Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

HISTOIRE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE

I

HISTOIRE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE

I

A LA MÊME LIBRAIRIE

AUTRES OUVRAGES DE M. LITTRÉ

ÉTUDES SUR LES BARBARES ET LE MOYEN AGE. 3e édition. 1 volume in-12. . . . . 3 fr. 50

LA SCIENCE AU POINT DE VUE PHILOSOPHIQUE. 3e édition. 1 volume. . . . . 4 fr. »

MÉDECINE ET MÉDECINS. 3e édition. 1 volume . . . . . 4 fr. »

LITTÉRATURE ET HISTOIRE. 2e édition. 1 volume. . . . 4 fr. »

Paris. — Typographie Georges Chamerot, rue des Saints-Pères, 19. — 6718

HISTOIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

88859

ÉTUDES

SUR LES ORIGINES, L'ÉTYMOLOGIE,
LA GRAMMAIRE, LES DIALECTES, LA VERSIFICATION
ET LES LETTRES AU MOYEN AGE

PAR

É. LITTRÉ

DE L'INSTITUT

SEPTIÈME ÉDITION

H' I

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1878

Tous droits réservés.

840
L782
1878

Ceci
ifrents
Journa
Journa
hit un
ou arri
qui est
l'étude
est un
coup;
toutes
les poi

INTRODUCTION

1. — *Qu'est-ce que l'histoire d'une langue?*

Ceci est un recueil d'articles écrits à des
férents, insérés dans des publications di
Journal des Savants, la *Revue des Deux*
Journal des Débats; on y trouvera pourt
fait un livre, c'est-à-dire une idée première
on arrive et de laquelle on déduit. Voici
qui est advenu : Le sujet traité dans ce recue
l'étude de la vieille langue française ou la
est un; tout s'y rapporte et rien ne s'en é
coup; cette unité du sujet a nécessaireme
toutes les pensées, ramenant l'esprit du l
les points fondamentaux. Ces articles ont p

des textes anciens inédits qu'on publie, des éditions qu'on renouvelle, des grammaires et des glossaires; et, en suivant l'auteur que j'ai en main, je ne quitte pas le fil de la recherche. Puis ce n'est pas sans fruit que, se familiarisant avec l'œuvre d'autrui, on s'efforce de rendre à cette œuvre justice dans l'exposition, dans l'approbation, dans la critique : alors des aperçus généraux s'élèvent, réagissant à leur tour sur l'élaboration subséquente et par là tendant à augmenter sensiblement l'homogénéité d'un travail qui, paraissant d'abord tout dispersif, finit par prendre cohésion et consistance. C'est de cette façon qu'il a été possible de donner à un recueil d'articles le titre d'*Histoire* de la langue française.

Ce titre reste sans doute encore ambitieux. Aussi, pour en diminuer l'excès, a-t-il paru nécessaire de mettre en tête de ce recueil de morceaux détachés une introduction qui suppléât, jusqu'à un certain point, ce qui manque en enchaînement. Ce n'est pas en effet que, dans ce recueil, les idées principales, celles qui ont droit de présider à une histoire de la langue française, fassent défaut. Mais, produites chaque fois à propos d'auteurs différents, elles ne viennent pas à leur place naturelle et n'empruntent pas à une juste déduction la force démonstrative qui devait leur appartenir. Je vais donc ici les rap-

procher et les grouper. Pour le lecteur qui parcourra ces pages, elles feront ce qu'elles ont fait pour celui qui les a écrites; elles me guidaient, elles le guideront; elles m'empêchaient de m'égarer hors de la connexion systématique des faits, elles lui mettront sous les yeux cette connexion. Et vraiment un livre existe quand le lecteur peut prendre à son tour en main le fil par lequel l'auteur a été conduit.

Pour le latin, ne connaissant pas sa naissance, nous connaissons sa fin, puisqu'il mourut vers le sixième ou septième siècle de notre ère; au contraire, pour la langue française et en général pour les langues romanes, nous connaissons l'origine, puisqu'elles succèdent sans interruption ni lacune au latin, mais nous ignorons quelle fin les attend, car elles sont encore dans la plénitude de la vie. Ainsi à l'histoire des langues romanes appartient le fait d'origine, le mode de développement, c'est-à-dire comment, par quel procédé elles sont issues du latin. Mais que doit-on précisément entendre par histoire d'une langue? Ce terme d'histoire, qui, dans son acception propre, a pour objet les annales des peuples, l'évolution des sociétés et la vie collective de l'humanité, quelle modification subit-il pour s'appliquer à la destinée des langues considérées dans le temps? L'histoire est l'étude de la loi du changement, c'est-à-dire de

nent régulier suivant lequel les choses hu-
ıngent et se transforment; seulement, au
ans les annales politiques, il s'agit d'événe-
l'institutions, c'est, dans les annales des
: mots, de formes et de constructions qu'il
ıe considère plus la langue dans son lexique
syntaxe; on ne déduit pas les règles de
ire, on ne montre pas quel est le sens des
es ou figurés; on n'enseigne pas comment
er ou écrire; on ne recherche pas l'ortho-
la prononciation; en un mot on ne résout
ıarties cet organisme compliqué, on ne l'a-
on ne le démonte pas, si je puis ainsi par-
n faire la démonstration. Tout cela est l'of-
mmairien proprement dit. Un autre point
ɔccupe l'historien d'une langue. Je ne dirai
ı'est pas grammairien et lexicographe, mais
pour lui la grammaire et le lexique consti-
d d'où il part pour établir son ordre de con-
. Si l'on veut me permettre cette compa-
un être organisé et vivant, on étudie dans
ıre le corps même qui a ses fonctions et son
, et dans l'histoire les mutations suivant
ce corps; de telle sorte qu'aussi bien l'ex-
ı procédé des études philologiques que la
hilosophique témoigne de la gradation et

de la subordination qui existent entre la grammaire d'une langue et son histoire. En définitive, l'histoire, appliquée aux idiomes, est la recherche de leur origine quand cette origine est accessible, de leurs modifications, de leur durée, et des conditions régulières qui président à ces modifications.

C'est là, au fond, la notion de toute histoire. Voyez l'histoire politique dans ce même domaine où se sont formées les langues romanes : l'empire romain, avec ses institutions civiles et religieuses (il était devenu chrétien), reçoit les barbares qui viennent d'outre-Rhin avec leurs coutumes; tel est l'ensemble de conditions données d'avance sur lequel les opinions et les mœurs des conquérants et des conquis ont à travailler; il en sort l'établissement mérovingien en France, ostrogoth ou lombard en Italie, visigoth en Espagne; puis cet établissement aboutit, par modification, à l'établissement carlovingien, qui, se modifiant à son tour, produit l'organisation féodale. Dans cet enchaînement, long mais étroitement serré, aucune place considérable n'est laissée aux accidents; l'accidentel ne joue qu'un rôle tout à fait secondaire; il n'a pas la vertu de changer la teneur de l'évolution; nulle part il n'apparaît pour couper, comme dans une brusque péripétie, le nœud des choses, et faire que le présent ne soit pas déduction du passé; et, comme dit Kant dans son ad-

l'une histoire universelle, la rationalité,
s dans les volontés individuelles des
inés chacun par la passion et par son
it dans la génération nécessaire des
ar les antécédents, des effets par leurs
ı est pas autrement dans l'histoire des
tin et le germain, issus l'un et l'autre
origines, sont aux prises; il en sortira
d'innové sans doute, mais non quelque
gène : le mot roman succède au mot latin
, la règle à la règle, la syntaxe à la syn-
gaison à la conjugaison ; et, au bout du
e une telle transformation, à la suite
testin que deux agents, le fond primor-
ité, déterminent rigoureusement, appa-
le monde des choses et des idées ces
s qu'on nomme l'espagnol, le français,
provençal, héritières du grand nom la-
ıt glorieusement l'héritage.

sont assujetties, comme le reste, *à la*
ent, forte et juste expression de Bossuet
s d'appliquer ici. Tout le prouve, l'ex-
raison. Le genre humain a maintenant
sez longues pour savoir que les langues
e transforment ; et, sans sortir du do-
ni rechercher les exemples disséminés

sur la face de la terre et dans le cours de l'histoire, il est bien évident que déjà nous ne parlons plus comme au dix-septième siècle; la différence est encore plus notable avec le seizième siècle, et ainsi de suite en remontant jusqu'aux origines. Voilà ce que dit l'expérience. Le raisonnement ne dit pas autre chose. Il est impossible, toute chose changeant par l'histoire, que, par cette même histoire, les langues ne changent pas aussi. Une usure inévitable en frappe certaines parties, une production non moins inévitable s'exerce à côté de ce qui s'en va. On verra dans ce livre, t. II, p. 95 et suiv., que, à l'époque où les langues se forment, un de leurs facteurs est la localité qui leur donne une patrie; cela apparaît manifestement dans la formation des langues romanes, formation où un même mot latin devient si différent selon que la patrie est l'Italie, l'Espagne, la Provence ou la Gaule du nord. A ce facteur il faut ajouter un autre, ce sont les siècles, qu'on peut, pour en faire mieux saisir l'influence, comparer à des climats et à des différences géographiques. Et en effet les siècles, les époques, ne sont-ce pas des milieux sociaux qui, comme le milieu physique, ont leur part d'influence?

Il ne reste plus qu'à considérer si le changement, qui ne peut pas ne pas se faire, se fait selon un assujettissement à des conditions régulières. Ce qui vient

ıtrant que la langue se conforme à l'in-
ques sociales, montre aussi qu'il n'y a
et d'accidentel dans ses modifications.
et la règle du changement : il faut à la
ıgue s'accommode aux extensions de la
ne et qu'elle satisfasse au besoin de
le syntaxe qu'une société éclairée ne
ıuler. Faire le tableau et la théorie des
langues humaines en général est sans
hui une tâche impossible, même aux
u qu'on n'en possède suffisamment ni
'histoire; mais, si l'on se borne à con-
eau aryen, on peut du moins signaler
être noté. On nomme langues aryennes
nt la fraternité se reconnaît à la com-
multitude de radicaux et à l'identité
re, et qui comprennent, en allant de
lent, le sanscrit, le persan, le slave, le
l, le latin et le celtique. L'étendue des
ar ce rameau est grande; plus grande
ce des peuples qui y résident, puisque
ps ils tiennent la tête de la civilisation.
çaise est une langue aryenne, en sa
du latin. Les langues aryennes primi.
autres caractères celui d'exprimer les
ms par des cas, c'est-à-dire qu'elles in-

corporent la signification de ce rapport dans le mot à l'aide d'une finale ou suffixe déterminé. Les langues aryennes secondaires ont porté une grave atteinte à ce caractère, presque toutes même l'ont effacé; et le rapport, d'implicite qu'il était, est devenu explicite, se notant par quelque petit mot ou combinaison de mots dont telle est la fonction. C'est une des faces de ce qu'on nomme le caractère analytique des langues modernes.

Du temps de J. du Bellay, au seizième siècle, certains prétendaient que « la philosophie est un faix « d'autres espaules que de celles de nostre langue. » (*Illustrations de la langue française*, ch. x.) Alors on estimait que la latine ou la grecque étaient seules assez mûres et fortes pour traiter les hautes questions, et qu'à la nôtre n'était dévolu que le champ du gai savoir et de la poésie. Ce dire, que du Bellay repousse et qui, pour les hautes questions, n'était plus vrai dès le seizième siècle, cesse tout à fait de l'être au siècle suivant, où, à côté d'une belle efflorescence de poésie, la langue se rendit capable de traiter les sujets les plus abstraits et de faire plein honneur à la pensée successivement agrandie.

L'histoire d'une langue est intimement liée à l'histoire littéraire du peuple qui la parle, et, de la sorte, à son histoire sociale. Là est le principe de ses chan-

langue pourrait être supposée immo-
ı d'une société qui ne changerait pas,
eu d'une société qui change, elle ne peut
ıile. Cette mobilité est limitée d'un côté
ɔrimordial qui vient des aïeux et de la
ont l'origine, se perdant dans la nuit des
rd aussi dans l'obscurité de toutes les
'un autre côté par le sens de grammaire,
et de goût qui, connexe du développe-
de la société, est soutenu par les bons
;rands écrivains.

a part de l'influence sociale sur la langue,
a part de la tradition. C'est en effet du
deux forces qu'à chaque moment consi-
l'état réel. Le fond primordial et tradi-
œuvre des anciennes et fondamentales
l'humanité, et c'est un des legs les plus
nous tenions de nos aïeux. Cet héritage,
rd, ou, si l'on veut, conforme aux âges
t successivement être mis en rapport avec
ıngeantes et croissantes, sans toutefois
ogie intime qui en fait la nature propre.
nalogie recevra de blessures, plus le dé-
sera régulier et plus l'esprit qui use in-
e la langue aura aisance et satisfaction.
uloir généraliser ces remarques et en se

renfermant dans le domaine latin et roman, une grande rupture se fait voir, c'est la chute des cas désormais remplacés par des prépositions. Il faudra donc que les langues romanes, et en particulier le français, qui sont originairement des langues exprimant les rapports des mots par des flexions ou désinences, s'arrangent au moins mal qu'il sera possible entre une syntaxe qui veut des flexions et une syntaxe qui n'en veut pas.

La déclinaison française (car on ne peut pas ne pas nommer ainsi ce faible débris) n'a plus de marque que dans la distinction du singulier et du pluriel, dans cette *s* qui n'a rien d'arbitraire en soi et qui découle des anciens procédés de flexion usités dans la langue d'oïl, qui eux-mêmes remontent au loin. Il suffit de se représenter ce qui se passa lors de la destruction des cas pour concevoir qu'elle aurait pu sans peine aller jusqu'à effacer la distinction entre le singulier et le pluriel, laquelle n'aurait plus été indiquée que par un petit mot chargé de cette fonction, l'article par exemple. La même observation s'applique à ces pluriels en *aux* (le *cheval*, les *chevaux*), flexion qui n'a d'explication que dans les faits antécédents de la langue, et que l'analogie de la langue moderne tend toujours à effacer dans la bouche des enfants (le *cheval*, les *chevals*). Mais tandis que, dans les noms, les flexions significatives se perdaient pour faire place aux mots qui notent

l n'en était pas de même des verbes et
aison. Là le système des flexions con-
ı empire, non-seulement pour exprimer
mais aussi pour caractériser les modes
ır ce dernier point, la conjugaison latine
à peine dans le plus-que-parfait et le
'indicatif, dans le parfait et le plus-que-
onctif, dans le participe futur de l'actif
ıus remplacés par des temps composés
vais aimé : *amavero*, j'aurai aimé; *ama-*
e aimé; *amavissem*, que j'eusse aimé;
ınt aimer; *amandus*, devant être aimé).
ce de la grammaire à flexions était si
ıt où les langues romanes se formèrent,
désinentiel, elles créèrent un mode qui
conjugaison latine, je veux dire le
'*aimerais*.

toute langue étant constituée par un
el qui est d'origine et que chaque na-
ifier, non changer, l'histoire de cette
comment ce fond traditionnel se com-
l du développement social qui est la
le des modifications et à l'égard des
itiques qui en sont la cause accidentelle
immixtion des Germains dans les popu-
s). L'idéal d'une telle histoire, d'un tel

développement, serait que, tout en satisfaisant aux exigences de l'esprit incessamment renouvelé, cette langue restât toujours conséquente et fidèle aux principes de grammaire et de construction qui, donnés par sa constitution même, lui sont inhérents. Le développement réel est que cette conséquence et cette fidélité reçoivent de graves atteintes dans le cours du temps. Il faut donc s'attendre à deux choses dans une langue qui dure, l'accomplissement de la condition qui l'oblige à suivre le mouvement ascendant de la pensée collective, et l'infraction à l'analogie fondamentale qui lui inflige des blessures et lui laisse des cicatrices. On retrouve là l'oscillation entre la régularité et la perturbation qui est propre à toute évolution humaine. Telle est l'idée totale de l'histoire d'une langue.

2. — *Formation des langues romanes*

Je nomme langues romanes ou novo-latines les idiomes qui sont issus du latin après la chute de l'empire romain et l'invasion des barbares. Le domaine en est divisé en trois grands compartiments : l'Italie, l'Espagne et la Gaule; elles ne sont pas réparties exactement suivant ces compartiments; du moins la Gaule compte deux de ces langues, la langue d'oïl

et la langue d'oc: pourtant, comme il sera dit, la langue d'oc et la langue d'oïl ont des caractères qui

ıt l'une de l'autre et les sèparent de l'es-
'italien. Il y a donc quatre grandes lan-
nes : l'italien, l'espagnol, le provençal
c, qui est éteinte comme langue poli-
ire, et la langue d'oïl. Je ne compte pas
qui s'est trouvé de très-bonne heure
ommunications avec l'ensemble latin.
ıgais et au catalan, ils sont compris dans
pagnol et ne font pas une catégorie à

usieurs s'imagineront que la formation
st un champ où le hasard, c'est-à-dire
s volontés particulières, de l'autre les
une large part; et que, par exemple, les
du latin, naissant l'une en Italie, l'autre
les deux autres en Gaule, à de si grandes
une si vaste étendue de pays et parmi
'origine si diverse, Italiens, Ibères et
ıpris même les Germains de l'invasion,
les disparates les plus grandes. C'est le
faut penser; le fait est que, parmi les
ques, je ne sais vraiment laquelle on
er plus rigoureusement assujettie à des
erminées et à la constance de la régula-

rité. Les mêmes lois de langage prévalent dans des circonstances toutes diverses; des milieux qui ne se ressemblent par rien autre se ressemblent par cela. La suprématie que Rome a perdue dans l'ordre des faits politiques se perpétue dans l'ordre du langage; les populations qu'elle a régies et assimilées pendant plusieurs siècles, non-seulement ne se laissent aller, de ce côté, à aucune défection, mais encore, comme si l'ancienne autorité qui avait été si fortement ressentie se réfugiait tout entière dans les mots et la syntaxe, les Italiens, les Espagnols et les Gaulois conservent cette sorte d'entente spontanée et de concert général pour obéir au latin. Ils en faisaient une refonte sans doute; mais cette refonte était régularisée par un esprit commun qui prolongea le règne de Rome dans un domaine aussi grand et aussi important, et qui fit que dans l'Occident il resta un groupe décidément latin. Remarquez que ce groupe est purement de formation politique et sociale; les Espagnols, les Italiens et les Gaulois n'avaient rien qui, de nature, les destinât à une pareille incorporation. Les liens que Rome avait créés se rompirent par l'invasion germanique; mais d'autres liens effectifs prirent la place de ce qui périssait, et la langue demeura la marque d'une communauté sinon d'origine, au moins d'histoire, d'expression et de pensée.

Voilà pourquoi il importe d'embrasser les quatre langues dans un coup d'œil d'ensemble. La première munauté est le fond latin. A l'origine le pait qu'une petite partie de l'Italie, mais l expulsa le grec au midi, l'étrusque au gaulois au nord, et il devint la langue qu'il avait fait pour le pays où il était indit non moins radicalement pour ceux où il ne, et il effaça du domaine de l'histoire l'Espagne, le celtique dans les Gaules. barbares vinrent, cette assimilation était ête pour qu'ils n'aient trouvé devant eux, es contrées où ils substituaient leurs chefs tins, qu'une seule langue. Ils en apporouvelle, à savoir les différents dialectes germanique; et, avant toute décision hisaurait pu douter si, au sortir de la crise, ce emand modifié ou du latin modifié que l'on ns les anciennes terres de l'empire. Chez de la Grande-Bretagne l'élément germapha, expulsant le latin, qui n'y avait fait rition, et le celtique, qui y était indigène; ent ce fut le latin qui triompha, le gerif empreinte laissée, disparut; l'étrusque, eltique ne reparurent pas; et le domaine neuré, quant à la politique, en proie aux

mains barbares, demeura, quant à la langue, la propriété de la latinité.

Ce triomphe de la latinité, dont, avant l'épreuve, on aurait pu justement douter, est connexe d'un autre fait qu'avant toute épreuve encore on aurait sans doute bien moins conçu, c'est l'unité de vie, d'esprit, d'impulsion, qui prévalut dans ce vaste groupe. Les populations, liées par le latin mourant qu'elles recevaient en héritage, le furent aussi par le caractère des modifications qu'elles lui imprimaient, au point de vue tant de la corruption que de la rénovation. De là naît et se déroule le spectacle vraiment grandiose d'une uniformité qui, domptant des éléments incoercibles en apparence, étend son sceptre incontesté sur l'occident de l'Europe. Il aurait pu arriver, du moins on se l'imaginerait en considérant la formation ou réformation des langues en dehors des conditions immanentes qui régissent les sociétés, il aurait pu, dis-je, arriver que, tout en conservant les mots latins, les quatre langues novo-latines eussent un mode tout différent de les traiter, et que la syntaxe, la déclinaison, la conjugaison, divergeassent chacune de leur côté d'après des types dépourvus de toute unité, et surtout que les innovations inévitables qui allaient survenir dans ce remaniement du latin obéissent, dans les quatre compartiments, à quatre tendances distinctes. Il n'en est

ularité, plus forte que la divergence, ne
-ci que le pouvoir de marquer les carac-
luels sans effacer les caractères d'espèce.
ıe bas-latin l'ensemble des mots et des
raissant dans les temps de confusion d'une
ine d'autre part, que, pour abréger, j'ap-
ıt-moyen-âge ou pré-moyen-âge. Ils sont
a latinité, il est vrai, mais ils en ont d'ail-
actère essentiel, c'est de se conformer à
et d'exercer toute l'influence qui appar-
ccent dans la formation des vocables novo-
baro, *baronis*, qui est du bas-latin, donne,
ıe d'oïl, *ber* et *baron*, tout comme le latin
is donne *lerre* et *larron*. Ce bas latin existe
s pièces qui nous sont parvenues, actes,
ions; on le trouve aussi dans les langues ro-
on le tire rétrospectivement en ramenant
es connues à sa forme primitive un mot
ıas-latin n'est pas une langue et n'en a
ıe, c'est seulement un indice de la décom-
ressive qui atteint le latin. Pourtant il est
ıe, si, par hypothèse, on supposait toute
ıssique hors de portée, si on écartait les
ecclésiastiques, qui, quand ils écrivaient,
de s'y conformer, le bas-latin, seul instru-
gage qui restât, se fût rendu maître de

toutes les positions et aurait passé du langage vulgaire dans les livres; mais, à chaque fois, la latinité classique le refoulait, et il demeurait enfoncé dans la barbarie, faisant une sorte d'illusion aux gens d'alors, comme si, entre lui et le latin classique, il n'y avait d'autre différence que le mal parler et le bien parler, et comme si les lettrés gardaient constamment le pouvoir de faire prévaloir le bien parler sur le mal parler. Peu à peu, le latin restant toujours classique dans les livres, et le langage vulgaire faisant incessamment des progrès vers les attributs qui devaient le constituer, le moment vint où il n'y eut plus de méprise possible : on ne parlait plus latin, on parlait roman, c'est-à-dire italien, espagnol, provençal et français, et bientôt on écrivit roman. A ce moment se marque une grande phase dans la rénovation des choses : le latin était mort, les langues modernes étaient nées.

Un certain nombre de points essentiels caractérisent les langues romanes par rapport au latin; ces points sont communs entre elles, et c'est la communauté de ces points que j'appelle l'uniformité de création qui prévalut d'un bout à l'autre dans ce domaine aussi bien autour de Rome et au fond de l'Italie que sur les bords du Tage et sur ceux du Rhône, de la Loire et de la Seine. Les voici sommairement énoncés. D'abord se présente la perte des cas, la destruction de la

on latine; les langues romanes ne distinguent
la flexion que le singulier et le pluriel, sauf
ption très-importante qui ne fut que tempo-
que je signalerai. Toutes les quatre intro-
dans leur système un élément considérable
ors et qui faisait défaut à la latinité, je veux
ticle, tant défini qu'indéfini, et elles s'accor-
r assigner ce rôle à *unus* et à *ille*, qui, de l'état
f et de pronom, passèrent à l'état d'article;
singulièrement utile à la précision du lan-
utes, dans les verbes, opérèrent les mêmes
is; elles enrichirent la conjugaison dans les
assés par la constitution des temps composés,
richirent aussi d'un mode nouveau, le condi-
et, comme le futur latin, avec la terminaison
ebo et *am*, ne se prêta pas à donner quelque
significatif dans le nouveau parler, elles ima-
de le rendre par une combinaison qui satisfit
le sens et l'oreille, et arrivèrent à leur but
fusion organique du verbe *avoir* et de l'infi-
nerai, c'est-à-dire *aimer-ai* : j'ai à aimer).
bandonnèrent le passif latin dont la fonction
lie par l'auxiliaire *être* et le participe passé.
élaissèrent le neutre, ne conservant que les
res fondamentaux, le masculin et le féminin.
e, par sa spécialité même, prouve combien

les influences qui agissaient sur le parler étaient simultanément uniformes en Italie, en Espagne et en Gaule : les terminaisons latines qui étaient affectées à cette partie du discours n'offraient rien qui pût, dans les langues romanes, se transformer en quelque chose de significatif; les suffixes en *ter* ou en *e* (*fideliter*, fidèlement, *sane*, sainement) se seraient confondus, du moment que les langues romanes les auraient accommodés à leur euphonie, avec les suffixes appartenant aux noms et aux adjectifs ; et il n'y aurait pas eu une classe de mots portant grammaticalement le signe de l'adverbe ; à cette difficulté, à cet inconvénient, les quatre langues romanes pourvurent par un artifice uniforme et simultané ; elles donnèrent au mot latin *mens*, le sens de *façon*, *manière*, l'accolèrent à l'adjectif, et, comme *mens* est du féminin, ne manquèrent jamais d'accorder cet adjectif avec ce nom : français *saine-ment*, provençal *sana-ment*, italien et espagnol *sana-mente*. Un autre côté, justement parce qu'il est restreint et particulier, témoigne combien fut forte l'analogie romane dans tout le domaine latin ; je veux parler du néologisme qui y introduisit un certain nombre de mots germaniques ; le gros de ces mots est le même dans les quatre langues ; le français, plus voisin géographiquement de la Germanie, n'en est pas plus voisin philologiquement; il n'en a guère plus que

éparé par un si long espace : *guerre*, *d*, *garder*, etc., sont communs. Ces chan-
nes, apportés à la latinité, impliquent
s restrictions qu'ils comportent, c'est la
e qui devint la syntaxe des langues ro-
ussi l'uniformité d'élaboration est com-
ive.

règle que les anciens étymologistes ont
est pourtant capitale pour la recherche
étymologies romanes, et qui ne l'est pas
a thèse ici soutenue; c'est ce que j'ap-
gle de l'accent. Tout mot latin a, comme
accent tonique, c'est-à-dire une syllabe
la voix s'élève davantage. Les langues ro-
seulement ont, comme la latinité, un
encore elles le placent sur la même syl-
ègle est impérieuse, irréfragable; le peu
qu'on y rencontre s'expliquent par des
ionciation qui prévalaient au moment de
des mots romans. Déterminant toute la
vocable novo-latin, elle témoigne qu'au
s'est dégagé, l'oreille était vraiment latine,
;oureusement contemporain du type dont
français n'a pas moins que les autres lan-
s gardé l'intonation sur la syllabe accen-
mais il a créé, grâce à la forte contraction

des mots, un système d'intonation tout différent, système dans lequel l'accent, au lieu de porter sur la pénultième ou l'antépénultième, porte sur la dernière syllabe ou sur la pénultième : *fragile* est moderne, et du temps où nous ne savions plus prononcer le latin ; *frêle* est du temps où *fragilis* se prononçait avec l'accent sur *fra*. Il n'y a donc eu aucune rupture dans la transmission du latin aux langues romanes, aucun moment où les livres et les souvenirs lettrés soient intervenus pour faire une langue ; tout a été l'œuvre des peuples romans, de leur faculté créatrice et de leurs besoins intellectuels et euphoniques ; car, dans ces époques de formation, les deux agents principaux sont l'intelligence et l'oreille.

Si la poésie, en tant qu'exprimant par les vers la faculté du beau, n'était pas inhérente à la nature humaine, elle devait, dans la grande catastrophe de la latinité, périr et s'effacer de l'imagination romane. En effet, son instrument, le vers, qui lui donne une forme palpable, avait cessé d'exister ; la quantité sur laquelle repose la métrique classique n'était plus rien pour l'oreille romane ; et, vu la contemporanéité signalée plus haut entre le mot latin qui finit et le mot roman qui commence, on peut dire que la latinité même, sur sa fin, avait perdu le sentiment des longues et des brèves considérées comme éléments constitutifs du vers, et

oductions qui se faisaient encore en ce sys-
ient plus que des réminiscences, des exer-
a gent lettrée, assez semblables à ceux
olléges. Il fallait donc quelque chose où
lt la beauté poétique. Le don de mélodie
ne fut pas refusé aux populations romanes,
elles sortirent du bégayement et que le reste
qui les enveloppait fut dissipé, le vers nou-
nit sur leurs lèvres, vers fondé non plus
antité, mais sur l'intonation, c'est-à-dire
rtain nombre d'accents harmonieusement
ns un nombre réglé de syllabes; le grand
ers héroïque, le vers de dix syllabes, fut le
tout, si bien que là aussi l'œuvre a été
. Il n'y a, dans les monuments, aucune rai-
ibuer à l'un plutôt qu'à l'autre la création
ui devait charmer tant de générations. Un
n est l'auteur, donnant aux hommes émer-
vers à intonation, comme l'Orphée de la
ait donné aux Hellènes le vers à quantité;
e, c'est le sentiment de chant et de mélodie,
rien perdre de son étendue et de sa force,
ne voix nouvelle pour se faire entendre à des
ouveaux; et, s'il ne se morcelait pas, s'il ne
pas dans chacune des parties du domaine ro-
combinaison propre, c'est que la particu-

larité et l'arbitraire étaient éliminés par la présence du vers saphique latin, qui se prêtait si bien à devenir vers à intonation, et qui, usité beaucoup dans les chants religieux, avait accoutumé toutes les oreilles à sa pleine et suave harmonie. Les anciens hommes de la Grèce, quand ils entendirent ce vers hexamètre qui revêt d'une telle beauté l'*Iliade* et l'*Odyssée*, le conçurent aussitôt, selon l'esprit de la mythologie, comme l'inspiration d'un chantre aimé des dieux; l'esprit moderne n'a pas pu donner ainsi une forme divine et extérieure à ses propres conceptions, mais il peut du moins tourner une juste admiration vers les aptitudes innées qui, à un moment de crise, font sortir les belles choses du fonds intarissable de l'humanité.

La régularité de formation entre les quatre langues romanes se manifeste par un autre caractère qui y met le sceau tout en faisant qu'elles soient différentes l'une de l'autre; c'est la distribution géographique des diversités qui leur sont propres. L'identité générale et littéraire du latin dans l'Occident conduisait à l'identité des idiomes romans; mais les particularités de races, de climats et de sols s'inscrivirent dans cette identité et la découpèrent en fragments : la pensée et la bouche de l'Italie, de l'Espagne, de la Gaule du midi et de la Gaule du nord, eurent leurs nuances; bien plus, cette nuance générale qui donna l'italien,

is se fractionna de
ieux, en morceaux
, devenus plus tard
t de son aspect, on
lu Tibre à ceux du
grés se succèdent,
rt ne vient s'inter-
gnant qu'une autre
ce dans la succes-
ge roman élimine
e répartition arbi-
es ou de groupes
qu'ils veuillent ou
tion générale qui
tervention germa-
rait pu croire bien
l'élément germa-
t, si je puis ici
siologie, il est de
1; il apporte un
te pas des actions
euse régularité de
s, sous différents
et la Gaule; eh
se révèle dans le
'une limite à l'au-

tre du domaine roman, interrompe la série des modifications graduelles et y place un terme non exactement intermédiaire entre les deux voisins de gauche et de droite. Il en est de même en Italie de l'étrusque, en Espagne de l'ibère, en Gaule du celtique; ces idiomes indigènes n'ont pas plus altéré la transformation régulière de la latinité que l'idiome importé de la Germanie. Rien mieux que ces exemples ne montre la force qu'eut le principe d'uniformité romane.

Les temps qui suivent immédiatement la chute de l'empire et l'intronisation des chefs barbares ont toujours paru stériles, et l'annaliste n'a jamais triomphé de l'ennui qu'ils inspirent quand il faut suivre les ambitions et les cupidités des Clotaire, des Chilpéric et des Caribert, les partages du domaine public comme un domaine privé, les guerres et les assassinats réciproques. L'œil et l'intérêt se perdent dans ce chaos, et il semble qu'on assiste au spectacle de forces brutes qui sont sans frein, de passions individuelles qui sont sans but, et que la cohésion sociale qui imprime à la marche des choses une régularité générale et dompte les caprices individuels ait perdu son empire. Non, cette cohésion, qui est le fondement de l'histoire, n'avait rien perdu; seulement, disparaissant de la surface, elle s'était retirée dans les profondeurs. Enfoncez et voyez ce qui se passe au-dessous de la chétive

ntée par les annalistes. Les peuples ro-
ioment où la latinité expirante les aban-
ɔien dans les institutions que dans le lan-
. se transformer en Germains ou assurer,
ions à eux propres, leur indépendance et
Je ne parlerai pas ici des institutions et
dal où, suivant moi, la part, non pas nulle
ɔrise par les Germains dans la formation
prouve que cette part fut petite aussi,
e, dans la formation des institutions; je
ɜment des idiomes. Là, malgré le tumulte
de la période mérovingienne en France,
nversement des Ostrogoths par les Lom-
.ie, malgré l'invasion et l'établissement
n Espagne, la vitalité latine survécut, et
furent des temps non pas de stérilité,
il spontané et latent. L'époque qui suit,
ignage. Alors le fruit de l'élaboration com-
t, et nous voyons que cette intelligence
résulte du degré de civilisation et de la
édité n'avait été ni désoccupée ni inha-
isait ses instruments. Si, au sortir de la
vait pu préparer qu'un pauvre jargon in-
ncêtres, il y aurait lieu, historiquement,
défaillance de l'esprit et la dureté des cir-
.térieures; mais, bien loin que cette dé-

chéance et ce malheur se produisissent, l'âge suivant mit au service de l'Occident renouvelé les puissants instruments de connaissance, de lumière et de beauté, qu'on nomme l'italien, l'espagnol et le français. C'est ainsi que, sur un autre terrain et plus tard, le celtique ayant péri en Angleterre par l'effort des Germains et l'idiome germanique ayant été à son tour relégué dans une sorte d'infériorité par la conquête française de Guillaume de Normandie, la vitalité civilisatrice inhérente à la nation vivifia ces éléments disjoints et confondus et engendra, à partir du quatorzième siècle, une nouvelle langue littéraire, l'anglais, qui devait te nir parmi les autres un rang si élevé. Dans le jugemen qu'on fait des peuples on ne peut pas ne pas compter les langues qu'ils ont produites, et dans le jugement de ces langues les œuvres dont elles ont été les organes; et, à ce double titre, l'opération qui, au milieu de la dislocation de l'empire, au milieu de l'invasion des Germains et autres peuplades errantes, au milieu de l'intronisation générale des chefs barbares, aboutit à la création des idiomes romans, doit être contemplée comme un grand fait historique qui atteste le mieux la puissance de l'héritage romain, la force organique de la situation et de l'époque, et les aptitudes inhérentes à de puissantes nationalités.

tuation de la langue d'oc et de la langue d'oïl entre les idiomes romans.

énéral des idiomes romans il faut main-
au groupe particulier des deux langues
it dans la Gaule. Ce groupement n'est
rtificiel, il est naturel; on ne pourrait
s de vue secondaires grouper ensemble
a le français avec l'italien ou l'espagnol.
talien, ou provençal et espagnol, fran-
ou français et espagnol, n'ont que les
ians de commun, ils n'ont rien de spé-
attache l'un à l'autre, de sorte que,
voir, il y a vraiment, dans les langues
listinguer deux faisceaux, l'un italo-
autre franco-provençal. Et ce n'est pas
qui fait cela; la géographie seule ne
les nuances et passages graduels que
n effet dans la transformation de la la-
t du centre romain aux extrémités; le
ant géographiquement intermédiaire
et l'espagnol d'une part, et le fran-
, a aussi un corps de langue intermé-
si considéré, il ne formerait pas moins
c l'italien ou l'espagnol qu'avec le fran-
; considéré autrement, c'est-à-dire phi-

lologiquement et dans sa grammaire, que les af
se montrent plus grandes avec son voisin d'au c
Loire qu'avec son voisin d'au delà des Alpes c
Pyrénées; affinités imputables non plus à la con
géographique mais dépendantes d'une autre cau

Ce caractère qui, commun à la langue d'oc c
langue d'oïl, les sépare de l'italien et de l'esp
est d'avoir des cas; c'est un fait grammatical qu
resté enseveli et ignoré dans tout notre passé d
gue et de lettres. A Raynouard revient la bonn
tune et l'honneur d'en avoir fait le fondeme
l'étude du provençal, et, par suite, du vieux fra
non pas qu'il l'ait, à proprement parler, déco
tirant de l'examen des textes la démonstrati
l'existence de cas; cette preuve, il la trouva da
grammaires provençales qui appartiennent au
zième siècle et qui enseignent cette règle de
idiome. Raynouard en sentit l'importance et l'ex
Depuis ce moment, elle est devenue la lumiè
textes; car quels devaient paraître des textes qu
écrits en une langue à cas et où l'on ne soupç
pas qu'il y eût des cas! C'était là la condition d
que leur curiosité portait à ouvrir quelqu'un de
dreux manuscrits : tout ce qui était réellement
larité et correction était pour eux irrégularité c
baric. Que dirait-on du latin si on le lisait sans

ns sont des cas et que ce n'est point l'ar-
'écrivain ou du copiste qui, en chaque
emploie une désinence plutôt qu'une

. vrai, d'une déclinaison moins riche qu
ı latine qu'il s'agit. La langue d'oc et la
ı'avaient que deux cas, une forme pou
:t une forme pour le régime. Les choses,
déchu, mais elles n'ont pas péri entière-
ıtiment des cas a diminué, mais il n'est
nécessairement les deux idiomes possè-
.e d'antiquité qui fait défaut à l'italien,
:t au français moderne. Si on prend le
: pour mesure, le groupe franco-proven-
noindre degré de synthèse philologique
puisque des six rapports exprimés
ıison latine il n'a gardé que deux; mais
us haut degré que l'espagnol et l'ita-
il a deux rapports exprimés par des
ıe tout rapport de ce genre manque au
ıo-italique. Il y a donc là une position
: le groupe franco-provençal a atténué
latine, l'autre groupe n'en a rien gardé.
:t devenu moins latin quant aux décli-
'e a cessé de l'être; le premier est tourné
antique dont il a gardé un visible chat-

non; le second est tourné vers le régime moderne, dont il a tout le caractère analytique. On a, en fait, la preuve qu'entre la complexité synthétique du latin et la simplicité analytique des langues romanes modernes il y avait une station où l'on pouvait s'arrêter : le travail qui a dépouillé la latinité de ses cas n'a pas été fait en une seule fois; il a eu des phases et une durée; à une certaine époque il en était venu à supprimer trois cas, le génitif, le datif et l'ablatif, et à en avoir deux, le nominatif et le régime. C'est à ce point que la langue d'oïl et la langue d'oc se sont fixées; quand le mouvement littéraire s'y est fait sentir, quand la production y a commencé, rien n'avait encore ébranlé parmi les populations le sentiment d'une telle syntaxe, et les écrivains, s'y conformant, nous en ont laissé, dans d'innombrables documents, la preuve vivante. Mais il faut bien admettre qu'une littérature romane qui écrit en une langue à cas a dû débuter de bonne heure et appartenir aux hauts temps du moyen âge, de même qu'une langue à cas nous reporte aux plus hauts temps de la décomposition latine et de la recomposition romane.

Cette locution, *sentiment des cas*, dont je me sers quelquefois, si elle a quelque chose d'insolite dans l'expression, est précise dans la signification. Aujourd'hui, en parlant notre langue, nous avons, par cer-

, un sentiment impérieux des nombres, que rien ne peut nous contraindre à l'emploi de ces finales et à donner le iel à celles qui sont du singulier, et ré- t. Cela est visible dans l'article *le* et grand signe du singulier et du pluriel. ns, la distinction des deux nombres a sou- tantôt pour l'oreille seulement, comme *nères*, tantôt pour l'oreille et l'œil, comme ourtant quelques noms ont conservé un entiel, tel est *cheval*, *chevaux;* et, quand *hevaux*, il nous est impossible de l'accoler e au singulier ; notre sentiment de la olterait. De même pour les cas, dans les ; avec *imperator*, *imperatoris*, *imperatori*, *imperatore*, le Latin le plus illettré éprou- ugnance à donner à *imperator* un autre i de sujet, et, dans les autres formes qui mpléments, son sentiment inné l'avertis- ces et des emplois. Ce sentiment devint ans le passage du latin, je ne dirai pas romanes en bloc, car il a cessé complète- spagnol et l'italien, mais dans le passage oc et à la langue d'oïl; là, il se fixe à deux ançal et le français, firent, pour me ser- thème, des cinq formes désinentielles

deux formes seulement : le premier, *emper*
rador; le second, *emperere*, *empereor;* mai
nouvelles désinences furent à leur tour o
comme l'avaient été les cinq anciennes, et i
sentiment des deux cas, successeur attén
timent des cinq cas.

A en juger par l'événement, qui est ici l
analyste, l'aboutissement général des langue
était de parvenir à un état où les cas fuss
En effet le français ne tarda pas à perdre le
devenir semblable en cela à l'italien et à
Ce changement fut complétement terminé da
zième siècle. Comparant donc le français du
avec l'italien et l'espagnol, qui dès le treiz
douzième sont dépouillés de ces désinences.
qu'il est moins ancien que ces deux id
existaient déjà dans un temps où il n'e
encore. Mais, passant au treizième et au
siècle, époques où, comme il vient d'être d
gnol et l'italien sont sans cas, on trouve q
çais et le provençal en ont deux; à cette d
considérant que l'espagnol et l'italien, on
priment le français moderne, puisqu'ils so
sans cas avant lui, et qu'ils sont primés pa
d'oc et la langue d'oïl puisqu'elles ont un
son. Les échantillons de bas latin qui nous

temps barbares semblent montrer
inité où l'on ne connut plus que le
nplément fut universel dans tout le
fais d'une part il s'incorpora dans
rançais, d'autre part il s'effaça dans
en, qui continuèrent d'une manière
e vers l'abolition des cas. Cette con-
révéla au onzième siècle quand on
; le groupe hispano-italique usait
ment moderne; le groupe franco-
ome intermédiaire.

rd, on peut se demander si, au mo-
nents de langue se passaient, et en
tissement universel du roman à l'a-
e n'est pas le premier groupe qui
second en arrière, c'est à dire, si
apte pas plus tôt que le second à la
n et ne témoigne pas d'un dévelop-

Des faits connexes non-seulement
une telle conclusion, mais encore en
opposée. Si, dès le onzième siècle,
, transposant ses destinées, produi-
vine comédie, Pétrarque et ses poé-
a prose, il serait clair qu'à elle
ériorité d'évolution, et, qu'en fran-
iaire des deux cas, elle s'est mise,

avant ses sœurs latines, dans la grande œuvre de production romane. Mais il n'en fut rien; Dante, Pétrarque, Boccace sont encore dans un lointain avenir; c'est le quatorzième siècle qui les verra apparaître, et nous ne sommes encore qu'au onzième. Un vaste intervalle reste inoccupé; ce désert est rempli par la langue d'oc et la langue d'oïl; c'est à elles deux qu'appartiennent les anciennes créations poétiques, non pas seulement quelques effusions isolées, mais tout un cycle longtemps inépuisable qui, enfanté par les gens de Provence ou de France, n'en devint pas moins un charme pour les esprits au delà des Alpes, des Pyrénées, du Rhin et de la Manche. En fait et au point de vue historique, la bonne condition, la condition féconde, la condition vraiment accommodée aux circonstances sociales, fut celle des langues à deux cas ou langues intermédiaires. Je ne veux pas dire qu'elles eurent l'avance parce qu'elles étaient langues à deux cas, je veux dire au contraire qu'elles furent langues à deux cas parce qu'elles eurent l'avance. Cette organisation d'une demi-latinité, tandis qu'ailleurs la latinité continuait à se désorganiser, est le témoignage d'un état social qui prend les devants sur le reste de l'Occident; témoignage en plein accord avec l'établissement du régime féodal qui a toutes ses racines dans la Gaule devenue France et qui fut la vraie et grande

la chute de l'Em-

gues romanes une
ıt fondamental de
ırtent inégalement
dans cette étude
en résulte que la
pas été tellement
cevoir deux éche-
: a eu ses degrés ;
fleuve qui décroît,
:connaissables ; de
'igine dans le sein
er l'histoire d'un
ivisât en groupes
c'est la langue
técédence, contre
técédence à l'ita-
des cas apparais-
ıquel les langues
passe à l'italien
sans cas avant le
n'est plus ques-
ıt d'atteindre les
'actère que long-
Le diagramme de

développement du groupe roman tout entier
sente donc ainsi : la latinité qui est le type;
vail interne qui, la décomposant, donne naiss
latin moderne ou roman; la conservation de
un premier sous-groupe; la perte complète
dans le second sous-groupe; et finalement
des cas dans le premier, qui de cette façon s
au second et devient semblable à lui. Si on ré
ces faits et aux connexions qui prévalent avec
force dans les choses historiques, on verra
sont pas sans importance pour la connaiss
l'histoire littéraire des peuples romans et n
leur histoire politique, et qu'ils sont un des é
d'une conception positive et étendue de l'his
mane.

4. — *Du français en particulier.*

Après le groupe total des quatre langues r
après le groupe restreint des deux langues
l'ordre de généralité décroissante conduit à co
le français en lui-même et son histoire.

Cette histoire remonte fort haut. Nous av
textes du dixième siècle qui prouvent dès lor
tence du français; et un trouvère du douzièm
Benoît, nous apprend qu'à la fin du neuvième l
çais firent en leur langue des vers satiriques à l

e Poitiers qui s'était mal conduit dans une
re les Normands. Ce sont là des preuves
e preuve indirecte d'une grande force,
ıt pas oublier de signaler, est fournie par
ıts qui se passèrent en Normandie. Si,
ɔù les hommes du Nord s'emparèrent de
t s'y établirent, on avait parlé dans la
'd un latin tel quel et non le français, la
andinaves dans la population neustrienne
. accident particulier ; et le français, se fai-
reste de la Gaule du Nord d'une certaine
rait fait d'une autre façon en Neustrie.
ncore à s'y faire. Or le parler neustrien est
aussi français que les autres parlers pro-
aut donc admettre que l'occupation scan-
ı le français tout formé, et dès lors la supé-
mbre du côté des Neustriens absorba les
sans qu'il en restât à peine d'autre trace
ıe que quelques dénominations locales.
me siècle, et même, malgré deux courts
le dixième, sont des époques toutes dé-
ais ce n'en sont pas moins des époques de
:t de dégrossissement. La preuve s'en voit
ıe, bien que la langue se montre encore
ɔre d'elle-même et inhabile; elle s'en
au douzième où s'épanouit la fleur de la

grammaire. Alors le français a tous les caractères syntactiques qui lui sont propres, et il en fait un plein usage. Comme nous n'avons de ces hauts temps aucun livre grammatical où les règles soient systématisées et prescrites, il est probable qu'il n'y eut rien de semblable, et que dans ce cas aussi la langue se fixa d'elle-même grâce à ceux qui l'écrivirent. Voltaire dit qu'une langue est fixée quand elle a par devers elle l'usage de bons écrivains. Cette définition, en tous points, est applicable à la langue du douzième siècle. Les bons écrivains affluèrent, et il en résulta des règles ou, si l'on veut, des habitudes d'écrire auxquelles se conforma tout ce qui recevait éducation. Les hommes d'alors, qui n'eurent point la conscience réfléchie des mérites de leur langue, en eurent du moins le sentiment, par l'emploi qu'ils en firent. Cette demi-latinité, qui avait conservé deux cas et les facilités inhérentes aux cas, se prêtait avec grâce et ampleur aux mouvements de leur esprit. Une demi-latinité n'est point une petite recommandation. On trouve dans le *Dictionnaire philosophique de Voltaire*, au mot *langue*, les préjugés contradictoires qu'inspiraient alors l'ignorance et le mépris de tout le moyen âge : pour lui le latin est le type, la langue d'oïl est un jargon odieux et barbare, le français un langage corrompu sans doute, mais dans lequel les maîtres de style et la politesse

du dix-septième siècle ont remédié aux vices et aux laideurs de l'origine. Mais, si le latin est le type

écarter est tomber dans le jargon, le français
serait plus entaché que le français ancien,
naire du premier étant plus latine que la
re du second. La vérité est qu'il n'y a ja-
gon là où florit une riche littérature; ces
ses s'excluent. Et pour qu'on ne croie pas à
dire d'une érudition complaisante qui, s'é-
rétrospectivement des choses mortes, y dé-
es beautés qui ne furent jamais connues, je
ai le témoignage contemporain des étran-
ır qui la langue d'oïl eut des charmes et qui,
ant plus d'une fois à leur propre langue,
des compositions. Un témoignage contem-
étranger est décisif.

sommes, depuis plusieurs siècles, habitués à
er le français comme une langue littéraire-
e et dans laquelle les caractères de localité
t pas. Les différences locales qu'on y connaît,
nt qu'à l'usage journalier, portent la qualifi-
e patois. Autrefois c'étaient des dialectes,
re des idiomes non pas seulement parlés,
ore écrits; aucun n'avait sur l'autre une
qui en fit par excellence la langue com-
n comprend sans peine qu'il en avait été né-

cessairement ainsi. La reconstitution sociale qui fit le moyen âge est la féodalité; elle morcela le territoire en fiefs, et, ne laissant subsister que la suzeraineté comme unité, créa toutes sortes de souverainetés comme fractions. Ce fut ce qui soutint, non pas créa les langues locales ou dialectes; la création en remonte plus haut et est contemporaine de la création même des langues romanes; quand la puissante unité du latin disparut de la face de l'Occident, la localité se fit sentir dans les grandes régions, ce qui produisit l'italien, l'espagnol, le provençal et le français, et, dans les petites régions ou provinces, ce qui produisit les dialectes de ces langues. L'empreinte locale fut ainsi partout, vaste comme une région, moindre comme une province, toute petite comme un canton. Ce fut ensuite l'affaire des centres politiques de créer des centres de langue littéraire. Ainsi fut-il pour la France. On y reconnaît quatre dialectes principaux : le bourguignon, ou langue de l'est; celle du centre; celle de l'ouest, ou normand; celle du nord, ou picard. Chacun de ces dialectes, tout en étant de langue d'oïl, qui est le type général, a sa spécificité, de même que l'italien, l'espagnol, le provençal et le français ont la leur, tout en étant du latin altéré et modifié. Dans la distribution géographique de ces dialectes, rien n'est fortuit; un système spontané, naturel, les détermine: et, quand

il est aperçu, on aperçoit en même temps que rien n'y peut être déplacé et que les dialectes tiennent,

les idiomes dont ils sont les parties, juste
e marquée par la loi de dégradation géogra-
du latin. Ceci a été amplement développé dans
que le deuxième de ces volumes contient sur
is.

ce qui précède, je me suis servi de termes qui
ent faire illusion et suggérer une fausse idée.
cte, langue particulière, y est opposé à la lan-
érale présentée comme type ; et il semblerait
, ou bien que ces dialectes procèdent de ce type,
noins que ce type leur est coexistant et les do-
, non-seulement il n'y a point de dérivation ou
on allant d'une langue générale au dialecte,
core le dialecte seul existe ; c'est nous qui, ré-
ivement et avec les dialectes, faisons un type
ue auquel nous les rapportons. Les dialectes
ontrée, la France du Nord, par exemple, se
lant plus entre eux qu'ils ne ressemblent au
al, à l'italien ou à l'espagnol, nous donnons à
ssemblance le nom de langue française, ou,
eux dire, cette ressemblance fut de tout temps
ppante pour que l'abstraction que nous faisons
iite et que le nom de langue française se soit
bonne heure imposé à tout ce qui s'écrivait

soit en normand, soit en picard, soit en langage du centre. Historiquement aussi la succession est allée des dialectes à une langue commune : la centralisation progressive du gouvernement et la création d'une capitale donnèrent l'ascendant à un des dialectes, non sans de fortes et nombreuses influences de tous les autres sur celui qui triompha.

Tel était l'état du français aux douzième et treizième siècles : partage entre des dialectes égaux de naissance et égaux en droits, et littérature riche en œuvres diverses, surtout en œuvres d'imagination et de poésie, et satisfaisant pleinement au goût non-seulement de la France mais de l'Occident tout entier. Ce n'était pourtant qu'une phase qui allait passer. Je ne parlerai pas ici de la raison extrinsèque qui, donnant la prépondérence à la royauté sur la féodalité, à l'élément général sur l'élément local, effaça les dialectes ; je parlerai seulement de la raison intrinsèque. Le résultat prouve que les langues novo-latines, allant jusqu'au bout de leur transformation, devaient perdre tous les cas ; or le français en avait conservé deux, il était donc menacé dans sa constitution intime ; et il aurait fallu des circonstances bien particulièrement favorables pour que cette organisation délicate continuât de vivre et de se développer dans un milieu qui lui devenait de plus en plus inclément. Ces circonstances ne survinrent

loin de là, dans le quatorzième siècle, avec la
olution du régime féodal, avec l'insurrection des
munes et les désolations des guerres étrangères,
furent les plus propres à favoriser la crise intes-
toujours imminente, qui devait porter la langue
aise au même niveau grammatical que les lan-
ses sœurs. Aussi est-ce la dernière moitié du qua-
ème siècle et le commencement du quinzième qui
nt les témoins de la suppression des cas ; pendant
que temps la langue hésite entre la tradition qui
tient et le nouveau régime qui s'empare d'elle ;
as reparaissent çà et là, tantôt bien appliqués,
t mal appliqués ; mais, évidemment, le sentiment
perd, et bientôt cette parenté exceptionnelle avec
inité, ce caractère de demi-syntaxe latine s'efface
rement. On a, dans cet événement véritablement
ux et important, une image en petit de la dissolu-
qui du latin fit le français et les autres idiomes
ns ; on peut, là, étudier de texte en texte la dé-
de qui frappe peu à peu les finales significatives.
ui, dans le passage du latin au roman, n'est pas
gné dans les monuments écrits, puisque rien d'é-
n langue vulgaire ne remonte aussi haut, est ici,
le passage du français ancien au français mo-
, consigné dans les livres et les pièces qui éma-
de la période de transformation. Cette révolution

secondaire est diminutive sans doute, mais elle est pleinement de même nature. Des deux côtés, on constate des manquements contre une grammaire qui s'oublie et des conformités à une grammaire qui commence et qui n'a encore qu'une autorité naissante; à ce point de vue, la langue de la fin du quatorzième siècle et du quinzième, qui déplaît par la confusion des formes, par l'inintelligence des finales et par les irrégularités, devient objet d'étude, à l'effet de comprendre non-seulement ce qui advint alors, mais aussi ce qui advint anciennement dans une période plus obscure, dans un changement plus radical.

Il ne faut pas borner la comparaison à la désorganisation, il faut l'étendre à la réorganisation. Si une vitalité puissante, qui de cet événement faisait une transformation, non une dissolution, n'avait pas animé le corps qui subissait dans la langue un aussi grand trouble, les ruines grammaticales se seraient amoncelées, et le vieux français, au lieu de se changer en français moderne, se serait évanoui en patois. Ceci n'est point une hypothèse; l'exemple est à côté; la langue d'oc, qui était, comme la langue d'oïl, à deux cas, a, elle aussi, changé de grammaire; du moins c'est ce qu'on voit dans les patois qui lui ont succédé; mais elle a en même temps changé sa brillante existence contre les obscures fonctions d'un parler provincial :

lité fit défaut à cette société qui, durant son au-
ie féodale, avait eu de si heureux destins, et dont
érature s'était fait écouter de tout l'Occident;
rption politique que les circonstances amenè-
ıe permit aucune transformation ultérieure, et
ı à l'histoire de la langue d'oc. Il n'en fut pas de
du français; les circonstances lui préparaient
us longue histoire, une histoire de durée jus-
résent indéfinie, et dès lors il se régularisa dans
ıditions qui lui étaient faites. Entre la double
que les deux cas assignaient à chaque mot, il
celle qui lui convint le mieux; il oublia la
syntaxe, apprit la nouvelle; et, dès le seizième
il reparut dans la lice, prêt à suffire à toutes
gences de la poésie et de l'imagination.

not d'histoire appliqué à une langue n'est point
xpression métaphysique et à laquelle un sens
ıtionnel soit attribué pour s'entendre. L'essence
stoire est beaucoup moins dans des événements
passent, que dans des mutations qui s'en-
nt. Ici, quoi de plus enchaîné, quoi de plus ré-
, quoi de plus historique que les mutations qui
ent d'être signalées? D'abord c'est la phase de
ion latente et de végétation; le latin, comme
nd arbre dont le tronc est frappé de mort, se
ille peu à peu de ses feuilles et de ses rameaux,

mais l'inclémence mortelle n'en atteint pas les racines plongées dans le sol; de ces racines il sort des rejetons vigoureux, qui, vienne le temps, seront des arbres. Ce temps arrive : et le français, pour ne parler que de lui, est en pleine séve et vigueur au douzième siècle. Vus à longue distance, les siècles ne paraissent plus que des moments; et en effet ce moment, malgré le nombre des productions, malgré la fortune dont elles jouissent, passe rapidement, et l'âge de la décadence succède. La décadence pour une langue, c'est la confusion de sa grammaire et l'emploi, dans un système qui commence, de formes qui appartiennent à un système finissant. Un tel spectacle de décadence se présente dans l'âge intermédiaire, entre la régularité archaïque des hauts temps et la régularité moderne des temps postérieurs. Mais le désordre s'arrête, la confusion se démêle; ce n'est point pour ou contre le système de la vieille langue qu'on agit; ce système, on ne le connaît plus, il a péri sans retour dans la transition · c'est contre l'anarchie d'interrègne entre la ruine de cet ancien pouvoir et l'établissement d'un nouveau pouvoir grammatical. Au quinzième siècle l'interrègne a cessé, l'anarchie est vaincue, et le français moderne entre dans sa pleine existence. Donc dans cette longue histoire est un nœud qui la partage naturellement en deux périodes; en l'une la langue est ar-

chaïque et a deux cas; en l'autre elle est moderne et n'en a pas.

Ainsi à côté du changement qui désorganise, et qui, s'il agissait seul, ne laisserait que des débris sans rapport et sans cohésion, est un autre changement qui organise, et qui, s'emparant de ces débris, leur inspire un souffle de vie. J'insiste sur ce point; car la considération s'en étend bien au delà de la langue, elle atteint toutes les choses sociales et politiques; seulement, dans la langue, elle est apparente, et le degré de désorganisation et de réorganisation est coté par les textes et les formes qui en sont autant d'échantillons successifs. Il n'est pas besoin, comme dans les institutions, d'une interprétation qui fasse voir comment ce qui cesse d'avoir vie politique est remplacé grâce à un travail de croissance et de vivification, quand toutefois il y a vivification et croissance, car je ne veux pas dire que tous les ordres sociaux en soient susceptibles, j'irais beaucoup au delà des faits et de ma pensée; il est des sociétés en qui cette vertu de croissance, ou n'existe pas de soi ou est étouffée par les circonstances. Voyez l'empire ottoman; depuis plusieurs siècles, la croissance et la vivification n'y ont plus de part; le travail de désorganisation y est seul actif, et la réorganisation n'y est plus possible que par une influence directe ou indirecte de l'Oc-

cident. Mais, dans l'histoire désormais ongue et toujours enchaînée que l'on parcourt depuis la civilisation grecque jusqu'à la nôtre, à toutes les époques favorables ou inclémentes, la vertu qui répare, et qui de l'existence antécédente tire une existence plus développée, s'exerce avec une pleine vigueur; l'ascendant s'en maintient, et quand la Grèce subjugue par les forces de l'esprit Rome victorieuse par les forces du corps, et quand Rome à son tour laisse échapper son sceptre, et quand le système féodal se dissout et quand les révolutions modernes commencent. Ce sont là de grandes choses historiques, bien complexes et de difficile analyse; mais une petite chose, petite par rapport à l'ensemble, je veux dire la langue, nous offre cette analyse toute exécutée et accomplie; et celui qui prendra la loupe philologique verra, comme dans un laboratoire de physiologiste, les expériences se faire et les phénomènes s'expliquer.

Les langues, étant des organismes, ont un principe interne qui, indépendamment des circonstances externes, en commande les modifications. Ceci me permet d'ajouter un trait à la définition qu'au début j'ai donnée de l'histoire des langues et d'en déterminer le sens plus précisément que je n'aurais pu faire alors. Employant un terme qui depuis longtemps s'est étendu du domaine médical dans la langue commune, et qui,

de son origine en ce domaine, con-
ement là où il s'agit d'organisme, je
ıgues ont des *crises*, primaires ou se-
les ou petites. J'en signale d'abord ici
ɔu grandes, c'est celle qui du latin a
ɔmanes et celle qui du français ancien
ı moderne. Dans ces deux cas princi-
nène est tellement éclatant, que la
ɔjette sur le cours subséquent de la
comprendre que ce qui se passe là en
ı petit dans des mutations moins pro-
les aussi et effectives. Dès lors on aper-
secondaires, celle qui adapta la lan-
siècle à la pensée et à la sensibilité du
celle qui de nos jours, au dix-neu-
ur notre langage une influence éner-
gique.

u'est en soi une pareille crise? Com-
concevoir? comment se fait-il qu'elle
ɔi la langue une fois fixée ne persiste-
aisant aux hommes futurs, comme
ıx hommes passés? Poser cette ques-
n pas et aller du fait tel qu'il est aux
e déterminent. Je définirai donc la
ın désaccord que le temps amène en-
ːe par l'usage et par l'écriture en un

certain moment et l'esprit des hommes qui la parlent et dont les modes de comprendre et de sentir changent incessamment. Ainsi, au début de la période romane, quant au latin, sans parler de la langueur qui le saisit après son époque classique et qui ne fut secouée un moment que par le néologisme chrétien, il est évident qu'il se trouva dans le désaccord dont je parle; le christianisme établi, les barbares mêlés ou maîtres dans la population, et la féodalité s'organisant ne permettaient plus que cette langue se conservât dans son intégrité; l'esprit du monde étant changé, l'esprit de la langue changea; un immense néologisme prévalut; il est vrai que la gravité des circonstances sociales accrut la gravité des sacrifices, mais une part de sacrifices était inévitable, comme une part de renovation. De même au quatorzième siècle pour le français en particulier. Alors les événements étaient très-considérables, je ne parle pas des guerres ou batailles, ni des poursuites politiques, je parle des événements sociaux, de ceux qui ruinaient l'ordre féodal. Là encore un désaccord existe entre la langue fixée par le douzième siècle et l'esprit des hommes; un raccord devient nécessaire, et ce raccord est le français moderne. De la même façon se fit la langue du dix-septième siècle; les guerres de religion finies, la puissance royale accrue, la cour établie ainsi que les

ıx esprits, le mode de penser et de
ıforme à soi le mode de parler ; de là
louées comme pureté, blâmées aussi
ons à une liberté qui n'était pas sans
oi qu'il en soit de ces louanges et de
gance et la règle prévalaient, s'impo-
gue en reçut l'empreinte. Ce fut une
st-à-dire un désaccord entre la pensée
langue fixée qui, de nos jours, provo-
tes d'ébullitions, a fini par modifier
imé ou loué, le style de nos temps
des classiques ; bien des éléments ont
ı notable déplacement de locutions et
ıéré ; ce qui se disait ne se dit plus ou
on dit ce qui ne se disait pas, mais
ses ont passé sur la langue ! Les révo-
ces, l'histoire, les fusions de peuples,
trangères, n'avaient pas laissé la pen-
ns le point marqué par un tout autre
et d'esprit. Dans la langue le phéno-
autre que dans les institutions poli-
ıe est une sorte d'institution se fixant
ıditions qui fixent un état social. Mais
ıt immobile, et ce qui fixa est mobile.
és qui interviennent de temps à autre
accord qui ne peut jamais rester bien

longtemps détruit. L'auteur de l'*Art poétique* tins a dit que la déchéance frapperait ce qui sentement en honneur, et que l'honneur revi à ce qui est en déchéance. Il fut trompé par c tithèse et par la vue imparfaite qu'on avait cours des choses humaines. La déchéance vient fut en honneur, sans que l'honneur revienne fut en déchéance ; ce sont des dépouilles rejeté n'être plus reprises. Mais il est vrai que la t demeure au milieu de tous les changements, par elle la langue tient aux plus hautes antiqu la race humaine, pendant que la rénovation incessamment les rameaux du tronc vénérable

5. — *Conclusion*

On a remarqué depuis longtemps que le dév ment littéraire des nations dépend étroitement état social et des phases successives de leur civil Il faut maintenant ajouter une dépendance d celle qui appartient à la langue, celle que l'ou cessairement sur l'œuvre produite. De quelqu que l'on se représente la cause des phases litt il ne sera indifférent ni à leur caractère, ni à l lution, que la langue ait été dans tel ou tel é bryonaire ou développée, en un moment de fixée. Une analyse attentive vérifiera ces con

e long parcours des huit ou neuf siècles de pro-
n qui font l'histoire de notre langue. On peut en
er ainsi les points principaux :

igine, comme celles des autres langues roma-
n est cachée au sein des premiers siècles qui
t l'invasion et l'établissement des barbares sur
itoire romain. La latinité, telle qu'on la voit à
de l'empire, marchait manifestement vers un
ement profond ; l'immixtion germanique rendit
rénovation moins régulière qu'elle n'eût été;
noins de régularité ne change rien au fond; et,
même la dissolution de l'empire eût été latine,
arbare, faite par les gens du sol, non par les
ers, des langues novo-latines ne s'en fussent pas
produites. Cela montre la connexion entre l'i-
qui s'éteignait et les idiomes qui naissaient et
stoire des langues nouvelles à l'histoire de la
ancienne.

ançais ne rejeta pas d'abord complétement les cas
n; sur les six, il en conserva deux, le nominatif
égime. Ce caractère, qu'il partage avec le pro-
et qui n'appartient ni à l'espagnol ni à l'italien,
ue un degré très-digne d'être noté dans l'évolu-
ui engendra les langues modernes au sein de la
.

y a aucune erreur à reporter au onzième siècle

les premières compositions en langue française. Ainsi, en comptant le siècle où nous sommes, voilà neuf siècles sans interruption pendant lesquels cette langue sert à l'expression écrite de la pensée; une aussi haute antiquité est contemporaine de l'origine des choses modernes, alors que, Rome définitivement écartée, les barbares définitivement classés, l'ère féodale commence; ce qui est le vrai point de partage d'avec l'antiquité.

A cette haute époque, de même qu'il n'y a pas dans la demi-latinité une langue commune qui soit l'origine de l'italien, de l'espagnol, du provençal et du français, de même, dans le français, il n'y a pas une langue commune qui soit l'origine des différents parlers provinciaux. Tout se forme par voie de régions et de dialectes. Ce n'est point une langue centrale qui donne naissance aux dialectes; ce sont les dialectes qui donnent naissance à la langue centrale. Alors les dialectes ont tout autant d'autorité l'un que l'autre; chaque homme écrit comme il parle dans l'idiome de sa province. Cela, dans la langue, représente exactement les circonstances féodales.

Au quatorzième siècle un grand changement s'opère, le français laisse tomber les deux cas qu'il avait jusqu'alors retenus de la latinité, et se fait semblable à l'espagnol et à l'italien. On peut dire qu'alors il devient

ıe; l'exception latine et archaïque qu'il
raît, la syntaxe se modifie; et les con-
tiques remplacent les constructions
dépendaient de l'usage des deux cas.
.e siècle est aussi le témoin d'un grand
ins dans les formes grammaticales que
ique de la langue, si l'on me permet
Les dialectes perdent leur autorité et
rang de patois; sur leurs débris se
e centrale et littéraire, hors de laquelle
crire et s'adresser au pays tout entier.
ıs cas et sans dialectes que la langue
it le quinzième siècle, le seizième et
tième. Là, elle reçoit de la part d'une
et de beaux génies quelque chose d'a-
ıt quelque temps on la croit fixée.
ue n'est ni ne peut être jamais fixée.
:s nouvelles choses et l'usure des an-
rmettent pas, et un nécessaire néolo-
et de tournures qu'il faudrait seule-
avec la tradition se manifeste claire-
-neuvième siècle.
s phases de cette longue histoire de
t y est enchaîné, tout s'y succède par
.. Les modifications qui surviennent
ar des causes organiques inhérentes à

l'esprit des hommes qui parlent la langue et
langue qui est parlée par eux. Les perturbatio
trinsèques, qui sont effectives sans doute, n'ont
action restreinte et n'empêchent pas les évène
grammaticaux de se produire. Les événements
maticaux; ce mot n'échappe pas à mon insu
plume, il sera la conclusion de cette introductio
il rappelle que les langues ont des événement
ces événements en font l'histoire, et qu'ils se li
toûtes les façons au développement social, poli
littéraire des peuples.

HISTOIRE

DE

LA LANGUE FRANÇ

I

DE L'ÉTYMOLOGIE ET DE LA GRAMMAIRE FRAN

DE LA GRAMMAIRE ANCIENNE ET DES RÈGLES POUR CORRIGE TEXTES EN LANGUE D'OÏL.

Un titre a été nécessaire pour faire saisir nement des différentes parties du travail qui et qui, ne comprenant pas moins de douze pour texte cinq ouvrages[1]. Sans doute ces o

[1] 1° LEXICON ETYMOLOGICUM LINGUARUM ROMANARUM, ITALICÆ, HI LICÆ, par Friederich Diez. Bonn, A. Marcus, 1853, 1 vol. in

2° LA LANGUE FRANÇAISE DANS SES RAPPORTS AVEC LE SANSCRI AUTRES LANGUES INDO-EUROPÉENNES, par Louis Delatre. Paris, t. Ier, in-8.

3° GRAMMAIRE DE LA LANGUE D'OIL, *ou grammaire des diale aux douzième et treizième siècles, suivie d'un glossaire co les mots de l'ancienne langue qui se trouvent dans l'o* G. F. Burguy. Berlin, F. Schneider, t. Ier, 1853; t. II, 185

4° GUILLAUME D'ORANGE, *Chansons de geste des onzième siècles, publiées pour la première fois et dédiées à S. M. G roi des Pays Bas*, par M W. J. A Jonk-bloet, professeur de Groningue. La Haye, Nyhoff, 1854, 2 vol. in-8.

5° ALTFRANZESISCHE LIEDER, etc. (*Chansons en vieux fra*

alysés et examinés; mais par ces analyses et examens se constitue un fond général, suffit indiqué et caractérisé par ce titre: à savoir ogie, l'ancienne grammaire, et la correction ux textes en langue d'oïl. D'ailleurs, de brefs res, accompagnant chaque article, noteront est renfermé en particulier.

I

PREMIER ARTICLE. (*Journal des Savants*, avril 1855). — Cet t destiné à des remarques générales sur l'étude de la langue ancienne ou langue d'oïl La langue d'oïl, celle de la Provence e d'oc, l'italien et l'espagnol sont des langues sœurs qui ont uites parallèlement par la décomposition du latin. Cette forsuivi, sur une aussi vaste étendue de pays, des procédés tout alogues; analogies dont l'étendue et la régularité écartent les traditionnels sur la barbarie qu'on y suppose. Importance en un temps historique, comme on le peut ici, la formation ogue. Grammaire de la langue ancienne; elle a des cas; elle régulière et plus analogue que celle du français moderne. l'accent latin joue dans l'étude de l'étymologie. Formation non d'après le principe classique de la quantité qui est abanais d'après celui de l'accent. Ce qui éclate à cette haute pést, d'une part, la force de production qui crée une langue et ie adaptées aux nouvelles circonstances, et, d'autre part, la ; et la régularité de ce travail qui étend ses procédés sur Espagne et la Gaule.

un temps, notamment au dix-septième siècle, nonuments anciens de notre idiome étaient lans l'oubli le plus profond. Sous la forte imle la Renaissance, et dans l'orgueil légitime

liquées, *auxquelles des comparaisons avec les chansons en n vieil italien et en haut allemand du moyen âge, et un vieux français sont jointe*), par Ed. Mœtaner. Berlin, 853, 1 vol. in-8.

inspiré par les chefs-d'œuvre qui succédèrent, on renonça sans peine à se croire issu du moyen âge, et l'on préféra pour aïeux les admirables modèles de Rome et de la Grèce. La conscience se serait révoltée si, dans l'ordre religieux, la descendance eût été rattachée aux idolâtres, qui avaient persécuté l'Église naissante, et que l'Église triomphante avait anathématisés ; mais l'esprit ne se serait guère moins révolté si, dans l'ordre littéraire et scientifique, la filiation eût été comptée à partir du moyen âge. De la sorte, on scindait le développement total : une part en était rapportée, comme cela devait être, à la tradition non interrompue des âges intermédiaires ; l'autre part était ramenée à des origines plus lointaines, sans égard pour un passé dont on croyait n'avoir aucun compte à tenir. Toutefois, malgré ce dédain oublieux, rien ne pouvait effacer une trace ineffaçable du travail antérieur ; c'était la langue qu'alors on parlait et que nous parlons encore. Celle-là, du moins, émanait, sans aucun doute, de cette période de confusion et d'obscurité de laquelle on détournait le regard, mais où, manifestement, les choses nouvelles s'étaient préparées et commencées. Il faut bien confesser que notre idiome et celui des Provençaux, ainsi que l'italien et l'espagnol, sont une transformation, une corruption, si l'on veut, du latin. De ce côté, nous tenons étroitement à notre souche, et, pour me servir du langage du poëte,

. . . documenta damus qua simus origine nati.

Mais peut-être cette origine n'est-elle pas tant à dédaigner, et peut-être y a-t-il lieu de constater, dans ce

lement, plus d'ordre et de régularité qu'on ne
ɔse d'ordinaire; tout au moins, il est impos-
n'être pas singulièrement frappé de la gran-
phénomène. Le latin, par les armes, par
ɜtration, par les lettres, s'était emparé de
ɔù il était né dans un coin, de l'Espagne et de
, au delà de ce domaine, il avait échoué, n'en
ıi la Grèce ni l'Asie, ne faisant quelques pro-
Afrique que pour en être chassé, et n'ayant
temps de s'imposer à la Bretagne. Mais, dans
péninsules et dans le pays entre les Alpes et
il fut pleinement vainqueur des idiomes na
Il supplanta le grec dans la Grande-Grèce,
e dans l'Étrurie, le gaulois dans la Gaule ci-
des trois langues que César signale dans la
ınsalpine, il ne laissa subsister que l'armori-
gué en un coin sur le bord de la mer, comme
ɜa, en Espagne, de l'ibérien que le basque, re-
les deux versants des Pyrénées. Ce fut une
nmense d'assimilation qui ne devait plus se
ɹuelque fragile qu'elle pût paraître, quelque
ɹue fussent les assauts qui allaient survenir.
tardèrent pas : à peine était-elle achevée que
ɟa la ruine prévue par Tacite, quand, s'aper-
ıe les destins de l'empire allaient à leur dé-
ɔuhaitait que, pour le salut de Rome, la dis-
éternelle entre les peuplades germaniques.
ares s'épandirent sur la Gaule, sur l'Italie, sur
, apportant tous les dialectes qui se parlaient
u Rhin. Et pourtant le tronc latin résista ; et,
ıe influence plus favorable eut remplacé ce

hiver qui avait dispersé au loin tout l'honneur du feuillage, il se couvrit peu à peu de fleurs et de fruits. Ses racines même s'enfoncèrent plus profondément dans le sol, et, d'exotique qu'il était pour l'Espagne et pour la Gaule, il devint finalement acclimaté et indigène.

Avant toute donnée sur ce grand événement, on aurait pu facilement supposer que l'irrégularité fut extrême, et que le hasard seul se chargea de déterminer les nouvelles langues qui naissaient. Comment croire que des éléments aussi désordonnés reconnaîtraient jamais quelque ordre? C'étaient, ce semble, les atomes d'Épicure lancés dans l'espace vide, sans grande chance de se rencontrer et d'entrer en des combinaisons générales. Ici s'établissaient les Ostrogoths, là les Visigoths et les Suèves, plus loin les Bourguignons, ailleurs les Francs. Ils campaient sur des terres qui n'étaient pas plus semblables qu'eux-mêmes; la Gaule, l'Espagne, l'Italie conservaient des marques de leur individualité, ne fût-ce que par le climat, les productions naturelles et les races d'hommes. En cet état, il semblait que les tendances anarchiques, en fait de langage, ne devaient avoir aucun terme; il semblait que la langue allait se décomposer de mille manières, et que, quand enfin la crise serait passée, il y aurait autant de systèmes que de villages, que de villes, que de populations. En d'autres termes, les déclinaisons des noms, les conjugaisons des verbes, les formations des adverbes, les règles de la syntaxe étaient menacées de prendre toutes sortes de directions; et pourtant il n'en fut rien: les influences dispersives ne prévalurent

pas. Grand fait qui montre, même en une telle pertur-
que les conditions antécédentes d'une société,
t d'une vaste société, ont une force coercitive
des limites, resserre les écarts et détermine
es mutations inévitables.

indre coup d'œil jeté sur les quatre principales
romanes, on en découvre les analogies intimes
ides. Non-seulement elles firent leur fond du
ire latin et de la grammaire latine ; ce qui
ue, quant à la langue, la situation fut assez
pour qu'en Italie, en Espagne, en Provence
nce, ce vocabulaire et cette grammaire aient
leur cachet ; mais la conformité ne s'arrête
t, pénétrant plus loin, elle se marque même
qui s'écarte du latin et dans les innovations
es le nouveau parler est contraint. Ainsi la
les mots germains qui ont été incorporés ont
nultanément dans les quatre langues. *Helm*
le français *haume*, le provençal *elme*, l'italien
spagnol *yelmo* ; *brand* a donné l'ancien français
bée (d'où *brandir*), le provençal *bran*, l'italien
il manque en espagnol) ; *war* a donné *guerre*,
l et italien *guerra*, espagnol *guerra* ou *gerra* ;
n a donné *émail*, provençal *esmaut*, italien,
espagnol *esmalte* ; *schnell*, rapide, a donné
ançais et provençal, *isnel*, italien *snello* (man-
pagnol) ; *kring*, cercle, a donné *harangue*, pro-
engua, italien *aringa*, espagnol *arenga* ; *her-*
nné *auberge*, provençal *alberc*, italien *albergo*,
albergue. Je m'arrête à ce petit nombre
es, mais on n'a qu'à poursuivre cette recher-

che, et l'on verra que la plupart des mots tudesques qui ont passé le Rhin sont communs souvent aux quatre langues, ou bien à trois, ou bien à deux, et que rarement ils n'appartiennent qu'à une seule d'entre elles. Cette tendance à la conformité s'observe ailleurs que dans les emprunts faits à l'allemand. Le latin n'est pas toujours entré, si je puis ainsi parler, tout droit dans les langues romanes, et plus d'une fois c'est avec un sens détourné qu'il s'y est impatronisé. Il y avait, dans la langue de la cuisine, *ficatum* signifiant un foie d'oie engraissée avec des figues; eh bien, pour les quatre langues sœurs, ce mot, perdant ce qu'il avait de spécial et s'ennoblissant, a pris la place de *jecur*, sous la forme de *foie*, provençal *fetge*, italien *fegato*, espagnol *higado*. *Calumniari* signifiait, dans la bonne latinité, chicaner en justice, accuser à tort; dans la basse latinité primitive, qui paraît l'intermédiaire entre le latin et les langues romanes, il a pris le sens de provoquer : en vieux français, *chalenger*, perdu pour le français moderne, mais conservé dans l'anglais, qui a hérité de plus d'un de nos anciens mots, *to challenge*; en provençal, *calonjar*; en vieil italien, *calognare*; en vieil espagnol, *calonjar*. *Talentum*, qui voulait dire un poids, une certaine somme d'argent, avait déjà chez Fortunat le sens de quantité; dans les langues romanes, *talent*, *talen*, *talento*, *talante*, ont signifié désir, volonté, sens aujourd'hui modifiés dans quelques-unes. Je sais que l'étymologie de *talent* est controversée, que quelques-uns le tirent de θέλειν, à quoi répugne la forme du mot, et que d'autres le font venir du celtique *toil*, vo-

lonté. Quoi qu'il en soit, ce mot n'en est pas moins
aux quatre langues, et cette communauté est
n pour admettre une dérivation plutôt latine
ue.

grâce à ces tendances connexes que l'article,
introduit dans les quatre langues romanes, a
toutes, tiré du pronom latin *ille*. De la même
ns aucune, le neutre n'a subsisté, et elles se
ites au masculin et au féminin. La conju-
n ce qu'elle a de dissemblable de la conju-
tine, est également caractéristique; toutes
t ce temps passé qui est composé du parti-
f avec le verbe avoir : *j'ai aimé*, *ai amat*, *ho*
amado. Le conditionnel, qui manque au la-
: dans toutes les quatre : *j'aimerais*, *amaria*,
nara ou *amaria*. Je termine ces exemples par
ordance véritablement frappante, c'est celle
be. L'adverbe latin ne suggéra rien qui con-
erminaison en *e*, comme *male*, ou en *ter*,
udenter, ne trouva pas à se placer, sans doute
, le sens de ces désinences étant complète-
lu, l'oreille et l'esprit cherchèrent quelque
plus significatif. C'est le mot *mens* qui, dans
langues, se transformant en suffixe pure-
nmatical, est devenu la base de l'adverbe, et
ens est du féminin, toutes quatre ont observé
e l'adjectif avec ce substantif ainsi employé.
ite règle, ont été formés : les adverbes fran-
ment, *hardiement*, *outréement* (je cite les
s, parce qu'ils sont réguliers; j'expliquerai
n quoi et comment certains adverbes mo-

dernes se sont altérés); les adverbes proven
men, *arditamen*; les adverbes italiens *caram*
tamente; les adverbes espagnols *caramente*,
On le voit, nulle anomalie ne se présente
vaste étendue où le latin se décomposait
langues nouvelles se faisaient, le mot *mens*
biné en adverbe et a régulièrement comm
cord avec son adjectif.

A mon avis, on ne peut étudier trop m
ment le travail de transformation qui s'est o
Sans parler du provençal, qui est déjà u
morte, ou du moins une langue réduite à l'
tois, l'italien, le français et l'espagnol com
des siècles d'existence, règnent sur des p
nombreuses, et ont produit de merveill
d'œuvre. Eh bien! tout cela est né dans u
dont les limites sont déterminées; tout cel
d'une langue antérieure qui se défaisait; to
partient à un temps pleinement historiqu
voilent pas les ténèbres d'une longue antiq
cela est dû à l'intervention de causes que j'
historiques, puisqu'elles ont dépendu de l'ét
tions romanes et des envahisseurs germa
donc le cas le plus favorable où l'on puisse
le mode de formation de ces grands instrum
vie commune, de la pensée, de la civilis
langues. Plus on pénétrera ce mécanisme,
idiomes romans, plus on fortifiera la chaîne
tions, quant aux langues dont elles émanen
perdent dans l'âge anté-historique. Il faut don
s'il en reste quelque trace, l'opinion qui ja

sait cette étude, comme relative à une barbarie grossière. Je crois que le mot de barbarie est impropre pour caractériser le phénomène. Je l'appellerai décomposition, ce qui concilie, en l'expliquant, le désaccord des jugements. Cette décomposition, comme tous les mouvements intestins de ce genre, a son côté repoussant; et, quand on voit ce noble et sévère latin dépouillé de ses cas, altéré dans ses formes, ruiné dans sa syntaxe, l'esprit est désagréablement affecté par le spectacle de ces éléments morts et dissociés. Mais on ne doit pas pour cela négliger l'autre phase, c'est-à-dire la recomposition qui se fait simultanément, et qui tire de ces débris une nouvelle vie et de nouveaux destins.

Ceci est comparable aux formations géologiques pour l'étendue et la régularité. Ce ne sont pas des amas çà et là disséminés par l'action turbulente et saccadée de mille courants variables; mais ce sont des dépôts produits par l'action lente et uniforme de vastes mers et de grands lacs. Étant établi que des causes constantes de décomposition et de recomposition sont intervenues, il n'y a pas plus, en général, de place pour le caprice que pour la barbarie, si barbarie est synonyme de barbarisme. Ces deux conditions sont incompatibles; qui reconnaît l'une écarte l'autre. Il est bien vrai que le latin, à cette époque de décadence, devient barbare, car il devient en désaccord avec ses propres règles et ses analogies intimes. Mais il n'est pas vrai que la nouvelle langue qui se dégage soit entachée de ce vice, car elle se fait ses règles, sa grammaire, ses analogies, tellement puissantes, que, ainsi

que je l'ai dit, elles s'étendent sur d'immenses régions; ces irrégularités, qu'elle pourra dissimuler plûs tard sous l'éclat véritable d'une heureuse culture, elle les contractera quand, dans le cours du temps, elle oubliera çà et là l'esprit qui présidait à sa naissance.

Dans cette succession d'un idiome à un autre, on a un exemple instructif de la filiation qui s'applique à toute chose dans le domaine de l'histoire. De même qu'ici une portion des mots et de leurs flexions devient inutile et meurt, tandis que le reste se prolonge et fructifie, de même, dans l'ensemble des institutions sociales, une part se déforme et se détruit, une autre part se modifie et se transmet vivante et agissante. L'interruption n'est nulle part, la filiation est partout. Au temps qui nous occupe, ce qui ruina le latin, ce fut que la signification des cas se perdit parmi les populations; ce qui fonda les langues romanes, ce fut qu'il fallut suppléer à cette lacune. Le génie des temps nouveaux ne faillit pas à son office; et, sous l'impulsion du génie ancien dont il avait l'héritage, sous la pression des circonstances qui s'imposaient, il sut, nous pouvons le dire, nous qui lui devons ce que nous sommes, il sut :

Signatam præsente nota procudere linguam,

si l'on me permet de détourner ainsi le vers d'Horace.

D'après une opinion fort accréditée dans le dix-septième siècle, on voulait que les mots français vinssent des mots italiens correspondants, comme si sans doute l'Espagne, le pays d'Oc et le pays d'Oïl avaient été des terres barbares où le nouveau latin

étré comme avait fait l'ancien. Cette opinion
tout point, erronée. Il y a entre ces idiomes
; un rapport de filiation, mais un rapport de
rnité. Toutes ces formations sont contempo-
semblables par le fond et par les tendances,
.es par les conditions locales. A un certain
vue, on peut considérer l'italien, l'espagnol,
nçal et le français comme quatre grands dia-
ui ont reçu leurs caractères spécifiques par
nte des lieux, des circonstances et des antécé-
ais, au-dessous de ce premier étage, viennent
ectes secondaires, qui se comportent aussi à
de chacune des quatre langues comme autant
ıctions simultanées, mais qui présentent leurs
arités dans un champ beaucoup plus rétréci. Il
t plus de vastes régions soumises tout entières
gime qui, le même dans son ensemble, ne re-
pour limites que de hautes montagnes ou des
profonds; ce sont seulement des provinces
en en philologie qu'en géographie. Enfin on
ırsuivre cette division jusqu'au bout et aller
; petites circonscriptions où ne cessent pas de
out en se combattant, la généralité régulatrice
ystème et la diversité dialectique due aux in-
locales. La langue d'Oïl (car c'est d'elle sur-
je parle) compte trois dialectes principaux,
is proprement dit, le picard et le normand. Le
qui appartient à l'Ile-de-France et qu'on peut
pour type, puisque en somme c'est celui qui a
malgré des immixtions non petites, se dis-
ar la diphthongue oi : *roi, roïne, estroit, espois,*

il lisoit, *que je soie*, etc. Le picard change le *ch* en *k*, *un cat*, *un kemin*, *une kose;* il confond l'article féminin avec l'article masculin, disant *le femme*, *le maison;* c'est de là que viennent, par apocope moderne, plusieurs noms propres, *Delpierre*, *Delfosse*, qui se disent en français *de la Pierre*, *de la Fosse*. Le normand, au lieu de *oi*, met *ei* : *que je seie*, *rei*, *reïne*, *estreit*, *espeis*, *il liseit*, etc.; de plus il conjugue l'imparfait de la première conjugaison autrement, disant *j'amowe*, *tu amowes*, *il amot*, au lieu de *j'amoies*, *tu amoies*, *il amoit*. On voit tout de suite combien d'emprunts le français définitif a fait aux autres dialectes. Ainsi la prononciation normande a triomphé pour les imparfaits, et non l'influence italienne, ce que prétendait H. Estienne. C'est encore la prononciation normande qui l'a emporté dans *reine*, dans *épais*, dans *créance*, à côté de *croyance;* elle a failli l'emporter dans *étroit*, témoin La Fontaine.

Voyez-vous ces cases étraites,
Et ces palais si grands, si beaux, si bien dorés?
Je me suis proposé d'en faire vos retraites.
(III, 8.)

Et ailleurs :

Damoiselle belette, au corps long et fluet,
Entra dans un grenier par un trou fort étrait.
(III, 17.)

La langue moderne s'est servie quelquefois de ces différences dialectiques pour établir des nuances en un même mot; bien que *attaquer* ne soit que la prononciation picarde de *attacher*, pourtant deux significations ont été réparties entre eux.

Pas plus pour la grammaire que pour les mots, le lien n'est rompu avec le latin. Dans les langues romanes, un fonds ancien subsiste, d'autant plus apparent qu'on les considère plus près de l'origine. Il fut un temps où une trace certaine de ces cas, qui avaient été la pierre d'achoppement des populations romanes, se faisait remarquer. On n'est point allé subitement d'une langue pourvue de cas à une langue sans cas, et l'abolition a été graduelle, au moins pour le vieux français. Celui-ci, ainsi que le provençal, distingue très-nettement le sujet et le régime. La marque du sujet est une *s*, tirée de l'*s* de la deuxième déclinaison latine *dominus*, car il semble que, pour les esprits en qui périssait le sentiment du vieux latin, toutes les déclinaisons se soient réduites à celles-là. La marque du régime est l'absence de cette *s*. Au pluriel, c'est l'inverse, car le latin ayant *domini* et *dominos*, l'*s* manque au sujet pluriel et se retrouve au régime pluriel. Ce reste de déclinaison, qui était loin de suffire, puisque les noms féminins en *e* muet y échappaient, avait encore d'autres formes : tels sont *li hom*, sujet, et *l'homme*, régime (*hom* est devenu notre particule indéterminée *on*, *l'on*); *li cuens*, sujet, et *le comte*, régime : *comte* et *homme* sont formés du régime latin *comitem* et *hominem; cuens* et *hom*, du sujet *comes* et *homo*. Sur un modèle analogue ont été faits *li enfe* et *l'enfant*, *li abe* et *l'abé*, *li lerre* et *le larron*, etc. Ces formes, qui paraissent singulières, sont très-correctes; c'est l'accent latin qui les détermine. *Infans* avait l'accent sur *in*, de là *li enfe;* mais *infantem* avait l'accent sur *an*, de là *l'enfant; abbas* avait l'accent sur *ab*, de là

li abe; mais *abbatem* avait l'accent sur *ba*, de là *l'abé; latro* avait l'accent sur *la*, de là *lerre;* mais *latronem* l'avait sur *tro*, de là *larron*. La syllabe muette en français est celle qui n'a pas l'accent en latin : c'était donc une erreur d'écrire, comme on a fait en quelques éditions, *enfès*, *abès;* car, en prononçant ainsi, on rend impossible l'explication des formes dont il s'agit. Les noms latins en *ator*, qui, dans la langue moderne, sont en *eur*, ont, dans la langue ancienne, un cas pour le sujet et un pour le régime : *donere*, sujet, *doneor*, régime, aujourd'hui *donneur; baillere*, sujet, *bailleor*, régime, aujourd'hui *bailleur; jonglere*, sujet, *jongleor*, régime, aujourd'hui *jongleur*. On a dit qu'ici s'était fait sentir une influence celtique, et que la terminaison *ere* du vieux français pouvait être la terminaison gaélique *air*, qui répond à la terminaison latine *ator*. Non, c'est encore l'accent latin qui est en jeu : *donator*, avec l'accent sur *na*, forme *donere*, et *donatorem*, avec l'accent sur *to*, forme *doneor*. Cela se voit clairement aussi dans le dérivé français de *melior : mieudre*, au sujet, parce que, dans *melior*, l'accent est sur *me*, et *meillor* au régime, parce que, dans *meliorem*, l'accent est sur *o*.

Ces cas, tout frustes qu'ils étaient, et bien qu'ils aient ultérieurement disparu, n'en ont pas moins laissé une marque profonde dans le français moderne. Les pluriels en *aux* des noms en *al* et en *ail* sont un débris de cette formation. Pour *cheval*, par exemple, le régime pluriel était *chevaux*, qui est resté notre pluriel actuel. *Beau* et *bel*, *fou* et *fol* (un *fol* amour), *mou* et *mol*, *cou* et *col* sont encore des cas demeurés dans la

et employés à un autre usage ; *beau*, *fou*, *mou* si écrits, mais ainsi prononcés) étaient au sujet; *mol* étaient au régime ; on s'en est servi pour es hiatus ; *cou*, sujet, a été réservé pour si- a partie du corps qui supporte la tête, et *col*, pour signifier une pièce d'habillement, et, en e, la portion de certains os, *le col du fémur*. s du sujet, on a aussi l'explication de certaines arités de l'orthographe actuelle ; l'*s* dans *fils*, *ppas*, *bras* provient de la persistance de ces a forme de sujets ; mais, à la forme de régime, elle que le français moderne a gardée d'ordi- s seraient écrits *fil*, *repast*, *appast*, *brac*.

elle déclinaison, on l'aura remarqué sans peine, un débris ; elle ne s'étend pas à tous les mots, a que des règles de seconde main, c'est-à-dire tions avec la forme et l'accentuation latines. t donc particulièrement fragile, n'ayant point en et de garantie dans l'enchaînement même ngue ; et, s'il survenait de grands malheurs x et des invasions étrangères qui, pendant de nnées, confondissent toutes choses, si le genre ature qui avait fleuri, et qui était une sorte conservateur du langage, perdait de son at- reste de déclinaison était fort compromis et il sparaître ; c'est ce qui arriva dans le cours des ème et quinzième siècles. Cette perte est ce plus rapidement et le plus complétement vieilli e des douze et treizième siècles, et établi la démarcation entre les deux ères de notre

La régularité de l'ancienne grammaire ressort quand on prend pour comparaison les irrégularités survenues dans la grammaire moderne. Nous mettons maintenant une *s* à la première personne du singulier dans les verbes : *je prends*, *je reçois*, *je vois*, et aussi à l'imparfait et au conditionnel. Cette *s* est étrangère à l'ancienne langue. Toutes les fois que le verbe n'a pas une *s* au radical, il n'en a point à la première personne du présent : *je prend*, *je reçoi*, *je voi*. A l'imparfait et au conditionnel, ce n'est point une *s*, c'est un *e* qui figure à la première personne : *j'amoie*, *j'ameroie*; ce qui s'explique très-bien : la finale latine en *am* ou *em* était non accentuée, muette, et elle a été remplacée en italien, en provençal, en espagnol, comme en français, par une syllabe sourde. Mais l'introduction de l'*s* est regrettable et irrationnelle : elle confond la première personne avec la seconde; l'*s* est caractéristique de la deuxième personne dans le latin, dans le grec, dans le sanscrit, et ne l'est pas de la première. C'est donc un vrai méfait grammatical que d'avoir ainsi brouillé les signes primordiaux des personnes, signes que nous avait apportés la tradition de la plus haute antiquité.

Les adjectifs du vieux français suivaient le latin, c'est-à-dire que ceux qui avaient une terminaison pour le masculin et une pour le féminin, *bonus*, *bona*, avaient aussi deux terminaisons dans la langue dérivée, et que ceux qui n'en avaient qu'une pour ces deux genres n'en avaient non plus qu'une en français, témoin l'ancienne formule : *lettres royaux*. Cette règle s'est perdue, mais elle a laissé des traces dans nos adverbes, dont la com-

tout à fait anomale. Dans l'ancienne langue, as simple et de plus conséquent que cette ı; l'adjectif féminin se joint avec la termi- t: *hardiement*, *outréement*; mais *loyalment*, attendu que, pour ces adjectifs, le féminin ble au masculin. Au contraire, l'adverbe st formé tantôt avec l'adjectif masculin, tantôt avec l adjectif féminin, *bonnement*. s qui jadis n'avaient qu'une terminaison se les uns se mettent au féminin, *loyalement*, , et ils seraient des barbarismes dans l'an- ue; les autres se mettent au masculin, t, *savamment*, et ils sont conformes à l'an- nmaire. D'autres enfin gardent un accent indice du féminin primitif, *résolûment*, ement. Cet exemple montre à découvert com- ruisent ces belles formations grammaticales arité est de la beauté), quand les analogies tombent dans l'oubli.

terai pas en ligne de compte d'autres ano- sont plus spéciales. Tel est l'article indû- du avec le mot dans *le lendemain*, *le loriot*, e nos aïeux disaient, sans barbarisme, *l'en- iot*, *l ierre*. Tels sont les pronoms posses- masculin avec un nom féminin commen- e voyelle, *mon épée*, *mon âme*, qu'on disait *espée*, *m'ame*, comme *l'épée*, *l'âme*. Ce sont lents qui surviennent durant une longue t qui naît ne porte pas ces stigmates sur out fraîchement échappé des mains de la is l'homme adulte a des cicatrices et des

nodosités qui témoignent de sa lutte avec les é
contraires et l'inclémence des saisons.

La première enfance écoulée, un vif essor
l'imagination vers la poésie ; et simultanémen
à point une versification nouvelle. A un cer
ment du développement, une versification, ur
fut un luxe dont ne put se passer même un
qui se formait des ruines d'une autre; et, san
savants s'en mêlassent, qui, eux, ne connaissa
les dactyles et les spondées, il se produisit un
qui a eu la fortune de durer, à travers le mo
jusqu'aux âges modernes. Notre vers est en el
du moyen âge, et celui du moyen âge est dire
fils de l'antiquité. Il y a dans la poésie latine
harmonieux connu sous le nom de saphique
l'a beaucoup employé en l'assujettissant à une
rigoureuse que n'avaient fait ses devancier
donna la césure penthémimère, c'est-à-dire ur
après le deuxième pied, par exemple :

Abstulit clarum | cita mors Achillem
Longa Tithonum | minuit senectus
Et mihi forsan, | tibi quod negarit
Porriget hora.

Horace a tellement familiarisé notre orei
cette césure, que les saphiques où elle manq
semblent mal cadencés. De fait, ce fut cette
qui prévalut dans l'oreille des populations r
Ce vers hendécasyllabe est composé d'un troch
spondée, d'un dactyle et de deux trochées ; ce
part de la versification ancienne qui n'a pas pa
la nouvelle ; mais, en même temps, il a un acc

ıxième, et la onzième est
tères sont ceux du vers
ıçais, dans le provençal,
)l, c'est-à-dire un accent
n ou deux accents, suivant
du vers, à des places dé-
: dix syllabes; il est hen-
qu'il se termine par une
:

olente,

la terre,

ıuzième siècle :

et violete
ıt de chanter,
d'une amorete
ıs refuser.

vers moderne, j'ai suivi
ersé dans la connaissance
la versification française.
urieusement et ingénieu-
se qu'il dérive de l'hexa-
s mots et par l'influence
vent l'hexamètre en deux
.re les analogies signalées
rtout influer sur l'oreille
.e chercha, c'est un vers
ıit mêlé aux chants pro-

olution, se trouve pleine-

2

IAIRE DU DEUXIÈME ARTICLE. *Journal des Savants*, mai 1855. — Considérations générales sur l'étymologie. Son importance dans l'histoire énérale; c'est elle qui a révélé la parenté des nations qui parlent le nscrit, le grec, le latin, le celtique, l'allemand, le slave. Étudiée dans s langues romanes, qui ont transformé le latin pour leur usage, elle rmet de contempler en action la force de création qui fait les langues; r transformation est, pour une part, création. Sortie de l'époque dimentaire où elle n'était guère qu'une sorte de divination plus ou oins heureuse, elle est désormais fondée sur des principes certains que méthode inductive a tirés d'une comparaison très-étendue. Une ande régularité est suivie par chaque langue, dans son domaine spectif, pour la transformation des mots; cette régularité, représenat une sorte d'o ganisation, impose les conditions auxquelles l'étymogiste doit sati faire. Parmi ces conditions, une des plus importantes, que nos prédécesseurs ne connurent pas, est l'accent que portait le ot latin et qui détermine la forme du mot roman, c'est toujours la labe accentuée en latin qui demeure accentuée dans le mot transmé. Du bas-latin. Y a-t-il eu, comme le pensait Raynouard, une lane romane commune issue du latin et qui produisit l'italien, l'espaol, le provençal et le français? Les langues romanes proviennent-elles latin rustique?

e premier point, quand on jette un coup d'œil gél sur l'étude des langues romanes, c'est d'en conser l'étymologie. L'étymologie est la racine par laelle ces langues tiennent au sol maternel et en ont , dans le temps, leur sève et leur développement. nombre des mots créés de toutes pièces est infinit petit; il se réduit à quelques onomatopées. ıtres sont dus à des accidents qui à certains ob- ont attribué des noms sans aucun rapport esiel avec la chose nommée: par exemple, dans le le dernier, *silhouette*, nom d'un financier qui fut

transporté à ce genre de dessin ; plus anciennement, le joli mot *espièyle*, né de l'allemand *Eulenspiegel*, titre d'un recueil de facéties ; et, plus anciennement encore, *renard*, qui, de nom propre d'homme, est devenu le nom d'un animal, expulsant le nom ancien et étymologique de *goulpil* ou *goulpille* (vulpecula), dont il ne reste plus de trace que dans *goupillon*. Ces sortes d'accidents ne sont pas très-rares, et, quand tout renseignement fait défaut, ils peuvent égarer bien loin les étymologistes. En tout cas, il faut voir là des significations accidentelles, mais non des mots nouveaux ; et *silhouette*, *Eulenspiegel* et *Renart*, de leur côté, ont leur origine qui les rattache à des anneaux antérieurs. Il est donc vrai de dire que le fonds des langues romanes relève de l'étymologie.

Il faut soigneusement distinguer ces deux sources, l'une qui est accidentelle, et l'autre qui est véritablement historique. Dans la première, il n'y a aucun rapport avec l'idée, laquelle n'a été liée au mot que par une association fortuite ; dans la seconde, on peut toujours suivre, même dans les plus lointains détours, les transitions. Ainsi, dans les exemples cités, quand on a résolu *Eulenspiegel*, en *Eule*, chouette, et *Spiegel*, miroir, ou le nom propre *Renard* en ses éléments germaniques, il ne reste plus pour attache commune qu'un hasard, et, à partir de là, les radicaux prennent une direction qui leur est propre. Dans l'autre cas, au contraire, où tout se suit, on remonte de proche en proche sans perdre le fil ; et, en étudiant, par exemple, notre mot *copie*, on arrivera, sans erreur, au mot latin *opes*, richesse, opulence; le bas latin a étendu *copia*,

ıce, jusqu'à signifier multiplicité, reproduction,
ie, et, cela constaté, on sait que *copia* vient de
ps.

oment où l'étymologie, et ce moment n'est pas
ı de nous, prit véritablement son essor, les re-
s se concentraient de préférence sur les rap-
es langues que l'on a nommées indo-euro-
, le grec, le latin, l'allemand, le slave et le
. D'abord, il est vrai de dire que c'est cette
ıison même qui a établi les principes ; puis il
contre les langues romanes, un certain préjugé
eprésentait ou comme barbares ou comme fa-
les ne sont ni faciles ni barbares, et méritent
ttention que l'on commence à leur donner.
st un de ceux qui ont rendu le plus de services
tude, et aujourd'hui il l'enrichit d'un nouveau
ù, tantôt se rectifiant, tantôt se développant,
e le résultat de sa longue expérience des textes
rmes. Non pas qu'il ait entrepris un glossaire
gique de tous les mots des langues romanes ;
ıe il déclare qu'il ne s'est senti ni assez de force
de courage pour un pareil labeur. Pourtant il
donner quelque chose qui fît un tout, et, de la
a tourné son attention : 1° sur les mots les
els, sur ceux qui reviennent le plus souvent
liscours et dans les écrits, exceptant toutefois
s'expliquent sans peine par le latin, et qui,
n'exigent aucune recherche ; 2° sur des mots
ısuels, mais importants étymologiquement ;
des particules, des verbes simples, des adjec-
les, en somme, bon nombre de mots plus d'une

encore et, on peut dire, ne mènera jamai
les origines et les sons primordiaux d'où
sont sorties par un développement régulier
tant elle a fait du chemin dans cette voie
vers le passé de notre histoire; et elle en fe
ment bien davantage à mesure que le c
comparaisons s'étendra, et que, dans c
grandes familles d'idiomes, elle aura réus
guer, avec une précision suffisante, les élé
caux. D'ailleurs les espaces intermédiaires
verts; et le fait est que la faculté qui transf
même nature que la faculté qui créa; les
tions étant, dans tous les cas, une créatic
part. Or, c'est dans l'histoire seule qu'on
et connaître cette faculté. Chez l'individu e
ment rudimentaire que l'observation la pl
ne peut en constater ni la nature ni l'éte
toire est, si je puis ainsi parler, un mic
grossit considérablement et rend perceptib
nomènes autrement incompris de nous. L
rée d'une vie individuelle ne suffit jamais
pement qui ne trouve place que dans la lo
de la vie collective. L'étymologie est l'instr
lytique qui permet d'observer cette grande
ses opérations, et de concevoir par quelle d
conde élaboration les sons produits par le la
se transforment en mots, c'est-à-dire en idées

Les anciens ont dit que la géographie e
logie sont les deux yeux de l'histoire, ne po
buer aucune efficacité historique à l'étyn
au fond, leur était tout à fait étrangère.

M. Diez appartient à cette école, dont le mérite de fonder l'étymologie sur des principes cer Quand Platon, dans un de ses dialogues, essaye ques dérivations, il est facile de voir que toute lui manque, obligé qu'il est, dans son ignoran idiomes étrangers, de demander à la langue gr qu'elle rende raison d'elle-même. Les gramma indiens, avec une sagacité qui leur fait certain honneur, ont poussé bien plus loin l'analyse éty gique, ramenant tous leurs mots à un thème ra Mais je pense que la critique européenne, quan revisera tout cela et tentera le départ entre le ments nationaux et les éléments étrangers, au corrections à faire. On est porté à le soupçonne exemple, à propos du mot *dinara*, qui, évidem le *denarius* des Romains, importé par le comn est traité comme un mot sanscrit, et rattaché racine indigène : *dina*, pauvre, et *ri*, aller (ce q donné aux pauvres), ou *di*, dépenser, avec un tandis que la vraie racine est *decem*, par l'int diaire de *deni*. Varron compare le latin au grec, sans que de son travail ait pu résulter aucune tl générale. Manifestement il n'y avait qu'une co raison étendue entre des idiomes divers il est mais tenant les uns aux autres par des liens int qui pût donner la clef de tant de problèmes. Aut on n'avait pour se guider que la ressemblan mots et du sens ; mais ce procédé de recherches toute sorte d'inconvénients ; il laissait échappe concordances très-réelles, car il arrive maintes fo des mots, différents en apparence, émanent cepe

iques ; il exposait à confondre en-
emblables en apparence, mais dis-
l ; enfin ce n'était qu'un moyen em-
he qui ne fournissait pas la clef pour
limité des vocables et en suivre les
lières. Je dis régulières, car l'obser-
montré qu'une grande uniformité,
pre à chaque langue, prévalait dans
s exceptions étaient rares et qu'elles
i, susceptibles d'explication. Ainsi,
t commun au sanscrit, au persan,
à l'allemand, ou, si l'on veut se
: roman, un mot commun au fran-
, à l'italien, à l'espagnol, il a fallu
formes qu'il a prises, et suivre pas
re qui entre dans la composition.
analogue à l'analyse chimique. De
lans le creuset et réduite en ses élé-
doit retrouver le poids équivalent ;
nt les lettres, et l'analyse est incom-
ncertaine tant que les équivalents
ureusement retrouvés. Cette exacti-
qu'à une condition, c'est que chaque
stème qu'elle suivra, et que les per-
nt pas indéterminées d'une langue à
en effet, et l'expérience le démon-
diome les lettres du radical se per-
ppent ou se resserrent suivant des
t constantes. Il est donc possible de
mes auxquels les étymologies de-
ir devenir certaines.

On se fera sans peine une idée
l'aide de quelques exemples empru
infinitifs latins en *ĕre* sont changé
geindre (*gémir* est une autre form
extinguere, esteindre, *stringere*, e
d'une consonne au début d'un mot
le français ; il faut toujours qu'elle
spatha, espée, *status*, estat, *stare*, e
æstimare, esmer. Dans l'intérieur
supprime volontiers une conson
voyelles : *rotundus*, reond, aujour
meûr, aujourd'hui mûr; *securu*
sûr; *redemptio*, raençon, aujourd
tare, soulcier, aujourd'hui souci
L'*l*, précédée d'un *a* ou d'un *e*, di
une voyelle : *balsamum*, baume,
auter, aujourd'hui autel, *calidu*
saume, aujourd'hui psaume. Ce
mations analogues que *somnium*,
judicare, juger, *calumniari*, ch
preecher, *impedicare*, empecher,
ticus, porche. En étendant cette
mots, on aura un ensemble de for
un rapport certain avec l'origine l
même travail se fait pour le prov
pour l'espagnol, ce qui procure
lesquelles l'étymologie romane do

Les mots ne sont pas seulement
c'est-à-dire d'articulations, ils so
d'un accent dont la place est va
chez nous, a des significations di

l'élévation de la voix sur une syllabe, ce que les Grecs appelaient προσῳδία. On a longtemps dit que la langue française n'avait point d'accent; il est difficile de comprendre comment une pareille erreur a pu être commise, vu que notre vers dépend essentiellement de la place des accents. Seulement l'accent français a, dans chaque mot, une position très-uniforme, et la règle en peut être donnée en deux mots : toute terminaison masculine est accentuée; toute terminaison féminine reporte l'accent sur la syllabe pénultième. L'accentuation latine n'est pas beaucoup plus compliquée : l'accent est sur la pénultième, quand cette pénultième est longue, et sur l'antépénultième quand la pénultième est brève. Eh bien, cet accent latin a exercé la plus grande influence sur la formation de la langue française; il a constamment déterminé la conservation de la syllabe sur laquelle il portait, de sorte que les retranchements et les contractions ont agi sur les syllabes non accentuées dans le latin. Ainsi, dans les infinitifs que j'ai cités, et qui ont l'*e* non accentué, *imprímere*, *gémere*, *píngere*, l'accent en français est resté sur la syllabe accentuée en latin : *empreíndre*, *geíndre*, *peíndre*. L'accent étant sur *per* et *por* dans *pértica* et *pórticus*, est sur les mêmes syllabes en français : *pérche* et *pórche; amábilis* a donné *aimáble;* et *fidélis* a donné *feál*, *legális*, *loyál*, *amávimus* s'est changé en *aimámes; fémina* en *fémme; primárius* en *premiér; príncipem* en *prince; amaritúdinem* en *amertúme; ætátem* en *ué*, ancien français, synonyme d'*âge*. Il y a quelques anomalies qu'on fait disparaître en connaissant l'historique du mot. *Manger* est dans ce cas; à l'infinitif il

est régulier, *manger* accentuant la syllabe finale comme *manducáre;* mais à l'impératif, *mange*, la régularité est détruite ; car *mandúca* a l'accent sur *dú*, et *mange* l'a sur *mán*. Remarquons que *manger* n'est pas autre chose qu'une contraction de l'ancienne forme *manjuer*, qui, à l'impératif, a l'accent où il faut, *manjue*. Voilà donc une règle de plus, c'est-à-dire la conservation de l'accent latin, à introduire dans l'examen des procédés par lesquels un mot latin devient roman.

Pourtant l'on rencontre quelques exceptions, c'est-à-dire quelques cas qui prouvent qu'au moment de la formation les populations accentuaient certains mots autrement que ne faisait la latinité. Il ne faudrait pas mettre dans cette catégorie des exceptions l'ancienne forme *prouvoire*, qui existait à côté de *prestre* et qui avait la même signification ; *prestre* vient de *présbyter*, et *prouvoire* de *presbyterem*, avec conservation exacte des accents. Mais il n'en est plus de même de *autour* et *vautour*. *Vultur* a donné correctement en espagnol *buitre;* mais en français, *vautour* suppose un *vultúrem* au lieu de *vúlturem*; semblablement *autour* suppose *astúrem*, au lieu de *ásturem*. A côté de *chanvre*, dont l'accentuation reproduit *cánnabis*, il y a un ancien mot *cavene*, qui force d'admettre un *cannábis*. Ce sont des exceptions extrêmement limitées ; il n'y a donc aucune pétition de principe à remonter de l'accentuation romane à une accentuation fautive, mais antique. En effet, la règle est tellement constante qu'elle s'impose aux irrégularités mêmes, et en donne la clef.

A l'aide de ces règles appliquées avec une critique rigoureuse, on parvient à reproduire les formes d'où

émanent immédiatement les mots romans. En beaucoup de cas ils ne dérivent que médiatement du latin, et il a existé un mot qu'on peut appeler bas-latin et qui sert d'intermédiaire. M. Diez distingue avec beaucoup de raison deux sortes de bas-latin, l'un qui appartient aux premiers siècles, alors que les langues populaires étaient plus voisines de la source latine, celui-là est une mine féconde pour l'exploration, attendu qu'il donne des formes non altérées; l'autre, dû aux notaires et aux moines, alors que les langues nouvelles commençaient à s'écrire, est dénué d'importance, et souvent égarerait plutôt qu'il ne guiderait, car ces gens qui latinisaient n'avaient pas la connaissance de la formation du mot. A côté de ces deux bas-latins on peut en placer un troisième, c'est celui qui se refait à l'aide des formes romanes. *Age* dérive certainement de *ætas;* mais il n'en vient point directement: et *âge* est contracté de l'ancienne forme *eage*, *aage*, *edage*, qui, vu les lois de la permutation des lettres, mène à une forme *ætaticum*, qui a dû exister au moins virtuellement. *Hommage* vient de *homo;* là le bas-latin des notaires, *hommagium*, ne nous apprend rien; mais, en recomposant la finale *age* en *aticum*, dont elle est l'équivalent, on trouve *hominaticum*. De même *courage* vient de *cor*, mais par l'intermédiaire de la même finale, et par un mot qui a été *coraticum*. *Naître* ne tient à *nasci* que par un verbe *nascere; apparaître*, à *apparere* que par un verbe *apparescere*. *Admonester* se rattache à *admonere* par l'intermédiaire d'un mot *admonestum*, qui est d'autant plus justifié que les Romans disaient, non pas *monére*, mais *mónere*, comme on le

voit par *semondre*, de *summonere;* ce qui a permis de faire un participe *admonestus*. *Convoiter*, ancienne forme *covoiter*, revient de la même façon à *cupidus*, par l'intermédiaire d'un verbe *cupiditare*, en provençal, *cobeitar*, en italien *cubitare*.

M. Diez est pénétré de la nécessité de reconstruire les formes de bas-latin, et il n'a pas manqué d'en montrer la voie et d'y recourir en maintes circonstances. Cependant aucun travail général de ce genre n'a été fait; et, selon moi, il mériterait d'être entrepris. Un glossaire des formes de transition et qui résulterait de l'analyse des mots romans, serait un utile complément aux glossaires qui résultent du dépouillement des textes. Il faudrait y faire concourir toutes les langues romanes; il faudrait ne pas négliger les patois; il faudrait enfin noter les cas où l'accent latin a été transposé. En y réunissant les mots bas-latins qui sont donnés tous faits dans les anciens textes (à l'exclusion, bien entendu, de ceux qui doivent être rejetés, comme je l'ai dit un peu plus haut avec M. Diez), on aurait un aperçu de la décomposition que subit alors la langue latine.

Le bas-latin, ainsi conçu et complété, peut servir à juger certaines hypothèses. Celle de Raynouard était, qu'avant les langues qui sont actuellement le français, le provençal, l'italien, l'espagnol, il y avait eu une langue commune qui était fille directe du latin, et mère des langues modernes. Cette hypothèse a beaucoup perdu du crédit qu'elle devait à son auteur, car les recherches, quelque loin qu'elles se soient portées, n'ont mis nulle part en lumière cet idiome, relative-

ment primitif. La comparaison avec le bas-latin ne lui est pas non plus favorable. En effet, ce qui paraît commun, ce sont les altérations du latin qui procèdent d'une façon uniforme, mais, qui, d'une façon uniforme aussi, donnent, suivant les lieux, naissance aux formes françaises, provençales, italiennes, espagnoles. En résolvant ces formes d'après les règles établies, on remonte, non pas à un roman commun, mais à un latin modifié.

Une autre hypothèse a été de supposer que les langues romanes provenaient d'un certain latin rustique. Si par là on a voulu dire qu'au moment de la désorganisation ce fut la langue populaire qui prévalut, on a raison. Mais si l'on entend que le patois latin, qui se parlait sans doute dans les campagnes au temps d'Auguste et de ses successeurs, est plus particulièrement l'origine du roman, c'est-à-dire que les mots bas-latins, tels que *cupiditare*, *hominaticum*, *coraticum*, étaient dans les patois; je crois qu'on est dans l'erreur. En général ces formes du bas-latin sont des formes qui allongent; par cela elles indiquent que les populations qui les avaient créées, et qui s'en servaient, avaient perdu le sens des formes plus courtes et plus analogiques qui étaient propres à la latinité. Or un patois (on n'a qu'à le voir par nos propres patois) n'a pas ce caractère, et il tient plus de l'archaïsme que de toute autre chose, tandis que ces formes allongées sont néologiques, étant dictées par la nécessité d'assurer le sens des mots qui s'obscurcit. Ces conditions reportent donc le bas-latin, non à des patois où les tendances auraient été plutôt archaïques,

mais à la corruption qu'entraina le mélange des populations. Ajoutez que c'est à ce moment que s'introduisirent bon nombre de mots germaniques, qui sont certainement d'origine récente dans le latin. Tout nous ramène donc, pour l'ensemble de la modification, à la dissolution de l'empire romain.

Quand on faisait les étymologies en n'ayant égard qu'au sens et à la forme, ou bien en créant, comme Ménage, arbitrairement des formes qui servaient à rejoindre les deux bouts, elles étaient peu sûres, mais faciles. Aujourd'hui qu'il faut se subordonner rigoureusement à la doctrine des sons et aux règles qui en découlent, elle sont plus sûres, mais difficiles. « Celui là seul, dit M. Diez, se fraye un chemin à un jugement établi scientifiquement, qui embrasse tout le lexique des langues romanes jusque dans leurs patois. Si on ne se sent pas l'envie de pénétrer si avant, qu'on ne se plaigne pas de perdre pied bien souvent. Il n'y a pas lieu de s'étonner que plus d'un explorateur habile dans le domaine d'autres langues, commette maintes méprises dans celui des langues romanes, n'examinant qu'un fait isolé, et à un point de vue particulier, sans connaître l'histoire entière et les relations du mot dont il s'agit. L'étymologie romane n'a pas moins de parties obscures que toute autre ; même les matériaux latins ne sont pas, en plusieurs cas, plus aisés à reconnaître que les matériaux étrangers. Après avoir épuisé tous les moyens qui sont à notre disposition, il se trouve, dans chacune des langues romanes, un reste considérable de mots réfractaires à l'analyse. A la vérité, plusieurs langues où les Romans puisèrent n'ont pas en-

aboration suffisante. Et
ieux parviendront encore
s qui, jusqu'à présent,

ntiment à ces paroles de
gie est désormais placée
induire historiquement,
outes les formes collaté-
is les différentes régions
es différents temps où il

3

Sommaire du troisième article (*Journal des Savants*, août 1855.) — Quelques discussions étymologiques : *Aller*, *épée*. Prédominance étymologique, dans les langues romanes, du latin sur le celtique ou le germanique. *Blé*, *abri*, *dîner*, *danger*, *blaireau*. Époque de Jean de Garlande.

En mettant rigoureusement sur le terrain de la mutation des lettres et des formes l'étymologie des langues romanes, M. Diez a travaillé à augmenter la précision des recherches et des résultats, et plus que jamais il faudra, dans les investigations qui auront ces langues pour objet, suivre maintenant son exemple. Dans le choix des mots qu'il a réunis, il y a souvent à louer, souvent aussi à discuter, et quelquefois à reprendre. Je n'ai pas l'intention de tout passer en revue, un article de journal n'y suffirait pas. Pourtant quelques exemples me serviront à montrer et les difficultés et les mérites du sujet.

Certains mots, surtout des mots usuels ont pris des formes qui n'offrent qu'à grand'peine une issue pour remonter à l'origine, d'autant plus qu'on ignore même en quelle source il faut les chercher, soit dans le latin, soit dans l'allemand, soit dans le celtique. Tel est le verbe *aller*, italien *andare*, espagnol et portugais *andar*, provençal *anar*, pays de Vaud *annar*. Ici se présente une première question, *aller* et *andare* sont-ils un seul et même mot? M. Diez me paraît l'avoir résolue

d'une manière satisfaisante. Il rapporte un vers de la chronique de Benoît :

Si qu'en exil nos en anium.

et un vers du Tristan :

Que vos anez por moi fors terre,

qui montrent qu'il y a eu dans l'ancien français, à côté de *aller*, une forme *aner*, qui est tout à fait parallèle aux autres formes romanes. La permutation de l'*n*, en *l* n'est aucunement sans exemple dans le français, témoin *orphenin* et *orphelin*. Cela constaté, et l'identité d'*aller* et d'*andare* établie, reste à savoir d'où l'on peut les tirer. M. Diez examine les diverses conjectures : 1° celle de Grimm, qui le dérive d'un ancien prétérit gothique *ididêdun*, dont le radical aurait pu être *and* dans la langue lombarde; mais dire que ce radical aurait pu être *and*, c'est montrer combien le fil est peu sûr; 2° celle qui le tire d'*ambulare; ambulare* pourrait, à la rigueur, donner la forme *aller*, bien qu'il ait donné régulièrement *amble*, mais il ne peut se prêter à la forme italienne; 3° celle qui a recours à un verbe *ambitare*, dérivé d'*ambire*, mais l'italien répugne à changer *m*[*i*]*t* en *nd*. Ayant ainsi exclu les conjectures qui lui semblent erronées, il indique celle qu'il préfère, c'est *aditare*, qui, du reste, avait déjà été indiqué par Ferrari. *Aditare* a pu sans peine devenir en italien *andare*, par l'intercalation d'un *n*, pour donner au mot roman plus de corps, comme dans *rendere*, rendre,

de *reddere*. Le sens aussi est satisfaisant. Pourtant je trouve une difficulté ; c'est qu'il faut supposer que le français et le provençal *aner*, *aller*, *anar*, sont venus non pas directement du latin, mais de l'italien. Or, cela est difficile à admettre sans preuve suffisante ; et M. Diez lui-même, discutant la conjecture relative à *ambitare*, remarque que *ambitare* aurait très-bien donné l'espagnol *andar*, mais que l'introduction d'un mot tel que *andar*, d'Espagne en Italie, est tout à fait invraisemblable, la syllabe *amb* ne se transformant pas, dans l'italien, en *and*. Mon objection est que *anar*, *aner*, qui se laisseraient facilement dériver de *andare*, par la perte de la dentale, ne se laissent aucunement dériver de *aditare*, dans lequel il n'y a point d'*n; anar*, *aner*, ayant un *n* et point de dentale, ne peuvent venir d'un mot qui a une dentale et point d'*n*. Je ferais la même difficulté à une provenance celtique : *athu* en kymri, *eath* en irlandais, qui signifient *aller*, se prêteraient fort bien à *andare;* mais n'ayant point d'*n*, ils ne se prêtent pas à *anar* ou *aner*. Il faut donc, à moins qu'on ne découvre quelque fait qui établisse d'une manière plausible, que c'est le mot italien *andare* qui a servi de type au provençal et au français, s'adresser à un mot qui permette le second type. Or, ce mot est cité par M. Diez lui-même, mais aussitôt rejeté, c'est *adnare* que Papias traduit justement par *venire*, et qui prend ce sens général, comme *adripare* a pris celui d'*arriver;* là nous avons ce qu'il nous faut, *adnare*, fournissant sans peine *anar* et *aner*.

Le problème étymologique en est là : *anar* et *aner*

se laissent dériver de *adnare; andare* et *andar* se laissent dériver de *aditare*. Mais ni *aditare* ne peut donner directement *anar* ou *aner*, ni *adnare* ne peut donner directement *andar* ou *andare*. Il faut donc admettre ou qu'il y a eu deux formations provenant de deux radicaux différents : l'une, dans le domaine hispano-italien; l'autre, dans le domaine franco-provençal (ce qui, jusqu'à preuve du contraire, répugne, les formations étant d'ordinaire simultanées dans les deux domaines); ou que *andare* a fourni aux franco-provençaux *anar*, *aner*, ou que *anar*, *aner* a fourni aux hispano-italiens *andare*, *andar* (ce qui répugne aussi, en l'absence de toute preuve positive). Le problème reste posé, non résolu.

A l'occasion d'*espée*, italien *spada*, espagnol *espada*, qui vient de *spatha*, M. Diez dit qu'en ancien espagnol et en ancien français ce mot est souvent masculin, et il cite : *Deste espada*. (*Poëme du Cid*, 3676, etc.)

> Il n'ont espée, ne soit bien acéré
>
> (Raoul de Cambrai, p. 21.)

Je n'ai rien à dire sur l'exemple espagnol; mais je suis parfaitement sûr que l'exemple français ne peut valoir. Il est impossible qu'une forme *ée* soit du masculin, et le vers est très-certainement altéré; il faut lire ou :

> Il n'ont espée, ne soit bien acérée,

ou, plutôt :

> Il n'ont espié, ne soit bien acéré.

L'*espié* était la lance dont étaient armés les chevaliers. Les personnes qui s'occupent de l'étude des langues romanes sont impliquées dans une difficulté dont on ne sortira qu'à la longue. Beaucoup de textes sont inédits; ceux qui sont publiés ne reproduisent guère que les manuscrits. Mais les manuscrits, quoique source et point de départ de tout travail ultérieur, ont besoin d'être soumis à la révision de la critique, à mesure que la critique elle-même connaît mieux le sens des mots, leur forme correcte, leur orthographe et les règles de la versification. En un mot, il faut bien se persuader maintenant que ces textes, longtemps dédaignés, doivent être traités comme l'ont été les livres venus de l'antiquité. De combien de taches ceux-ci n'étaient-ils pas souillés, quand ils sont sortis pour la première fois des manuscrits qui les avaient transmis? Et combien de ces taches une étude persévérante n'a-t-elle pas fait disparaître? En attendant que les éditions des textes romans aient été améliorées sur ce modèle, on est souvent obligé de les discuter ou de les corriger avant d'en faire usage.

Les idiomes romans dérivant pour la plus grande partie du latin, pour une petite partie de l'allemand et pour une plus petite partie encore du celtique, et ces trois langues, le latin, l'allemand et le celtique, ayant fréquemment des radicaux communs, on peut quelquefois être embarrassé sur une dérivation, non pas quant au latin, dont la prédominance est si grande, mais quant à l'allemand et au celtique. *Roi* vient certainement de *rex;* pourtant il y avait, dans le celtique, un mot *righ* de même acception et de même radical. Sans

doute le mot *righ* ne peut entrer en compétition avec *rex;* mais, quand on trouve l'allemand *block,* suédois *block*, etc., et le bas-breton *bloc'h*, le gaélique *bloc*, à laquelle des deux sources faut-il rapporter le mot français *bloc? Bouc* vient-il de l'allemand *bock*, ou du bas-breton *bouc'h*, gaélique *boc? Briser* doit-il être tiré de l'allemand *brechen*, anglais *to break*, ou du gaélique *bris*, irlandais *brisim?* Le mot *dune*, italien, espagnol et portugais *duna*, anglais *down*, est certainement celtique; car non-seulement il se trouve dans une foule de noms de villes celtiques, tels que *Lugdunum*, *Augustodunum*, etc.; mais encore il existe présentement dans les langues celtiques : en irlandais, *dûn*, une ville fortifiée; en gaélique *dun*, un tas, une colline; en kymri *din*, une ville fortifiée. Mais, si la provenance n'en était pas aussi certaine, on pourrait vouloir le rattacher à l'allemand *zaun*, ancien haut-allemand *zûn*, ancien anglais *tune*, anglais moderne *town*, qui sont réellement d'un même radical que le celtique, radical signifiant enclore, enfermer.

Ce dernier exemple, je l'ai emprunté à un opuscule de M. Mahn, érudit allemand qui s'occupe aussi des langues romanes et qui a commencé une grande édition du texte des troubadours. Sous le titre de : *Etymologische Untersuchungen auf dem Gebiete der romanischen Sprachen*, il vient de publier trois *Spécimens* où il s'occupe soit de chercher une étymologie à des mots pour lesquels M. Diez n'en a pas donné, soit de soumettre, là où il diffère d'avis, à un examen ultérieur les étymologies données. C'est un utile supplément, que je dirais trop court s'il n'était pas interdit de de-

mander à un auteur autre chose que ce qu'il a voulu fournir.

Un de ces articles où M. Mahn a voulu apporter sa contribution est *blé*, sur lequel, de fait, les trois langues concourent, ou plutôt sur lequel les étymologistes débattent à laquelle des trois langues il faut le rapporter, le latin, l'allemand ou le celtique. *Blé*, à côté duquel on trouve aussi *blée*, italien *biada*, provençal *blat*, est tiré par M. Diez de *ablata*, sous-entendu *messis*, ou simplement *ablatum*, ce qui a été enlevé, recueilli dans les champs. Le fait est qu'on a dans le bas-latin, *ablatum*, *abladium* avec le sens de *blé;* mais ces mots ont ici moins d'importance qu'on ne le croirait au premier abord ; car ils dépendent d'un verbe *abladiare*, emblaver, qui a été formé du bas-latin *bladum* avec la préposition *ad*. Cela remarqué, la difficulté reste entière, à savoir comment il se fait qu'une aphérèse pareille ait pu s'opérer. S'il ne s'agissait que de l'italien, cette aphérèse serait tout à fait admissible ; il y en a, dans cette langue, beaucoup d'exemples. Mais, pour qu'une étymologie romane soit bonne, il faut qu'elle satisfasse à toutes les conditions et qu'elle passe par toutes les filières. Or, celle-ci ne peut guère passer par la filière française. Aussi l'étymologie s'était-elle, avant M. Diez, adressée à la langue allemande, anglo-saxon *blada* ou *blæda*, anglais actuel *blade*, tige, qui paraît tenir à l'allemand *Blatt*, feuille. Mais, comme le remarque M. Mahn, le celtique offre une dérivation plus directe ; on trouve dans le bas-breton et le gallois *blot*, *bleud*, *bled*, *blawd*, qui signifient farine. Seulement, dès que l'on dépasse l'étymologie romane, on

ité fondamentale des mots celtiques et
ns et les autres se rattachant au san-
fleurir, qui donnent à la fois du côté
côté latin *folium* et *florere*, et du côté
anglais *to blow*.

ncordance fréquente entre l'allemand
a engagé un érudit allemand, M. Holtz-
r une thèse que je crois tout à fait pa-
est que jadis, au temps de l'invasion
ous leur domination, c'était non pas
que que l'on parlait dans les Gaules,
germanique, le celtique étant borné
est encore usité, c'est-à-dire la Basse-
eulement une telle thèse suppose le
ne rélégation ancienne du celtique
légation dont les écrivains de l'anti-
. rien dit; mais encore il faudrait que
montrât que les mots gaulois que ces
ous ont transmis sont non pas celti-
nds. Les arguments dont il s'est servi
on sont absolument insuffisants, pour
pinion qui s'appuie sur les dires de

suivre M. Mahn à propos de M. Diez,
. l'occasion de parler de l'un et de
M. Diez n'avait pas trouvé que *abri*,
provençal *abric*, et *abrier*, aujour-
rigar, *abricar*, pussent provenir du
ant que ce que le soleil éclaire est et
uvert. Il avait donc cherché ailleurs,
le mot ancien haut-allemand *birthan*,

couvrir, était peut-être la racine cherchée. On voit, du premier coup d'œil, que cette conjecture manque de tous les soutiens, l'auteur n'apportant aucun de ces intermédiaires qui rapprochent les extrêmes. M. Mahn pense, et je suis tout à fait de son avis, qu'il ne faut pas sortir du latin. Le mot roman signifie essentiellement un lieu où l'on se défend du froid, de la pluie, de toute intempérie. Le latin *apricus locus*, ou, au neutre, *apricum*, est le lieu exposé au soleil. Or, il n'a été besoin que d'une légère extension de sens, pour faire, d'un lieu exposé au soleil, un lieu où l'on est à l'abri du froid et de l'humide. Remarquez de plus, que l'accent vient en confirmation; comme dans *apricum*, l'accent est sur *i*, dans *abrigo* et dans *abri*.

Il y a un verbe d'un usage aussi commun que le verbe *aller*, et qui a toujours embarrassé les étymologistes, c'est *dîner*. Les formes sont, ancien français, *disner*; provençal, *disnar*, *dirnar*, *dinar*, *dinnar*; italien, *disinare* et *desinare*. La première difficulté, dit M. Diez est de savoir si, dans ce mot, l'*s* appartient au radical, ou si ce n'est qu'une lettre épenthétique, comme, par exemple, *e* est épenthétique dans *espée*. M. Diez ne tranche pas, à mon avis, assez nettement cette question; il ne me paraît pas douteux que l'*s* soit primitive. Sans parler des *Gloses du Vatican*, publiées par W. Grimm, qui sont du neuvième siècle, et qui ont : *Disnavi me ibi*, *disnasti te hodie*, avec l'*s*, il faudrait admettre qu'il y aurait eu épenthèse non-seulement de l'*s*, mais encore, en italien, d'un *s*. Ce qui devient tout à fait invraisemblable, tandis qu'avec l'*s* au radical la forme italienne est seulement plus allongée,

me française plus courte, et dans le provençal l'*s* l s'est transformé, ce qui est commun, en *r*, une double consonne. Cette condition, ainsi po- élimine plusieurs des étymologies données : πνεῖν, le repas de l'après-midi chez les Grecs, *nari*, à cause de *dignare Domine*, commencement prière de table; 3° *decima hora*, à cause du dîner heures, comme on a dit dans l'ancien français, , pour dîner à midi; 4° *decœnare*, que M. Diez se, et pour lequel, à la vérité, on pourrait ad- e un déplacement de l'accent, *décœno*, au lieu de o, *je disne;* ce qui ne paraît pas une difficulté montable; mais l'*s* manque, et, pour la trouver, drait avoir *discœnare*, ce qui irait contre le sens, nt dire bien plutôt cesser de manger que se mettre ger. Pourtant, quoiqu'elle ne soit pas satisfai- , cette étymologie paraît avoir suggéré à M. Mahn lont il me reste à parler, et qui a quelque plausi- . On connaît notre mot français *déjeuner*, ancien- nt *desjeuner*, et qui, venant de *disjejunare*, signifie ement cesser de jeûner. C'est à ce même verbe [. Mahn s'adresse, l'idée de cesser de jeûner étant ve et pouvant s'appliquer aussi au repas de midi soir. Il y a certainement à objecter que la con- on est bien forte; car *disjejunare* a donné, outre me française, en italien, *sdigiunare;* et *disadjeju-* a donné, en espagnol, *desayunar*. Dans tous ces l'*u* est conservé, tandis qu'il faut supposer qu'il isparu dans *desinare*, *disner*. Cependant le sens e cette dérivation, l'*s* et l'*n* se retrouvent, la con- on n'est pas absolument impossible (comparez

corvée, qui dérive de *corrogata*, devenu, dès le neuvième siècle, *corvada*). Pour rendre cette étymologie plus sûre, il faudrait que le hasard fît mettre la main sur quelque forme intermédiaire entre *disjejunare* et *desinare*.

M. Diez tire *danger* de *damnum*, par l'intermédiaire d'une forme non latine *damnarium*. Sans doute la dérivation est régulière, et *damnarium* aurait pu faire *danger;* mais le sens y répugne, non pas tant le sens moderne, car, à la rigueur, on pourrait concevoir comment l'idée de péril proviendrait, par gradation, de celle de dommage, mais le sens ancien. *Dangier*, dans le vieux français, a le sens primitif et perpétuel de autorité, domination ; or, cette signification ne conduit par aucune voie à *damnum*, aussi est-ce dans un autre radical latin qu'il faut chercher. *Dangier* vient de *dominium*, par l'intermédiaire d'une forme non latine *dominiarium*. Le sens concorde parfaitement ; mais, si l'on trouve que la dérivation n'est pas aussi régulière, à cause que la syllabe *on* a été changé en *an*, il sera très-facile de montrer que cette permutation est très-commune dans notre vieille langue : je citerai, par exemple, *li cuens*, de *comes*, *comte;* l'*en*, *en*, pour l'*on*, *on*, forme qui abonde dans une foule de textes, qui est restée populaire en quelques localités, et qui a failli expulser la forme par *o; ainc*, pour *onc*, de *unquam; achoison*, à côté de *ochoison*, forme régulièrement tirée de *occasio; mains*, à côté de *moins*, et *volenté*, qui est à peu près exclusivement usité dans les anciens textes. Au reste, il est bon de remarquer que le radical latin dont il s'agit, a justement subi d'une

façon très-remarquable, dans ses dérivés, la mutation de l'*o* en *a*. *Dominus* lui-même, à côté de *dom*, *don*, a donné *dam*, ou, suivant une orthographe vicieuse, *damp*, titre de certains abbés; il a aussi donné *dame*, dans la phrase *plaise dame Dieu*, *domino Deo*, et dans le mot *vidame*, *vice-dominus; domina* a fait *dame*, tandis que la forme *dome* se trouve à peine dans quelques textes; *dominicellus* a donné *damoiseau*, et, par une contraction qui se rapproche beaucoup de celle de *dangier*, l'ancien mot *dansel* ou *danzel; dominicella* a donné *damoiselle*, et, par une atténuation plus grande de la voyelle, *demoiselle*. Ces rapprochements ne laissent aucun doute; et la présence de la syllabe *an* pour la syllabe *on* ne fait pas obstacle à ce qu'on tire *dangier* de *dominiarium*.

Quand on n'a pas une dérivation directe du latin, ou quand on manque de formes intermédiaires anciennes, on rencontre maintes fois des conflits étymologiques qui causent beaucoup de perplexité. A côté de *taisson*, provençal *tais*, italien *tasso*, espagnol *texon*, qu'on tire de l'ancien haut-allemand *dahs*, et qui pourrait bien avoir aussi une racine concurrente dans le celtique, puisqu'on trouve dans Isidore *taxoninus*, sans doute altéré, mais donné comme un mot gaulois; à côté, dis-je, de *taisson*, il y a *blaireau*, qui désigne le même animal. On a, dans le bas-latin, *bladarius*, italien *biadajuolo*, qui ont le sens de marchand de blé; un diminutif serait *bladarellus*, qui donnerait sans aucune difficulté *blaireau*. M. Diez, qui fait ces rapprochements, conclut que telle est l'étymologie du mot *blaireau*, sans

pouvoir dire, il est vrai, par quelle intuition on a nommé cet animal un petit marchand de blé. Ici M. Mahn vient à son secours. « Le taisson, dit-il, a été nommé *bladarellus*, non comme petit marchand de blé, mais comme petit voleur de blé, qui dérobait aux paysans le blé et le sarrasin, ce qui lui fit donner le nom de *blaireau*. Dans l'*Histoire naturelle* de Gmelin, il est dit que cet animal vit de petits animaux, d'œufs de grenouilles, d'insectes, de miel, de racines, de pommes et de poires; et, d'après Blumenbach, il est carnivore; mais il ne dédaigne pas non plus le sarrasin (ou blé noir). Ce qui le montre, c'est que, dans le *Dictionnaire français-breton*, de Grégoire, 1834, au mot *blaireau*, on lit : le bruit des blaireaux, lorsqu'ils transportent du blé noir dans leurs tanières, *charre-broc'hed*. Pour qu'un tel mot ait pu se former, ce vol de grains doit être une chose ordinaire et caractéristique. De cette façon, le blaireau put se faire assez remarquer des paysans comme voleur de sarrasin et faiseur de provisions, pour qu'ils lui aient donné le nom de *bladarellus*. » Tout ceci est habile et ingénieux; cependant je remarque d'abord que je ne connais pas d'exemple plus ancien de blaireau qu'un exemple du quinzième siècle, dans une ballade de Villon :

> De fiel de loups, de regnards et blereaux
> Soient frittes ces langues venimeuses.

Je ne veux pas dire par là qu'il n'y en ait pas; mais, tant qu'on n'en aura pas trouvé, on est privé de la lumière qu'auraient pu fournir les formes anciennes. De

plus, *blaireau* ne se trouve ni dans le provençal, ni dans l'italien, ni dans le bas-latin; car Ducange n'a aucun mot qui puisse y être rapporté. Dans cette absence de tout document, qui montre qu'en effet, dans la langue, quelque association entre *blé* et *blaireau* a existé, il me paraît trop hasardeux de s'en rapporter à une simple dérivation, qui, dans le fond, pourrait être tout autre.

Ménage supposait que *blaireau*, c'est-à-dire *blereau*, venait de *melis*, qui est le nom latin de cet animal. Il admettait un diminutif, *melerellus*, puis un changement de l'*m* en *b*. Le mot latin a donné le provençal *melota*, le napolitain *mologna;* mais, du reste, le roman n'offre aucun vestige de *melis*. L'étymologie de Ménage est donc trop peu appuyée par les formes connues pour qu'on puisse s'y fier.

Il y a encore moins à compter sur le celtique. Le gaélique et l'irlandais nomment le taisson *broc*, le bas-breton et l'idiome de Cornouailles, *broch*, d'où l'anglais *brock*. Mais, sans intermédiaire, il est interdit de passer de ces mots à *blaireau*.

J'ai une autre conjecture à proposer. Notre mot belette est un diminutif de l'ancien français *bele*. Il me paraît possible que de *bele*, un diminutif masculin se soit formé, *belerellus*, d'où *belereau*, puis *blereau*. La contraction de *belereau* en *blereau* se justifie par des exemples tels que *bluter*, forme contracte de *beluter*. Des diminutifs, sans idée de diminution, sont fréquents dans la formation de l'ancien français, *taurellus*, un taureau, et, parfois avec changement de genre, *avicellus*, oiseau, du féminin *avis*. Enfin, les noms d'a-

nimaux passent facilement de l'un à l'autre. Maintenant d'où vient *bele?* ou bien du kymri *bele*, martre, ou du haut-allemand *bille*, ancien haut-allemand *bilih*, qui désigne une espèce de rongeurs? Remarquons, en tout cas, que le mot celtique et le mot allemand sont les mêmes.

A l'article *baron*, M. Diez invoque l'autorité du *Dictionnaire* de Jean de Garlande, autorité qui serait en effet très-grande pour la langue française, si cet auteur était du onzième siècle; à la vérité, les Bénédictins, dans l'*Histoire littéraire de la France*, lui avaient attribué une aussi haute antiquité, et ils avaient été suivis par Géraud, qui publia, il y a moins de vingt ans, une édition de ce dictionnaire. Mais c'est une erreur, et Jean de Garlande est postérieur de deux siècles, ainsi que M. Leclerc l'a démontré, dans cette même *Histoire littéraire*, t. XXI, p. 369-371. En voici les preuves, afin de prévenir, du moins ici, ceux qui s'occupent des antiquités de notre langue. Dans son dictionnaire, aux articles 16, 34, 67, Jean de Garlande parle des écoliers de Paris comme d'étrangers que l'on trompe, et comme faisant une partie considérable de la population de la ville, ce qui est vrai, non du onzième siècle, mais du treizième. A l'article 73, il appelle *nemus regis* le bois de Vincennes, que Philippe-Auguste ne fit clore de murs qu'en 1183. A l'article 48, il raconte qu'il a vu à Toulouse plusieurs machines de guerre; entre autres, celle qui tua le fameux Simon de Montfort (en 1218), et qu'il y était fort peu de temps après la fin de la guerre contre les Albigeois, qui ne se termina qu'en 1229. Dans un poëme intitulé *de Trium-*

phis ecclesiæ, il rapporte les événements de la croisade
ɔigeoise, et donne de longs détails sur la mort de
non de Montfort, disant expressément qu'il était à
ulouse vers la fin de la lutte, disant aussi qu'il avait
ıdié la philosophie à Oxford avec Jean de Londres,
nt parle Roger Bacon, qui se souvenait d'avoir en-
ıdu Jean de Garlande disserter sur le sens d'un mot
in. Un autre de ses poëmes, intitulé *de Mysteriis*
clesiæ, se termine par quelques vers chronologiques
a gloire du célèbre docteur Alexandre de Halès, qui
ıait de mourir, le 11 août 1245. Enfin, il y est aussi
estion de Foulques, évêque de Londres, qui siégea
1244 à 1259.

Il n'y a donc aucun doute, Jean de Garlande est bien
milieu du treizième siècle. M. Mahn dit dans un
ırt préambule, mis en tête de ses spécimens : « Dans
langues romanes, les étymologistes nationaux n'ont
ɔduit rien que d'imparfait et d'à peine digne d'être
mmé. A un Allemand, au professeur Diez, il était ré-
vé, dans son lexique, exclusivement étymologique,
mettre au jour une œuvre éminente et véritable-
ent admirable, et de faire plus que toutes les acadé-
es française, italienne, espagnole et portugaise. » Je
suis aucunement enclin à contester les éloges qui
ıt ici donnés à M. Diez ; pour cela, j'ai accordé trop
ttention à son livre, et je m'en suis trop servi ; mais
suis disposé à reprocher aux savants allemands de
pas tenir assez compte de ce qui se fait chez nous,
ne pas connaître suffisamment l'*Histoire littéraire*
France, ouvrage utile à tous ceux qui étudient les
ıgues romanes, ou du moins la langue française, et

d'attendre sans doute, pour mettre Jean de Garlande à sa place chronologique, que la vraie date, trouvée il y a dix ans par M. Leclerc, soit retrouvée sur la rive droite du Rhin.

4

Sommaire du quatrième article. (*Journal des Savants*, septembre 1855). — Discussions étymologiques sur les mots *bachelier*, *air*, au sens de manière; *grimoire*, *fouteau*, *chenille*, *buste*, *frayeur*, *guivre*, *vautrer*. *bélier*, *trouver*

Le travail de M. Diez, sur l'étymologie des langues romanes, est destiné à être beaucoup consulté, aussi j'en prolonge l'examen, me plaisant à discuter avec un auteur muni de tant d'informations sur le sujet qu'il traite, et si habile à en tirer parti.

Bachelier, bas-latin *baccalarius*, italien *baccalare*, provençal *bacalar*, ancien catalan *batxeller*, espagnol *bachiller*, portugais *bacharel*, est un mot sur lequel M. Diez n'a rien essayé. Il se contente d'écarter des étymologies anciennement données : *bas chevalier*, que ne permettent ni l'histoire du mot ni la grammaire; et *baculus*, qui, avec un mot celtique de même signification, gaélique *bachall*, irlandais *bacal*, conviendrait très-bien pour la forme, mais qu'il ne trouve appuyé, quant à la liaison logique des sens, que sur des présomptions tout à fait incertaines. Il va sans dire qu'il n'y a ici à faire aucun compte de *baccalaureus*. *Bachelier* a eu, entre autres acceptions, celle de gradué dans une faculté; et, cherchant une étymologie au mot pris ainsi, on l'a décomposé, contre toutes les lois de l'analogie, en *bacca-laureus*, comme s'il venait de *bacca lauri*, baie de laurier. Le sens primitif du bas-latin *bac-*

calarius est tout autre que étudiant doté d'une palme; et, si on l'avait connu, on n'aurait songé ni à laurier ni à baie. Le *baccalarius* était celui qui tenait une *baccalaria*, et *baccalaria*, usité, comme le fait remarquer M. Diez, dès le neuvième siècle, voulait dire une espèce de bien rural que le bachelier avait à cens. Il était donc compté parmi les gens de la campagne, quoique d'un rang plus élevé que ceux qui, tenant un manse, étaient assujettis aux œuvres serviles, et on peut le définir un vassal d'un ordre inférieur. A côté de cette signification, il a encore celle de jeune guerrier qui n'est pas encore chevalier. Puis il y eut des bacheliers d'église, qui étaient des ecclésiastiques d'un degré inférieur; il y eut, dans les corporations de métiers, des bacheliers qu'on nommait aussi *juniores*, et qui géraient les petites affaires de la corporation; enfin, et par le même mouvement d'idées, naquirent les bacheliers des facultés. De là aussi, par une autre extension, bachelier prit le sens d'homme jeune non marié et, en général, de célibataire, sens qui est resté celui du mot anglais *bachelor*. Avant d'aller plus loin, remarquons qu'il faut tâcher de découvrir, dans quelqu'une des sources des langues romanes, un mot qui ait eu une double signification, celle de vassal et celle de guerrier. *Vassal* lui-même nous offre cette double qualité; d'une part il signifie celui qui est subordonné féodalement; et, d'autre part, il veut dire courageux guerrier; *vasselage* est constamment usité pour valeur et prouesse; les chansons de geste sont pleines de l'emploi de ce mot; et on trouve dans Ducange *baccalaria* rapproché de *vasseleria*, fief.

A propos de *bachelier* et de *vassal*, il faut, par digression et parenthèse, parler d'un vocable qui semble y tenir. Nous avons un vieux mot, non encore complétement tombé en désuétude, qui doit intervenir ici; c'est *bachelette;* il est évidemment congénère de *bachelier*, et signifie jeune fille, comme l'autre signifie jeune homme. Mais, à côté de *bachelette*, on trouve une forme différente, à savoir *baisselete;* par exemple dans l'*Oustillement au Vilain*, p. 16, parlant des enfants qui vont naître dans le ménage :

Et se ce est vallet (un garçon),
Si lui quiere un auget;
Et se c'est baisselete,
Si lui quiere minete.

Et dans le poëme de Du Guesclin :

Or avant, baisseletes, ce lor disoit Bertrand,
La plus pauvre de vous aurez assés vaillant.

Le changement de *v* en *b* ne fait pas une très-grande difficulté, car on trouve dans Ducange *bassallus* pour *vassallus;* mais ce qui en fait bien davantage, c'est le changement des deux *s* en *c*. Cependant il paraît certain, par la comparaison de *bachelette* et *baisselete*, que les deux *s* ont pu se changer en *ch*. Quant à l'étymologie de *baisselete*, ce mot est le correspondant de *vasselet*, qui a donné *vaslet* et *varlet*, et qui signifie jeune garçon; et *baissele*, le correspondant et le féminin de *vassal*. Maintenant *bachele* et *bachelette*, qui sont le même mot que *baissele* et *baisselete*, pour le sens, le sont-ils parce que le radical est le même

(*vassal*), ou parce que l'assimilation a confondu le radical *vassal*, et le radical *bachal* ou *bachel*?

Bachele ou *baissele*, d'où le diminutif *bachelette*, ou *basselete* a été pour M. Diez l'occasion d'un rapprochement différent. Il ne parle pas de *bachelier*, soit qu'il n'y ait pas songé, soit qu'il l'ait rejeté; et il aura pu le rejeter, parce que, *bachelier* ou *bacalarius* venant directement de *bachelerie* ou *baccalaria*, sorte de fief, *bachele* ou *baissele*, qui est plus court, n'en peut venir; pourtant je pense que, dans *bachele*, on a un mot plus voisin de l'étymologie et produisant *bachelerie*, comme *vassallus* produit d'une part *vasseleria* et d'autre part *vasseletus*, d'où *vaslet*, *varlet*, *valet*, qui voulait dire, à l'origine, un jeune homme. M. Diez cherche un rapport entre *bachele* et *bagasse*. Je ne crois pas qu'il en existe un, de la manière qu'il le conçoit. Suivant lui, *bachele* conduit à *bagache*, qui est le primitif, et pour lequel il n'a que de vagues conjectures entre le kymri *bach*, petit, et deux mots arabes, l'un signifiant honteux, l'autre signifiant servante. *Bagasse* est la forme italienne ou provençale, *bagascia*, *bagassa*, reprise en français; la forme ancienne y était *baasse*, *baiasse*, ou *baesse*.

> Sire, serjant, baiasse ou dame (*La Rose*, 11,120);
> Il n'ont baasse ne sergent (*Ruteb.*, 128);
> Baasse (*ib.*, 2, 16).

Il signifie simplement servante, domestique, sans aucune acception défavorable. *Baasse* et *bagascia* sont certainement le même mot; mais l'italien ayant un *g*, qui est supprimé naturellement dans le français,

.a consonne n'est pas *ch*, et ne permet
:ation de *baasse*, *bagascia*, avec *bachele*
'e, je pense qu'il y a deux séries de mots :
ıençant par *b* et ceux-là par *v*, et ayant
autres la double signification de serviteur
t se rapportant soit à un primitif *vas-*
, qui est d'origine celtique, soit à un pri-
ont le sens est inconnu. On objectera que
t de *v* en *b* n'est pas très-commun. Mais,
s mots tirés du celtique forment une ca-
petite, et nous connaissons trop mal les
nnes de cette langue pour que nous
ɔcoup raisonner sur les permutations de
ıutre part, le *b* pour le *v* se trouve dans
vicarius, quand bien même, ce qui est
ex serait dans Pétrone au lieu de *vervex*,
rait déjà une tendance à substituer le *b*
ɔuve dans le provençal *berroth* à côté de
entendu, pour cette difficulté de changer
, il s'agit du français et du provençal.
nstatant la collatéralité de *baccal* avec
ı sans doute influé, il faut s'arrêter à ce
, qui est donné par une étude attentive
Et dès lors on est conduit au celtique :
ıall, irlandais *bacal*, qui conviennent
, et qui, d'ailleurs, ont pénétré dans les
nes : en termes de marine, ancien ita-
o, pièce de bois; ancien français, *bac-*
ens; espagnol, *vacalas*, *baccalas*, bâtons
ouverture des galères. Ce n'est pas une
ıuée de toute vraisemblance de penser

que le mot de bâton, de pièce de bois, ait passé au détenteur d'une *bachèlerie*, sorte de domaine rural.

Au mot italien *aria*, M. Diez place notre mot *débonnaire*, que Ménage tirait fautivement de la préposition *de* et de l'italien *bonario*, qui existe réellement, mais qui n'a rien à faire ici. Car, quand à côté de *débonnaire* on trouve, dans les vieux textes, *de mal aire*, *de put aire*, il faut bien reconnaître un radical commun qui constitue la finale de tous ces adjectifs. *Air* en français, *aire* en provençal, *aria* en italien, signifient à la fois le gaz qui constitue l'atmosphère et manière. De là, d'après M. Diez, il est possible que ce soient deux mots qui sont confondus en un et qui n'ont rien de commun; et il se demande s'il ne faudrait pas rattacher *air* avec l'acception de manière à l'allemand *art*, qui a le même sens. *Aire*, dans l'ancien français, signifie demeure, famille; témoin ce vers cité dans Ducange :

Nés fu de Mazovie et norri de vostre aire.

D'où les adjectifs *debonnaire*, *deputaire*, etc. Il en est de même du provençal *aire*. *Aire*, avec l'acception de famille, genre, manière, vient, suivant moi, de *area*, qui, signifiant espace de terrain, a signifié, par suite, demeure et famille, ou à cause du genre (quoiqu'on pût facilement admettre un changement de genre, et un *areum* au lieu d'*area*), il vient du bas-latin *arum*, territoire. Maintenant, quel est le rapport entre *air* et *aire*? *Air*, comme le *spiritus* des Latins, qui signifie courage (et c'est une remarque de M. Diez), a pu prendre le sens de tenue hautaine, décidée, et de là venir

mais il y a tout lieu de soupçonner
r et *aire*, fusion qui a facilement in-
orique *air* le sens manière, et qui a
n *e* et l'a assimilé à *air*.

grimoire rappelle un mot germa-
gnifie masque, spectre, et qui est
al de grimace. On manque de tout
qui témoigne d'une liaison entre
ussi, je me range du côté de M. Gé-
dition du *Patelin*, regarde *grimoire*
de *grammaire*. Guillemette, en par-
abile, dit :

eu de gramaire,
clerc longue piece. (*V.* 18.)

nt *grimaire* et *grimoire*, et M. Gé-
oire n'est autre chose, en effet, que
. Dans Baudouin de Sebourg, poëme
le, l'archevêque de Reims, envoyé
ter de la paix avec le redoutable
e où il pourra le trouver. Baudouin
evant lui :

rie : vez me chi, biaus amis.
re; je sui li anemis (XI, p. 242).

histoires, si répandues au moyen
lisant imprudemment dans le gri-
, avaient fait apparaître le malin
dans la grammaire, dit Baudouin
ous avez évoqué le diable : me
vait quelque difficulté à cause de

la mutation d'*aire* en *oire*, on n'aurait qu'à se rappeler le mot *armoire*, qui, dans les anciens textes, est *aumaire*, de *armarium*.

Notre mot *fouteau*, hêtre, est tiré, par M. Diez, de *fustis*, bâton. Ce sont là des inadvertances que je ne relèverais pas si le livre de M. Diez ne devait pas avoir une grande autorité parmi ceux qui s'occupent des langues romanes; le lecteur n'y doit voir qu'un erratum que M. Diez a oublié de relever et que je note ici. Ménage a donné la vraie étymologie, c'est *fagus* qui a fourni l'ancien mot *fou* ou *fau*, d'où un diminutif, sans idée de diminution, *fouteau*, comme *sureau*, de l'ancien français *seu*, mot directement venu du latin *salix*.

« On pourait songer, dit M. Diez, dans l'article *Chenille*, à *catenula* (*catenicula*), à cause du corps composé d'anneaux isolés, si cette intention n'était pas trop anatomique. Aussi faut-il préférer *canicula*, vu que plusieurs têtes de chenilles ont de la ressemblance avec des têtes de chien. » Sur quoi il fait remarquer que, dans le Milanais, on appelle le ver à soie *can* ou *cagnon*, et, dans des patois lombards, la chenille, *gatta*, *gattola*, ce qui doit signifier *chatte*. Cela n'est pas douteux; et, aujourd'hui encore, en Normandie, la chenille se dit *chattepelouse*, c'est-à-dire une chatte velue; et *chattepelouse* est devenu l'étrange nom de la chenille en anglais, *caterpillar*.

Buste, italien, *busto*, provençal, *bust*, est, dit M. Diez, un mot d'origine douteuse. On trouve dans Ducange *busta*, avec le sens de tronc d'arbre, et le tronc d'arbre peut très-bien se comparer au tronc du corps. *Bustum*, du latin, n'offre pas de prise, et de *bûcher*, mo-

nument funéraire, à tronc du corps, il y a trop loin pour que l'on passe de l'un à l'autre sans chaînon mitoyen. M. Diez écarte sans discussion l'allemand *brust*, anglais *breast*, et il se demande, après Ferrari, si l'italien *busto* (et, avec lui, les vocables des autres langues romanes) ne serait pas le même que *fusto* (par un changement de l'*f* en *b*); *fusto*, qui vient de *fustis*, bâton, est notre mot *fût*, et, à côté de ce sens primitif, il a celui de buste, de taille; mais ceci est trop peu appuyé pour qu'on insiste beaucoup; et, quant à moi, malgré la condamnation de M. Diez, je crois qu'il y a lieu de discuter l'opinion de Ménage, qui avait indiqué l'allemand *brust*. Ce qui me décide, c'est que dans le provençal il y a non-seulement la forme *bust*, mais encore les formes *bruc*, *brusc*, *brut*, où l'*r* figure. A côté, l'ancien français offre le mot *bu*, qui a exactement la même signification; ce mot se rencontre continuellement dans les chansons de geste; et les chevaliers ne font autre chose, sur le champ de bataille où ils déploient leur valeur, que, à leurs ennemis

. . . . Le chief del bu tolir.

Bu, qui fait au sujet *li buz*, ne peut être le même que l'italien ou le provençal, qui, au radical, ont une *s* et un *t;* autrement, il ferait au régime *bust*, comme *oz*, armée, fait au régime *ost*. Je le rapproche du mot du pays de Come, *bugh*, tronc du corps, cité par M. Diez à l'article *Buco*, et je le tire, avec lui, du germanique : ancien haut-allemand, *bûh*, allemand moderne, *bauch*, ventre. Cette circonstance me paraît expliquer les triples formes *bu*, *bust* et *brut;* il s'est fait,

É

t l'
en
logi
npl
ous
e ro
siè
euf
t ex
ue
ve
et
me
lle
ns
ui e
on
le c
ent,
or
qu
que
iqu
un;
de
r à
elu
, d
pan
u d
l, l

ns indi
le leur langue. C'est une liste tout
ies. On n'a qu'à chercher un mot
le sens de ces radicaux est, on le
l) et pour la forme, réponde au mot
l'on aura une dérivation qu'on
le procédé n'est pas légitime, et la
donner son assentiment. L'étymo-
que quand elle possède une série
ıires qui, pour la forme et pour le
acune entre les deux extrêmes; et,
st aussi grande que possible, puis-
ngue la plus ancienne et de la lan-
ne, tout anneau manque, quand
n ou autre, fait défaut, toute transi-
ı n'a aucune règle pour établir la
sanscrit en un mot roman; on en
du latin ou de l'allemand au ro-
si pour le rapport du sanscrit au
'allemand. Mais la métamorphose
le fond de toute étymologie, n'a de
ve que jusqu'au deuxième degré;
roisième ni au quatrième, car quel-
jusque-là, du moins dans le fran-
ıter une forme de la vieille langue,
ivation serait obscure. *Eau* est dans
ntraction de l'ancien français *iave*
ı-même tiré de *aqua; aqua*, à son
du sanscrit *apa*, le latin ayant sou-
sanscrit, un *c* ou *q*. Mais si l'on
ous ces termes, nulle théorie des

permutations ne permettrait d

Voilà déjà une première solu
le roman et le sanscrit; il en
pour les mots romans que l'on
caux latins, germaniques ou c
duit ces radicaux au sanscri
trouvé. De même que le franç
gnol sont, pour la plus grande
le latin, de même le latin, le
tique, ont leur fond commun
parlée sur les bords du Gange.
que, dans le français, l'italien
mots qui ne se rattachent pas o
à l'une des trois langues mères
tin, le germanique et le celtiqu
lesquels on n'a pas reconnu
glossaire sanscrit. Il s'en faut
mologie ait tout expliqué, tou
indo-européenne; et, dans la
se trouvent en dehors de cette
nombre qui appartiennent c
maines tout différents. La diff
pliquant; une certaine somm
peuvent être rapportés aux so
semblablement, une certaine s
sources immédiates n'ont pas
connu, dans le sanscrit.

M. Delatre a donné pour épi
phrase : « La langue français
gines, peut servir de clef pour
famille indienne. » Comment

nous le retrouvons, par exemple, c
posé *connaître*, dérivé de *cognosce*
ici, c'est de savoir par quelle loi ét
scere a donné *connaître*. Cela est su
il est clair, par la simple juxtaposi
jna ne fournit là-dessus aucun
mode de permutation est différent;
sanscrit au latin a pris d'autres él
sairement, ont influé sur la forma
origines du français, examinées d
scrite, n'éclairent pas comment il
ou comment le latin, et à plus for
langues de la famille indienne, ont
L'épigraphe choisie par M. Delatr
non par la science étymologique, n
tisme qui ne doit point prévaloir da
science et d'histoire.

Pourtant, je ne suis pas tout à fa
viendrai, même en ceci, à un certai
je voudrais que, sans prévaloir, san
il sût donner quelque couleur plus
beau, quelque relief plus marqué à
Il n'est pas nécessaire de faire au
exagérée dans la famille indienne p
qualités dignes d'être louées, un rôl
bré, une histoire, en un mot, digr
Mais, qualités, rôle, histoire, tout c
est non pas fils du sanscrit, mais fils

Être fils du sanscrit, ou du mo
renté de près est une grande gloire
du grec et du latin; et les nations

compte d'aïeux illustres, plus aussi, avec le sang, il se transmet de qualités spéciales, d'élégance et de fierté héréditaires. De même les langues romanes, comptant dans leur ascendance ce père illustre qu'on nomme le latin, ont, par le seul fait de leur naissance, une infinité d'aptitudes pour s'accommoder à l'œuvre croissante de la civilisation, aptitudes que rien ne saurait remplacer. Aux nuances déjà trouvées par la vie latine se sont ajoutées les nuances trouvées par la vie romane. Sans doute, dans ces transmissions, les langues perdent; elles perdent cette empreinte vive et récente qui fait que le mot primitif est une image de la chose vue, un écho du son entendu. Mais elles gagnent en même temps, elles gagnent cette abstraction plus haute et plus ferme qui rend le mot des âges tertiaires plus fait pour l'idée. De là, dans le champ de la prose, tant de force, tant de lucidité et tant d'étendue; et, dans le champ de la poésie, ce charme d'une langue abstraite qui se surmonte pour peindre la nature ou qui se laisse entraîner vers l'infini de l'âme et des choses. S'il est vrai que les races civilisées, en se civilisant davantage, gagnent des capacités héréditaires qui les élèvent sur tout le reste, il est vrai aussi que leurs langues, pour se conformer à des pensées plus vastes, acquièrent de nouveaux caractères. Tel est ce que j'appellerai la noblesse des langues romanes.

A un point de vue plus circonscrit, mais qui n'est qu'une transformation du premier, on est en droit de dire que c'est ôter à l'étude étymologique du français sa vraie nature, que de la faire dépendre des éléments sanscrits. Dans notre étymologie, il s'agit non pas de

equel il s'agit seulement de tracer
ansformations.
de bien à dire du livre de M. Bur-
'entrer en aucun détail, n'y a-t-il
nder comment s'est faite la trans-
. français, et, en général, aux lan-
pour préciser la question, ces lan-
altération du latin écrit, ou bien
es plus profondes et proviennent-
laire qui avait cours parallèlement
upérieures, de sorte qu'il faudrait
es non pas une corruption du latin
développement du latin vulgaire?
cette seconde opinion, se rangeant,
Fuchs, qui a consacré à cette ques-
d'intérêt, et qui y relève les avan-
ovo-latins avec une force, je dirais
té remarquable chez un Allemand.
s, j'ai beaucoup de restrictions à
puis accepter la solution exacte-
t donnée.
prendre en considération une opi-
i elle était admise, changerait le
ion. M. Max Müller, si celèbre par
nscrit, vient de publier un opuscule
uances germaniques jetées sur des
leutsche Schattirung romanischer
de faire voir que les langues ro-
ai, du latin, mais du latin modifié
vahisseurs et non par les peuples
ivant lui, il y a eu une rupture,

une solution qui a coupé, à un certain moment, la continuité de l'organisme roman. « L'italien, dit-il, est bien plus étranger au latin que le nouveau haut-allemand à l'ancien haut-allemand, le romaïque au grec, et même le bengali au sanscrit. La raison en est que les langues romanes représentent non pas le latin tel qu'il se serait développé naturellement chez les Romains de l'Italie ou des provinces, mais le latin tel que des populations étrangères et précisément des populations allemandes l'apprirent et se l'appropriêrent. Les langues romanes sont le latin ôté à la bouche romane et transporté dans la bouche allemande où il a pris son développement. Donc sur les mots romans est jetée une ombre qui ne leur appartient pas; et, si nous les considérons de près, nous y reconnaissons l'ombre non-seulement d'une langue étrangère, mais en particulier de l'individualité allemande. »

Cette opinion est directement opposée à celle de Fuchs. Fuchs pense que les langues romanes sont une évolution naturelle du latin, qui s'est opérée à peu près comme si les barbares n'étaient pas intervenus, et par la marche simultanée, bien que contraire, d'un latin classique qui s'éteignait et d'un latin vulgaire qui se perfectionnait. M. Müller est d'avis que, le fond latin restant intact, les populations allemandes, qui s'implantaient sur le sol, s'en sont emparées et l'ont modifié non point comme auraient fait des Latins, mais comme ont dû faire des Allemands. A mon tour, venant, par la série de ces études, à m'occuper du débat ouvert, j'y prends une position intermédiaire, pensant que, essentiellement, c'est la tradition latine qui do-

de tenir compte de l'âge des mots et de
contesterai de même que, pour faire
langues romanes *abîmer* d'*abîme*, il ait
zu Grund richten, sous prétexte que C
duction d'*abyssus;* la dérivation est
pour qu'il soit besoin de chercher des
Je contesterai encore l'influence de
dire prendre et comprendre, sur *appre*
hendere; car déjà, dans le latin, *appre*
de soi-même à cette signification, et
apprehendere rem, comprendre une c
dans le même cas à l'égard de *pensare*
agi, le mot latin ayant déjà figurémer
méditer. Et, étendant plus loin mon
je repousserai l'étymologie de *hôtel* q
hostis par l'ancien français *ost*, armée
haut-allemand *heriberga*, qui, venant
a donné, dans les langues romanes, u
logis, *demeure*. Il est impossible de s
hôte, et *hôte* du latin, non pas *hospes*
qui a fourni régulièrement *hoste;* l
tombe, et il reste entre deux consonn
paraît, mais qui est conservé dans l'es
forme moins contractée.

Faut-il admettre que *unpass*, qui veu
ait déterminé le roman *malade* (*male a*
hypothèse, *aptus* répondrait à l'allen
serait ce rapport entre *pass* et *aptus* c
la substitution de *male aptus* à *æger*.
Pourtant, remarquez que *male aptus*
formé comme *mal astruc*, en français

ique n'est reconnaissable. *Avenir* a été sug-
ochunft, qui est mot à mot *à venir; aval*, par
veut dire *ad vallem; visage*, ancien fran-
r *Gesicht*, qui signifie à la fois *vision* et *face;*
par *Gegend*, qui se comporte à l'égard de
ion *gegen*, comme *contrée* à l'égard de la
1 *contra*. M. Mourain de Sourdeval, avant
avait, dans ses *Études gothiques* (Tours,
iqué, sous le nom de *gothicismes*, quelques
ues, par exemple, *pardonner*, qui est la tra-
forgifan, *vergeben*, et *méfait*, qui est la tra-
: *misdœd*, *Misthat*. Ces remarques sont cer-
ingénieuses et doivent avoir une part de vé-
ɔien que les intuitions qui ont présidé à la
de ces mots romans pussent se déduire, sans
significations contenues dans les mots la-
fois il ne faut pas oublier que, dans l'inven-
:ceptions et des tournures, il est plus sûr
rter la propriété à ceux qui les possèdent
té qu'à ceux qui, venus en second lieu, se-
posés les avoir trouvées de leur côté et
ière indépendante.

: donc, pour une part, les observations de
et j'admets avec lui qu'une influence ger-
est fait sentir, non-seulement dans l'intro-
ın certain nombre de mots, mais aussi d'un
nbre de tournures et de locutions. Mais, en
ps, je repousse de toutes mes forces la con-
.érale qu'il en tire, à savoir que les langues
ɔnt du latin parlé par des Germains. Cette
va bien au delà de ses prémisses ; elle le

conduit à poser un fait qui me paraît en contradiction avec les données historiques, c'est que les populations germaines qui pénétrèrent dans l'empire romain étaient beaucoup plus nombreuses que les populations au sein desquelles se fit leur établissement, et que les Romains des Gaules, de l'Italie et de l'Espagne ne formaient qu'une petite minorité auprès des barbares qui venaient de la rive droite du Rhin. Si les barbares avaient été en majorité, ils ne se seraient pas donné la peine d'apprendre tant bien que mal le latin, et la langue indigène se serait éteinte, comme elle s'éteignit sur les bords du Rhin et dans une partie de la Belgique, où la population germaine prévalut en nombre, comme elle s'éteignit dans l'Angleterre, où les Angles et les Saxons expulsèrent et le latin des colonies romaines et le celtique du gros de la nation. De plus, comment la Germanie, qui d'ailleurs resta peuplée, aurait-elle pu envoyer des multitudes surpassant celles qui habitaient la Gaule, l'Espagne et l'Italie? Et ne sait-on pas, pour quelques-unes de ces bandes, qu'elles étaient bien loin d'offrir des masses énormes? Les Francs, en particulier, qui, sous Clovis, fondèrent la monarchie franque, n'étaient qu'une poignée. Ces données concordent avec la langue elle-même; car c'est là surtout qu'est, suivant moi, la preuve que la population qui l'a faite est essentiellement romane et non germaine. La syntaxe est latine. Dépouillez le latin de ses cas, suppléez par des prépositions aux rapports que ces cas exprimaient, introduisez le *quod* là où le latin mettait l'infinitif et où le grec mettait ὅτι, et presque toujours vous avez, en place de la phrase latine, la phrase ro-

n serait tout autrement si c'était une phrase
qu'on dût retrouver là-dessous. Enfin, et
qui me semble décisif, si l'influence alle-
ait eu la prépondérance qu'on lui attribue,
ut à l'origine qu'elle se serait fait sentir. Plus
seraient anciens, plus ils en offriraient la
les textes ne se comportent pas ainsi : plus
ıciens, plus le caractère latin y est marqué,
ɔ plus il est facile de calquer une phrase la-
phrase romane. Jamais on n'aperçoit le mo-
ɔint, où une autre nationalité, se substituant
ıalité des Gaules, de l'Italie et de l'Espagne,
emparée de l'idiome des vaincus et l'aurait
ənt une grammaire à elle propre. Il y a lieu
r, dans les langues romanes, des tournures
ıes, comme on y rencontre des mots germa-
l'un n'a pu se faire sans l'autre; en ceci, les
ɜ de M. Müller sont instructives; mais il n'y
d'aller plus loin, et de déplacer le véritable
ces langues qui est dans le lexique et dans
aire du latin.
ıissant de côté ce point de vue tout à fait par-
us mettant au point de vue général, y a-t-il
le passage du latin aux langues romanes,
ı ou évolution? Ces deux mots posent net-
question et portent avec soi leur idée pré-

uption est l'opinion la plus ancienne et la
ıdue. Elle se comprend ainsi : durant la lon-
ɔ de l'empire, les classes éclairées diminuè-
ımbre et en importance; des chefs barbares

se substituèrent aux chefs romains, l'éducation fut négligée, et le langage alors s'altéra par une foule de locutions vicieuses. Ces locutions prirent domicile, personne n'étant plus là pour les corriger et pour les expulser. On ne distingua plus les cas les uns des autres; on confondit le neutre avec le masculin; et il est certain qu'un Romain du temps d'Auguste, s'il eût pu entendre ce latin, y aurait relevé mille solécismes et barbarismes et aurait reproché à ces gens-là de ne plus savoir leur langue. Ces observations, qui d'ailleurs sont incontestables, montrant les langues romanes comme composées de solécismes et de barbarismes, les montrent aussi comme étant en contradiction avec la logique grammaticale. De là l'infériorité qu'on leur attribue par rapport à la langue latine. Avec de telles prémisses, il était impossible que l'on songeât à aucun parallèle, à aucune égalité. En effet, pendant bien longtemps, on n'y a vu qu'un jargon né au sein d'une épaisse barbarie; et quel moyen d'y voir autre chose tant que la corruption paraissait le seul agent de la production?

Mais en est-ce véritablement le seul agent? Non, sans doute, car elle n'explique pas plusieurs autres particularités qui n'ont pas moins d'importance. Ainsi, dans ces langues novo-latines, qu'au premier abord on prend pour des types dégradés, on voit apparaître un des éléments les plus précieux pour la précision et la clarté, à savoir l'article. L'article manque en latin, et c'est certainement une imperfection réelle; mais il existe dans les langues romanes, chez qui c'est certainement un perfectionnement. Et non-seulement on y

trouve l'article défini, que le grec possède aussi, mais on y trouve l'article indéfini, qui complète très-bien le système des déterminatifs. Là on ne peut faire intervenir la corruption; car, si les langues romanes ont approprié à cet usage les pronoms *ille* et *unus*, en en détournant le sens, le solécisme disparaît devant l'excellence de la conception. La conjugaison latine est pauvre; celle des langues romanes est riche. Elles ont décomposé le prétérit en deux; et *j'ai fait* et *je fis* répondent à l'unique *feci*. Elles ont ajouté le conditionnel; et, tandis que le latin confondait dans *amarem*, *j'aimasse* et *j'aimerais*, elles ont séparé les deux sens pour leur attribuer à chacun une forme distincte. De quel procédé se sont-elles servies? Dans le premier cas, elles ont donné la plénitude de l'usage à une tournure que l'on voit poindre même au milieu de la latinité classique, à savoir *habeo factum*, j'ai fait; et elles ont conservé le prétérit latin, dont l'emploi est devenu spécial. Dans l'autre cas, sur le type du futur, elles ont construit un conditionnel, à l'aide d'une analogie heureusement mise en œuvre : *j'aimerai*, *j'aimerais*. Dans cette création, il y a évidemment autre chose que de la corruption. La suppression du neutre ne peut être non plus blâmée; la langue latine avait perdu complétement le sentiment des raisons qui, à l'origine, avaient donné à tel objet plutôt le neutre que le masculin; et les Romans, en réunissant celui-là à celui-ci, ont simplifié avantageusement le langage. Le neutre n'est utile que là où, comme dans l'anglais, il appartient exclusivement à ce qui n'est ni mâle ni femelle. On expliquera semblablement la formation des adverbes

n *o*, e
ts, av
gnific
, eux-
mans.
et un
éminii

n. Dar

dont Fuchs a été le principal défenseur
toutes les modifications qu'a subies la
pour devenir langue romane, comme u
gulier de la loi de changement. En d'a
ce n'est point le mélange et l'influence
qui ont causé des altérations; ce n'est pa
politique et intellectuelle de l'empire qui
parler et y a introduit toute sorte de
l'analogie; il n'y a eu dans ce grand p
vicieuse intervention de l'étranger, ni
ment graduel des sources du savoir et
maire. Mais les germes analytiques qu
poindre sous la forme synthétique de l'i
sont développés. Et, pour tout dire, quan
pire au lieu de succomber sous l'effort d
et d'être en proie à une longue invasion,
à exister ou se fût dissous par la seule
éléments contenus en son propre sein, l
serait pas moins transformé en langues
tous les caractères qu'elles possèdent. Ce
pures dans leur transmission; elles ont s
le latin a suivi en elles une marche néces

dante qui l'appropriait au nouvel esprit des temps nouveaux. C'est devant cette influence qu'ont disparu les cas et le passif. Les différences ne sont pas des solécismes; l'analogie a été non faussée, mais étendue; et entre le latin et le roman, il ne faut admettre qu'un néologisme qui devint de jour en jour plus indispensable. Toutefois, on ajoute comme explication que le langage populaire eut une part dans les modifications subies, et que maint terme, mainte locution qu'à Rome le bel usage condamnait, prévalant dans les classes illettrées ou dans les provinces, prévalurent finalement dans le parler vulgaire quand Rome et son bel usage eurent perdu leur prépondérance.

Ce système, je le trouve trop favorable aux langues romanes, il ne tient pas assez compte des événements politiques, et attribue à l'évolution historique plus de simplicité qu'elle n'en a eu réellement. Serait-il bien possible que cette dislocation qui introduisit tant de tribus étrangères au sein des peuples romans et qui substitua des chefs barbares aux chefs indigènes, n'eût exercé aucune action fâcheuse sur la langue? Or, c'est le dire que de prétendre que le développement fut aussi régulier que si rien de pareil n'était survenu, que si l'empire et sa langue s'étaient décomposés par le conflit de leurs éléments propres. Puis l'abaissement que l'on remarque alors dans tout ce qui concerne les lettres et les sciences, ne se sera-t-il fait sentir en aucune façon à la langue elle-même, et cet instrument des lettres et des sciences aura-t-il continué à se développer comme il aurait fait si la pensée publique n'avait eu une éclipse partielle en des temps si

orageux? Enfin, tandis que l'évolution politique était soumise à une perturbation si profonde, tandis que le pouvoir échappait aux Latins pour passer entre des mains germaniques, tandis que des rois germains gouvernaient la Gaule, l'Italie et l'Espagne, ce qui ne serait jamais arrivé sans la catastrophe de l'empire, la langue n'aurait pas éprouvé une désorganisation correspondante? et seule, au milieu de ce dérangement qui, sans empêcher le résultat final, en troubla la marche, les conditions et le moment, elle l'aurait, elle, atteint sans les graves contrariétés qui dominèrent tout le reste? Cela n'est pas probable *a priori*, et cela n'est pas en effet.

On peut, je crois, le démontrer directement. On dira qu'une langue a suivi une marche à elle propre, soit qu'aucun événement extérieur n'ait concouru à la modifier, soit qu'au contraire on note des influences de ce genre et que cette marche ait été entrecoupée par des époques malfaisantes; on le dira quand on pourra montrer, dans toute sa durée, une série de monuments qui en signalent les diverses phases, sans qu'il y ait d'interruption entre les chaînons. Tel est le cas du français depuis qu'il existe. Certes, la langue que nous parlons aujourd'hui est notablement différente de celle du onzième siècle. Mais on tient toutes les dégradations, quand elle s'est altérée, toutes les gradations, quand elle s'est perfectionnée, par où elle a passé durant ce long intervalle. On la voit prendre au douzième une régularité qu'elle n'avait pas dans l'âge précédent, régularité qui se conserve dans le treizième, qui se corrompt dans le quatorzième. L'al-

tération se consolide dans le quinzième et devient le départ d'une nouvelle élaboration qui, grandissant durant le seizième, arrive à son plein dans le dix-septième; à ce moment commencent de nouvelles mutations auxquelles nous assistons. Mais, pour le latin, rien de pareil. Il s'altère, sans doute, à la fin de l'empire et après l'arrivée des barbares, et le style de Grégoire de Tours est bien loin de la pureté de Tite-Live; mais enfin c'est du latin et nullement une des langues novo-latines. Puis tout à coup il disparaît, et l'on voit sortir, comme de dessous terre, chacun des idiomes auxquels il a donné naissance. Il meurt brusquement et sans se transformer, de sorte que ces langues secondaires ne peuvent en être considérées comme la transformation ou l'expansion. Il y a extinction de quelque chose d'ancien et naissance de quelque chose de nouveau. Pendant que le latin avait une existence qui de jour en jour cessait davantage d'être réelle, il se formait, parmi les populations, un parler qui en différait; mais ces populations avaient, au milieu d'elles, les barbares qui influaient sur ce parler; leur patois, car c'est le mot dont il faut se servir, était dédaigné de la gent lettrée; et l'esprit de culture avait baissé de tout point parmi elles. On n'est donc pas autorisé à dire que le latin s'est continué dans les langues nouvelles; il est mort sans se développer, mais il est mort en laissant des enfants, des héritiers; ce qui n'est pas la même chose, notons-le bien, que se transformer. Alors quand, cela établi, on se retourne vers ces langues à leur origine et qu'on y voit certaines traces évidentes de barbarie, on ne peut refuser d'ad-

mettre qu'à côté d'un développement qui est incontestable, il y a eu une corruption qui ne l'est pas moins. Quant à l'allégation que les langues romanes proviennent du parler populaire qui avait cours, à côté du latin littéral, dès les plus beaux temps de la langue, cela non plus n'est vrai que dans des limites assez étroites. Sans doute, elles ont des traces du parler populaire; mais j'ai déjà rappelé[1] que ce parler avait souvent un caractère de néologisme incompatible avec l'allégation dont il s'agit.

Il faut donc, suivant moi, dans le passage du latin aux langues romanes, admettre autre chose que l'évolution naturelle d'un idiome qui croît et change avec la croissance et le changement de la vie générale. Le coup porté à la civilisation gréco-latine par l'invasion des barbares fut tel que le latin ne s'en releva pas et qu'il mourut assez rapidement de langueur et d'épuisement. Tant que la barbarie fut débordante et promena par les cités et les campagnes cet empire qu'on ne savait ni comment repousser, ni comment accepter, la langue déchut de plus en plus, et l'on pourrait, par la décadence de la langue, mesurer la gravité des blessures infligées à l'ordre social. Un peu plus de puissance dans la barbarie, un peu moins de résistance dans la civilisation, et la langue devenait tout à fait barbare : on avait définitivement dans les Gaules, en Italie, en Espagne, des Germains au lieu de Romans, et, dès lors, une culture partant d'un degré très-inférieur à celui d'où la culture romane est effectivement

[1] P 36.

partie. Je crois que, ne connaissant pas l'histoire et connaissant seulement le rapport des langues novo-latines au latin, on en pourrait conclure que le temps qui fut témoin d'un pareil phénomène fut un temps de profonde perturbation et de rude épreuve pour les Latins. Eh bien! la proposition inverse n'est pas moins vraie; et le temps qui vit de telles perturbations fut un temps de rude épreuve pour la langue. De là ces stigmates que les idiomes issus du latin portent au front et que l'on voudrait en vain nier. *Et documenta damus qua simus origine nati*, a dit Ovide en parlant des humains nés des pierres de Deucalion pour le travail et pour la peine; et, nous, nos langues portent encore et porteront toujours la trace des orages et des désordres qui en accompagnèrent l'origine.

Ainsi allèrent parallèlement le latin vers la désuétude et le roman vers l'usage, jusqu'à ce que vînt le moment où il n'y eut plus personne qui parlât l'un, ni personne qui ne parlât l'autre. On écrivit le latin, mais on ne le parla plus; on parla les langues romanes, mais on ne les écrivit pas encore. Être écrit, mais n'être plus parlé, est la preuve pour le latin qu'il était mort, et même assez rapidement, du coup que les barbares avaient porté à l'empire; être parlé et non écrit est la preuve pour les langues romanes qu'elles naquirent peu à peu et ne furent pas une simple modification graduelle du latin. Ces deux termes se correspondent : si le latin avait continué à vivre, tout en s'altérant, il se fût imposé sous cette forme aux lettrés, qui l'auraient écrit avec ses dégradations successives; mais ils n'eurent pas le choix entre une lan-

gue littéraire qui pouvait exprimer la pensée, et une langue populaire qui ne le pouvait pas encore. Et réciproquement, si le roman n'avait pas été une langue nouvelle qui naissait, il ne lui aurait pas fallu un aussi long temps pour arriver à être écrit, et on le trouverait au lieu et place de la langue latine, employé dès l'origine de la tranformation aux usages de la littérature.

Cependant vint un moment où, les barbares cessant de passer le Rhin, les populations se rassirent, où, la puissance de l'État s'étant affaiblie, les puissances particulières dues aux fonctions et aux richesses territoriales prirent la prépondérance. Le mouvement de rétrogradation s'était arrêté. La société, d'une part, recueillit ce qui restait de l'héritage antique, d'autre part, accepta les conditions imposées par le malheur des circonstances; les forces vives qu'elle recélait en son sein se développèrent, et elle sortit de l'épreuve non pas telle qu'elle aurait été si la dissolution de l'ancienne société avait été laissée à elle-même, mais non pas tout à fait dissemblable pourtant. Ce qui se passait dans le domaine social se passait aussi dans le domaine de la langue, et celle-ci pourra, si on veut, servir à mesurer, dans les choses politiques, le désordre d'abord, puis la restauration graduelle et finalement le plein développement. C'est quand le monde romain se trouble et se désorganise que la langue se désorganise à son tour et reçoit toutes sortes d'éléments étrangers; c'est quand les institutions sont encore incertaines entre les traditions de l'empire et les tendances vers la féodalité qu'elle devient ce parler populaire que ni la religion, ni les lois, ni les lettres

ne daignent accepter; c'est quand le monde catholique et féodal est définitivement organisé que, sortant de sa minorité, elle s'empare d'abord de tout le domaine poétique pour s'étendre peu après aux autres.

Et, même dans la langue, on peut apprécier qu'un vigoureux travail des intelligences avait continué l'œuvre, momentanément troublée, du développement social, et que, si l'arrivée des barbares, la dislocation d'un grand empire, le mélange des races, le malheur des temps, les ravages de la guerre, avaient éprouvé durement les peuples latins, rien d'irréparable n'était arrivé. En effet, tout se répara d'abord, puis, sans s'arrêter, prit croissance et grandeur. Et, pour me tenir dans le domaine de la langue, aujourd'hui que les préjugés classiques se sont éclaircis, il est, ce me semble, difficile de nier que les idiomes romans, ceux du moins qui ont leur pleine culture, ne l'emportent sur le latin par plusieurs côtés excellents. L'italien et l'espagnol sont incomparablement plus riches. *Patrii sermonis egestas*, disait un grand poëte, et c'était la plainte continuelle de tous ceux qui, écrivant, se trouvaient en contact ou en lutte avec l'opulence de la muse grecque; mais cette indigence a désormais disparu sur les bords du Tibre comme sur ceux du Bétis; et l'héritage, bien loin de diminuer entre des mains grossières et mal habiles, s'est heureusement accru. Bien plus, ces deux langues ont été portées, par leur instinct, l'une vers une douceur et une harmonie, l'autre vers une ampleur et une noblesse de sons que leur mère n'atteignit jamais. En même temps que ces nouvelles aptitudes se développaient dans la langue, il

s'en développait aussi de nouvelles dans l'esprit des populations; cela du moins peut se voir pour l'Italie, qui a une plus longue histoire que l'Espagne. Ce qu'était l'Espagne avant les Romains, nous ne le savons que très-confusément; ce qu'était l'Italie pendant que Rome conquérait le monde, nous le savons davantage. Eh bien, dans ce temps-là, l'Italie cédait sans dispute à d'autres la gloire d'animer le marbre et la couleur; mais, depuis que, de latine elle est devenue romane, elle ne cède plus cette gloire à aucun peuple.

Le français, lui, a moins participé à cette active efflorescence, à ce luxe de végétation; et, en somme, il est resté plus près du latin, même dans cette particularité caractéristique d'avoir des cas et une déclinaison, ce qui ne s'est effacé que dans le quatorzième et le quinzième siècle; car jusque-là notre langue avait conservé ce signe si important de son origine. Elle a, comme le latin, une muse plus sévère que celle de ses sœurs, et une poésie qui se précipite à moins larges flots. Elle a, comme le latin, le don puissant d'une prose splendide et harmonieuse qui se prête merveilleusement à refléter les grands côtés de l'âme et de la nature. Elle a, de plus que le latin, la faculté de traiter avec précision, avec clarté, avec élégance, tous les sujets de science et de philosophie auxquels l'idiome des Romains était si peu capable de s'approprier.

En résumé, si l'on soutient que les langues romanes proviennent du parler populaire, il faut distinguer et préciser. Ce parler populaire était rempli de néologismes, soit dans les mots, soit dans les formes; il avait donc lui-même subi le coup des circonstances sociales

variable dans la langue. Quand tous ces faits gram-
licaux, recueillis avec diligence, ont été classés avec
acité, ils donnent, par eux-mêmes, la réponse aux
mandes. Pour la langue d'oïl, il n'est pas possible
ffrir le paradigme de la conjugaison et de la décli
son, puis de laisser à celui qui étudie le soin de
ner là-dessus les mots correspondants. Ce serait,
qu'à présent du moins, une pétition de principe,
anticipation sur ce qui doit être le résultat de la
herche. Nous ne possédons pas de thème fourni
les contemporains qui nous permette d'indiquer
flexions suivant les siècles et suivant les dialectes;
flexions doivent être trouvées dans les auteurs qui
ivirent alors, dans les copistes qui nous transmi-
t leurs œuvres, et, à mesure que les termes de
mparaison s'accumulent, la discussion, s'en empa-
t, fonde sur un terrain solide le système entier.

C'est sur ce plan qu'est composée la grammaire de
Burguy. Les deux volumes qui en ont paru (il y en
a trois) contiennent ce qui est relatif aux parties
discours, l'article, le substantif, le nom de nombre,
pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition et la
jonction. Un recueil abondant de passages est le
l; les remarques et les conclusions, partageant en
upes ces passages, leur donnent leur valeur systé-
ique, et le lecteur, sûr désormais qu'il n'a pas de-
t lui de simples assertions plus ou moins étayées,
ait sa conviction. C'est ainsi que, s'il en est encore
aient des doutes sur l'existence du cas sujet et du
régime dans les noms, ils n'en conserveront plus
s avoir lu les pages consacrées, par M. Burguy, au

substantif : *li chiés, le chief; li sire, le seigne le duc; li cers, le cerf; li soleus, le soleil; li c conseil; li dues, le duel* [deuil]; *li chasteaus, le ciez, le ciel; li aigniaus, le aignel; li oisiaus, le* ainsi de suite à l'infini.

« On voit, dit M. Burguy, t. I, p. 64, ce observée dès les premiers monuments écrits gue d'oïl; tous les textes en prose et en vers j fin du treizième siècle, y sont assujettis : il une charte, pas une pièce, pas le moindre con dans le plus petit village de la plus reculée de vinces, pendant le treizième siècle, où elle trouve d'une manière évidente et avec une c qu'il est impossible de ne pas remarquer. » C était complétement oubliée; aucun grammair soupçonnait, et cependant il en subsiste enc la langue actuelle, des vestiges importants; elle qu'on explique les deux terminaisons m *beau* et *bel*, *fou* et *fol*, *mou* et *mol*, *cou* et *c* se rend compte de nos pluriels *chevaux*, *maux*, etc., que l'on comprend comment *fils* et comment la Fontaine a pu mettre une *s* Raynouard est celui qui l'a retrouvée, et on que c'est un des plus grands services qui aien dus à l'étude de notre vieil idiome. Sans cette est exception ou barbarie; avec cette clef on un système écourté sans doute si on le compa lin, mais régulier et élégant.

Je recommande surtout les chapitres du v remplissent la moitié du premier volume et moitié du second. C'est une mine d'exemp

e que l'on ait, la mémoire,
ne peut fournir, au besoin,
e, ni avec autant de sûreté,
on de M. Burguy. Il a intro-
le la langue d'oïl, la distinc-
en faibles. Cette distinction,
imm, pour les verbes alle-
puis à d'autres langues. Le
celui qui forme quelqu'un
ie; le verbe faible ou dérivé
mes temps, emprunte à des
les éléments de sa conjugai-
ui feront comprendre tout de
airiens veulent dire. *Doner*
mot s'écrit par une seule *n*)
atif non pas *je done*, mais *je*
même temps, non pas *j'ame*,
dans la langue d'oïl, a donc
er, au présent de l'indicatif
voyelle du radical à l'infini-
donné à ces verbes le nom
ier le présent de l'indicatif
l'*o* latin; ils l'indiquent par
sur la voyelle radicale et en
du verbe fort et du verbe fai-
ans le français moderne; ce-
ces, par exemple : *savoir*, *je*
liquer certaines anomalies.
du latin devient-il dans notre
nprend sans peine : *amare* a
étant un verbe fort pour nos

ancêtres, a fait au présent *j'aim, tu aimes, il aime*. Le français moderne, perdant le sentiment de ces changements de voyelle, a pris le présent pour en former un nouvel infinitif, et, de cette façon, le verbe *aimer*, d'irrégulier ou de fort, est devenu régulier ou faible. Tout homme occupé d'études sur les langues reconnaîtra combien les finesses, les nuances grammaticales, sont développées à l'origine de notre langue, combien elles se sont émoussées dans le français moderne, et combien est fausse, je ne cesse de le répéter, l'opinion qui met la barbarie grammaticale au début.

Le verbe fort répond, en un certain sens, au verbe irrégulier, le verbe faible au verbe régulier; mais, tandis que la notion d'irrégularité et de régularité ne fait que constater un fait, ceci pénètre plus avant et est une théorie. A ce point de vue, l'ancienne notion d'irrégularité disparaît pour ne plus rester attachée qu'aux verbes anomaux, défectueux ou véritablement irréguliers, et le verbe fort est considéré comme une autre manière de conjuguer. L'idée d'irrégularité fait supposer des formations qui, pour une cause quelconque, ont été déviées de leur type; or, ce ne serait ici nullement le cas. Le verbe fort serait aussi régulier que tout autre, seulement il obéirait à une loi différente. Il faut en effet qu'il y ait autre chose que l'irrégularité pour que la langue d'oïl ait pris, à son compte, les formes que les grammairiens nomment présentement verbes forts, et les ait appliquées en tant de cas où le latin ne lui en fournissait pas le modèle. C'est sans doute une euphonie, un balancement entre le radical et la ter-

ent cette sorte de conjugaison.
moderne n'a conservé que des
le fil que fournit le vieux fran-
e des verbes, on rencontre une
liers. Certains verbes anciens
finitif, par exemple *cremir* et
ccentuation bonne ou mauvaise;
, *craindre;* mal accentué : *tre-*
ux infinitifs, *craindre*, qui est le
venu jusqu'à nous. De la même
entué, a donné *gémir;* bien ac-
ux infinitifs sont encore usités;
style noble, et l'autre au style
verbes en *ir* ont été divisés par
s, division qui les éclaircit. La
end les verbes simples, comme
deuxième comprend les verbes
rme et non dans leur significa-
attendrir. Les premiers se con-
ajoutant au radical les lettres
mentais, *je servais;* les seconds,
florescere, *languescere*, etc., et à
alent avant les lettres de flexion
ssais, *je languissais*, *j'attendris-*
njugaisons distinctes des verbes
s irréguliers et des verbes régu-
mment la langue d'oïl ne s'y est
partior, *servio*, ayant l'accent
, ne pouvaient donner que *je*
ndis que *floresco* ayant l'accent
vait donner que *je floris*.

L'adverbe, la préposition et la conjonc
pas non plus sans offrir des occasions d'
prit d'invention grammaticale de la langu
sieurs de ces mots ne passèrent pas du la
çais; puis le mouvement de création était
et, soit pour remplir les lacunes laissées
lion de certains vocables, soit pour satisfai
velles combinaisons, il se forma un bon
mots dont les uns sont venus jusqu'à nou
tres ont péri à leur tour. Il est curieux d'
procédés dont la langue d'oïl se servit pou
des adverbes, des prépositions, des conjor
des éléments qui n'avaient pas été destinés
Dès a été fait de *de ipso; de ipso illo di*
été, à l'origine du langage vulgaire, ce qu
à peu, par la prononciation, *dès le jour*. D
adès, qui signifiait incontinent, aussitôt,
non pas de *ad ipsum*, comme dit M. Bu
plus régulièrement, de *a de ipso* ou *a-dès*.
fourni un adverbe qui voulait dire *tout de*
s'écrivait *luec*, répondant à *loco*, ou plus s
répondant à *locis;* de là on tirait la conjonct
aussitôt que; cet adverbe et son dérivé n'e
mais on comprend fort bien comment *loc*
sont venus à jouer ce rôle; cela voulait dir
et, par une facile conséquence, *aussitôt*.
pas entré dans le dictionnaire de la langu
elle l'a remplacé par *ore*, ou *ores*, *hora*, *h*
tout à l'heure *loco* et *locis;* d'où, par une e
tira *lore*, *illa hora; desore*, *de ipsa hora;*
maintenant, *orains*, qui voulait dire tout à

ıt. Ce qui prouve que les mots,
courts qui servaient à cet usage
ıt perdu, pour l'oreille romane,
leur valeur, c'est que la langue
nforcer, et à leur assurer plus de
ant par exemple une préposition
en deux prépositions : *ainsi*, de *in*
mul; assez, de *ad satis; dans*, de
b ante; depuis, de *de post*, etc.
ıtin, n'avaient pas trouvé place
urent remplacés par un substan-
ement; c'était le mot *espoir : for-*
iendra; nous y avons depuis long-
combinaison de mots, *peut-être*,
s, mais qui n'est pas aussi élé-
effet, plus d'une fois, un mot de
ant en désuétude, que l'industrie
y suppléât; ainsi, *moult* ayant
ın mot composé et assez lourd,
ostitué. Il y avait trois adverbes
sage commode, c'étaient *senuec*,
a; *peruec*, de *per hoc*, pour cela,
vec cela. *Avoec* est devenu notre
'il était primitivement, il a passé
sition; mais, de cette façon on
comment l'expression composée
fication qu'*avec* a présentement.
es textes fait retrouver, pour une
s maitres disaient à leurs élèves.
manuscrits, quand on y trouve
nise d'après des règles qui sont

loin d'être faciles, quand on considère les noms déclinés, les verbes conjugués suivant toutes leurs inflexions, on ne peut douter qu'un enseignement grammatical ne fût donné dans les écoles où l'on apprenait à lire et à écrire. S'il n'en avait pas été ainsi, si nul maître n'avait inculqué ces préceptes de génération en génération, les écarts individuels auraient été bien plus considérables qu'ils ne sont, surtout dans une langue, comme la nôtre, où la parole écrite diffère tant de la parole prononcée. On n'a qu'à voir ce qui arrive lorsque des personnes illettrées veulent écrire : chacune d'elles a son orthographe, sa manière d'exprimer par des lettres les articulations. Il est donc bien certain que, dans les écoles, on ne se contentait pas d'enseigner à épeler et à former les lettres, mais qu'on y joignait un enseignement de grammaire, enseignement dont nous avons la trace dans la correction des bons manuscrits. Ce serait une grave erreur que de continuer à croire, comme on a fait longtemps, que la langue était abandonnée à elle-même, sans qu'aucune habitude eût pourvu à l'entretien de la tradition.

Un fait contribua certainement à prolonger outre mesure cette erreur, ce fut l'existence des dialectes dans la langue d'oïl. Maintenant qu'il est bien constaté que, semblablement à la division primaire du latin en italien, espagnol, provençal et français, des divisions secondaires s'établirent dans nos provinces au nord de la Loire, et que la même cause qui produisait les unes produisit les autres, on sait se reconnaître. Mais quand la distinction n'était pas faite entre les dialectes, quand l'érudit qui lisait les textes croyait que les formes dis-

semblables qu'il rencontrait étaient des irrégularités, et que, par exemple, on disait indifféremment *il amout*, *il amoit*, ou *il ameit*, quand de plus on n'avait pas un moyen de discerner les fautes réelles qui sont imputables aux copistes ou même aux auteurs, alors il ne put s'élever aucune voix pour réclamer contre l'opinion qui attribuait une épaisse barbarie aux âges de formation et de culture de notre vieil idiome, et la langue d'oïl, ainsi aperçue et jugée, ne parut démentir en rien sa grossière origine. La tradition avait été rompue; l'érudition la renoue. Car c'est la renouer que de dissiper des ombres et des préjugés et de faire rentrer dans le vrai domaine de l'histoire la langue aussi bien que les gestes de nos ancêtres. Nous avons un juste et noble respect pour notre âge classique; le seizième siècle n'est pas non plus sans ses connaisseurs et ses admirateurs. Mais par de là, que garde la mémoire publique? Et si l'érudition n'était venue exhumer nos vieux monuments si bien oubliés, si défigurés, si méconnus, qui ne croirait vraiment, comme on l'a cru longtemps, que la France, ayant été sous Charlemagne le centre de la résistance contre les musulmans et de la conquête sur la Germanie, a pu donner le branle aux croisades, jouer un grand rôle dans les plus grandes affaires de l'Europe, durer ainsi plusieurs siècles, et ne bégayer pourtant qu'un jargon misérable qui n'avait jamais été ni parlé ni écrit correctement?

Je pense que tous ceux qui useront du livre de M. Burguy le remercieront du soin tout particulier qu'il a mis à signaler partout les formes dialectales. Sans une telle recherche, même poussée fort loin, au-

cune bonne grammaire de la langue d'oïl n'est possible. Alors, Paris et le langage de la cour ne dominaient pas; il ne s'était pas formé un idiome plus cultivé au nom duquel on déclarât que les autres étaient des patois. La culture était égale partout; la Normandie, la Picardie, les bords de la Seine produisaient, à l'envi, trouvères, chansons de geste ou d'amour et fabliaux. Il est manifeste, en lisant les textes, que les auteurs ne se conformaient pas à une langue littéraire commune et qu'ils composaient chacun dans le dialecte qui lui était propre; mais il est manifeste aussi, quand on les suit d'époque en époque, que ces dialectes réagissaient les uns sur les autres; M. Burguy signale cette réaction avec soin, et on peut d'autant moins la nier que le français moderne en offre mille vestiges. Il a pris *attaquer* au picard, à côté d'*attacher*; *roi*, qui est bourguignon ou du centre, à côté de *reine*, qui est normand; ses imparfaits et conditionnels dont la prononciation en *ai* est normande, en place de la prononciation en *oi* qui est ou bourguignonne ou picarde. Toutefois un pareil mélange ne peut pas faire méconnaître les caractères distinctifs.

La réciprocité des emprunts était favorisée par le pied d'égalité sur lequel étaient les dialectes. Aujourd'hui que les dialectes ne sont plus que des patois, il ne peut y avoir que de rares échanges entre eux et la langue littéraire; ils ne produisent pas des compositions qui se fassent lire généralement, qui laissent des traces dans la mémoire, qui habituent à des mots, à des locutions provinciales. Mais, dans les temps dont nous parlons, les dialectes, qui se rapprochaient déjà parce

que chacun était en soi une langue cultivée, se rapprochaient encore par les œuvres qui avaient cours, par les poëmes qui se chantaient. On peut suivre la marche, les influences, les mutations de ces dialectes pendant environ deux siècles, le douzième et le treizième; quand le quatorzième s'écoule, l'usage en diminue et ne tarde pas à s'éteindre; une langue littéraire commune prévaut. C'était le signe que les individualités provinciales s'affaiblissaient, ou, pour mieux dire, que le système féodal tombait en décadence complète. L'unité se refaisait dans la langue; malheureusement ce travail coïncidait avec des causes perturbatrices qui altéraient l'analogie et la pureté de l'idiome et auxquelles il faut ajouter les réactions des dialectes l'un sur l'autre.

La conjugaison est ce qui offre le plus de champ aux variations dialectiques. Le parfait défini était, pour la première conjugaison et les trois personnes du singulier : *ai*, *as*, *at* ou *a* dans la Picardie, dans l'Ile-de-France et dans l'ouest de la Bourgogne; *ai*, *as*, *ad* dans la Normandie, *ai*, *ais*, *ait* dans l'est de la Bourgogne, la Champagne et la Lorraine; ainsi, dans ce vers :

Les deux escus persait et les haubers rompi,

il ne faut pas prendre *persait* pour un imparfait écrit par *ai*, c'est un prétérit défini, ainsi que le montre *rompi*. Il n'y avait d'ailleurs aucune confusion avec l'imparfait, qui, dans ce dialecte, était *persoit*. Dans le Berry, l'Orléanais, etc., on écrivait la première personne par *ei* : *laissei*, *m'en alei*, *trouvei*, *demandei*, *lavei*. Je crois que c'est une simple différence d'ortho-

batimes, feïmes, rendimes. Mais, de bonne
ttes picards intercalèrent une *s* : *lessas-*
', *feïsmes*, *veïsmes*. Cette lettre est une
i'y a point d'*s* dans la personne corres-
temps latin, *peccavimus*, *vidimus*, *feci-*
s, etc.; mais, l'*s* picarde s'étant propagée,
seizième et du dix-septième siècle l'a re-
ille de notre temps l'a remplacée par un
lexe tenant la place de ce qui, en réalité,
is.

res dialectiques ne sont pas moins mar-
iparfait. Les plus anciens textes bourgui-
une flexion en *eve* : *abondevet*, *plorevent*,
arlevent, *cuidevet*, etc. Cette flexion, qui
e de la forme latine, eut peu de durée
et fut remplacée, en Bourgogne même,
s de l'Ile-de-France et de la Picardie, qui
es, *oit*. La Normandie avait distingué la
jugaison des autres : pour celle-là, elle
inaisons *oue*, *oues*, *ot;* et, pour celles-ci,
ns *eie*, *eies*, *eit* : *je cuidoue*, *je amoue*, et
iveie, *je teneie*. A la première personne
Picards se servaient de *iemes* : *aviemes*,
emes, tandis qu'en Normandie on usait
. C'est cette dernière finale qui a triom-
irte, on a la vue de notre imparfait dans
vec le latin. La forme la plus ancienne,
ment, est la forme en *eve*, qui reproduit
bam et *ebam*. Le normand, qui contracte
par un autre côté, gardé trace des diffé-
, ne confondant pas *abam* et *ebam* sous

M. Burguy a rencontré dès l'abord une difficulté inhérente au sujet qu'il traite. C'est d'après des passages d'auteurs, puisque le vieux français est une langue tombée en désuétude et qu'on ne peut consulter la parole et l'usage; c'est d'après des exemples empruntés aux éditions que M. Burguy formule ses règles et ses observations. Mais les éditions sont presque toujours la copie des manuscrits, et les manuscrits fourmillent souvent de fautes de toute nature. Il faudra bien que la critique philologique finisse par prendre ses droits et s'applique à corriger les textes défectueux; mais ce travail, loin d'être fait, n'est pas même ébauché. En attendant, le grammairien est maintes fois exposé à citer des exemples ou suspects, ou manifestement incorrects. Cela est arrivé à M. Burguy, et il n'a pas voulu essayer de les corriger, annonçant qu'il publiera prochainement un dictionnaire étymologique et comparé des dialectes de la langue d'oïl, où l'on trouvera une critique de tous les textes dont il s'est servi, avec l'indication et la correction des fautes qu'il croit y découvrir. Cela sera certainement fort intéressant; des discussions de ce genre mettront le mieux en évidence l'application de la grammaire à l'émendation des passages corrompus et la nécessité de remédier aux défectuosités des manuscrits et des éditions primitives. Mais, dans l'état actuel, M. Burguy n'a pas échappé à l'incertitude grammaticale que jette, sur quelques cas particuliers, l'incertitude des textes. Je lis à propos des pronoms possessifs, t. I, p. 147, ces deux vers :

> Mais saciés bien que toute voie
> Serai jou *vostres* ù que je soie.

contraction ne prévalait pas ici, *lie* ou *liu* seraient
bien dissyllabes que *leo;* et cette circonstance m
clairement la tendance de la prononciation en ce
Puis y a-t-il quelque difficulté à ce que *leo*, dans
part, soit monosyllabique? Pas le moins du mo
Ceo se dit pour *ce*, *co*, et ne compte jamais que
une syllabe. Le même Benoît, dans le même poëm
fait monosyllabique le mot *jeon*, pour *je en*
p. 176) :

> Sachiez qu'à grant enviz retra
> Ceo que jeon truis e que jeon sai.

Ainsi d'autres exemples sont nécessaires pour m
hors de contestation la remarque de M. Burguy.

Ailleurs (t. I, p. 176), il pense que *ne* pour *e*
serait pas impossible, mais qu'il faut borner
forme aux provinces limitrophes de la langue
où, en effet, *ne* se disait pour *en*. Il répète, en le
treignant ainsi, le dire de Raynouard, qui, pour
place de *en* dans la langue d'oïl, avait cité ces ver

> Jà l'esté n'aura tel chalor
> Que l'ewe *ne* perde sa freidor

Mais que peut prouver un tel exemple? le second
n'y est pas; et on le rétablit en lisant *en* au lieu de

> Que l'ewe en perde sa freidor.

Tant qu'on n'aura rien de plus à alléguer, l'empl
ne pour *en* dans la langue d'oïl restera probl
tique.

M. Burguy a des remarques instructives sur le
nom féminin *la*. Il fait voir que, outre *la*, il y avait
le régime direct des verbes, *lei* en Bourgogne

teté. Ce que je dis là s'applique surtou
dans un vers, la mesure, la rime, indique
fois qu'un *e* doit être accentué; mais dan
secours font défaut; et d'ailleurs tout ce
nuire au véritable caractère des textes d
venu. M. Burguy, lui-même, a accentu
écrits par un *e* : *je tenré*, *je garderé*; et
car, sans accent, on sera tenté de les pr
autrement qu'il ne faut, et peut-être mê
exposé à se méprendre sur le temps et su
puis plusieurs années, les rédacteurs de l'
raire de la France ont adopté l'usage de l'a
textes qu'ils rapportent, ils s'en trouvent
exemple mérite d'être approuvé et suivi.
époque, je le sais, où l'accent a été emplo
arbitraire et fautive, où on le mettait sur
tainement un *e* muet, et où l'on en affub
comme *les bues*, ne sachant pas que nos
sentaient le son *eu* non par *eu* par *ue*.
avait dû continuer de la sorte, il vaudrai
tenir à la simple reproduction des manu
préjuge rien et qui, si elle n'aide pas, ne
n'en est plus ainsi : la critique a détermi
de cas où l'on peut user de l'accent en plei
On en usera aussi pour distinguer *à*, pr
où, adverbe; il n'est personne qui, en lisa
scrits, n'ait été embarrassé en quelques e
culiers par ce défaut de distinction. On n
non plus de côté le tréma, qui est utile,
les vers, soit aussi pour reconnaître un mo
ainsi trouvez dans un texte *chaut*, qui est

sont que des formes orthographiques d'un seul et même thème; il n'en est pas ainsi; nous avons ici deux verbes distincts, l'un simple, *ovrir*, l'autre composé, *a-ovrir*.

Il mentionne, comme on voit, une forme *avrir;* je regrette qu'il ne cite pas ses autorités; car, pour moi, je n'en connais aucun exemple, et, s'il y en avait, ce serait un argument important dans les difficultés étymologiques que ce verbe suscite. En effet, le français *ovrir* et le provençal *obrir* conduisent, non pas à *aperire*, mais à *operire*, qui a un sens tout contraire. Comment se fait-il que, dans les deux langues romanes de la Gaule, le mot ait pris cette apparence étrange, tandis que l'italien et l'espagnol ont régulièrement, l'un *aprire*, l'autre *abrir*? M. Diez a essayé de résoudre la contradiction entre le sens et la forme. Suivant lui, *ovrir* est une contraction de *aovrir*, et *aovrir* correspond au provençal *adubrir*, qui se décompose, non pas, comme tout le monde le supposerait, en *ad-ubrir*, mais en *a-dubrir;* et *dubrir*, à son tour, équivaut à *deoperire*, découvrir et, par suite, ouvrir. Qu'un verbe analogue à *dubrir* ait existé, c'est ce que M. Diez montre, en citant le provençal moderne *durbir*, le piémontais *dorvi*, le wallon *drovi*, le lorrain *deurvi*, répondant à *deoperire*, comme le milanais *dervi* et le crémonais *darver* répondent à *deaperire;* mais que *ouvrir* en soit l'équivalent, c'est ce qui reste aussi incertain qu'auparavant. En effet, voyez les difficultés : puisque *ovrir* est une contraction de *aovrir*, il faut que celui-ci soit plus ancien que celui-là; or, jusqu'à présent, les textes nous les présentent contemporains. Il faut que l'ancien ita-

lien, qui a, lui aussi, *oprire*, ait fait la même contraction que le vieux français, ou soit tiré du français, ce à quoi répugne le *p* dans *oprire*. Il faut, ce qui est bien plus fort, et ce qui, suivant moi, ruine l'étymologie proposée, que le vieux français provienne du provençal; car *aovrir*, primitif dans cette hypothèse, de *ovrir*, n'a gardé aucune trace du *d*, qui, seul, cependant, est caractéristique du sens; ce *d* ne se trouve que dans le provençal *a-dubrir*, décomposé comme le veut M. Diez; le provençal serait donc l'origine du français; or, on ne peut admettre, jusqu'à preuve positive, qu'un mot tel que *ouvrir* ait eu besoin d'être emprunté au provençal. Et puis alors, d'où viendrait le provençal *ubrir*? serait-il aussi une contraction de *adubrir*? Qui ne voit, dans le français et le provençal, le parallélisme de *ovrir* et *ubrir*, *aovrir* et *adubrir*, et non pas des dérivations et contractions que rien n'appuie? Les difficultés, les impossibilités se pressent. Aussi ai-je renoncé à chercher l'origine de *ovrir*, *ouvrir*, ailleurs que dans *operire*. Remarquez que, dans la langue d'oïl et dans la langue d'oc, ou bien *aperire*, ou bien *operire* manquent de correspondant; on ne trouve que *ouvrir*. Il y a donc eu disparition d'un de ces deux verbes, ou plutôt confusion de ces deux verbes, confusion qui me paraît devoir son origine à *cooperire*, en français *couvrir*, en provençal *cubrir*. Le sens de *operire* ayant été attribué à *cooperire*, et la syllabe *co* semblant ce qui donnait le sens de *couvrir*, les esprits s'habituèrent à regarder *ouvrir* comme l'opposé de *couvrir*, et se méprirent de la sorte entre le sens et la forme.

A côté de ce verbe *ouvrir*, se trouve, d'une façon

M. Burguy dit (t. I, p. 65), à propos du substantif : « On s'est demandé d'où venait que l'emploi du *s* a pris tant d'extension en français, et, sans pouvoir fournir aucune raison, on a attribué cette particularité à une influence des idiomes germains. Pour moi, j'y vois une influence celto-belge; il est prouvé que les Belges avaient, au singulier, des désinences en voyelles ou en consonnes autres que *s*, mais, par compensation, beaucoup de pluriels en *s;* et le sentiment de la fonction primitive du *s*, qui était de désigner le pluriel, ne se perdit sans doute jamais chez les populations des provinces qu'ils avaient habitées. A l'époque où l'on donna à la lettre *s* la fonction qu'elle a encore aujourd'hui, le dialecte picard surtout et le bourguignon étaient dominants dans la langue d'oïl, or, les provinces où ils s'étaient formés avaient été habitées par les Belges, et la réhabilitation du *s* primitif, comme simple désignatif du nombre, pourrait bien être une réminiscence de temps plus anciens. » Un langage aussi peu précis ne porterait pas la conviction dans l'esprit, quand bien même on n'aurait pas ailleurs l'explication du fait. C'est dans le latin, dans la syntaxe latine, et non dans le germain ou le celte que se trouve la cause de ces *s*. La théorie n'en a pas été faite, et je vais essayer d'en dire quelques mots. Le type de la déclinaison de la langue d'oïl est *s* au cas sujet, et la finale pure au cas régime pour le singulier, et, pour le pluriel, la finale pure au cas sujet, et *s* au cas régime. (Il s'agit ici des noms en terminaison masculine, je parlerai des autres un peu plus bas.) Il est manifeste que ce type a été fourni par la deuxième

régime qu'au sujet. Mais le pluriel offre une difficulté; le paradigme qu'indique M. Burguy est *voies*, par une *s* pour les deux cas. Il est indubitable que cette identité est très-commune dans les textes, et, on peut dire, celle qui a prévulu ; non pourtant sans quelque conteste ; en effet, dans certains textes, ce sujet pluriel est sans *s*. J'en trouve un exemple dans une citation que M. Burguy rapporte pour une autre fin (t. I, p. 169) :

> S'avint par aventure un jour
> C'aucune dame de valour
> Le chastelain forment plaignoient.

Il serait facile de trouver çà et là des faits de ce genre. C'est, étymologiquement, l'orthographe véritable : *viæ*, *viis* ou *vias*, *les voie*, *aux voies; dominæ*, *dominis* ou *dominas*, *les dame*, *aux dames ;* elle est indiquée par la théorie; en fait, elle est fournie par quelques passages ; mais il n'en faut pas moins convenir que, dès les plus anciens textes, l'habitude se trouve établie de mettre l'*s* au nominatif pluriel des noms féminins, et qu'ainsi le veut la grammaire de la langue d'oïl, fixée par le maître des langues, l'usage.

Il ne serait pas hors de propos, dans les livres didactiques, de signaler en quoi la langue de la Gaule du nord, en devenant de latine française, a commis des méprises, et comment, en plus d'un cas, un certain usage correct, subsistant à côté, a protesté contre l'erreur. Voyez le mot *corps*, *corpus :* M. Burguy, remarquant que les substantifs des deux genres qui avaient une *s* finale au thème du mot, la gardaient partout, rapporte des passages où l'*s*, dans *cors*, se retrouve et au sujet pluriel, et au ré-

gime singulier. Mais cette *s* finale dans *cors* est une faute, puisque *corpus* n'a point d'*s* radicale; et le mot français ne devrait avoir un *s* qu'au sujet singulier et au régime pluriel. Et de fait, on le rencontre maintes fois écrit correctement. M. Burguy lui-même m'en offre un exemple en citant, à propos du verbe *aerdre*, ces vers de Benoît :

> Fuions la (la luxure) tuit, fuions, fuions,
> Ne cuer ne *cor* n'i apuions.

On aurait dû toujours écrire de la sorte; mais beaucoup s'y trompaient, croyant que l'*s* était radicale dans *corps*.

Ainsi la présence de l'*s* dans les noms de la langue d'oïl n'a rien d'étrange et qu'il faille rechercher hypothétiquement dans certains caractères de l'allemand ou du celtique. Elle s'explique très-bien par le latin. L'*s* du sujet singulier est l'*s* de la deuxième déclinaison latine au nominatif, et l'*s* du régime pluriel est l'*s* de la même déclinaison au datif ou à l'accusatif.

Maintenant, quant au français moderne, l'emploi de l'*s* y dérive complétement de celui qu'en fit la vieille langue. L'*s* du sujet singulier n'a laissé que peu de traces, on la reconnaît dans *fils*, *bras*, *doux*, *legs*, *lacs*, et sans doute quelques autres, tous mots où elle n'aurait aucune raison d'être si elle n'y avait été amenée par l'ancien usage en qualité d'affixe; il n'y a dans *filius*, *brachium*, *dulcis*, *legatum*, *laqueus*, rien qui la justifierait. Dans le reste elle ne figure plus; c'est qu'en effet le français moderne a choisi pour thème des noms le cas régime de l'ancienne langue, cas où l'*s*

côté de *onc*, comme *cuens* se trouve à côté de *cons* (comte), *huems* à côté de *homs* (homme), *dame* à côté de *dome*, *dangier* à côté de *dongier*, *danzel* à côté de *donzel*, etc. Il ajoute qu'on n'a aucun précédent qui autorise à admettre la permutation de l'*o* latin en *a*. Mais cette permutation, au contraire, n'est pas rare; les noms que je viens de citer en sont autant d'exemples, et je l'ai d'ailleurs mise hors de doute dans un des articles précédents[1]. L'étymologie de Raynouard reste donc bonne, et il est inutile d'en chercher une autre.

J'en dirai autant pour *oïl*, notre *oui* actuel. Il y a, dans l'ancienne langue, deux termes pour l'affirmation : *o*, en provençal *oc*, et *oïl* qui appartient exclusivement au français. La finale *il* ne fait pas conteste; c'est le pronom *il*, du latin *illud*, étymologie prouvée par *nenil* composé, comme on le voit, de *nen*, qui est *non*, et de ce même pronom. Reste *o*, *oc*, que Raynouard, et, avec lui, la plupart tirent du pronom latin *hoc*. Cette dérivation a été révoquée en doute par J. Grimm, dans sa *Grammaire*, t. III, page 768, alléguant la différence de forme qui existe entre l'adverbe négatif (*no* et non *noc*) et l'adverbe affirmatif du provençal, et le manque d'un verbe français dérivé de la particule d'affirmation. Ces raisons sont faibles; si l'adverbe négatif est *no* en provençal et non pas *noc* pour *non oc*, c'est que le provençal a trouvé la négation latine toute faite, et qu'il a été obligé de faire la particule affirmative, le latin n'ayant point de terme expressément réservé à exprimer l'affirmation; il est

[1] Voy. p. 49.

donc tout naturel qu'en provençal et en français la négation et l'affirmation n'aient pas été conçues d'après un même modèle. Par là aussi s'explique le manque d'un verbe dérivé de la particule affirmative; le latin fournissait le verbe négatif, mais ne fournissait pas le verbe affirmatif, qui, dans le fait, était assez difficile à fabriquer avec *oc*, que nous supposons dériver de *hoc*. Ces raisons de Grimm, M. Burguy les accepte, et, pour les renforcer (car elles en ont besoin), il y ajoute que, si *o* était un dérivé de *hoc*, le *c* latin aurait certainement été traduit dans le dialecte picard, et on ne trouve nulle part trace d'un *c*. Puis repoussant, avec raison, la conjecture de Grimm (à laquelle Grimm lui-même croyait peu de solidité), que *o* est l'allemand *ja ih* (oui, moi); il en propose une autre, à savoir l'ancienne préposition celtique *ô*, qui équivaut à *ab*, *de*, *ex*, du latin, et qui est employée aussi comme conjonction avec le sens de *ex quo* et comme adverbe.

Il faudrait une grande évidence pour déposséder un mot latin en faveur d'un mot celtique; car le celtique est rare dans le français, et le latin y abonde. Tandis que *hoc*, c'est-à-dire *cela est*, explique si bien le sens affirmatif, le celtique *ô*, même signifiant *ex quo*, ne pourrait y être amené que par des intermédiaires qui manquent tout à fait. Il faut les supposer; mais faire des suppositions douteuses pour fonder une étymologie non moins douteuse est un procédé que la critique ne peut accepter. Voyez, en effet, quels intermédiaires : si on prend cet *o* celtique dans : *viens-tu? oui*, il faut entendre : *parce que* (*ex quo*, tu m'as dit : viens-tu, je viens; si l'on prend cet *o* celtique avec *il*

dans *oïl : parce que* tu m'as dit viens-tu, *cela* s
Cette trame d'idées est trop peu serrée pour
fie.

Il faut donc en revenir à l'ancienne étym
qui la confirme, à mon sens, péremptoiren
le parfait accord de la forme avec le sens :
car on trouve en provençal non-seulement
hoc; et en français non-seulement *o*, mais *h*
h serait inexplicable dans l'hypothèse de la p
celtique *ô;* le sens, car *hoc* se prête facileme
gnification affirmative. *Nenil* est certainem
rieur à la simple négation *nen;* par la mêm
oïl est postérieur à la simple affimation *o*,
en désuétude, excepté en certaines locutions (
ple : *Ne dit ne o ne non*). C'est ainsi que la
composition *hoc-illud* s'est établie dans not
pour exprimer *oui*.

Il y a encore quelques objections de M.
écarter. Si *hoc*, dit-il, était le primitif, on v
picard, le *c* reparaître, tandis qu'on ne ren
o; ainsi, à côté de l'adverbe *poro*, on trouve
hoc). Cela ne peut faire une difficulté sérieus
aussi usuel que *o* a pu prendre très-vite
fixe qui ne permettait plus au *c* de reparaî
parez d'ailleurs l'adverbe *ouan* (*hoc anno*, cet
où je ne sache pas que le *c* reparaisse jama
verbe picard moderne *ouétant* (cela étant
aussi sans le *c*. Ce sont autant d'analogies
fient mon dire.

Il ajoute que, si *hoc* était en cause, *o* aur
calisé parfois, c'est-à-dire serait devenu *o*

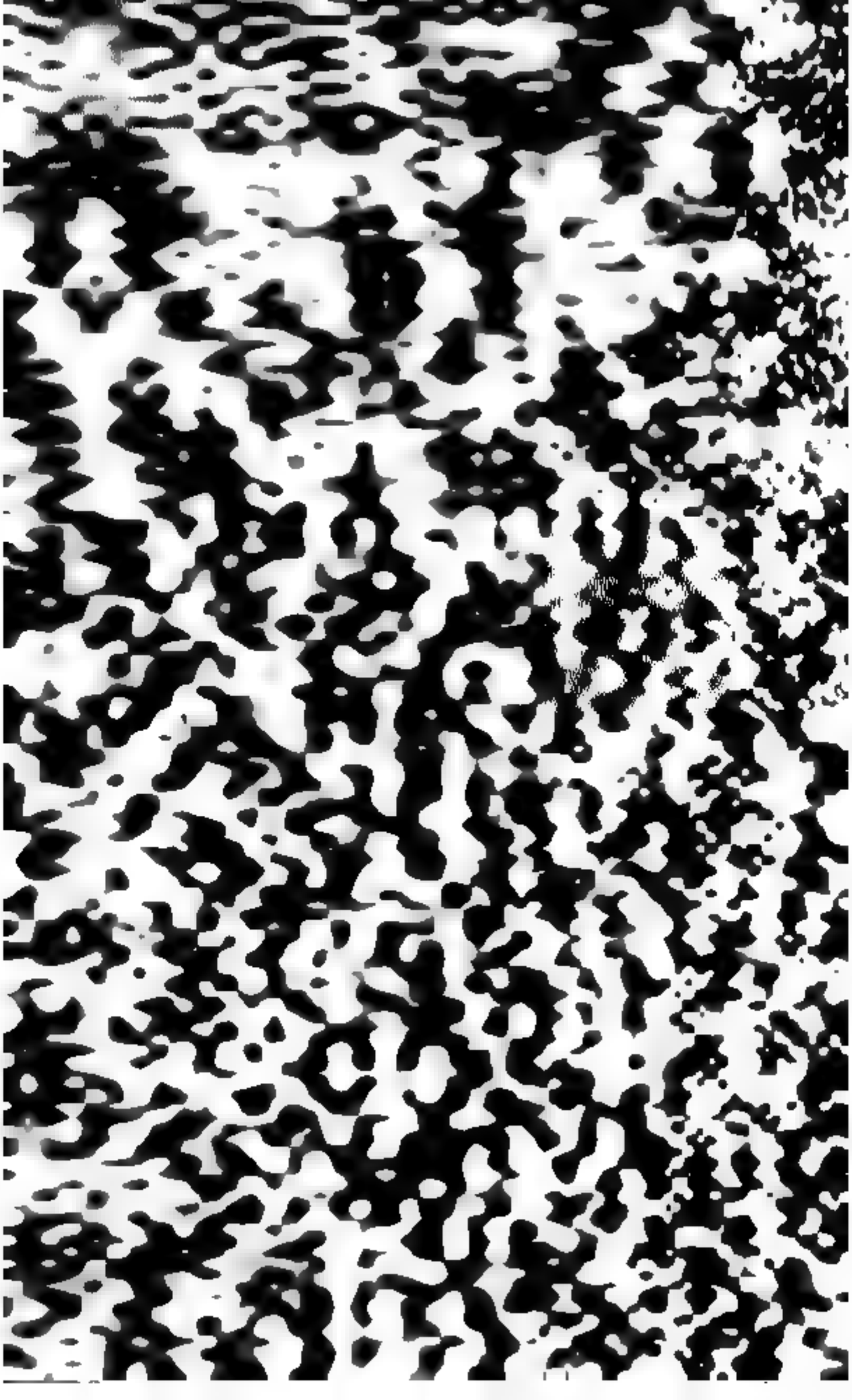

Guillaume Fierebrace, c'est-à-dire *ferrea brachia*. C'est toujours un service de publier de ces anciens textes, et ce l'est surtout quand ils appartiennent, comme ceux-ci, à une date reculée et à un cycle légendaire issu de l'histoire véritable.

Dans le *Coronement Loòys*, il s'agit de Louis le Débonnaire. Charlemagne est vieux; le poids du sceptre le lasse; il veut le transmettre à son fils, qui n'est encore qu'un jeune homme. On est à Aix, la cour plénière se réunit : les comtes sont présents; les évêques et les archevêques assistent à la cérémonie, et l'*apostoles de Rome* (c'est ainsi qu'alors on nommait le pape) a chanté la messe. La couronne est sur l'autel. L'empereur, exprimant l'intention de se démettre de son pouvoir en faveur de son fils, lui expose d'abord les devoirs du souverain : se préserver de tous vices, ne faire trahison à aucun, ne pas enlever son fief à l'orphelin, ne pas dépouiller la veuve, et aller combattre et confondre la gent païenne par delà la Gironde. A ces conditions, dit le vieil empereur, je te remets la couronne; sinon, je te défends, au nom de Jésus, d'y toucher. L'enfant, à ces paroles, *ne mut le pied* et n'osa porter la main sur le brillant joyau. L'empereur, courroucé et attristé, veut qu'on lui coupe les cheveux, et qu'on le fasse moine à Aix au moutier, où il tirera les cordes et sera marguillier. Hernaut d'Orléans saisit l'occasion et se propose pour être roi dans l'intervalle, promettant de rendre le trône quand l'enfant deviendra capable de s'y asseoir. Il allait être accepté si le comte Guillaume n'était soudainement entré; il renverse à ses pieds Hernaut le félon, saisit la couronne

offre différents fiefs. Guillaume rejette toutes ces offres avec insulte; et de fait, que lui offre-t-on? La terre du preux comte Foulque, d'Auberi le Bourguignon, du marquis Béranger, qui sont morts à la guerre et qui ont laissé des veuves et des orphelins. Il fait honte de pareilles largesses au roi, qui lui propose alors le quart de toute France, la quarte cité, la quarte abbaye, et ainsi de suite. Mais Guillaume dit qu'accepter un tel don ce serait faire tort à son seigneur, et il s'en va menaçant et roulant des projets de vengeance. Il y a une scène très-semblable dans *Raoul de Cambrai;* Raoul réclame l'*honneur* du Cambrésis; mais le roi en a disposé en faveur d'un autre; de là des réclamations violentes, des insultes au suzerain et des guerres cruelles. Pour Guillaume, les choses ne vont pas jusque-là; son neveu Bertrand le rappelle aux sentiments de vassalité :

> Vo droit seignor ne devez menacier,
> Ainz le devez lever et essaucier,
> Contre toz homes secorre et aïdier.

En conséquence, Guillaume demande à son *droit seigneur* un don qui puisse être accordé sans faire tort à personne, un don sur les Sarrasins de France et d'Espagne. C'est ainsi qu'il entreprend la conquête de Nîmes. Il part donc suivi de la fleur des chevaliers de France, et rencontre en chemin un vilain qui menait quatre bœufs, une charrette, et, dessus, un tonneau de sel. Comme le vilain venait de Nîmes, on l'interroge, et aussitôt un chevalier conçoit le projet d'une ruse de guerre, à savoir prendre mille tonneaux semblables à celui du vilain, y cacher les chevaliers, et les

conduire sur des charrettes jusque dans la ville. Une fois dedans, à un signal donné, les chevaliers sortiront des tonneaux et combattront les Sarrasins. Aussitôt on se met à l'œuvre; on fait travailler les vilains *par poesté; par poesté* aussi on s'empare de leurs bœufs; et, comme dit le trouvère,

Qui dont veïst les durs vilains errer,
Et doleoires et coigniées porter,
Tonneaus lier et toz renouveler,
Chars et charretes cheviller et barrer,
Dedens les tonnes les chevaliers entrer,
De grant barnage li peüst remembrer.

Guillaume prend l'accoutrement d'un marchand; son neveu Bertrand et quelques autres remplissent le rôle de serviteurs et conduisent les charrettes. On arrive à Nimes, on y entre; les deux princes sarrasins qui y règnent sont d'abord joyeux à l'arrivée de ce riche convoi; mais l'un d'eux, voyant le marchand, à qui manque le bout du nez, s'effraye, et lui demande s'il ne serait pas ce Guillamue au court nez tant redouté des Sarrasins. Guillaume, à ces paroles inquiétantes, se met à rire, et explique que, s'il a perdu le nez, c'est que jeune il fit le métier de voleur; que pris, on lui infligea cette mutilation; et que maintenant il est marchand honnête. Mais bientôt une rixe s'élève, on lui tue deux de ses bœufs pour les manger; un des rois sarrasins lui arrache une poignée de barbe. A cet outrage, ne se contenant plus, il monte sur un perron, et il défie les Sarrasins à haute voix :

Felon païen, toz vos confonde Dex!
Tant m'avez hui escharni et gabé,

Et marcheant et vilain apelé;
Ge ne sui mie marcheans, par verté!
Que par l'apostre qu'on quiert en Noiron pré,
Aucui sauroiz (*vous saurez*) quel avoir j'ai mené.

Aussitôt, d'un coup, il tue un des rois, et, mettant un cor à sa bouche,

Trois fois le sonne et en grelle et en gros.

A ce signal, les chevaliers défoncent les tonneaux; la mêlée s'engage et la ville est conquise.

Ainsi établi dans sa conquête, Guillaume commence à s'y ennuyer; il a tout en abondance, bons destriers, heaumes dorés, épées tranchantes, et pain et vin et chair salée et blé; mais il regrette *douce France*, ce qui se dit dans tous ces poëmes; il en regrette les *harpeurs*, les jongleurs et les damoiselles. Il en veut aux Sarrasins qui le laissent tranquille :

Et Dex confonde Sarrazins et Esclers,
Qui tant nos lessent dormir et reposer,
Quant par efforz n'ont passée la mer,
Si que chascuns s'i peüst esprover!
Que trop m'ennuist ici à sejorner.

Dans cette disposition d'esprit, il voit arriver un *chétif* qui s'est échappé des prisons d'Orange. Orange est entre les mains des Sarrasins; Gillebert, qui est de grande vaillance, y fut captif trois ans, et Guillaume l'interroge avidement. Trois merveilles sont particulièrement vantées; la ville d'Orange, il n'est telle forteresse jusqu'au fleuve du Jourdain; la tour Gloriete, qui est de marbre; et dame Orable, qui est la femme d'un roi d'Afrique :

Bel a le cor, s'est gresle et eschevie,

. Blanche a la char comme est la flors d'espine,
Vairs eulx (*yeux*) et clers, qui tot adès li rient.

A ce récit Guillaume jure qu'il aura Orange, Gloriete et la dame dont l'amour le saisit. En vain on lui représente les dangers qu'il court et la puissance des Sarrasins; la résolution est prise et rien ne peut l'en détourner; mais il n'y conduira ni cheval, ni palefroi, ni blanc haubert, ni écu, ni lance : il ira inconnu et déguisé. Gillebert viendra avec lui, non sans crainte et sans regret, car, à la proposition de Guillaume,

Lors vousist estre à Chartres ou à Blois,
Ou à Paris en la terre le roi.

Mais il ne peut refuser. Puis Guielin ne veut pas abandonner son oncle dans une entreprise aussi hasardeuse; et tous trois se font teindre, à l'aide d'une composition noire, de façon que

Très bien resemblent deable et aversier.

Ils se présentent aux portes d'Orange comme des messagers du roi d'Afrique, qui viennent apporter des nouvelles à son fils le roi de la ville, mais qui en route ont été pris par Guillaume et retenus à Nîmes. Tout va bien d'abord; seulement, de temps en temps, le roi Aragon s'écrie qu'il voudrait bien tenir ici, dans son palais, le terrible Guillaume pour le livrer à tourment. A chaque menace de ce genre, le comte se recommande intérieurement à la protection céleste. Les voilà dans Gloriete, auprès de la reine Orable; mais un Sarrasin échappé de Nîmes arrive et, assurant au roi Aragon qu'il a Guillaume en sa puissance, il lui en donne la preuve en frappant le chevalier au front avec une

rnée d'or; la composition noire s'efface, et la
r naturelle de la peau apparaît. Les trois guer-
ıe se laissent pas abattre; avec leurs bourdons
versent les païens les plus braves, les chassent
ïete, et se préparent à y soutenir un siége. Tou-
Guillaume gémit, craignant de ne plus revoir ni
ıce, ni ses parents; et Guielin lui dit que main-
de pareils discours ne sont plus de saison, à
dit-il à son oncle en le raillant, que vous ne
lisposé à faire la cour à la reine :

Vez là Orable la dame d'Aufriquant.
Il n'a si bele en cest siecle vivant.
Alez seoir delez li sor cel banc,
Endeus vos deux bras li lanciez par les flans;
Ni de besier ne soiez mie lenz.

railleries excitent Guillaume, qui s'adresse à la
our lui demander des armes. Celle-ci, touchée
é, leur en donne. S'ils étaient redoutables avec
ırdons, ils le sont bien plus quand, couverts de
es, de cuirasses et de boucliers, ils s'élancent
à la main; si bien que le roi Aragon désespère
orcer. Mais il est un conduit souterrain par où
ıt les assaillir; attaqués à l'improviste par der-
ls sont pris. Ici la reine Orable intervient en
veur; elle les réclame comme ses prisonniers,
est pour les sauver. Elle recevra le baptême et
ra Guillaume. Gillebert est dépêché vers Ber-
à Nimes, pour amener du secours; le secours
et Guillaume, demeurant maître d'Orange, se
ıvec la reine Orable, qui, devenue chrétienne,
.e nom de Guibor.

Vivien est un neveu de Guillaume, et son *covenant* est un vœu par lequel il s'engage, le jour où il fut *adoubé*, à ne jamais fuir devant Sarrasin une fois qu'il aura son haubert endossé et son heaume fixé sur la tête. Guillaume lui représente la témérité d'une pareille promesse; il n'est pas d'homme si brave qui ne doive reculer quand les circonstances le commandent :

> Niés (*neveu*), dit Guillaumes, moult petit durerez,
> Se covenant à Deu tenir volez.
> Jà n'est il home, tant soit ne preuz ne bers,
> N'estuet foïr, quant il est enpressez.
> Beaus niés, cist veuz ne fait mie à garder;
> Vos estes juenes, lessiez tiex foletez.

Mais Vivien n'écoute pas les conseils de son oncle; il renouvelle son vœu, et jure de ne jamais reculer, en son vivant, *plein pied de terre* pour Turc ni pour Persan. Il part donc et va désoler l'Espagne sarrasine; longtemps il a un heureux destin; il répand le ravage et la terreur partout, si bien que le roi Desramé (c'est la transformation d'Abdérame) se résout à en prendre vengeance. Ce prince rassemble une formidable armée, la met sur une flotte non moins formidable et cingle vers Aleschans (*Elysii campi*), cette célèbre localité, près d'Arles, où Vivien était alors avec ses *fervestus*. Ici se renouvelle une scène qui est déjà dans la chanson de Roland : quand les païens, arrivant, couvrent de leur multitude la plaine et la montagne, Olivier conseille à Roland de sonner du cor pour appeler Charlemagne à son secours; mais Roland croit que ce serait déshonneur à son lignage et que *male chanson seroit de*

lui chantée s'il témoignait quelque crainte ; de même, à ses chevaliers qui lui demandent d'envoyer un message à son oncle, Vivien répond que, s'il le faisait, il serait *mecreant et failli;* il leur offre de le laisser seul si le péril leur paraît trop grand ; mais à leur tour ils refusent de l'abandonner. A la bonne heure, dit Vivien; si nous avions faibli,

> Tenu nos fust toz jorz mès à vilté,
> A noz parenz fust toz jorz reprové.
> Se nos morons en cest champ henneré (*honoré*),
> S'aurons vers Deu conquise s'amisté.
> Quant li homs muert en son premier aé,
> Et en sa force et en sa poesté,
> Adont est il et plaint et regreté.

Cette héroïque folie a la fin qu'elle devait avoir. Cependant Vivien trouve moyen, avec quelques chevaliers qui lui restent, de se loger dans un donjon en ruine qui est sur le champ de bataille, et il y soutient un siége. A ce point, il ne se croit plus obligé de ne pas informer son oncle de sa détresse. Un chevalier traverse, à grand péril, l'armée sarrasine, et bientôt après Guillaume arrive avec une armée de secours. Une bataille sanglante est livrée, et, dans cette bataille, Vivien, blessé mortellement, le ventre ouvert, les yeux crevés, se faisant pour une dernière fois affermir sur son cheval et mettre l'épée à la main, pousse son cheval au plus épais des ennemis, où il trouve la mort.

La *bataille d'Aleschans* est cette même histoire continuée, développée, et surchargée d'un nouvel épisode et d'un nouveau héros. Quand elle commence, Vivien n'est pas encore mort, mais il est près de sa fin. Malgré d'incroyables prouesses de lui et de son oncle, les chré-

tiens ont le dessous; les neveux de Guillaume, Bertrand, Guielin, Guichard, sont pris; Vivien, se sentant mortellement blessé, se retire sur le bord d'un étang pour se recommander à Dieu avant de mourir; et Guillaume, réduit à quelques chevaliers, cherche à se frayer un passage à travers la multitude innombrable de ses ennemis. Dans ce dernier effort, il perd ce qui lui restait de compagnons. Il n'a plus de ressource que dans la vigueur de son cheval Baucent; mais Baucent est, comme son maître, blessé et épuisé de fatigue. En cette extrémité pressante, le comte s'adresse à son fidèle destrier :

Cheval, dit-il, moult par estes navrez.
N'est pas merveille, se vos estes lassez;
Quar tote jor moult bien servi m'avez.

Puis il lui promet du repos, du fourrage, de l'orge, de belles couvertures s'il le ramène à Orange. Le cheval, qu'il a laissé souffler, l'entend, reprend vigueur et courage, et s'apprête à seconder son maître. Dans sa fuite périlleuse, Guillaume arrive au lieu où gît Vivien expirant. La scène est touchante et bien racontée. Quand il le voit mort, il ne peut se résoudre à laisser le corps au pouvoir des Sarrasins, il l'emporte sur son cheval; pieux devoir que la poursuite acharnée de ses ennemis ne lui permet pas d'accomplir. Il a encore de sanglantes rencontres et finit par échapper en revêtant les armes d'un Sarrasin qu'il a tué. Haletant, blessé, serré de près, il arrive aux portes d'Orange; mais, sous son armure sarrasine, Guibor elle-même ne veut pas le reconnaître, surtout quand elle voit emmener captifs des chevaliers chrétiens sous les yeux du comte.

A ce reproche et à ce spectacle, il rappelle sa prouesse, délivre les prisonniers, et, désormais reconnu, rentre dans sa ville. Sur le conseil de Guibor, Guillaume se décide à partir pour demander secours à ses parents et à Louis. Orange sera défendu par les chevaliers qu'a sauvés Guillaume et par les femmes. Donc, il s'en va, chevauchant en grande hâte; mais il est seul, harassé d'une longue route et pauvrement vêtu; aussi, quand il descend au perron dans le palais de Louis, à Laon, personne ne vient à sa rencontre, personne ne se présente pour donner à manger à son cheval, personne ne lui offre la bienvenue. Cependant on parle au roi de ce chevalier à la haute taille, à l'aspect redoutable; il reconnaît bien vite Guillaume; mais il ne veut pas le recevoir, et fait fermer les portes. On raille le chevalier délaissé, on l'insulte :

> Ancui sara (*aujourd'hui saura*) Guillaumes au cort nés
> Com poures homs est de riches gabés.

Le roi lui-même se laisse aller à cette vilaine envie d'humilier le chevalier qui jadis l'a tant servi :

> Looys prist un baston de pomier,
> A la fenestre s'est alez apoier,
> Et voit Guillaume plorer et lermoier.
> Il l'apela et comence à huchier :
> « Sire Guillaume, alez vos hebergier,
> « Vostre cheval fetes bien aesier,
> « Puis revenez à la court por mengier,
> « Trop pourement venez or cortoier.
> « Dont n'avez vos serjant ne escuier,
> « Qui vous servist à vostre deschaucier? »

Ainsi insulté, Guillaume trouve asile chez un bourgeois de la ville, qui lui donne, à lui et à son cheval,

le vivre et le couvert; mais le comte roule des projets de vengeance. Le lendemain, il y a cour plénière : le roi, la reine, les hautes dames, vêtues de drap de soie, les comtes, les princes, les ducs, et, parmi eux, Aymeri de Narbonne, le père de Guillaume, ses frères et sa mère, Hermengart. Bientôt l'orage va éclater :

Car dans Guillaumes au cort nés li marchis
Se siet tos seus corrociez et marris,
Irez et fiers et moult mautalentis.

En effet, Guillaume, qui était seul dans un coin de la salle, se lève et apostrophe d'une voix terrible l'empereur, qui refuse de l'accueillir, l'impératrice, qui excite son mari contre son frère :

Jhesus de gloire, li rois de paradis,
Sauve celi (*celle*) de cui je suis nasquis,
Et mon chier pere, mes freres, mes amis.
Et il confonde ce mauvais roi failli.

Sa colère tombe sur l'impératrice, qui s'enfuit épouvantée; le roi est interdit; les *François* (ce sont les gens de l'Ile-de-France, les chevaliers du roi); les *François* (le trouvère leur donne constamment un assez vilain rôle; ils sont insolents d'abord, puis couards quand éclate le danger); les *François* gardent le silence et ne viennent pas au secours de leur seigneur. C'est la fille de Looys, la nièce de Guillaume, la belle Aalis, qui, le terrible guerrier ne voulant rien lui refuser, rétablit la paix. Looys donne une armée; le père et les frères de Guillaume lui envoient leurs chevaliers; mais toute cette puissance auxiliaire est peu de chose à côté d'un secours que le hasard fournit. Le roi Looys a, dans ses cuisines, un jeune marmiton,

sorte de géant d'une force inouïe, fils du roi Desramé, enlevé de bonne heure à ses parents et jeté dans cette humble condition. Le rôle de ce terrible marmiton donne dès lors une allure héroï-comique au reste du poëme. Renouart *au tinel* (ainsi surnommé, parce qu'il a pour arme une énorme poutre qu'il manie comme une baguette) tue dans la bataille les plus formidables champions sarrasins, délivre Bertrand et les autres qui sont captifs, et rend à Guillaume Orange, qui n'a plus d'ennemis.

M. Jonckbloet n'a pas fait entrer dans le plan de sa publication un poëme intitué *li Moniages Guillaume*, c'est-à-dire, l'entrée de Guillaume au couvent. J'en parle ici, parce que cette chanson appartient à la légende générale du héros. Guillaume, rassasié de gloire et d'exploits, se retire en une maison religieuse. Mais, là aussi, pour peindre le guerrier devenu moine et astreint aux observances de la vie monastique, le trouvère se laisse aller aux inspirations d'une imagination qui n'a rien de sérieux ni d'héroïque. Le formidable baron a conservé toute la vigueur du corps et toute la violence du caractère; il dévore les provisions qui suffiraient au réfectoire entier; il trouble et couvre de sa voix tonnante les chants des moines; et, pour peu qu'on le contrarie, sa colère éclate en actes que sa force prodigieuse rend très-dangereux pour les pauvres reclus. C'est une composition véritablement héroï-comique; il y en a plus d'une de ce genre dans la littérature des douzième et treizième siècles.

Maintenant, à côté de l'histoire légendaire, qu'est l'histoire réelle? Ces récits des trouvères sont-ils

une œuvre de pure imagination? ou bien le personnage qu'ils mettent en action est-il un personnage véritable, signalé aux souvenirs de la légende et aux chants de la poésie par des exploits mémorables? C'est, sans aucun doute, la seconde alternative qui doit être admise. Il y eut, vers la fin du huitième siècle, un Guillaume que Charlemagne envoya en Aquitaine pour remplacer le duc de Toulouse, Orson, dont l'empereur avait à se plaindre. Des documents du temps lui donnent le titre de premier porte-enseigne, *primus signifer*, et, dans nos chansons de geste, on dit de lui :

> Et bien doit France avoir en abandon,
> Seneschaus est, s'en a le gonfanon.

En 793, pendant que Charlemagne guerroyait sur les bords du Danube et que Louis était en Italie avec les meilleures troupes du Midi, les Sarrasins envahirent l'Aquitaine ; ils se dirigèrent sur Narbonne, où ils mirent le feu aux faubourgs, puis ils se tournèrent du côté de Carcassonne. Guillaume fit un appel aux comtes et aux seigneurs du pays et vint livrer une sanglante bataille aux Sarrasins, sur les bords de la rivière d'Orbieux. Les chrétiens furent vaincus, malgré la grande valeur de Guillaume, qui, au rapport du chroniqueur, *pugnavit fortiter in die illa*, et ne quitta le champ de bataille que quand il eut été abandonné de tous. Il avait fait bâtir un monastère à Gellone, dans la partie la plus sauvage des environs de Lodève. Touché par la piété, dans les dernières années de sa vie, il se retira en 806 dans l'abbaye construite par lui, et y mourut en grand renom de sainteté, dans l'année 812.

leux siècles plus tard, un autre
e Ier, comte de Provence) délivra
ravages des Sarrasins. Ceux-ci
in du golfe de Saint-Tropez, un
dominaient la contrée environ-
nglant fut livré aux environs de
asins battus se réfugièrent dans
pressés de toutes parts, ils le
nuit, et, dans leur fuite, furent
pris. Guillaume, qui avait ainsi
, eut, avec l'ancien leude de Char-
olance de plus. Étant tombé dan-
il fit prier Maieul, abbé de Cluny,

Le pieux abbé se rendit à sa
mort et le revêtit de l'habit mo-
demandé avec beaucoup d'em-
ne, étant mort peu après, fut
euré de l'ordre de Cluny, qu'il
n, écrite par les moines de Gel-
use de Guillaume identifie ma-
er chanté par les trouvères avec
gne; mais ce sont les souvenirs
et de la délivrance de la Pro-
preux des chansons de geste le
et d'Orange.

ux grands personnages fournit le
e geste. Son nom, son rôle dans le
lutte acharnée contre les Sarra-
le sa vie, établissent ce point. Le
sons sont fort anciennes, sinon
us les avons, du moins en des

formes primitives qui ont été remaniées, et ne sont pas parvenues jusqu'à nous. M. Jonckbloet a mis cela hors de doute. Orderic Vital, qui inséra dans son ouvrage la relation des moines de Gellone, parle d'une chanson qui racontait les hauts faits de Guillaume, et qui était très-répandue : *Vulgo canitur a joculatoribus de illo cantilena.* Orderic écrivait ceci avant 1135. Un autre témoignage s'y accorde; cette même relation des moines de Gellone, qu'on a cru être du dixième siècle, et que M. Jonckbloet pense ne pas pouvoir être antérieure à l'an 1076, rappelle les poésies qui célèbrent sa gloire guerrière et la faveur dont elles jouissent : *Qui chori juvenum, qui conventus populorum, præcipue militum ac nobilium virorum, quæ vigiliæ sanctorum, dulce non resonant et modulatis vocibus decantant, qualis et quantus fuerit!* On a là une excellente description de nos chansons de geste; c'étaient des vers, *voces modulatæ;* les jongleurs les chantaient parmi les réunions des jeunes gens, dans les assemblées populaires, mais surtout dans les assemblées des chevaliers et des barons, et aux veilles des saints. Si cette pièce des moines de Gellone a été rédigée après 1076, elle l'a été avant 1135; il est donc certain que des chansons de geste relatives à Guillaume existaient antérieurement aux premières années du douzième siècle. Et quand on voit le même Orderic Vital rapporter que Gerold, clerc d'Avranches, qui servait dans la chapelle d'un des barons de Guillaume le Conquérant, prenait pour texte édifiant le saint athlète Guillaume, qui, après une longue carrière chevaleresque, se retira du monde et devint, sous la règle

les vieilles chansons de geste, et le système de la rime exacte remplace celui de l'assonance. Ce siècle abonde en poésie; il est élégant, raffiné, et un des points culminants dans l'histoire de la France du moyen âge. L'âge suivant voit le développement se continuer avec ampleur, et rien, du moins aux yeux de celui qui ne considérerait que la situation littéraire, rien ne pourrait faire prévoir une décadence, quand, le quatorzième siècle arrivant, cette décadence survient de la manière la plus marquée; l'ancienne poésie s'oublie, la langue s'altère, aucune œuvre originale ne surgit, et dès lors il faut attendre d'autres conditions et d'autres influences pour qu'une nouvelle floraison vienne embellir l'arbre resté debout, mais dépouillé par cet hiver. Je n'ai besoin que d'indiquer d'un mot les circonstances sociales, pour qu'on remarque aussitôt le rapport qu'elles ont avec les phases littéraires. C'est à la sortie de l'âge signalé par la chute du pouvoir royal et des carlovingiens, par l'établissement des barons et des fiefs, et, incidemment, par les ravages des Normands, c'est, dis-je, à la sortie de cet âge que, la société ayant désormais la forme qu'elle cherchait, une expression littéraire se manifeste, encore rude, se sentant de l'époque qu'on laisse à peine derrière soi, mais vigoureuse et féconde. C'est quand le régime féodal, arrivé à son plein, donne essor à ce qu'il avait d'idéal, c'est-à-dire aux mœurs chevaleresques, que le champ se cultive plus diligemment et produit une plus abondante et plus belle moisson. Enfin, c'est quand tout ce monde du moyen âge choit en trouble et en confusion, quand les rois s'élèvent, quand les

Looys, la couronne menace de ne pas se poser sur le front du fils de Charlemagne, il montre qu'il y a là souvenir des intrigues qui assaillirent Louis le Débonnaire à son avénement, et surtout des dangereuses protections qui soutinrent Louis d'Outre-Mer. L'expédition de Guillaume en Italie et sa bataille contre les Allemands sont rattachées aux exploits de Gui, duc de Spolète, qui, à la tête d'une armée d'Italiens et de Français, remporta des victoires sur les troupes allemandes. Les Sarrasins ravagèrent plus d'une fois l'Italie, jusqu'aux portes de Rome; ce sont ces invasions qui suscitèrent la légende racontant comment la ville et le pape furent sauvés par les mains de Guillaume. La geste imagina que les païens vinrent assiéger Paris, et c'est là que l'Arioste a pris l'idée du terrible assaut donné par Rodomont à la capitale de Charlemagne; en ceci elle s'écarte singulièrement de l'histoire, à moins qu'on ne veuille y voir une transformation de ce redoutable siége de Paris par les Normands, où le chroniqueur Abbon, témoin oculaire, nous apprend qu'il y avait, parmi les défenseurs de la ville, un guerrier qui se distingua par une valeur extraordinaire, et qui, justement, portait une main de fer. Toutefois, il est manifeste que ce n'est pas avec les chansons de geste que l'on peut retrouver l'histoire véritable; loin de là, l'histoire véritable a besoin d'être minutieusement étudiée et connue pour que l'on détermine, dans les chansons de geste, les faits réels tissés dans cette toile sans fin que prend, quitte et reprend l'imagination légendaire et poétique. Rien, sauf le génie d'Homère, ne ressemble plus à nos chansons de geste

10

Sommaire du dixième article. (*Journal* dont jouissait en Europe la poésie fr allemands *birsen* et *quintieren*, qui *berser* et *cointoier*. Origine et expl en une extrémité, mangent de la cha que fournit le mot *tafur*. Correction sur *jeûner*, anciennement *jeüner;* le une très-grande régularité, et, toute tueux, il y a faute de copiste. Licence la grammaire. Participes féminins en primés, *ié*, ce qui fait un masculin et tion *nen*, qu'on a confondue à tort p Discussion de quelques passages que inintelligibles, et essais de restitution le mot *hanneton;* sur le mot *complo* dans le Berry sous la forme de *rœl* francisé par un trouvère; sur le m *bris*, *bricon*. La poésie narrative en blement jusqu'au onzième siècle; mea gaire dès le neuvième siècle.

Il faut savoir beaucoup d
d'avoir publié cinq chansons
les variantes fournies par plus
et mesure que les textes vien
toire littéraire s'étend et se
publication, et cela nous est à
ne se fait pas seulement par
gers y prennent part avec suc
les temps où notre vieille li
avançait au delà de nos fronti

jours et au moment de cette renaissance due à l'érudition, nos frontières sont également franchies, et des associés qui sont les bienvenus prennent part au labeur et à la moisson. Et véritablement, quand on considère l'ensemble des événements littéraires, on reconnaît, qu'outre leur bonne volonté, ils ont un intérêt propre qui les excite. Les Allemands, se tournant vers les anciens monuments de leur langue, ont rencontré les nombreuses traductions de nos chansons de geste et de nos poëmes de la Table ronde, l'influence que cette littérature a exercée sur la leur, et les mots mêmes qui se sont introduits par là chez eux[1]. Les Anglais, pen-

[1] Dans un poëme allemand du quinzième siècle, qui vient d'être publié par M. von Keller, et dont l'auteur est nommé Elblin von Eselberg, je lis, p. 13, ces vers :

Mich fraget eins tages ein geselle gut,
Ob mir zu reitten stünd der muth,
Durch kurczweil *birssen* an ein walt.

Pour le mot que j'ai souligné, il y a en variante *beyssen*. Je pense que la vrai leçon est *birssen*, qui vient du français *berser*, tirer de l'arc de sorte que le tout signifie. « Un compagnon me demande un jour si j'étais d'avis de chevaucher et d'aller, par délassement, *berser* en un bois. » *Berser en un gault* se trouve très-souvent chez nos trouvères; et c'est exactement *birssen an ein walt*. Plus loin, p. 32, on trouve la description d'une matinée fraîche et joyeuse; les oiseaux font entendre leurs chants, et le rossignol les surpasse tous:

Ja was sie mit *quintieren*
Yetz unden und dann oben...

Je crois encore trouver dans ces vers un mot français; *quintieren* doit être notre verbe *cointoyer*, qui veut dire faire le cointe, le joli, comme dans ces vers :

La douce voiz du lonseignol sauvage
Qu'oi nuit et jour contoier et tentir.
Couci, XIX.

et je traduirais : « Quoi que les oiseaux fassent pour *cointoyer*, tantôt en bas, tantôt en haut, ils ne peuvent égaler le rossignol. » J'ajoute que ceci est aussi une imitation de nos trouvères qui se sont complu à peindre le réveil des oiseaux et la fraîche matinée.

dant longtemps, après la conquête, n'ont eu d'autre littérature que la nôtre, et leurs bibliothèques sont encore particulièrement riches en textes de notre langue. Les Italiens ont réuni dans la précieuse compilation des *Reali di Francia*, qui remonte au quatorzième siècle, les légendes émanées de nos poésies, si bien qu'il y en a plus d'une qui, conservée là, ne se retrouve plus en original; c'est par l'intermédiaire de ce recueil que les héros de nos gestes sont devenus les héros du Boiardo et de l'Arioste; et si Rodomont est couvert d'une peau de serpent dont les écailles sont impénétrables aux armes les plus tranchantes, le Sarrasin Margot, dans la *Bataille d'Aleschans*, v. 6,000,

. . . . ne doute arme neant,
Que envols est d'une pel de serpant,
Qui ne crient arme d'acier ne feremant.

Enfin, l'Espagne n'a pas non plus manqué de puiser à la source d'imagination et de poésie qui s'était ainsi ouverte; elle a traduit mainte de nos œuvres; et ces traductions, remises ensuite en français, ont passé pour être des créations espagnoles dans le pays même où elles étaient indigènes, et qui en avait perdu le souvenir.

Il est donc juste et naturel que l'on s'intéresse ailleurs qu'en France, à notre vieille poésie. Elle est née sans doute des antécédents qui, de la Gaule, firent une province romaine, et, de cette province, l'empire de Charlemagne; mais, à son tour, elle a été, parmi les principales nations de l'Europe, un antécédent qui s'est mêlé à leur histoire et désormais en fait partie. Saisissons ces connexions qui se présentent et qui sont

mme la trame du développement général. Il y eut n moment, cela est certain, où les diverses poésies tionales reculèrent devant la poésie chevaleresque nt le centre fut la France. Tout ce qui éclaircit ce rand mouvement littéraire et, par conséquent, moral, ut ce qui en assure les origines, tout ce qui en corge et épure les monuments, peut à bon droit réclaer une part dans le domaine de l'érudition. A ce re, nos vieilles chansons de geste excitent une curioté véritablement scientifique.

J'ai dit, dans le précédent article, que les poëmes r Guillaume d'Orange avaient existé dès les années ui terminent le onzième siècle ou qui commencent douzième, mais qu'il n'était pas sûr que nous eussions présentement ces anciens textes, qui ont sans doute été, comme tant d'autres, plusieurs fois remaniés. Un mot que j'ai rencontré dans *li Charrois de Nymes* m'a suggéré quelques conjectures qui, en effet, reporteraient cette chanson plutôt vers le milieu du douzième siècle que vers le commencement; c'est le mot *tafure* qui se trouve dans ces vers où Guillaume demande au roi Looys l'investiture de terres appartenant aux Sarrasins :

Et dit Guillaumes : De sejorner n'ai cure ;
Chevaucherai au soïr et à la lune,
De mon haubert covert la feutreïre:
S'en giterai la pute gent *tafure*.

Les *Tafurs* nous sont bien connus par la *Chanson d'Antioche* qu'a publiée M. Paulin Paris. Ils y figurent à diverses reprises, par exemple :

Et le roi des Tafurs et Pieron acourant.

le trouvère, les *Tafurs* mangèrent la chair des Turcs tués dans les combats :

A lor cotiaus qu'il ont trenchans et afilés,
Escorchoient les Turcs, aval parmi les prés.
Voiant paiens, les ont par pieces decoupés;
En l'iave et el carbon les ont bien quisinés;
Volontiers les manjuent sans pain et dessalés.
(t. II, p. 5.)

A l'odeur qu'exhale cette hideuse cuisine, le peuple d'Antioche accourt sur les murs :

Par la cit d'Antioche en est li cris levés,
Que li François menjuent les Turs qu'il ont tués
Paien montent as murs, grans en fu la plentés;
De paienes meïsmes est tos li mur rasés.
Garsions lor a dit : « Par Mahomet, veés;
« Cil diable menjuent no gent; car esgardés. »

Garsion, le chef des Turcs, en fit des reproches aux barons, qui répondent qu'ils ne sont pas maîtres des Tafurs.

Et respont Buiemons : « N'est mie par nos grés.
« Ainc ne le commandasmes, jà mar le cuiderés.
« C'est par le roi Tafur, qui est lor avoués,
« Une gent moult averse, saciés de vérité.
« Par nous tous ne puet estre li rois Tafurs dontés. »
(t. II, p. 9.)

Le trouvère a-t-il été ici l'écho de quelque bruit mensonger? M. Paulin Paris a, dans une note, cité un passage de Guibert, qui ne laisse guère de doute sur le fait en lui-même, bien qu'il en restreigne les proportions. « Comme on trouva, dit Guibert, qui fut « l'un des historiens de la première croisade, et qui « vient de donner des Tafurs une description très-sem-

est sage, si bien que l'enfer prendra les mauvais princes, qui n'en ressortiront jamais.

Dans la belle scène au début du *Charroi de Nymes*, quand Guillaume, énumérant à Looys les services rendus, lui demande une *honor*, c'est-à-dire un fief, on lit :

> Looys, Sire, dit Guillaumes li bers,
> Moult t'ai servi par nuit de tastonner,
> De veves fames, d'enfanz deseriter.
> Mès par mes armes t'ai servi comme bers;
> Si t'ai forni maint fort estor champel,
> Dont ge ai mort maint gentil bacheler;
> Dont li pechié m'en est-él cors entré;
> Qui que il fussent, si les ot Dex formés,
> Dex penst des ames, si me le pardonnez.
>
> (P. 74.)

M. Jonckbloet n'a là-dessus aucune variante. Cependant le texte ne me paraît pas admissible. Comment serait-il possible que Guillaume, qui est un loyal baron, avouât, *oiant toute la court*, pour me servir des expressions de ce temps, avoir commis, de nuit, des œuvres furtives, avoir déshérité des veuves et des enfants; lui qui, justement, quand Louis lui offrira les fiefs de veuves et d'enfants, se récriera contre de pareils dons, spoliation des faibles; lui qui, en rappelant ce qu'il a fait pour le roi, ne cite que des actes dignes d'un vaillant guerrier? De plus, dans le contexte, on ne se rend guère compte du vers :

> Mès par mes armes t'ai servi comme bers;

cela semble indiquer une opposition entre les services loyaux de Guillaume et d'autres services moins honorables. Je propose donc de lire :

L'*h* est donc primitive dans ce mot; et il n'y a aucun rapprochement à faire entre *anneton* et *hanneton*. Cela donne du poids à la conjecture de M. Diez, qui suppose, dans *hanneton*, un diminutif du mot allemand *hahn* (un coq), *weiden-hahn* étant encore un nom provincial du *hanneton*.

J'ai rencontré, dans ces mêmes poëmes, un mot dont l'étymologie offre de très-grandes difficultés; c'est *complot*. Il n'a pas tout à fait le même sens qu'aujourd'hui, et il est pris pour une foule, une presse :

Quant Sarrazin voient mourir Margot,
Plus de vint mille viennent plus que le trot;
Chascuns portoit ou lance ou javelot;
Entor Guillaume veïssiez grant complot.
(*Bat. d'Aleschans*, v. 6053.)

Il n'est pas isolé en la langue de ce temps; car dans Benoît, *Chronique des ducs de Normandie*, II, v. 10499, je lis :

Cil prent l'espée qui resplent,
Qui plus vaut de cent mars d'argent;
Ariere turne al bruiseïz
E au très fier comploteïz.

Ce mot paraît évidemment composé; et, en effet, l'anglais nous offre le simple *plot*, qui signifie morceau de terre, projet, complot. Ce simple, à ma connaissance du moins (et pour de pareilles assertions, on est obligé de s'en fier à sa mémoire et à des glossaires jusqu'à présent très-incomplets), n'existe pas dans les textes d'ancien français que nous avons; mais il n'est pourtant pas étranger à notre langue, car *plot* se lit dans le *Glossaire du centre de la France*, de M. le comte

Vers l'apostoille commence à reoillier;
A voiz escrie : Petiz homs, tu que quiers?
Est-ce tes ordres que haus es reoigniez? »
(P. 14, v. 504.)

Ce géant énorme se baisse vers le petit homme, et lui demande si c'est en vertu de l'ordre auquel il appartient qu'il est tonsuré au haut de la tête. Mais que signifie *reoiller? Reoillier* n'est pas un mot qui ait tout à fait disparu du langage de la France; il se dit encore dans le Berry, et M. le comte Jaubert l'a consigné dans son *Glossaire* : « *Rœiller*, regarder avec curiosité. » *Rœiller*, comme l'antique *reoillier*, est sans doute formé de la particule *re* et de *oil* ou *œil*.

A toute époque, les écrivains ont puisé dans la langue latine comme dans un fonds commun. Ce fut une nécessité. La première formation, celle qui fit véritablement le français, ne porta nécessairement que sur les mots d'un usage habituel; à ceux-là elle mit son empreinte, et les marqua comme mots de la langue d'oïl. Cela constituait un vocabulaire assez borné; aussi, quand le langage vulgaire se substitua peu à peu au latin dans la poésie, dans la chronique, dans l'histoire, des lacunes furent senties; et, le latin étant à portée, on lui emprunta; mais ces mots, introduits de seconde main, restent reconnaissables; ils sont latins et non français. Il n'y avait pas, dans le vieux français, de terme qui répondit au latin *meretrix*. *Vivre en soignentage* se disait d'une femme qui vivait avec un homme sans être mariée. Dans *Raoul de Cambrai* est un passage où sont rassemblés une foule de mots usuels en pareils cas. Raoul dit à Marcent, maîtresse

auparavant il s'était fait des vers en langue française, en langue d'oïl. Rollon, à la tête de ses Normands, ravageait la France; il assiégeait Chartres; l'évêque appela à son secours les Français, les Bourguignons et les Poitevins: avant l'arrivée de ces derniers, une sanglante bataille fut livrée, où les Normands eurent le dessous; Rollon s'enfuit avec une portion de son armée; le reste demeura enveloppé. Arrive le comte Ebles avec les Poitevins; mais, dans la nuit, les Normands cernés font une sortie, mettent en déroute leurs ennemis, et s'échappent. Le comte Ebles, dans la terreur et les ténèbres, alla se cacher chez un foulon.

Repuns e cucez e muciez
Se fu la nuit quens Ebalun,
Ceo truis lisant, chez un fulun;
Tant i estut espoentez,
Que li quens fu quis e trovez.
Mult par en fu puis tut le meis
Estrange eschar entre Franceis;
Vers en firent e estraboz,
Ci out assez de vilains moz.
(Benoît, *Chron. de Norm.*, 2, 5904.)

Il est dommage que nous ne possédions pas cet échantillon de la langue d'oïl dans le passage du neuvième au dixième siècle. Une *male chanson*, comme disent nos trouvères, fut chantée du comte Ebles, *male chanson* que Roland à Roncevaux craignait plus que la multitude des Sarrasins. Quand dans la première croisade Étienne donne le conseil d'une lâche retraite, un chevalier, Olivier de Jusi, s'écrie :

Seigneur, entendés moi, franc chevalier vaillant;
Encor sont tot entier nostre escu flamboiant,

11

Sommaire du onzième article. (*Journal des Savants*, juin 1
nion de M Mätzner sur la possibilité et la nécessité de
vieux textes en langue d'oïl, là où ils sont défectueux. E
peut dire que, sauf quelques locutions encore inexpliqu
là où il est inintelligible, est corrompu. Citation et explica
par strophe, d'une chanson d'un croisé partant pour la g
Romaint, troisième personne du présent du subjonctif
Assis signifie *assiégé*. *Ombrage* veut dire *obscur*, *ténébr*
signifie *oisiveté*. *Il ne muet pas de...*, location expliquée
du verbe *escueillir*. *Fol large* signifie *prodigue*. *Saoule*
syllabes. *Tourt*, troisième personne du présent du subjon
ner. *Auwier*, heureuse conjecture de M. Mätzner. Correcti
sage du roman de Renart, due à M. Mätzner. Discussion
passages. De l'adjectif *doux*. *Loiaus amours*. *Li oel*, les
tution de quelques vers faux. Le vers de dix syllabes
formes. Discussion de trois passages corrompus.

Dans le dernier article je m'occupais d'u
dais, M. Jonckbloet, qui vient de publier ci
sons de geste inédites; aujourd'hui j'ai à pa
Allemand, M. Mätzner, qui consacre aussi se
son érudition aux monuments de notre vieill
Lui ne s'est pas donné pour tâche de mettr
des ouvrages encore manuscrits; il a repr
certain nombre de petites pièces de vers, im
la plupart, dans le *Romwart* d'Adelbert Keller
s'est proposé de corriger, d'épurer, d'expl
textes suivant les règles de la critique. Je
mieux faire que de le laisser parler lui-même
duisant quelques passages de sa préface.

« La tentative de traiter critiquement ces poésies ne peut se justifier que par elle-même. Ceux-là sauront en apprécier la difficulté qui réfléchiront qu'il s'agit d'une langue qui n'est jamais arrivée à une orthographe g nt fixée, une langue où le son et la lettre d t perpétuellement en lutte, et qui n'a pas davantage établi des principes assurés pour la flexion et la dérivation de ses mots. Outre la nuance individuelle qui, pour l'orthographe et la flexion, se montre dans chaque manuscrit de vieux français, ces monuments littéraires portent aussi la couleur de la province dans laquelle ils ont été copiés. Si l'on ajoute l'ignorance et l'inattention de certains copistes, on ne s'étonnera pas de trouver ici, parfois, dans les matériaux, objet de l'interprétation critique, une confusion singulière qui se joue d'une rectification générale et systématique. Déterminer le sens de ces débris poétiques est étroitement lié avec le travail critique qui les corrige; cela est évident : aussi y a-t-il lieu de s'étonner de la reproduction, d'ailleurs estimable, de tant de manuscrits inintelligibles dans bien des endroits et pourtant publiés avec un sang-froid qui semble les supposer intelligibles sans difficulté pour le lecteur. Il ne manque pas, non plus, de traductions en français moderne qui attribuent aux mots tantôt une signification, tantôt une autre, avec un arbitraire manifeste, et qui assignent, sans hésiter, une idée à des formes de mots dépourvues de tout sens. Je me suis efforcé, avec un soin consciencieux, aussi bien de restituer que d'interpréter. Toutefois l'erreur gît près de la vérité; ceux qui apprennent le savent mieux que

ceux qui n'ont plus rien à apprendre; et c'est d'eux aussi que j'espère de l'indulgence pour les cas où je me serai fourvoyé. »

M. Mätzner signale, avec toute raison, l'incurie qui ne fait aucune distinction entre les passages intelligibles et les passages inintelligibles. Du moins, les premiers éditeurs qui publiaient les textes grecs marquaient d'un astérisque les endroits qui, altérés, attendaient la main du critique. Cette incurie a tenu, sans doute, à la croyance générale où l'on fut d'abord que nulle règle ne présidait à ces vieilles écritures, et que là où l'on n'y entendait rien elles ne valaient pas moins que là où l'on y entendait quelque chose. Aujourd'hui elle ne serait plus excusable; il ne faut pas présenter ce qui ne se comprend pas de la même manière que ce qui se comprend; et l'on peut être sûr que, sauf quelques mots et locutions correctes mais encore obscures ou inexpliquées, les phrases qui n'offrent aucun sens sont corrompues. On est donc, je le répète avec M. Mätzner, autorisé à corriger; et je suis satisfait de l'avoir avec moi pour soutien d'une thèse que plus d'une fois j'ai mise en avant. Souvent les copistes ne comprenaient rien, bien que ce fût en langue vulgaire, à ce qu'ils copiaient, soit qu'ils fussent tout à fait ignorants, soit que le texte qu'ils avaient sous les yeux fût difficilement lisible; et dès lors les fautes, les barbarismes, les non-sens se trouvent accumulés. Que dira-t-on du copiste qui a écrit ceci :

> Et s'eles font par mal conseil folage,
> Elais keilz gens menasces lor feront?

Évidemment, il n'a pas su lire son exemplaire; ce sont

Oiseuse est un adjectif féminin pris substantiv
et qui signifie *oisiveté; par oiseuse* est ici l'op
à certes : nous avons si longtemps été preux de
aujourd'hui l'on verra qui sera preux de fait. I
porte *nostre vie honteuse;* mais cela ne peut re
vers n'y serait pas, l'*h* de *honteuse* étant aspiré
la correction est facile : au lieu de la forme
vostre, il suffit de prendre la forme accourci
non moins usitée, *no*, *vo*, qui sert pour le
genres.

M. Mätzner n'a épargné aucune peine pour
miner le sens des passages difficiles ou altérés
puis dire qu'il y a réussi d'une manière exc
Son travail, purement critique, a naturellement
de ma part un examen de même nature; à mo
j'ai pris la loupe, j'ai considéré les mots, les s
autorités; et mon approbation, autant qu'ell
valoir, a été acquise, dans la plupart des c
interprétations qu'il donne. En quelques passag
lement, j'ai trouvé ses restitutions insuffisar
j'en propose d'autres; en quelques endroits en
ne m'a pas paru assez sévère sur les règles de l
fication. Mais, en somme, j'ai été frappé de ce
naissance si précise, chez un étranger, de notre
idiome; il l'a certainement beaucoup étudié,
savoir aussi bien; j'ajouterai que M. Mätzner a
tenu par la vaste lecture qu'il possède de la
poésie provençale, italienne, allemande. Rien r
mieux l'esprit et ne le met plus à l'abri des s
que d'être maitre d'un champ étendu de
raison.

riel, le sujet singulier est *li iex;* il fallait le verbe au pluriel et dire :

Que par amours font à moi presenter...

Après les règles de la grammaire, celles fication. Restituer les vers faux n'est pa l'office du critique que rétablir le texte et le sens, d'autant plus que ces trois cho souvent l'une l'autre. De ces vers :

Vers moi qui riens ne demant par hausa
Et qui sui tous *vostre* à ireiage.
(P. 24.)

le second manque d'une syllabe. La re très-facile : il suffit de lire *vostres*, au su s comme *tous*. Dans la même page, une que aussi au vers :

Mon cuer qui vous a fait lige homage.

Lisez :

Mon cuer qui si vous a fait lige homage,

en ajoutant une de ces particules qu'ai français, et qui donnent tantôt une certain tôt une certaine force à la phrase. Dans de petits vers de trois syllabes sont enti les vers de dix, le trouvère dit en s'ad vierge Marie (p. 66) :

Riviere en cui s'esmetie et escure
Cis ors siecles souillés de vanité,...
Aquité
Le treû de mortalité.

père merci depuis si longtemps qu'une telle peine me doit sembler ce que je souhaite. Cependant il reste encore du nuage sur l'interprétation. Ce qui suit est plus sûr.

Adam le Bossu (p. 24), se plaignant de la rigueur de sa dame, dit :

> N'est pas petis li maus qui me destraint;
> Mon taint viaire entrai à ces mougnage,
> Par vo cuer l'ai, dame, quant il ne fraint
> Vers moi qui riens ne demant par hausage.

Le second vers est absolument inintelligible. M. Mätzner ne s'est pas rebuté; et, changeant *ces* en *cest* et mettant une virgule après *viaire*, il lit :

> Mon taint viaire, entrai en cest mougnage...

Ce qu'il interprète ainsi, considérant *entrai en ces mougnage* comme une parenthèse : *Si mon visage est pâli, je l'ai ainsi, étant entré en cette confrérie* (des malades d'amour), *par votre cœur qui ne veut pas se laisser fléchir*. La correction doit être conçue tout autrement : il ne faut pas changer *ces* en *cest;* mais, le changeant en *tes* et le rapprochant de *mougnage*, il faut lire *tesmougnage* ou *tesmongnage;* puis, continuant, on divisera *entrai* en deux mots : *en trai*, du verbe *traire*, de sorte que le vers deviendra

> Mon taint viaire en trai en tesmongnage;

et le tout se traduira : *N'est pas petit le mal qui m'étreint; j'en prends à témoignage mon visage pâli; je l'ai ainsi par votre cœur inexorable pour moi qui ne demande rien avec témérité.*

12

SOMMAIRE DU DOUZIÈME ARTICLE. (*Journal des Savants*, août
capitulation des principales idées émises dans les onze
dents. La formation du français n'est pas quelque ch
travail de langue analogue et simultané se fit dans les a
domaine latin, Provence, Espagne, Italie. Les trois
pales d'où les langues romanes dérivent sont d'abor
l'allemand, enfin le celtique; elles constituent, dans l'h
cident, un moment original de formation spontanée. L
congénère d'un mot italien ne vient pas, ce qu'avaien
logistes au dix-septième siècle, de ce mot italien,
également anciens et proviennent d'une formation
mais indépendante. La formation des langues romar
assujettissement général à des conditions déterminées
dans la langue d'oïl. De l'action de l'accent des mots la
mation des mots romans. Des règles qu'il faut suivre p
une étymologie. Existence de deux cas, le nominatif et
la langue d'oïl et dans la langue d'oc; ces deux cas n
l'ancien italien, ni dans l'ancien espagnol. De la pré
garda le latin et qui fit qu'on n'écrivit en vulgaire que l
que le latin était déjà langue morte. C'est par la poésie
vulgaires firent irruption dans le domaine des lettres
de Raynouard sur une langue romane commune, mèr
d'oïl, de la langue d'oc, de l'italien et de l'espagnol. L
manes sont-elles du latin corrompu ou du latin déve
lectes de la langue d'oïl; distinction entre les patois et
langue d'oïl eut son plus grand éclat aux douzième et tr
décadence au quatorzième siècle, qui est le point de pa
cienne langue et la nouvelle; causes de cette décadenc
née qu'on eut dans le dix-septième siècle sur la
Créations poétiques durant le haut moyen âge; l'initiati
aux peuples de langue d'oïl et de langue d'oc; elles se
applaudies par le reste de l'Europe. Importance historiq
la vieille langue et de sa littérature.

Arrivé à la fin d'un travail qui s'est tai
je ne veux et même je ne puis le laisser

joindre une sorte de conclusion qui en rappelle les idées générales et en montre l'enchaînement. Cinq ouvrages importants m'en ont fourni la matière, et j'ai eu successivement à examiner un glossaire étymologique des langues romanes, des recherches sur les racines sanscrites qui se trouvent dans le français, une grammaire de la langue d'oïl, une édition de cinq chansons de geste qui n'avaient pas encore été publiées, enfin un essai de critique et de correction appliqué à un certain nombre de petites pièces de vers. L'écrivain qui a pour tâche d'analyser et d'apprécier les productions d'autrui, a, s'il fait comme j'ai fait, un sujet nécessairement divers. A cette diversité il remédiera en ayant lui-même un point de vue déterminé d'avance par ses propres études et en choisissant dans chaque ouvrage ce qui peut le mieux s'y rapporter. Cela m'a paru particulièrement utile dans une matière qui, encore peu connue, est l'objet d'erreurs accréditées et de notions chancelantes; je parle de notre vieille langue et de notre vieille littérature. L'oubli où ces deux éléments de notre histoire étaient demeurés depuis la Renaissance permit à quelques idées très-superficielles et très-erronées de s'emparer de l'opinion et d'y devenir monnaie courante. A mesure que les recherches se sont approfondies, il a bien fallu reconnaître que cette monnaie était fausse; mais on en rencontre incessamment dans la circulation quelques pièces; il s'en faut qu'elles aient été toutes refondues. Puis, quelque sûrs que commencent à devenir les résultats de l'érudition, ils sont encore partiels, et fragments de doctrine plutôt que doctrine.

C'est ce qui m'a décidé à choisir, pour mon début ici, dans le *Journal des Savants*, un mode qui me permît d'exposer dans leurs linéaments essentiels les faits généraux que les investigations progressives ont mis en lumière.

Le premier à prendre en considération est que la formation du français n'est point quelque chose d'isolé qui se soit produit en deçà de la Loire et qui n'ait rien d'analogue et de congénère dans les autres parties latines, membres disjoints du grand empire. Un travail tout semblable s'est opéré au delà de la Loire, d'où le provençal, au delà des Alpes, d'où l'italien, au delà des Pyrénées, d'où l'espagnol. Ce qui frappe, c'est la grandeur même du phénomène philologique que l'érudit doit étudier. Sur cet espace immense tout concorde : il suffit d'effacer cette sorte de pellicule légère qui, soit comme forme des mots, soit comme désinence, dissimule les similitudes, et aussitôt on aperçoit à nu la trame, qui est la même. Plus on s'approche de l'origine, plus la ressemblance croît, jusqu'à ce qu'on atteigne le tronc latin, dont chacune de ces vastes branches est sortie. Ce n'est pas seulement le vocabulaire, et, si je puis dire, la provision de mots, qui est commune de part et d'autre; mais les artifices de la nouvelle grammaire qui a surgi des ruines de l'ancienne ont été simultanément inventés par des populations qui élaboraient un même fonds sous des conditions analogues de culture. La conjugaison prend un caractère uniforme; les temps latins qui se perdent se perdent pour les quatre langues; les temps romans qui se créent et qui enrichissent le paradigme

se créent pour toutes les quatre. Toutes prennent l'article; toutes laissent le neutre disparaître; toutes suppléent aux désinences de l'adverbe latin par une même composition; toutes adoptent à peu près les mêmes mots germains; toutes s'accordent pour détourner semblablement de leur signification originelle un certain nombre de termes latins. Quels furent les inventeurs et quelle fut l'invention? Ce qui alors s'est passé donne une image de ce qui se passa toujours dans la formation des langues. Les deux époques, l'époque secondaire et l'époque primaire, se distinguent en ce que les populations romanes n'eurent pas à créer les mots, qui ont été l'œuvre des populations primitives; mais elles eurent à créer toutes ces conventions singulières qui constituent un langage, s'il faut donner le nom de convention à ce qui se fait spontanément, à ce qui germe de soi-même, à ce qui se comprend sans explication. Dans les langues romanes, qui sont pleinement historiques, on voit tout cela, production spontanée, germination générale et intelligence sans truchement.

Les langues romanes ont pour fonds le latin. Le celtique dans les Gaules, l'ibère dans l'Espagne n'ont laissé que de faibles traces parmi les populations qui les parlaient avant la conquête romaine. Cette conquête fut si profonde, le poids de l'immense empire assimila tellement les peuples de l'Espagne et de la Gaule, ils se laissèrent tellement captiver et absorber, que leur propre idiome leur devint étranger. L'influence germanique s'est fait sentir beaucoup davantage; et, de fait, les circonstances avaient grandement changé;

l'empire, bien loin d'avoir une force de cohésion et d'absorption, tombait en dissolution; la langue latine eut le même sort, et elle s'ouvrit à bon nombre de mots allemands. Voilà les trois sources, très-inégales, d'où proviennent les langues romanes. Ces langues sont, comme on voit, des formations postérieures; elles constituent, dans l'évolution de l'Occident, un moment original de génération spontanée; et, à ce titre comme à bien d'autres, elles méritent un vif intérêt, mais il ne faut pas leur demander des notions sur les éléments primordiaux des langues ariennes. Le latin, l'allemand, le grec, le sanscrit sont sur un autre plan, sur un plan bien plus lointain et bien plus rapproché des origines; les secrets de philologie qu'ils contiennent sont d'une autre nature que ceux que renferment les langues romanes. Celles-ci enseignent comment d'une langue naît une langue et comment de vastes populations, à mesure que l'idiome maternel leur fait défaut, s'entendent, sans se concerter, pour le remplacer par un idiome doué de qualités nouvelles.

Parmi le petit nombre d'érudits qui, durant le dix-septième siècle, s'occupèrent de recherches sur la langue d'oïl, ce fut un préjugé d'admettre qu'en général un mot français dérivait du mot italien correspondant. L'idée n'était fondée sur aucun examen précis des faits. Sans doute, voyant le mot italien plus voisin, dans la plupart des cas, de la forme latine, on s'imagina qu'il était une sorte d'intermédiaire et que, à ce titre, il avait la prérogative de l'antériorité. Sans doute aussi le grand éclat des lettres et des arts en Italie pendant le seizième siècle, alors que le développement français,

à pareille époque, ne pouvait soutenir la comparaison, fit croire que cette supériorité n'était pas récente, mais remontait aux âges antérieurs, et qu'à toutes les phases du moyen âge la France avait reçu de l'Italie son impulsion, ses modèles, et jusqu'aux mots de sa langue. Une pareille opinion ne résiste pas au moindre examen; elle n'était pas celle même des Italiens du treizième et du quatorzième siècle, Brunetto Latini, Dante, Pétrarque et Boccace, qui tous s'accordaient pour reconnaître dans la France des douzième et treizième siècles une source féconde, et pour traiter avec une grande révérence la langue d'oïl et la langue d'oc. Eux, en effet, connaissaient, parce qu'ils la touchaient, bien qu'elle fût près de la décadence, la prépondérance littéraire de la France dans la haute période du moyen âge. Mais ceux qui portaient des jugements si fautifs prononçaient sur ce qu'ils n'avaient pas étudié; aucune tradition ne les soutenait; les manuscrits n'étaient pas sortis de leur poussière; on ignorait ce qu'était cette langue de nos aïeux, quelles en étaient la structure et les règles usuelles, et ce qu'était un vers correct dans cette vieille poésie. Avec si peu d'éléments de connaissance, que faire, sinon des hypothèses sans consistance? Il suffit de considérer un seul instant la grande formation, dans le monde romain, des langues romanes, pour être sûr que l'une ne dérive pas de l'autre, que le français ne vient pas de l'italien, et qu'elles sont toutes sœurs.

Cette formation, si étendue, qui s'est établie comme le dépôt d'un âge géologique sur l'Italie, l'Espagne et la Gaule, exclut aussitôt l'arbitraire, le caprice, l'irré-

gularité. On peut affirmer tout d'abord que, considérée dans son ensemble, elle présente un assujettissement à des conditions déterminées. L'examen détaillé n'infirme pas le jugement général. La langue d'oïl (il ne s'agit ici que d'elle) a suivi, dans la manière de refondre à son usage les mots latins, des procédés qui la caractérisent, et que l'on peut observer, pour ainsi dire, sans exception, dans les différentes séries. Une des habitudes qui lui sont propres, c'est de supprimer dans l'intérieur du mot latin quelqu'une des consonnes qui le constituent, de manière à procurer la rencontre des voyelles. *Adorare* donne *aorer*, *adunare* donne *aüner*, *pavor* donne *peor*, *sudor*, *sueur*, et ainsi de suite. C'est un moyen de reconnaître, à première vue, un vocable qui est d'origine dans la langue française, ou qui, postérieurement, a été emprunté au latin; dans ce dernier cas, les consonnes intermédiaires subsistent; ainsi *soucier* est ancien, *solliciter* est moderne, tous deux viennent de *sollicitare; métier* est ancien, *ministère* est moderne, tous deux de *ministerium*. Elle a ses règles pour modifier les désinences diverses du latin; elle a ses exigences de prononciation pour le commencement des mots; elle change le genre de certaines catégories avec une complète uniformité; ainsi tous les noms abstraits en *or*, qui sont masculins en latin, sont devenus féminins en français : *dolor*, douleur, *error*, erreur, *amor*, amour; et celui-ci n'a pris le masculin que par une anomalie du langage moderne. Ce sont là autant de conditions qui ont déterminé la formation du français, et sans la connaissance desquelles il est impossible de procéder, avec sûreté.

Débile est aussi une introduction postérieure; *debilis*, ayant l'accent sur *de*, eût fourni *dieble*, comme *flebilis* a fourni *fieble* ou *foible*, aujourd'hui *faible*. A l'aide de ce criterium on discerne tout de suite ce qui fut fait quand le latin était encore vivant et avait sa prononciation et son accent, de ce qui fut fait quand il était complétement éteint et quand l'accent et la prononciation de la langue d'oïl avaient prévalu ; et on aperçoit cette distinction, non-seulement dans le seizième siècle, où ce genre d'emprunt devint si fréquent, mais encore dans les treizième et douzième siècles où, bien que plus rare, il existait pourtant. Ainsi *nobile*, qu'on trouve dans des chansons de geste, est néanmoins une forme moderne, c'est-à-dire créée quand on calquait le mot nouveau sur le mot ancien, sans tenir compte de l'accent. *Noble* est la forme antique, et, à ce point de vue, légitime.

Pour déterminer une étymologie, non-seulement il faut tenir compte du procédé régulier auquel la langue d'oïl soumet l'intérieur du mot, ses terminaisons et son commencement; non-seulement il faut rapprocher la syllabe qu'elle accentue de la syllabe accentuée du latin; mais encore il faut avoir sous les yeux le plus grand nombre d'intermédiaires que l'on peut rassembler. Par intermédiaires, je n'entends pas ces créations arbitraires dont Ménage a tant abusé et dont Génin s'est tant moqué; de cette façon l'étymologiste n'était guère embarrassé; il concevait, par une supposition quelconque, une origine à un mot; puis il la justifiait en imaginant des altérations successives qui conduisaient d'un point à l'autre; par exemple, quand,

vée de tout exercice sur les grands sujets de religion, de philosophie, de science, de législation et d'histoire. Ce fut par la poésie qu'elle fit irruption dans le domaine des lettres, et peu à peu elle s'empara de tout ce qui lui appartenait de plein droit.

Raynouard avait pensé que les langues novo-latines n'émanaient pas directement du latin, et qu'elles avaient pour source un idiome, moins pur que celui-ci, moins altéré que celles-là. Créer un pareil intermédiaire est une hypothèse que rien n'autorise et que rien ne rend nécessaire. Rien ne l'autorise, puisqu'il ne nous reste aucun document attestant l'existence d'une pareille langue; et, si l'on voulait attacher ce caractère au bas-latin, il serait facile de montrer que le bas-latin est non pas un idiome ayant eu son existence et sa durée, mais simplement des formes d'altération successive dont les unes nous sont conservées par des textes, et dont les autres se retrouvent à l'aide des mots romans. Rien non plus ne la rend nécessaire; car, visiblement, chacune des quatre grandes divisions de l'occident romain a élaboré immédiatement, suivant sa nature propre, le fonds commun; de sorte que, dès le début, le latin a varié dans chacun des quatre compartiments; ce qui exclut l'hypothèse de Raynouard. D'autres, vu la condition particulièrement populaire des langues romanes, ont admis qu'elles nous représentaient surtout le parler du peuple dans la latinité, et qu'il était arrivé là ce qui arriverait par exemple chez nous si une catastrophe, substituant des barbares aux classes supérieures, et tuant la langue littéraire, ne laissait prévaloir que celle des classes

plus rien d'original; on vit sur un passé qu'on remanie, qu'on affaiblit et qu'on oublie; voilà pour la décadence. La conservation d'une déclinaison fut le caractère singulier de la langue d'oïl, et ce qui la constitua en véritable intermédiaire entre le latin et la langue moderne; cette déclinaison s'effaça; quand le quatorzième siècle s'ouvre, les cas sont en plein usage; quand il s'achève, ils ont disparu, ne laissant plus que des débris gardés dans le parler comme des espèces de formes fossiles dont le sens est perdu. Voilà pour la transformation. C'est, en effet, au quatorzième siècle qu'est le point de partage dans l'histoire de notre idiome : au delà est la langue de la France féodale; en deçà est la langue de la France monarchique et unitaire. Ce point de partage est un lieu plein de trouble, de souffrance et de dissolution. Car une langue ne subit pas, dans un court espace, de profondes modifications sans que de graves événements soient en cause. Ici la société féodale se défait; la monarchie triomphe; les bourgeois s'agitent et retombent; les paysans se soulèvent et sont écrasés; l'unité religieuse est en proie à des désordres qui la compromettent; enfin des malheurs accidentels se joignent à une situation déjà si critique par elle-même; une guerre étrangère, qui dure près de cent ans, et qui est longtemps désastreuse, promène sur la face entière du pays les fléaux les plus variées. C'est un temps dont un témoin oculaire, qui pourtant n'en vit qu'une partie, a dit :

> Et maint pays destruit en furent
> Dont encore les traces durent,

Et des prises et des outrages,
Et des occisions sauvages
De barons et de chevaliers,
De clers, de bourgeois, d'escuyers,
Et de la povre gent menue
Qui morte y fut et confondue.
(MACHAULT, p. 69.)

Quand on sortit de cette tourmente, le vieux français avait fini ; le français moderne commençait.

Ce fut, sur une échelle restreinte, une image de ce qui se passa dans le cataclysme de l'empire romain et lors de la formation des langues romanes; et, de même que le latin ne fut pas régulièrement transmis à une forme ultérieure, de même le vieux français ne fut pas régulièrement transmis à l'état plus analytique vers lequel il tendait. Au moment des chefs-d'œuvre du dix-septième siècle et après, quand toute notion exacte manquait sur le développement de la langue, ce fut un préjugé général que de regarder les archaïsmes comme des fautes. On était, en effet, arrivé à un point éminent de culture littéraire; cela trompa, et, faisant prendre la perfection du style pour la perfection intrinsèque de la langue, fit prendre le travail de correction secondaire des grammairiens pour les analogies primitives de la grammaire spontanée. Puis, qui alors considérait la langue d'oïl autrement que comme une corruption du latin? Et de la corruption, que pouvait-il sortir sinon des choses informes que le travail moderne avait sagement rectifiées? Donc, plus on remontait vers l'origine, plus on trouvait la rouille et l'incorrection, le solécisme et le barbarisme; car le type était la forme moderne, nécessairement mal com-

al interprétée, puisqu'on la séparait de son
l'expliquait. Tout ce jugement hypothétique
çu a été, à la révision, trouvé faux : la
plus pure que le ruisseau. Quand on parle
ie prétend pas dire que la langue moderne a
ffacer les cas et autres conditions gramma-
it elle s'est séparée dans son passage vers
:rne; mais on veut dire qu'en conservant,
a fut inévitable, maints débris d'un système
ndonnait, elle perdit bien des fois le sens
, elle fit des méprises, elle tomba en des
, et commit, sans le savoir, des solécismes
barismes qui n'existaient pas dans l'ancien
t pour lesquels justement la comparaison
cien langage est le véridique témoin.
ction relative d'une langue est d'être propre
; sujets qui naissent des besoins et des goûts
té contemporaine. De très-bonne heure, la
l, comme la langue d'oc, se trouva prête
fice. Alors survint un phénomène tout à fait
ention. Bien que le siècle fût pleinement
bien que l'histoire conservât sa tradition,
à côté d'elle se développa un vaste cycle
qui, semblable à certains mirages, chan-
portions des hommes et des choses, déplaça
s dans le temps et dans l'espace, et con-
me aux âges héroïques, dans un étroit
le ciel et la terre. Le grand empire d'Oc-
it le centre ; là fut la lutte décisive entre le
ne et les musulmans au midi, et les Saxons
), comme on disait en parlant des uns et

dix-septième siècles que, redevenant ce qu'elle avait été jadis dans la haute période du moyen âge, elle reprit un attrait universel pour l'Europe. Les poëmes qui lui valurent cet antique renom, étant tombés dans l'oubli, y demeurèrent de longs siècles; pourtant les types qu'ils avaient créés pour satisfaire au plaisir et à l'idéal de la société d'alors n'avaient pas été renfermés sous le commun linceul : Roland, Renaud, les douze Pairs, Roncevaux, continuaient à vivre dans la renommée des choses, *fama rerum*, cette suprême récompense des grands hommes et des grandes œuvres.

C'est que, de fait, encore que dans cette vaste création il ne se soit rien produit de comparable à un Homère et à un Dante, pourtant une originalité puissante y domine, et elle en fit la fortune. Cette fortune mérite l'attention, et, maintenant que la poudre des bibliothèques et des manuscrits est secouée, on reconnaît sans peine qu'elle ne fut pas usurpée. Notre âge, si curieux de l'histoire, a donc raison de remettre en lumière et en honneur nos vieux monuments de langue et de littérature. Ni la langue n'est digne de mépris, ni la littérature n'a été sans efficacité et sans gloire. Toutes deux se tiennent étroitement, et seule une véritable connaissance de la première permet de donner à la seconde la vie et la couleur. A cette étude, toutes les règles de la critique sont applicables et doivent être appliquées.

L'érudition, dont le danger est de se fourvoyer en de stériles recherches, ne s'est pas trompée ici, et elle a bien mérité de l'histoire. Elle a dissipé toutes sortes d'erreurs et de préjugés qui obscurcissaient les ori-

gines de notre littérature ; elle a montré, dans le français, une langue qui est, par sa structure, u termédiaire entre le latin et l'idiome moderne ; rendu à notre pays la présidence littéraire q appartint dans le haut moyen âge ; elle a effacé anomalie qui, pendant que la France avait le pr rôle dans la première affaire du temps, les crois la présentait comme barbare de langue et de le et ainsi elle a aidé à remplir des lacunes, à re de fausses notions, en un mot, à mieux faire s dans un intervalle déterminé, l'enchaînement et la tion des choses.

Remarque additionnelle. — Cette remarque est causée par u contre fortuite que je viens de faire depuis que la quatorzième est tirée ; elle n'est pas sans enseignement pour ceux qui, comm s'exercent à corriger les textes. Si le lecteur se reporte à la pa il y verra ce vers-ci

A follarge ne porroit fin sonner.

Fin sonner ne signifiant rien, M Mätzner a proposé de li *souler ;* à quoi j'ai objecté que le verbe était *saouler*, non *souler* dit qu'on pourrait lire :

A fol large ne puet faim saouler.

Eh bien ! toutes ces conjectures sont reduites à néant par la leçon que je viens de trouver dans le *Glossaire* de Sainte-Pal mot *foisonner*. Il cite ainsi nos vers :

A fol large ne porroit fuisonner
Quanque fors quist ne quanque molins meut.

C'est-à-dire : A prodigue ne pourroit foisonner, faire foison, tout ce que cuit un four ou moud un moulin. Et de fait, en exa de près la leçon du manuscrit, on voit qu'il n'y a pas de faute ment elle a été mal lue par celui qui l'a transcrite : *fin sonner*, de *fuisonner ;* ce sont les mêmes linéaments de lettres.

DE LA

IE ÉPIQUE DANS LA SOCIÉTÉ FÉODALE.

vue des Deux-Mondes, 1er juillet 1854). — Cet article a
é à propos de la publication du vingt-deuxième volume de
ittéraire de la France, œuvre qui, commencée par les béné-
le dernier siècle, et poursuivie par l Académie des inscrip-
elles-lettres dans le nôtre, a, grâce à une érudition sûre
que, préparé d'excellents matériaux aux historiens des évé-
litiques comme des événements littéraires. Ce tome XXII est
ment consacré aux chansons de geste, qui sont la poésie épi-
que féodale. Naissance d'une langue nouvelle et d'une poésie
ns cette époque. Intérêt qu'il y a à étudier ces formations de
de poésies à une période pleinement historique. Différence
ngues anciennes et les langues modernes quant à la couleur,
quant à la relation entre les idées intellectuelles, morales,
ues et les idées matérielles. Création du vers moderne, fondé
, tandis que le vers ancien était fondé sur la quantité. Rap-
l'état social au commencement de la période catholico-féo-
oésie dont le flot s'épanche alors sur l'Occident. Analogie de
héroïque du moyen âge avec la poésie de l'âge héroïque des
ail de la légende, qui, dans l'une et l'autre période, coopère
du cycle poétique. Influence sociale de la poésie chevalere-
te primitivement en France, elle est accueillie avec une trè-
ur par les nations étrangères, qui l'imitent et la traduisent.
comparer des périodes historiques, analogues l'une à l'autre
l'une de l'autre. C'est au quatorzième siècle et au quin-
toute cette vieille littérature commença à tomber dans l'ou-
langue d'oïl subit de graves altérations, coup d'œil sur ces
conditions sociales qui déterminent et l'oubli de la vieule
changement de la vieille langue. Singulière ignorance du dix-

septième siècle au sujet de ces choses; réfutation des vers de Boileau sur Villon. Accueil fait par l'Italie aux récits légendaires créés par la poésie en langue d'oïl et en langue d'oc; résurrection des types chevaleresques dans le poëme héroï-comique de l'Arioste. Existence de poëmes héroï-comiques en langue d'oïl dans les douzième et treizième siècles: le *Renart*, le *Moniage Guillaume*, le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem*. Cycle poétique de la Table ronde. Chansons d'aventures ou romans en vers. Lumière que la poésie épique du moyen âge jette sur l'épopée en général. Homère; Virgile; Dante; Milton; Byron. Les grands poëmes épiques contiennent un sommaire idéal de l'histoire de l'humanité; caractère des pseudo-épopées. Pour connaître pleinement les peuples, il faut savoir non-seulement ce qu'ils ont fait, mais aussi ce qu'ils ont écrit.

Chez nous, beaucoup savent le latin, quelques-uns le grec, très-peu le vieux français. Dans la lecture ascendante vers les origines de notre langue et de notre littérature, on s'arrête généralement au seizième siècle; Montaigne, Amyot, Rabelais, Marot, sont la limite qu'on ne franchit guère. Ce n'est qu'un petit nombre qui arrivent jusqu'à Froissard, les délices de Walter Scott, et le cercle se rétrécit encore quand il s'agit des histoires de Joinville et de Villehardouin, des poésies du roi de Navarre et du châtelain de Coucy, de l'œuvre remarquable où est raconté le martyre de saint Thomas de Cantorbéry, des poëmes héroïques de Raoul de Cambrai et de Roncevaux, quand il s'agit enfin des innombrables productions rimées qui signalent l'époque climatérique du moyen âge, celle où le système féodal, pleinement établi, obéit à tous ses besoins, à tous ses intérêts. Et de fait, avant ces derniers temps, où l'imprimerie a commencé de les rendre à la lumière, ces productions étaient interdites au public qui lit: il n'y a que les érudits qui aillent secouer la poudre des manuscrits, et l'érudition ne s'était pas en-

core tournée de ce côté; si bien que, pour la plupart, la littérature des seizième et dix-septième siècles naissait directement de l'antiquité classique. Et cependant cette langue dont on se servait était autre que le latin, et provenait d'un fond qui n'était ni si vieux que l'idiome romain, ni si jeune que celui de Montaigne et d'Amyot. Le vers même qu'on employait dans la nouvelle poésie n'était ni un hexamètre ni un pentamètre, et s'était formé pour de brillantes destinées dans cette même période, regardée comme incapable de création et d'initiative.

Au dix-huitième siècle, les bénédictins, qui avaient entrepris de grandes et précieuses collections, résolurent de publier une histoire littéraire de la France, œuvre bien considérable, bien longue, bien utile, et qui n'effraya pas l'ardeur patiente de cette savante congrégation; mais ils avaient trop peu tenu compte du milieu où ils étaient placés : quand onze volumes eurent paru, la froideur générale qui accueillait leur travail les gagna, et ils délaissèrent inachevé l'édifice qu'ils voulaient élever à la gloire de la France. Depuis longtemps ils avaient renoncé à le mener à terme, quand la Révolution supprima les ordres monastiques. Dans le siècle suivant, l'Académie des Inscriptions reprit l'héritage abandonné; déjà aux onze volumes des bénédictins elle en a ajouté onze autres, immense recueil que viendront consulter tous ceux qui s'occupent de notre histoire. En ce long trajet, c'est elle surtout qui a rencontré cette liste inombrable de trouvères, cette masse énorme de poésies; et son vingt-deuxième volume est à peu près rempli de notices sur des

poëmes la plupart inédits. A la vérité, celui qui en parle ici et qui compte y puiser les éléments de ce qu'il va dire a contribué, pour sa part, à le composer· mais, dans une œuvre collective si considérable, qui a été commencée il y a plus de cent ans et dont il ne verra pas la fin, on lui pardonnera une infraction où, ne perdant rien en impartialité, il gagne en connaissance de la matière.

Si l'on prend depuis le commencement cette volumineuse histoire, qui est maintenant parvenue à la fin du treizième siècle, on y verra d'abord figurer des Gaulois qui parlent le latin comme si c'était leur langue maternelle et qui comptent mieux dans la littérature romaine que dans la nôtre. Puis ce latin s'affaiblit et s'altère; les chroniqueurs le manient incorrectement; il est à peine meilleur parmi les ecclésiastiques et les philosophes, qui s'en servent pour traiter les nouveaux sujets de politique, de philosophie et de religion surgissant dans le monde. Enfin un autre idiome, qui n'est plus du latin, même incorrect, vient prendre dans la série une place qui s'agrandit journellement, et qui finit par occuper toute celle de la vieille langue savante. Ce n'est pas tout : au commencement, l'habitude d'écrire en vers se perpétuant (car, en ces temps de la décadence romaine, on ne peut guère y voir qu'une habitude), les auteurs versifient avec plus ou moins d'élégance; plus tard, cette versification devient singulièrement incorrecte et barbare, mais elle est toujours fondée sur la quantité des syllabes et emploie l'hexamètre, le pentamètre et les autres mesures de l'antiquité. Puis soudainement, à

se fait entendre une tout autre harmonie, une
ıonie fondée sur un mètre différent, et le vers
:rne de dix syllabes devient, dans l'Occident, l'ex-
sion de la poésie. Ce n'est pas tout encore : la
ıe étant faite, le vers étant trouvé, des flots de
ie débordent sur le monde nouveau ; un besoin de
uire égal au besoin d'écouter anime la société;
:hants divers retentissent, au milieu desquels ap-
issent avec un caractère dominant les *chansons de*
: c'est le nom qu'ont porté les poëmes héroïques
nos aïeux.

:tte formation de langues en un temps pleinement
rique est un phénomène digne de toute l'atten-
de l'historien et du philosophe; et quand, dans
istoires modernes, racontant longuement les ha-
:s des princes mérovingiens ou les luttes des Car-
ıgiens, on ne donne aucun détail sur ce grand
ement, il est clair que la vraie *histoire* n'a pas
re pénétré dans l'enseignement général. Le latin,
:mand, le grec, sont des idiomes qui s'enfoncent
la nuit des temps : nous ne les voyons nulle part
mencer; tout au plus peut-on les suivre jusque sur
ateau de l'Asie, et là, dans la langue sanscrite,
ıuver leur sœur, peut-être leur sœur aînée; mais
ussi, sur ce sol primitif d'où ils sont parvenus,
mode de formation échappe aux investigations.
vérité, une remarque se présente à l'esprit : c'est
n'y a pas, à l'établissement de la société féodale,
vraie création de langues, et que ce sont des élé-
ts préexistants qui se combinent pour donner un
tout nouveau. Sans doute, mais c'est cela même

qui nous manque dans l'histoire des langues antiques, il ne nous est pas donné d'atteindre, comme nous faisons pour les idiomes novo-latins, au moment où des éléments antérieurs, se combinant, enfantent le grec, le latin, l'allemand, le sanscrit. Rien autre chose que ces combinaisons ne nous est accessible, devant renoncer à pénétrer jamais jusqu'à l'origine même du langage et, pour tout dire, à l'origine de quoi que ce soit. L'histoire ne nous montrera jamais, en fait, comment les premiers hommes, d'où dérivent ceux qui parlèrent sanscrit ou grec, créèrent leurs mots avec les inflexions. Tout ce qu'on pourra gagner de plus en plus, c'est, — à mesure que l'on confrontera davantage, d'une part la faculté innée du langage, d'autre part les divers produits qu'elle a fournis sur le globe, — c'est, dis-je, de tracer avec une précision croissante le diagramme abstrait de la formation des langues; mais le fait concret lui-même nous sera toujours caché, les époques primitives n'ayant point, par cela même qu'elles sont primitives, de documents.

C'est donc seulement dans les temps historiques que l'on peut observer les nouvelles formations de ce genre, et la plus importante est sans contredit celle qui se fit à la chute de l'empire romain. Il se développa alors quatre langues principales, dont l'une est déjà morte : l'italien, l'espagnol, le français et le provençal; c'est lui qui, après avoir jeté un grand éclat, s'éteignant à mesure que le français s'étendait, est devenu un simple idiome provincial. Des quatre, l'italien est le plus voisin de la langue mère, étant, à

vrai dire, du latin moderne; *that soft bastard latin*, comme dit Byron, conserva les articulations primitives, et, sans dénaturer le corps des mots, il en dénatura les inflexions. Le français est le plus éloigné, non pas que l'élément fondamental ne soit aussi latin qu'en Italie même, l'immense majorité des mots a cette origine, mais ils ont tous été altérés d'une façon uniforme et caractéristique, à tel point qu'il est aisé de reconnaître aujourd'hui ceux qui y sont d'origine ou ceux qui y ont été plus tard introduits directement du latin. Ainsi, pour qui connaît le procédé instinctif qui présida à cette élaboration, *fidèle* est nouveau et refait sur *fidelis;* la forme ancienne est *féal*, qui est encore usité. Il en est ainsi partout : des consonnes intermédiaires tombent, des voyelles faibles disparaissent, et il en résulte un mot très-contracté et désormais marqué au coin français. Il est généralement coupé sur la syllabe qui dans le latin avait l'accent; ainsi *dominus*, qui avait l'accent sur *do*, fait *dom*, qui est accentué; *domina* fait *dame* avec *da* accentué. Cette habitude se généralisant, il en est résulté que l'accent s'est trouvé toujours placé sur la dernière syllabe quand la terminaison est en rime masculine, et sur l'avant-dernière quand la terminaison est en rime féminine. Grande simplification pour la règle des accents, quand on la compare avec ce qu'elle est en italien, en anglais et en allemand, et qui compense quelques-unes des difficultés et des anomalies de notre idiome! Vu l'uniformité de cette formation, on ne peut l'attribuer au hasard d'altérations grossières et inintelligentes, il faut y voir le résultat d'une disposition

dans l'oreille et dans le gosier du peuple indigène, qui était un peuple celtique, et l'on peut dire que le français est, au fond, du latin prononcé par des Celtes. On arrive à confirmer ce point de vue quand on fait entrer dans la comparaison les caractères de quelques-uns des dialectes celtiques encore existants.

On a remarqué que, lorsque deux langues se rencontraient et se pénétraient, le produit qui résultait de cette combinaison était privé des principaux caractères grammaticaux appartenant aux idiomes qui s'étaient trouvés en contact. Ainsi les cas tombent et disparaissent, les personnes des verbes deviennent uniformes. On en a un exemple très-frappant dans l'anglais; là, un dialecte germanique, que la conquête avait implanté dans la Grande-Bretagne, se heurta avec le français, qu'une nouvelle conquête amenait; le résultat fut une langue où les désinences significatives n'existent presque plus. Il en est de même pour le persan moderne; l'invasion musulmane porta l'arabe dans le persan ancien, et cette langue qui, comme tous les idiomes frères du sanscrit, avait abondance de flexions, a été réduite par ce mélange à un état de nudité. C'est ce qui est arrivé au latin, devenu, après la chute de l'empire romain, langue vulgaire. L'examinant soit dans l'italien, soit dans l'espagnol, soit dans le français, on reconnaît au premier coup d'œil l'effet du contact de la langue des envahisseurs sur la langue des envahis : la plupart des désinences ont été effacées. On a souvent dit que dans cet effacement était un perfectionnement qui donnait aux langues plus de

précision et plus de capacité analytique. Cela peut être vrai jusqu'à un certain point; cependant, sans entrer dans cette question, on n'est point autorisé à considérer comme développement de la langue un phénomène qui est essentiellement produit par des causes fortuites, — conquêtes, immigrations, colonisations. Sans doute les langues éprouvent une évolution graduelle qui les rend de plus en plus aptes à exprimer avec plus de netteté des idées plus nombreuses, plus étendues, plus générales; mais, au fond, ce fait, qui tient au progrès de la civilisation totale, paraît moins dépendre des formes et des désinences que de l'élaboration qui précise le sens des mots et des locutions, les nuance et les approprie.

Une différence essentielle entre les langues antiques et les langues modernes est ce que j'appellerai la couleur, voulant par là exprimer la relation, à peu près conservée dans les premières, à peu près perdue dans les secondes, entre les idées intellectuelles, morales, philosophiques et les idées matérielles. Les langues primitives conservent, par cela même qu'elles sont primitives, des rapports bien plus directs avec leur origine; aussi tous les mots abstraits y ont, pour les moins clairvoyants, une affinité manifeste avec la forme concrète d'où ils proviennent; *spiritus*, en latin, ne pouvait pas avoir son sens abstrait d'*esprit* ou de *courage* sans avoir son sens concret de *souffle* et d'*haleine*, tandis qu'en français *esprit* n'a que la signification abstraite, et c'est seulement aux yeux de l'étymologie qu'apparaît l'idée matérielle qui est le fond. Ce résultat d'effacement est le plus complet quand une

nouvelle langue, se formant d'une ancienne, n'est plus en communication directe avec les radicaux des termes employés. Les langues antiques ont de ce c[illegible] charme que rien ne peut remplacer, et, quan[illegible] sont maniées par un esprit heureusement dou[illegible] la poésie, elles arrivent à des effets merveilleux ainsi qu'un sceau de beauté est mis sur le vieil Hc type suprême de la poésie antique. Les mots y so[illegible] eux-mêmes, lumineux et expressifs, ils portent l'empreinte de leur origine, si bien que, sous l[illegible] ration du génie, se produisirent ces poëmes qu[illegible] chent si profondément même les hommes d'à p[illegible] par cette combinaison entre la pensée qui spiri[illegible] et le mot qui a couleur et forme. Autre est la [illegible] tion des langues modernes, surtout de celles po[illegible] les catastrophes politiques ont été une cause [illegible] mation. Là les mots, dépouillés de leur symb[illegible] primitif, ne sont plus en grande partie que des conventionnels, ne pouvant désormais se prêter a[illegible] flets et aux échos que la pensée antique trouvait [illegible] vocable antique. De ce côté sont supprimées des ces réelles d'art, de poésie et d'effet; mais il fallu que le souffle inspirateur qui ne cessait d[illegible] fler les poitrines humaines se fît jour. C'est ici tervint le caractère de généralité plus élevée [illegible] langue avait pris; la tendance qui résultait d'un haute conception du monde et emportait déjà les [illegible] se trouvant ainsi secondée, la poésie se fra[illegible] chemin plein d'une sévère grandeur vers l'id[illegible] l'infini.

En même temps qu'à l'appel des besoins éte[illegible]

prit humain se constituait une
s débris de celle dont les évé-
fait qu'une ruine, des procé-
éaient aussi, et ils se creaient
car, s'ils en étaient provenus,
s au coin de l'ancienne mé-
nt de l'atelier d'où la langue
sure que le balbutiement des
int plus distinct et plus arti-
expression de leurs émotions
le monde à la place de l'hexa-
si glorieux monuments. Les
vers classique et l'employaient
ngue savante, que déjà le nou-
ession de la langue vulgaire,
illes de sa mélodie inaccoutu-
n phénomène historique bien
même travail spontané qui en-
aussi un rhythme; la voix, à
et, se cadença elle-même pour
l'amour, qui commencèrent à
On peut immédiatement faire
production instinctive à des
eculés où l'histoire est en dé-
nous apprend comment fut
e a immortalisé dans l'*Iliade*;
'il naquit comme naquit celui
es, par le sentiment combiné
ne, d'une âme qui aspire et
e. Tandis que là-bas, sur les
e fut le jeu de la quantité des

syllabes qui détermina le vers, ici, en Fran
Italie, en Angleterre, le vers fut déterminé par
des syllabes accentuées. Si présentement, le ve
tant pas trouvé, on demandait à des gramm
d'en inventer un, ils ne réussiraient pas, cela e
à imaginer rien qui satisfit aussi bien à l'exp
et à l'harmonie. Sans effort, sans nom d'invent
vers moderne vint prendre la place du vers mé
qui ne fut plus qu'un exercice de classe. Le v
roïque le plus usité et le fondement de tous les
est le vers de dix syllabes, aussi bien en France
Italie. En France, il a deux accents, l'un à la qua
syllabe, l'autre à la dixième, comme dans ces
douzième siècle :

Rois qui de France porte corone d'or
Preudoms doit estre et vaillans de son cors, etc.

Il y eut aussi dans le même temps un vers qu
les accents à la sixième et à la dixième, par exe

Ainsi porte la teste en haut levée,
Com li cers que l'on chasse à la menée,
Quand li braque le suivent[1] à la ramée.

Dans le vers italien, c'est la sixième et la d
syllabes qui sont accentuées, ou bien la quatri
huitième et la dixième. Tel est l'instrument
duquel la poésie moderne a produit ses chefs-d'
Qui, dans le siècle de Louis XIV, parmi ceux
usaient le mieux, songeait à en remercier les
leurs? On était même venu à en méconnaître le

[1] *Suivent* n'a qu'une syllabe, l'*e* muet à la césure ne comp
dans le vers ancien.

et les chevaliers entrent dans la lice du gai savoir, et la poésie reçoit accueil parmi une population se plaisant à entendre dans le langage des vers l'écho de ses croyances, de ses passions, de ses sentiments. Que faut-il penser de tout ceci? Est-ce caprice de la société féodale? Et se pouvait-il que ce développement fût ou ne fût pas? En un mot, y a-t-il là une nécessité historique ou un simple cas fortuit? Devait-il, à supposer que les circonstances extérieures n'étouffassent rien, surgir une création poétique de toute pièce? Ou était-il loisible aux imaginations de chercher tout autre aliment, ou même de n'en pas chercher du tout?

D'ordinaire, ces questions ne sont pas posées, et en effet, pour les poser, il faut que l'histoire commence à être considérée comme un grand phénomène régi par des lois constantes, et où les perturbations, c'est-à-dire le hasard des conjonctures et les volontés individuelles, ont d'autant moins de part, qu'il s'agit de masses plus considérables. Or c'est une loi qu'arrivé à un certain point d'évolution, le génie des nations s'ouvre à l'inspiration poétique; c'est un fait du moins, car on n'a qu'à repasser en sa mémoire les annales des peuples qui se sont élevés au-dessus de la barbarie primitive, et particulièrement des peuples appartenant au tronc indo-européen et même au tronc sémitique, pour reconnaître qu'ainsi ont été les choses. Et ce fait devient une loi, c'est-à-dire quelque chose qui n'est ni accidentel ni fortuit, quand on se rappelle que la faculté du beau est une des facultés primordiales de l'esprit humain.

Il y eut donc à l'entrée du moyen âge une situation

gue à la phase poétique de temps plus anciens,
appela l'effusion de l'esprit. Une nouvelle reli-
avait conquis le monde romain, une nouvelle
é s'était organisée, une nouvelle langue se par-
t tout cela récent, jeune pour mieux dire, encore
'aucune maturité, de manière que l'imagination
pouvait trouver une occupation satisfaisante.
une noblesse est là, qui n'a d'autre goût et
'e gloire que les armes; à côté d'elle, et, pour
: dire, au-dessus d'elle, sont ses prêtres, qui, in-
:tes des commandements divins, la gouvernent
lirigent. Elle est pleine de foi, croit sans peine
intervention céleste est toujours prête à s'occuper
ierriers braves, des hommes pieux, des femmes
s. Elle est vaillante, et se met sans effort au-des-
: la foule qui marche derrière elle au combat.
e voit dans ce tableau ressortir les traits d'un
d âge héroïque? Et en effet ce fut une seconde
: héroïque qui apparut dans l'histoire.
te poésie est naturellement comparable à ses
aînées, et, en particulier, à celle qui naquit dans
:ce primitive, non pas, à la vérité, pour l'éclat
rtel, mais du moins pour les conditions d'origine
prospérité. Les Grecs, ou, pour me servir de
ession antique, les fils de l'Achaïe, étaient à l'au-
le leur religion, car le polythéisme régulier et
ieur n'était arrivé que depuis peu parmi les po-
ons pélasgiques; ils étaient à l'aurore de leur
é, car ces petits rois qui gouvernaient n'avaient
e longues généalogies, et tout aussitôt leur li-
était rattaché aux dieux maîtres du ciel et de la

terre. Et quand les chefs grecs (j'allais dire les
et les chevaliers) se réunirent pour la grande e
tion de Troie, ils ne connaissaient pas d'autre
que celle des armes. Entre les siècles qui avaien
fondé leur religion, leur société et leurs croyanc
les siècles où les lettres, la philosophie et les sc
allaient fleurir dans leur glorieuse patrie, était un
espace de temps libre pour la poésie, un temps
disposé à la produire qu'à la recevoir. De mêm
nous : entre les siècles qui fondèrent le christia
et la féodalité, et les siècles qui virent, après l
lastique et le quinzième siècle, l'ample développ
des lettres et des sciences, on aperçoit un inte
vide qui appelait les produits de l'imagination
que. Voilà ce qui fait la similitude des époques n
les différences, quoique l'une fût moitié royale, i
patriarcale, et l'autre féodale; quoique l'une é
de tribus barbares civilisées par le théocratique C
et l'autre du prodigieux empire fondé par Rome;
que l'une eût devant elle la brillante périoc
Gréco-Romains et une révolution, et l'autre l
moins brillante période des modernes et une r
tion qui n'est pas encore terminée.

Le sujet aussi est analogue, non pas que les
vères se soient aucunement inspirés des souver
la Grèce et de Troie. C'est tout près d'eux qu'il
allés prendre leurs inspirations. Charlemagne
laissé une immense mémoire chez les peuples;
gende s'était vite emparée de son histoire, et, i
des faits plus anciens que lui et des faits postéi
elle avait fait de ce prince le défenseur de l'Oc

e l'invasion musulmane, le chef prédestiné qui soutenu l'étendard du christianisme contre le sant. Le personnage légendaire, ayant de la sorte a place du personnage historique, devint le thème el des trouvères, de même que la guerre de Troie, ille vaisseaux, Achille et les héros furent le e des trouvères grecs. L'antiquité en effet avait ombre considérable de poëmes sur toutes les par- le cette grande légende; les poëtes cycliques l'a- t traitée de mille façons, et l'on peut voir, par les ents qui nous en restent, combien la facture de ela a de ressemblance avec nos *chansons de geste*. de cette nombreuse famille, Homère, chanté par apsodes, conservé par l'admiration de son peu- ur le génie duquel son génie laissa une marque ofonde, est heureusement parvenu jusqu'à nous, ue nous puissions sentir dans sa forme la plus lide et la plus pénétrante ce qu'ont senti des âges tifs.

le ne fut pas la destinée de la poésie héroïque du a âge. Nulle œuvre n'en est sortie qui, redite de en siècle, ait son écho dans l'âme des généra- successives. L'éclat en fut passager; il ne dépassa le temps qui la vit se produire, et depuis lors bli profond a enseveli ces vieux poëtes que l'éru- seule a réveillés de leur poussière. Et de fait justice qu'elle les réveille, car cet oubli a de oup dépassé la mesure, et si, certes, ils n'ont pas gnes des honneurs d'Homère, ils n'ont pas dû lus être frappés d'une condamnation irrévocable. ues-uns de ces poëmes on un vrai mérite. Je

citerai surtout la *Chanson de Roland* et *Raoul de brai*. Dans l'un, la légende du Charlemagne popu est représentée avec une simplicité, une sévér parfois une grandeur qui captivent, et dans l' toute l'âpreté sans merci, tout l'entrain belliqueu mœurs féodales apparaissent comme aucun rien ne saurait le dire. Toutefois ces mérites, grands pour sauver les œuvres des trouvères d'u dain mal fondé, ne le sont pas assez pour les m sur le piédestal à côté des chefs-d'œuvre des nat Soit que la langue n'ait pas été encore suffisante plutôt qu'il ne se soit trouvé parmi ces poëtes in brables aucun de ces génies à la fois contemplat créateurs chez qui les paroles ont le pouvoir ma de faire descendre l'idéal, le fait est qu'aucun n' gnit le but. Ce n'est pas pourtant que cette gloir prême d'une suprême poésie ait été refusée au m âge; seulement cet honneur fut donné, non pas à poésie guerrière et héroïque, mais à une poésie gieuse et catholique, non pas aux trouvères e troubadours, mais à un homme qui les connai les aimait, les louait et les laissa tous bien loin rière lui, au chantre inspiré de l'enfer, du purga et du paradis.

Et cependant l'influence des trouvères et des badours fut grande; elle occupa les esprits d' chose que des soins vulgaires de la vie; elle leur senta un idéal, elle les éleva au-dessus d'eux-mê elle les adoucit par son charme. Qu'on se repré ce qu'aurait été l'existence des barons féodaux sa lien de chants, de vers et d'aspirations! Ils étai

campés chacun dans son château, n'ayant d'autre souci que de leurs terres et de leurs armes. Quel bienfait n'était-ce pas que, cet isolement intellectuel cessant, ils pussent tous recevoir quelque ruisseau de la source féconde que les temps nouveaux avaient ouverte? Par une élaboration bien antérieure et à laquelle ils n'avaient eu aucune part, le sol était mis en culture, la vie était assurée, une religion puissante et une société hiérarchique déterminaient leur direction morale, mais justement parce que tout cela était fondé et acquis, quiconque a l'habitude de considérer scientifiquement l'histoire aperçoit le vide qu'il fallait combler. Les imaginations, c'était leur tour, devaient avoir satisfaction, — et quelle meilleure satisfaction que la poésie racontant de mille façons les légendes nationales, célébrant les prouesses des vieux héros, et cultivant dans les âmes les heureuses semences du beau? Aussi eut-elle tout succès : accueillie, recherchée, elle pénétra dans les demeures, et l'esprit chevaleresque, cette grande louange du moyen âge, qui le distingue nettement de l'antiquité, a là une de ses sources.

Ce qui est digne de remarque, ce qui montre combien cette poésie était dans le goût du temps et propre à remplir son office, c'est que, tout en plaisant à ceux pour qui elle était destinée, elle plut aussi à des populations étrangères qui s'en montrèrent singulièrement avides. L'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre s'emparèrent de ces compositions, qui eurent d'innombrables traductions. Ces œuvres, qui dorment maintenant manuscrites dans les bibliothèques, et

auxquelles un zèle tout récent a donné u
interrompue pendant tant de siècles, d
d'une faveur marquée bien au delà des l
natal. Ce ne fut pas un engouement local
risa; la vogue en fut universelle, et l'Eu
tout entière leur fit accueil. Aussi, dan
qui en tout lieu ont pris une forte p
moyen âge, les érudits rencontrent à cl
vieilles versions témoignant du succès o
là encore on comprend que non-seulemen
et l'organisation sociale, mais aussi les p
magination, le goût des fictions chantées
des vers contribuaient à assurer la co
grand corps politique, qui, fondé par le
étendu par Charlemagne jusqu'aux dern
de la Germanie, est allé constamment
sant.

Je n'ai pas craint de m'appesantir su
raison entre la poésie héroïque du moy
poésie héroïque des Grecs, entre les siè
des barons féodaux et les siècles héroïqu
l'Achaïe. C'est que, à mon jugement, il e
intérêt d'établir ces rapprochements entre
qui les comportent, — non pas que la m
parative appartienne proprement à l'hist
spéciale à la science de la vie, où les o
fonctions, les tissus et les propriétés, se
pétés dans une variété innombrable d'
mais répétés avec des modifications profo
que l'exemplaire est homme, quadrup
poisson, crustacé, insecte, végétal mê

pide et actif vers une poésie nouvelle, s
chute profonde : élan qui, dans les onziè
zième siècle, emplit les cours féodales de mil
chute qui, un peu plus tard, en laissa les au
mémoire et sans bruit. Tout fut sacrifié dan
rement, le bon et le mauvais, le regrettabl
ne méritait aucun regret, — et comme s'il n
ni poëtes, ni langue, ni vers, ni âge poétiqu
d'alors se mit à chercher vainement quelqu
bégayer quelques essais, jusqu'à ce que la R
vint d'un côté épaissir encore le linceul qu
déjà tout ce passé, et d'un autre côté prépar
présent actif les germes d'un avenir brillan

Ce ne fut pas la vieille poésie seule qui
décadence; la vieille langue aussi éprouva
tions profondes qui en changèrent le caractè
qu'elle doit être tenue non pour la mère,
l'aïeule du français moderne. Le français m
fils de celui du seizième siècle, entre les d
a que des remaniements légers, et tout l'es
commun de l'un à l'autre. Il n'en est pas
par rapport au vieux français : celui-ci a
tères spécifiques qui ne sont pas arrivés ju
le langage actuel. Ainsi il distingue, dans
de substantifs, le sujet du régime, fidèle en
tradition du latin, dont il est issu direct
hom et *l'homme*, *li hom* au sujet et *l'hom*
gime; *Diex* (prononcez comme nous faison
Dieu, l'un au sujet et l'autre au régime. C
sorte que le rapport indiqué en latin pour le
marquait sans la préposition *de*, qui est act

nécessaire, et qu'on disait l'*Hôtel-Dieu*, c'est-à-dire l'*Hôtel de Dieu*. Dans les conjugaisons, on remarque l'absence de l'*s* aux premières personnes du singulier, archaïsme qui a été conservé dans la poésie à titre de licence. Une foule de sons étaient alors dissyllabes qui sont devenus monosyllabes : ainsi on disait *reançon* pour *rançon*, *meür*, pour *mûr*, *seür*, pour *sûr*, etc[1]. Il y a donc eu, à une certaine époque, un remaniement de la langue; il la laissa moins régulière et moins analogique qu'elle n'était sortie de la fournaise qui avait fondu le latin en français. A ces mots *moins régulière*, *moins analogique*, beaucoup sans doute, qui se sont accoutumés à regarder la langue actuelle comme élaborée et purgée de toute incorrection et la langue ancienne comme pleine de barbarie et de rouille, s'étonneront que je qualifie ainsi le changement opéré. Sans doute la langue actuelle est bien autrement polie et cultivée, les siècles, de beaux génies, une société de plus en plus florissante, ayant apporté leur tribut à l'œuvre commune ; mais, toute polie et cultivée qu'elle est, pourtant elle n'égale pas en correction, en régularité, en analogie, celle dont elle est descendue, de sorte qu'il est regrettable que toutes les ressources de perfectionnement et de culture se soient appliquées à un instrument moins bon, la langue du seizième siècle,

[1] Si l'on demande comment nous savons que nos aïeux résolvaient en effet ces syllabes en deux, il est aisé de s'en assurer par la mesure des vers. Les vers, étant fondamentalement les mêmes alors qu'aujourd'hui, possèdent la propriété d'indiquer quel était le nombre des syllabes dans un mot; aussi sont-ils d'un excellent secours pour déterminer la prononciation ancienne en ce cas aussi bien qu'en plusieurs autres.

et non à un instrument meilleur, la langue du douzième et du treizième.

Nous sommes là devant une solution de continuité qui mérite d'être considérée un moment. Par sa descendance directe du latin, le français primitif reçut un caractère précieux qui en fit tout d'abord un idiome civilisé, grammatical, conséquent. Les traces de l'origine ne furent pas tellement effacées, qu'on ne reconnaisse l'une de ces langues pour mère, l'autre pour fille; ceci soit dit de la barbarie prétendue qu'on attribue vaguement à l'ancien langage. Si barbarie doit signifier l'altération subie par chaque mot (et évidemment, tel ne doit pas en être le sens, car la condition du français est cette altération même), les siècles suivants ont plus aggravé cette corruption primitive qu'ils n'y ont remédié. Si au contraire (ce qui est le vrai sens) il faut entendre par barbarie les anomalies irrationnelles, les exceptions sans fondement, les interruptions fréquentes de l'analogie, en ce cas un coup d'œil comparatif montre clairement que l'avantage est du côté qui a été si longtemps regardé comme barbare et grossier, et cela se conçoit. Supposons que la culture du français, qui avait été poussée aussi loin qu'elle pouvait l'être alors par la poésie, se soit interrompue, que l'activité de l'imagination productrice se soit ralentie, et que dans cet intervalle les éléments grammaticaux, n'étant plus contenus par un régime salutaire, soient tombés dans une sorte d'anarchie et de confusion : il est certain qu'au moment où finira cet interrègne, au moment où se reprendra le cours des pensées et des œuvres, on ne se

/era qu'avec des pertes et des désordres qui se-
:venus irrémédiables.

'est ce qui est arrivé. La poésie héroïque se tut
:tement. Dans le fait, il devait en être ainsi; les
ons qui l'avaient créée s'éloignaient rapide-
la féodalité se transformait, la société chan-
C'était un intervalle indécis où cette tradition
t que quelque chose naît quand quelque chose
fut mal servie. Les circonstances de leur côté
singulièrement défavorables. Alors éclatèrent
:rres avec les Anglais, qui durèrent un siècle;
ers les plus grands y furent continuels. La na-
ançaise, qui, en tant que nation féodale, avait
ête aux plus puissantes en Europe, ne se trouva
bile à se servir du nouvel élément de force qu'a-
ent les mutations sociales, à savoir les com-
et le parlement; au contraire les Anglais y
:rent, et ils eurent les plus grands succès. La
étrangère, si longue et si malheureuse, se com-
des entreprises de la commune de Paris pour
un ordre meilleur et de son insuccès, des ré-
formidables des paysans et de leur exterminа-
enfin du saccagement que portaient en tous
es grandes compagnies, les routiers, les écor-
. Tout cela se prolongea pendant une grande
des quatorzième et quinzième siècles; et, quand
rmente s'apaisa, quand les Anglais eurent été
ivement chassés, quand les libertés commu-
se furent résignées à abdiquer dans l'omnipo-
monarchique, quand enfin on se reconnut, la
: avait notablement changé: mais on comprend,

sans que je l'ajoute, qu'elle n'avait pas cha
mieux. Rien dans ce qui s'était passé n'avait été
à l'épurer et à l'enrichir; tout avait agi, au con
pour y rompre les traditions et y laisser pénét
anomalies et les irrégularités.

Telle est l'explication, suivant moi, de cette
mutilation. Ce fut aussi à ce moment que les
poëmes commencèrent à entrer dans l'oubli;
gue en cessa d'être facilement intelligible, et,
l'imprimerie parut, il n'y eut pas d'éditeur pou
ger à des livres qui n'intéressaient pas et qui n'
plus que très-imparfaitement compris. Le dév
ment nouveau marchant, la mémoire s'en
chaque jour davantage, si bien que Boileau, e
dix-septième siècle, put dire sans exciter aucu
clamation :

> Durant les premiers ans du Parnasse françois,
> Le caprice tout seul faisait toutes les lois;
> La rime au bout des mots assemblés sans mesur
> Tenait lieu d'ornements, de nombre et de césur
> Villon sut le premier dans ces siècles grossiers
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

On ne doit pas, j'en conviens, exiger d'un
l'exactitude d'un érudit; mais, en vérité, est-i
ble de mieux témoigner que, de son temps, o
perdu toute idée *des premiers ans du Parnas.*
çois? Bien loin que le caprice seul fit toutes l
jamais le caprice n'a été tant banni de la poés
çaise, car l'art des vers, étant né spontanéme
un milieu suffisamment développé, était trop p
inspirations qui l'avaient produit pour s'égare

loin que les mots fussent assemblés sans mesure, la mesure est observée avec une rigueur parfaite, et, en lisant tant de milliers de vers composés par tant d'hommes différents, on est singulièrement frappé de la sûreté d'oreille qui, alors prévalant, empêchait les écarts. Bien loin que la rime tînt lieu de césure, la césure est toujours fortement marquée, tellement que l'*e* muet n'a pas plus besoin d'y être élidé qu'à la fin du vers, et il est impossible de rencontrer aucune faute contre cette règle. Bien loin que Villon ait rien débrouillé, les formes de poésie qu'il a employées avaient été trouvées par d'autres que lui et longtemps avant lui; bien loin enfin qu'il n'y eût dans ces vers d'autre élément que la rime, le fait est que la rime y fait parfois défaut, dans les plus anciens poëmes du moins, où les trouvères se contentent souvent d'une simple assonance. Le caprice! Boileau s'imagine-t-il que le caprice ait rien à voir dans la création de tout un ensemble de poésie et de versification au sein du vaste pays qui s'étend de la mer Méditerranée jusqu'à l'Escaut et à la Meuse (car ici on ne sépare pas la langue d'*oc* de la langue d'*oïl*, le provençal du français)? Comment, si le caprice avait gouverné ces choses, les poëtes et les auditeurs se seraient-ils trouvés d'accord, les uns pour chanter suivant un mode, les autres pour sentir et goûter ce mode? Et comment ne pas reconnaître que le nouveau vers eut pour origine la mélodie propre à la langue qui se formait? La mesure! Mais est-ce que ceux dont le sentiment musical fut assez vif pour créer le vers héroïque avec ses dix syllabes et avec sa combinaison d'accents, et plus tard le vers

alexandrin, qui n'en est qu'une modification, étaient capables de faillir contre des règles qui ne leur étaient pas enseignées dans leurs classes, mais dont ils avaient l'intuition spontanée? La césure! Boileau aurait-il été en état de répondre, si on lui avait demandé pourquoi il y avait une césure dans ce vers dont il se servait par tradition, tandis que l'oreille antique, déterminée par l'accentuation alors mieux perçue, avait établi la suspension là où reposait l'accent principal du vers? Villon et l'art confus des vieux romanciers! dit encore Boileau; mais, quelque talent réel qu'eût Villon, on ne peut en aucune façon le placer pour la correction, l'élégance, la force, la poésie, à côté de Quesne de Béthune, du châtelain de Coucy, du roi de Navarre, trouvères du douzième et du treizième siècle, dont les chansons méritent parfois d'être mises au même rang que les *canzoni* de Pétrarque.

Pendant qu'elle s'ensevelissait ainsi dans la poudre du sol national, la vieille poésie de France produisait un rejeton inattendu et merveilleux. L'Italie, comme bien d'autres pays, avait grandement goûté les compositions en langue d'oc et en langue d'oïl; ses hommes les plus illustres, Dante, Pétrarque, Boccace, en font foi. Les récits du cycle carlovingien reçurent finalement chez elle droit de bourgeoisie, ayant pris la forme d'une compilation en prose connue sous le nom de *I Reali di Francia*. Le même attrait qui avait conduit les imaginations italiennes à conserver et à relire nos légendes poétiques conduisit des poëtes à s'en emparer. Le Boiard donna l'exemple; et finalement l'Arioste, suspendu entre le sérieux qui est em-

eint sur ces œuvres héroïques et la légère moquerie
'elles provoquent chez un Italien du seizième
cle, mit au jour ce poëme si riche et si heureux qui
harmé et qui charme encore sa patrie et l'Europe.
ors, de nouveau, Charlemagne le héros légendaire,
ui qui, éprouvant les grands revers et les grands
ccès, conquiert l'Espagne, l'Afrique et l'Orient avec
preux Roland et Renaud, reparut sur la scène; alors
nouveau la félone famille de Mayence, cette race
traîtres qui fait périr les douze pairs à Roncevaux
sème d'embûches les pas du grand empereur, re-
mmença sa lutte éternelle; alors de nouveau les
erriers sarrasins, avec leurs innombrables armées,
ndèrent le sol du royaume. Ces noms oubliés re-
tirent dans le monde; ces héros poudreux revinrent à
lumière, tout prêts, dans la nouvelle existence qu'une
guette magique leur communique, à ébranler encore
terre au galop de leurs chevaux, mais tout prêts
ssi à partager le sourire du lecteur. Toujours est-il
e le poëme de l'Arioste ne serait pas si nos vieux
êmes n'avaient pas été. Dans la transformation sin-
lière des choses, ils furent les matériaux sans les-
els une œuvre qui ne périra pas n'aurait pu être ni
nçue ni exécutée.

Ce n'est pas pourtant que la parodie railleuse ait
endu jusqu'au seizième siècle et jusqu'à l'Arioste
ur se jouer des grands coups de lance et des héros
uleux. L'esprit satirique, inspirateur de tant de fa-
aux et de cette singulière composition de *Renart*,
toute la féodalité est représentée sous des noms
nimaux, n'a pas vu ce champ si près de lui sans y

faire quelque incursion. Il y a dans le cycle carlovi gien un héros très-célèbre, personnage réel de l'hi toire, puis devenu légendaire, Guillaume au Court Ne ainsi nommé parce que le glaive d'un Sarrasin, ror pant le nasal et le heaume et tranchant la coiffe, l avait, comme dit le trouvère, « accourci le nez. Après sa blessure, Guillaume n'avait plus voulu po ter d'autre nom que celui qui rappelait cette mu lation

> Desoremais qui moi aime et tient cher
> M'appelleront, François et Berruier,
> Comte Guillaume au court nez, le guerrier.

Le preux a été l'objet favori de mainte *geste*, et s héroïsme y est peint sous les plus vives couleu qu'alors trouvât l'imagination amie du merveilleu Cela n'a pas empêché qu'à côté de toutes ces *gestes* ne se rencontre un poëme d'un autre ton, qui racoi la vie de Guillaume devenu moine, ou, pour me s vir du terme ancien, le *moniage Guillaume*. Le hér las de gloire mondaine, de guerres et de hauts fai prend le parti, à la fin de sa carrière, de se retirer d un monastère. Il suspend ses armes à un autel et vi se présenter devant l'abbé d'Aniane. Il est peu ve dans les lettres; mais, dit l'abbé,

> Sire Guillaume, prudoms estes et sire;
> Si m'aïst Diex, nous t'apprendrons à lire
> Nostre sautier, et à chanter matines,
> Et tierce, et none, et vespres, et complies.

Malheureusement la bonne intelligence n'est pas longue durée entre Guillaume et les moines. Le gu rier mangeait comme six, et, pour le vêtir, il fal

dit l'empereur; nous porterons ensemble les co
nes sur la tête, et, si je la porte mieux que lui
payerez cher votre dire : je vous trancherai l
avec mon épée d'acier. » La reine voudrait bie
avoir retenu sa langue; mais enfin, pressée
nomme l'empereur de Constantinople, Hugues l
Voilà Charlemagne avec ses douze pairs parti p
ville du prince qui porte la couronne mieux qu
Cette plaisante querelle se termine plaisam
Arrivés à Constantinople et bien reçus, Charle
et les douze pairs boivent du vin le soir et *gaben*
mieux mieux, c'est-à-dire se vantent de parfai
choses incroyables, par exemple de partager
coup d'épée un homme armé et son cheval ba
fer, exploit qui, dans les chansons de geste, ne
rien à Roland, à Ogier, à Renaud. Cependant un
aposté par Hugues rapporte tout au roi, et il
mis au défi. Ici la protection miraculeuse inter
chacun, l'un après l'autre, accomplit son *gab*, s
que Hugues demande merci. Les deux empereur
tent couronne l'un à côté de l'autre, et il es
avéré que c'est Charlemagne qui la porte le mi
le plus haut; il dépasse son rival, dit le trouvère

..... d'un pied et de trois pouces.

Dans la grande poésie ou poésie de longue ha
il y a plusieurs genres, distingués par le sujet
le rhythme. Le plus ancien et le plus important
chanson de geste ou la *geste*, consacrée à Charle
et aux barons carlovingiens. Celle-là est en
plus souvent de dix syllabes (quelquefois alexa

et en couplets monorimes plus ou moins longs. Je laisse de côté comme secondaires les poëmes peu nombreux qui ont pour matière des sujets tirés de l'antiquité, par exemple les exploits d'Alexandre, et qui, moins importants et moins originaux, suivent d'ailleurs le même rhythme.

Les légendes carlovingiennes forment le fonds national et indigène; mais cela n'empêcha pas des légendes étrangères, de pénétrer dans la poésie du moyen âge et d'y former un second cycle : c'est celui d'Arthus et des chevaliers de la Table ronde. Il est considérable, mais non original ; il faut en aller chercher la source dans les récits celtiques (car les Celtes aussi eurent leur poésie suivant le temps et la civilisation), et là les trouvères ne furent qu'arrangeurs. Le rhythme est très-différent de celui des chansons de geste; ce sont des vers de huit syllabes à rimes plates.

Les vers de huit syllabes à rimes plates sont consacrés aussi à un troisième genre de composition connu sous le nom de *chansons d'aventures*. Ce qui distingue celles-ci des poëmes de la Table ronde, c'est qu'on n'y rencontre plus ni Tristan, ni Gauvain, ni les autres compagnons d'Arthus, ni des personnages que le poëte y veuille rattacher. Là, les héros sont de pure imagination, et on doit y voir de véritables romans en vers. On en possède un assez bon nombre, si bien qu'il est, grâce à eux, aisé de reconnaître ce qui plaisait à nos ancêtres en ces compositions fictives qui ont pris depuis lors une part si grande dans la littérature des peuples modernes, ayant cela de précieux

qu'elles indiquent avec une singulière exactitude quelques-unes des directions de l'esprit contemporain, quelques-uns des goûts, quelques-uns des plaisirs intellectuels et moraux qui dominent. Toute libre que paraisse la fiction, elle est bornée dans un cercle restreint d'événements, de descriptions et de sentiments; ici, dans nos chansons d'aventures, c'est, suivant l'expression d'alors, c'est *fine et loyal amour* qui est le thème favori. *Fine et loyal amour*[1], cela veut dire l'amour vouant un culte à la dame, l'amour exigeant les longs services, les hauts faits, les prouesses. Quelle que soit souvent la faiblesse des chansons d'aventures, elles portent néanmoins empreint ce caractère chevaleresque et élevé. Les influences nouvelles qui étaient nées du progrès civilisateur, prenant le dessus, mirent leur marque à ce qui se pensa, à ce qui s'écrivit, à ce qui se fit. Quiconque, familiarisé avec la lecture des anciens, comparera l'amour tel qu'il fut peint à leur époque avec l'amour tel qu'il le fut au moyen âge, sentira vite que de profonds changements se sont opérés dans la vie sociale. Manifestement, une part d'empire plus grande dans les mœurs a été accordée au sexe faible et affectif, et, pour que la faiblesse et le sentiment aient ainsi gagné quelque chose et empiété sur la force (empiétement qui, avec celui de l'intelligence, est le résumé de toute civilisation), il a bien fallu que le monde n'eût pas infructueusement traversé la longue phase

[1] Amour est anciennement du féminin, comme les noms en *our* ou en *cur*, venant des noms latins en *or*, et *loyal* est au féminin par une règle dont il reste une trace dans la locution : *lettres royaux*.

généalogie de la civilisation, ne s'y rattachant que plus tard et accessoirement. Donc Homère est la souche de l'immortelle lignée. Ce qui fait qu'il est pour nous après tant de siècles, comme il sera encore pour d'autres après des milliers d'années, une source inépuisable, c'est qu'il représente (nos vieilles chansons en font foi), avec l'idéal splendide de la poésie, tout un âge qui ne reviendra jamais. Nous nous retournons vers ces sacrés souvenirs par la même inclination qui nous ramène aux souvenirs de notre propre enfance, mais avec toute la différence en profondeur de sentiment et en grandeur de choses qui sépare la courte et humble histoire de l'individu de l'histoire infinie et rayonnante de l'humanité.

L'admiration a aussi consacré un poëte qui, tout habile à manier la langue poétique, disait pourtant qu'il était plus facile d'enlever sa massue à Hercule qu'un vers à Homère. Rien n'est à contester dans la louange de ce pur et suave génie qu'inspire si bien la beauté profonde de la nature, soit qu'il étende au-dessus de l'insomnie de Didon le calme éternel de la nuit silencieuse, soit qu'il fasse arriver à notre âme la douceur pénétrante des campagnes bienheureuses et des bois élyséens; mais autre est la condition du poëte, autre est la condition du poëme. L'opinion hésita toujours à transporter sur l'*Énéide* l'admiration qu'inspirait l'auteur, et l'on était plus tenté d'y chercher d'admirables fragments que d'y voir une épopée Appliquons-y le criterium fourni par les chansons de geste, qui au moins nous enseignent la relation entre la poésie épique et les âges du monde. Or, à ce point

quand on revient des profondeurs parcourues tenté de croire qu'il a voulu appliquer au se de réalité qu'on éprouve ces vers qu'il écriv s'applaudir du sens mystérieux de son œuvre :

O voi ch'avete gl'intelletti sani,
Mirate la dottrina che s'asconde
Sotto'l velame delli versi strani.

L'Italie a encore un poëte qu'elle vante, ma pourtant n'est dû qu'un rang inférieur. Le Tas dessous de Virgile pour le génie poétique, a lui composé une œuvre de réminiscence et tion. Les croisades, la chevalerie, l'intervent anges et des démons, tout cela n'avait plus seizième siècle. A vrai dire, son poëme est u son de geste, mais une chanson de geste f un homme contemporain de Léon X et de la R et complétement étranger à l'inspiration des féodaux. C'est donc à juste titre que la l'exclura de ce cénacle de génies divins qu rencontre aux portes de son enfer et où il se côté d'Homère et de Virgile. Dans son achemi éternel, l'histoire met surtout en relief les œu la reflètent avec le plus d'éclat, et elle dis même temps l'esprit des hommes successifs à tir plus profondément et à moins rechercher c n'ont pas cet ineffaçable caractère. Aussi Dan toujours lumineux malgré le lointain des siècl dis que le Tasse s'obscurcit et s'amoindrit.

Dans la chaîne de la poésie suprême, bien c des nations civilisées, se rencontre le nom de ce poëte émané des troubles civils et re

uièrent le profond et amer
images comme dans un
nêmes de la vie, vous pou-
en défendre l'exhibition,
uelque beau poëme. » C'est
n désigne : cette vie aven-
s passions qu'il partage à
anger qu'il peut y avoir à
et jusqu'au beau poëme
ts sont les siens. Il ne s'est
son œuvre; *Childe-Harold*
ne vive admiration les ac-
l ne s'est pas mépris non
t, ces poëmes sont pleins
nt, mais ce trouble n'est
cieux, c'est la perturbation
emporaine qui vient se re-
nis de longues années, la
urope, attendant, pour en
qui marche à sa suite ait
cisive. Sans doute l'état de
eu favorable au développe-
étiques. Pourtant quelque
ompenser ce désavantage;
temps et de l'espace ne se
rit humain. Toute la littéra-
e double influence d'une
doute dissolvant, et peut-
l n'a vibré plus que Byron
sur la société.

es grands poëmes épiques,

ceux du moins qui sont dignes de ce nom, contiennent un sommaire de l'histoire de l'humanité, tandis que tous ceux qui ne sont pas dignes de ce nom, tous ceux où l'auteur trahi par ses forces a vainement essayé de parvenir si haut, toutes les pseudo-épopées, en un mot, ont pour caractère d'aller chercher par réminiscence et par érudition quelque fait historique, quelque souvenir du passé où rien ne peut plus ranimer la vie. Donc, en lisant et en s'appropriant les véritables épopées, on a non pas l'histoire abstraite ou philosophique dans ses lois et dans ses résultats généraux, non pas non plus l'histoire concrète dans ses événements réels, mais l'histoire dans son idéal et dans sa poésie. C'est en effet l'idéalité historique qui fait le caractère et le charme de ces grandes compositions : l'idéalité par où elles nous élèvent au-dessus de nous-mêmes, l'histoire à qui elles empruntent une réalité sévère et dominante. A vrai dire même, toute idéalité est enfermée dans l'histoire et émane d'âge en âge à fur et mesure du développement; mais, dans l'épopée seule, l'idéalité et l'histoire apparaissent combinées. Nous avons de la sorte, grâce à nos chansons de geste, une idée positive, et, quand on voudra, une définition de l'épopée.

C'est comme par la main qu'elles nous ont conduit à cette conclusion. Le dédaigneux oubli où elles sont longtemps demeurées rompait un chainon de l'histoire et coïncidait avec cette tendance erronée qui voulait rattacher l'état des modernes, non à l'état du moyen âge, mais à l'état de l'antiquité. La restauration que l'érudition en a faite comble ainsi une vaste lacune.

On est traditionnellement porté, quoique des saines prennent peu à peu le dessus, à attril importance aux événements politiques et qui se passent entre les empires. S'il est quelque exemple pour faire comprendre ces événements peuvent être dénués d'int l'exemple de l'Orient suffit. Depuis une su cles, il est le théâtre de guerres incessantes, batailles, de remaniements de territoires, de dynasties; mais tout cela n'est qu'à la s le fond reste immobile. Toujours, au contra lution des arts et des sciences témoigne q de l'histoire traverse les sociétés et que l l'humanité s'y incarne. Justement parce q combats, les invasions et les conquêtes ne le seul mouvement, la vieille poésie est né sa signification. La mettre dans le rang q effectivement, c'est donner à la poésie mo racines antiques que l'ignorance lui avait coupées; c'est montrer la puissance de cré tique que, dans certains âges, l'esprit possè de s'adoucir et de s'épurer; c'est mettre en période héroïque de l'antiquité et la période âge; c'est enfin signaler l'enchaînement d compositions poétiques et les conditions sident.

De nos chansons de geste, de nos poëmes beaucoup ont péri sans retour, mais beauc vent encore et arrivent peu à peu à la publ la comparaison de la vieille langue et de la comparaison intéressante à tous les points d

qu'on recherche l'étymologie, soit que l'on considère les mots et leur emploi, soit qu'on étudie les locutions, les tournures et les licences poétiques, les vers tiennent un rang considérable. Grâce à la mesure, à la césure, à la rime, on acquiert promptement des notions certaines sur la forme et l'articulation des anciens vocables qui, pour la plupart, sont devenus les nôtres. L'étude de la langue maternelle est une étude curieuse et utile, — curieuse pour tous, car tous sont initiés spontanément, — utile, car la langue est un instrument qui se détériore ou se perfectionne, et dont la culture importe notablement à la culture générale de l'esprit national. Ce sont deux choses connexes que l'esprit national et la langue nationale, influant perpétuellement l'une sur l'autre. Et à cet égard le service rendu par l'érudition n'est pas petit d'avoir exhumé nos vieux monuments, appelé sur eux l'attention, et prolongé ainsi de plusieurs siècles la tradition de notre idiome. Quiconque donnera quelque attention aux innombrables difficultés assaillant celui qui parle ou qui écrit en français remarquera que bien des choses qui paraissent fixées ne le sont pas, même dans l'orthographe et dans la prononciation, où de grandes incertitudes sont courantes. Quand on voudra remédier au désordre, retenir ce qui doit être retenu, rectifier ce qui est encore rectifiable, c'est à un système qu'il faudra recourir, système qui ne peut reposer que sur l'usage, la tradition, le raisonnement et les règles qui dérivent de ces trois sources.

La catastrophe qui a frappé la langue dans les quatorzième et quinzième siècles montre que le cours

spontané des choses est capable d'amener des al
tions profondes, et qu'une intervention correctric
toujours nécessaire. De même que la main de l'ho
protége incessamment contre l'invasion de l'herb
de la forêt primitive les champs qu'elle a défric
de même il est besoin de soigner ce champ du lan
qui, lui aussi, a été défriché avec beaucoup de te
et de labeur. A la vérité, depuis le dix-septième s
surtout, des grammairiens vigilants ont rendu b
coup de services ; mais l'ignorance générale où
était de la vieille langue a exercé son influence
leurs travaux ont eu une direction exclusive. Ce fu
purisme abstrait qui intervint dans la décision
questions; n'ayant pas derrière lui l'appui solide
tradition qu'il ignorait, qu'il dédaignait même, et
disposé à traiter de barbare ce qui avait été aupara
il prit le seul raisonnement pour son guide. De
caractère étroit, souvent arbitraire, et par conséq
souvent incertain, qui affecte la grammaire franç
Aujourd'hui que les défauts de ce régime s'accu
lent, il est temps d'ajouter à l'autorité du raiso
ment l'autorité de la tradition, qui s'offre fécon
abondante.

Les littératures, par le fait des langues, sont
ciales, servant à caractériser tout particulièremen
grands individus qu'on nomme peuples, à la
rence des sciences, qui, elles, ne sont le bien pr
d'aucun. Celles-ci ont l'universalité; il n'est ni m
matique, ni astronomie, ni chimie, anglaise, itali
ou française, et les nations, du moins celles qui
nent le premier rang dans le monde intellectuel,

ıt, chacune pour sa part, à édifier la science
'e, œuvre de l'humanité où toutes les diversités
ales viennent se confondre. Mais l'individualité
patrie est inscrite au front des littératures, et,
:onnaître pleinement les peuples, il faut con-
non-seulement ce qu'ils ont fait, mais aussi ce
ont écrit.

'udition fournit les matériaux à l'histoire, qui,
:e travail préparatoire, mais essentiel, chancel-
de tous côtés. C'est ne pas la comprendre que de
laigner comme chose de pure curiosité, car elle
ssi nécessaire à la science sociale que les obser-
s, les expériences, les dissections, le sont à la
e, à la physique, à l'astronomie, à la biologie.
ırrais, si c'était le lieu, montrer combien de
; de vue elle a ouverts en ces derniers temps, et
ien d'études elle a renouvelées. Ce qu'on doit lui
nder, c'est, faisant avec clairvoyance ce qu'elle
it qu'à tâtons jusqu'à présent, de se diriger par
itable théorie historique dont la fondation est
te. Grâce à l'objet qu'ils s'étaient proposé, et qui
istoire littéraire de la France, les bénédictins ne
ıt pas écartés du droit chemin, et leur œuvre,
suivie par l'Académie des inscriptions, est une
e inépuisable de recherches, de documents, de
ignements.

III

LA POÉSIE HOMÉRIQUE

ET

L'ANCIENNE POÉSIE FRANÇAISE

Sommaire. (*Revue des Deux Mondes*, 1er *juillet* 1847.) — Cet essai est né d'une comparaison qui se présenta d'elle-même entre la poésie homérique et les chansons de geste. Ouvrir Homère, en lire une page a toujours été et est encore un charme pour moi. Quant à la vieille langue française et aux chansons de geste, il n'y a guère qu'une vingtaine d'années que je les étudie, et cela grâce à feu Génin, qui m'entraîna vers ce champ et à qui je dois ainsi une source abondante de recherches et de pensées et une rénovation partielle de l'esprit. Dès que mes lectures furent assez avancées, certaines analogies d'idée et de langage me frappèrent entre la poésie homérique et la poésie féodale, et je me mis avec une sorte de passion, et, si l'on pouvait le dire d'un travail qui au fond est un pastiche, avec une sorte de verve à la translation d'un chant d'Homère en langue du treizième siècle. Il a fallu, on le comprend, me créer à cet effet un *petit art poétique*, à l'usage spécial d'une pareille œuvre. Aussi, dans neuf paragraphes qui forment *la première partie*, j'examine si l'ancien français est un patois barbare et indigne d'être appliqué à la magnifique épopée d'Homère; si la langue du treizième siècle n'offre pas des facilités particulières pour la traduction du poëte grec; quelle en est la grammaire, afin qu'on ne prenne pas pour des barbarismes les dissemblances avec la grammaire moderne; quelle en est l'orthographe, afin qu'on ne prononce pas les mots comme ils sont écrits, ce qui serait monstrueux, mais en se rapprochant de la prononciation moderne, qui, en beaucoup de cas, est un fidèle écho de la prononciation ancienne; quelles furent les règles de la versification, règles d'où les nôtres dérivent, mais qui sont plus conformes que les nôtres aux demandes de l'oreille; comment nos aïeux usèrent de la rime; quelle fut leur pratique au sujet de l'hiatus; comment le *couplet*, qui compose les chansons

constitué; enfin quelles sont les propriétés de l'archaïsme. *partie* est tout entière remplie par le premier chant de ait en langue d'oïl. Des notes nombreuses expliquent les mots ires difficiles à comprendre pour ceux qui ne sont pas fami- ncienne langue. Au reste, il faut bien savoir que chacun de nême avant toute étude préalable, beaucoup plus qu'on ne le ; car le fonds de l'ancienne langue, persistant dans la nou- est connu d'avance, en qualité de fonds maternel. Faire des ue d'oïl, est un travail comparable à faire des vers latins, et as attiré, s'il s'était agi de quelque effusion de poésie; mais rait quand il me sembla que cette langue archaïque sonnait l'une façon qui ne discordait pas avec la poésie primitive à est la curiosité de ce petit travail.

PREMIÈRE PARTIE

. — *L'ancien français est-il un patois barbare?*

re un chant d'Homère en langage français du siècle est un essai qui réclame toutes sortes cations et d'explications. Un pareil travail ne présenter sans un passe-port, et je conviens emier que si, en tournant les feuillets de cette n rencontrait sans avis préalable des vers ns le goût du poëme de *Berthe aux grands* i aurait toute raison d'être surpris. C'est à cette première surprise qu'est destinée la sertation qui précède cet essai, ou plutôt la on et l'essai sont les deux parties d'un même première, sans le second, resterait à l'état èse dépourvue de toute réalité et un simple d'érudition; le second, sans la première, ucune raison d'être et se présenterait comme lusion sans prémisses, et tous deux ont pour prouver cette thèse, qu'Homère ne peut être

traduit que dans la vieille langue de nos romans de chevalerie.

Bien qu'on ait commencé à étudier de plus près notre histoire littéraire, et que dans ces derniers temps elle ait été l'objet de travaux excellents, néanmoins les conclusions qui résultent de ces nouvelles recherches n'ont guère franchi le cercle de l'érudition, et en général le jugement étrange prononcé par Boileau demeure l'opinion commune. Non, Villon ne fut pas celui de qui doive dater notre littérature; l'art de nos vieux romanciers n'était pas confus, et il est certainement singulier de donner la qualification de grossiers à des siècles qui ont produit Charles d'Orléans, Froissart, Joinville, Villehardouin, les chansons du sire de Couci, le poëme de Roncevaux et tant d'autres. Ce qui causa l'illusion de Boileau, outre son ignorance profonde, ce qui cause encore aujourd'hui une illusion semblable, c'est la Renaissance, qui vint troubler le courant naturel de la littérature française. Par le contre-sens historique le plus complet, on a soudé l'histoire littéraire de la France moderne à l'histoire littéraire de Rome et de la Grèce, et, d'un seul coup, on supprime un passé qui, ne fût-il pas aussi riche qu'il l'est, mériterait cependant considération et étude. Dans cette manière de voir, la littérature française du moyen âge est, qu'on me pardonne cette expression, une impasse qui n'aboutit à rien, et en compensation on met bout à bout, sans aucun intermédiaire, l'antiquité classique et la France moderne. Certes il est difficile de mieux confondre et brouiller les choses et de rendre plus inintelligibles toutes les déductions historiques; la vérité est

que, du conflit de ces deux forces, naquit une direction moyenne. Ce serait un sujet à la fois littéraire et philosophique, que de rechercher quels ont été les effets réels de cette combinaison de deux éléments indépendants, quel bien en a résulté, quel mal en est sorti, et quel a été le caractère du produit hybride qui vint au jour. Ce fut une véritable invasion, qui d'abord emporta tout, et les premiers effets en furent désastreux. Tout ce qui compose plus spécialement le domaine des arts et de l'imagination en fut profondément corrompu. Il n'est besoin que de rappeler cette gloire éphémère des Ronsard et des autres pour faire sentir immédiatement que ce qu'il y avait de talent en eux fut frappé d'impuissance et de ridicule par le souffle de la Renaissance. Qui pourrait nier que parmi ces hommes, dont le discrédit est irrémédiable, il n'y ait eu les dispositions les plus heureuses et des aptitudes qui, dans un autre milieu, auraient donné les fruits les plus beaux? Qui ne sait aussi, grâce aux essais de réhabilitation d'un ingénieux critique, que quelques fleurs gracieuses sont écloses sous leur main, que leur génie ne fut pas en perpétuelle discordance entre les idées et les langues antiques qu'ils voulaient s'approprier et l'idiome et les traditions qu'ils avaient reçus de leurs pères? Il n'y eut contre le courant dévastateur de résistance que parmi les hommes qui étaient en dehors du cercle littéraire, les libres penseurs tels que Rabelais et Montaigne, les militaires, les diplomates, les femmes, qui nous ont laissé tant et de si belles choses du seizième siècle. La pensée fut puissante, mais la littérature proprement dite, faiblit, écrasée

qu'elle fut par l'invasion de l'antiquité. Sans doute la beauté singulière et la grandeur des monuments antiques contribuèrent beaucoup à l'ascendant qui, à ce moment, leur fut donné sur les esprits ; mais il ne faut pas méconnaître ce qui en fut la cause prépondérante, à savoir le préjugé qui mettait toute antiquité au-dessus du présent, qui faisait dire à Nestor que les héros de la guerre de Troie ne pourraient combattre ceux des âges précédents, qui engageait tous les politiques à chercher dans une restauration impossible le remède à la dissolution progressive des sociétés, et contre lequel le christianisme ne protestait que d'une manière contradictoire, admettant, il est vrai, la supériorité de la loi nouvelle sur l'ancienne et du monde chrétien sur le monde païen, mais supposant aussi un état primitif de perfection et de bonheur. On peut croire encore qu'à une époque qui venait de sortir des longues et terribles luttes des hussites et du schisme, qui voyait éclater la réformation, et qui sentait déjà les avant-coureurs de révolutions mentales plus profondes, on se porta, par un secret instinct de révolte contre l'autorité religieuse, vers ce paganisme qu'elle avait vaincu et foudroyé, et qu'on ressuscitait par l'érudition comme une sorte d'adversaire encore menaçant. Quoi qu'il en soit, ce ne fut pas par degrés et à l'aide d'une infiltration lente que l'antiquité classique pénétra dans notre littérature ; elle s'y intronisa en conquérante.

De cette déroute où le grec et le latin avaient mis le français, on commença à se rallier dans le dix-septième siècle, et alors parut cet art, une de nos principales gloi-

ble, plein de raison, de politesse et d'é-
ait superflu de montrer ici combien,
tentions contraires, il s'éloigna de l'art
e donnait pour modèle. P. L. Courier a
ngers crèvent de rire quand ils voient
dies le seigneur Agamemnon et le sei-
qui lui demande raison aux yeux de
et le seigneur Oreste brûlant de tant de
ame sa cousine. » Mais, j'en demande
l'illustre écrivain si épris, lui, et de
siècle et de la Grèce antique, est-ce que
faire parler ses héros comme Homère
iens? On trouvera dans ce premier livre
ne parallèle que le poëte français a imi-
rec. Si Achille avait traité Agamemnon
ivrogne, d'œil de chien, de cœur de
la cour polie qui se plaisait tant à
s harmonieux de Racine aurait-elle ac-
scordance avec ses habitudes et ses
u'auraient dit les élégants courtisans de
urait dit madame de Sévigné et ce cor-
s spirituelles? Évidemment Racine de-
ın Homère, et, si de ses personnages il
ais, qu'en pouvait-il faire autre chose à
levant son public? A la vérité, aujour-
n plus juste de l'histoire permet à l'art
e au costume ; mais pourtant qu'on ne
oint sur ce point : la condition essen-
ıccès demeure toujours dans l'habileté
x sentiments, aux idées, aux passions
ains.

A l'histoire littéraire la langue est liée d'une manière étroite, surtout depuis que le seul français légal est celui des livres et des académies, et que le peuple, créateur de l'idiome, est mis hors de cause. Sans doute, c'est encore l'usage que l'on consulte ; mais cela même est bien vague. Où en mettra-t-on les limites ? que doit-on admettre ? que doit-on rejeter? Au moment où se fixa définitivement la langue dont nous nous servons aujourd'hui, l'usage fut pris dans un sens très-étroit ; ce fut le beau monde, la cour, les coteries lettrées qui en décidèrent, et l'Académie, récemment instituée, l'enregistra avec tant d'arbitraire, qu'une foule de locutions excellentes, employées par Malherbe, par Corneille, par Molière, se sont trouvées mises en dehors et proscrites. Certes, ces grands hommes avaient parlé aussi bon français que ceux qui les condamnaient ; mais leur français, plus général et plus compréhensif, était puisé à une source plus abondante que celle qui fournit le premier dictionnaire de l'Académie. Aujourd'hui encore, il n'est besoin que d'écouter parler sans prévention les personnes illettrées, surtout dans certaines provinces, pour reconnaître, dans les mots, dans les locutions, dans la prononciation, des particularités tout aussi légitimes et souvent bien plus élégantes, énergiques et commodes que dans l'idiome officiel. De quel droit cela est-il rejeté ? Par la grammaire ? Mais la régularité en est parfaite. Par l'histoire ? Mais toutes viennent d'un passé lointain, et la plupart figurent dans les anciens monuments. Par l'usage? Mais qu'est-ce que l'usage, sinon la tradition non interrompue? On voit donc que la difficulté fut

destruction de toute liberté archaïque, oblige la pensée à perdre de sa précision, de sa rapidité, de sa couleur. On sent bien vite ce qu'est la métaphysique et la raideur en fait de langage, quand on compare le style de notre époque avec celui du seizième siècle et des époques précédentes. Notre histoire présente deux exemples d'insurrection contre la langue : le premier appartient au seizième siècle, quand une folle imitation des Grecs et des Latins s'empara des esprits ; le succès de la tentative ne fut pas heureux. Le second est de notre temps ; ce fut lorsque Racine, en sa qualité de type de correction et de régularité, fut frappé de condamnation. Ce dernier essai, mieux conduit et arrivant à point dans une époque de révolution et d'anarchie mentales, eut, comme toute idée critique et négative, l'action d'un dissolvant; et la vieille autorité littéraire acheva de se fondre sous nos yeux, sans pourtant empêcher d'apparaître, il faut le dire, d'éclatantes nouveautés. Ces nouveautés éclatantes n'infirment point l'axiome de Boileau qui reste vrai; sans la langue, même dans les périodes de crise et de décomposition, il n'est point de grand écrivain. Mais il s'agirait de définir ce que l'on doit entendre par langue ; une telle définition emmènerait trop loin dans le présent de notre idiome et dans son avenir.

Ici il ne s'agit que de son passé. Les Grecs ne se sont jamais imaginé que la langue de leur vieux poëte Homère fût une langue barbare, comparée à celle qui prévalut au siècle de Périclès et au temps de leurs grands poëtes tragiques et comiques, de leurs excellents historiens, au temps de leurs Démosthène et de

on; mais ce préjugé s'est attaché à nous, et
ne du moyen âge a été considéré comme un
rme. On s'est figuré que tous les points par
différait de la langue actuelle n'étaient que
rossièretés. Cependant il faut s'expliquer sur
sation de barbarie. Si l'on prétend que le
ctuel, cultivé par une série d'esprits émi-
t montré propre à exprimer l'art élégant et
. dix-septième siècle, l'art critique et brillant
ıtième, et la raison mûrie par les progrès des
t par les révolutions sociales, si l'on ajoute
loute le français antique, exercé à d'autres
ait incapable de rendre avec fidélité les pen-
s sentiments modernes, on a complétement
.er au delà, ce serait se tromper gravement.
on entendre par barbarie dans notre langue?
pas sans doute que c'est la modification qui a
é le mot latin en mot français; ce reproche
ant sur le français moderne que sur celui du
e, et il affecte à des degrés divers toutes les
ovo latines. Il affecte même, à vrai dire, les
ont celles-ci sont provenues, et, si *premier*
tération par rapport à *primarius* issu de *pri-
us* des Latins et πρῶτος des Grecs sont, à leur
altération par rapport à *pratamas* du sanscrit.

transmission successive des mots, chaque
conforme à ses habitudes d'articulation et au
de son oreille. A deux titres, une langue peut
lérée comme barbare, soit quand elle appar-
peuple tellement dénué d'idées qu'elle ne se
à exprimer les notions de la civilisation, soit

quand l'analogie intérieure qui y
ment brisée par des exceptions
tions. La première imputation r
français du moyen âge; placé sa
de vue, sur un degré inférieur au
il n'en possède pas moins une grai
en tant qu'héritier du latin, pui
un état social où apparaissent tan
inconnues à l'antiquité, christia
tuel, féodalité, chevalerie, galant
sole, poudre à canon, etc. La se
appartient bien moins encore, e
français moderne qu'elle pèse d
suit depuis la haute antiquité ju
langues indo-germaniques, auxq
nons, on les voit constamment te
système grammatical. A chaque
ment de la syntaxe se perd davant
logiques se rompent, et l'on peu
ce côté, plus une langue est a
offre de ces irrégularités et moi
Un homme du treizième siècle,
dire *le lendemain*, au lieu de *l'en
celui que je visiterai*, au lieu de *q
quelque lieu qu'on arrive*, au lieu
rrive; mon épée, au lieu de *m'
primerait sans doute d'une façc
bon goût et la correction de lan
neveux.

Il faut donc complétement perc
férences qui séparent le françai

moderne soient des fautes, des grossièretés, des barbarismes. Ce préjugé écarté, on goûte sans peine l'aisance, la souplesse et les réelles beautés de l'ancienne langue. Véritablement, nous avons trois idiomes : le français actuel, celui du seizième siècle et celui du treizième. Par notre dédain, la désuétude littéraire a frappé les deux derniers, et cependant, de même qu'ils ont eu dans leur temps leur grande gloire, de même ils pourraient encore être utilement employés. C'est surtout à des traductions d'ouvrages anciens qu'ils sont applicables. Courier s'est servi de la langue du seizième siècle, qu'il possédait si bien, pour traduire Hérodote, dont la prose a de nombreuses ressemblances avec celle de nos prosateurs de ce temps, et je me couvre de son exemple et de sa protection pour cet essai, qui relève doublement de l'érudition, puisque le grec et le vieux français y interviennent.

2. — *De la langue du treizième siècle et des facilités qu'elle offre pour la traduction d'Homère.*

« Le talent, a-t-on dit[1], n'est pas tout pour réussir dans une traduction ; les œuvres de ce genre ont d'ordinaire leur siècle d'à-propos, qui, une fois passé, revient bien rarement. A un certain âge de leur développement respectif, deux langues (j'entends celles de deux peuples civilisés) se répondent par des caractères analogues, et cette ressemblance des idiomes est la première condition du succès pour quiconque essaye de traduire un écrivain vraiment ori-

[1] M. Egger, dans un écrit sur les traductions d'Homère.

ginal. Le génie même n'y saurait suppléer. S'il en est ainsi, on nous demandera à quelle époque de son histoire, déjà ancienne, notre langue fut digne de reproduire Homère. Nous répondons sans hésiter, comme sans prétendre au paradoxe : Si la connaissance du grec eût été plus répandue en Occident durant le moyen âge, et qu'il se fût trouvé au treizième ou au quatorzième siècle en France un poëte capable de comprendre les chants du vieux rapsode ionien et assez courageux pour les traduire, nous aurions aujourd'hui de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* la copie la plus conforme au génie de l'antiquité. L'héroïsme chevaleresque, semblable par tant de traits à celui des héros d'Homère, s'était fait une langue à son image, langue déjà riche, harmonieuse, éminemment descriptive, s'il y manquait l'empreinte d'une imagination puissante et hardie. On le voit bien aujourd'hui par ces nombreuses chansons de geste qui sortent de la poussière de nos bibliothèques : c'est le même ton de narration sincère, la même foi dans un merveilleux qui n'a rien d'artificiel, la même curiosité de détails pittoresques; des aventures étranges, de grands faits d'armes longuement racontés, peu ou point de tactique sérieuse, mais une grande puissance de courage personnel, une sorte d'affection fraternelle pour le cheval, compagnon du guerrier, le goût des belles armures, la passion des conquêtes, la passion moins noble du butin et du pillage, l'exercice généreux de l'hospitalité, le respect pour la femme, tempérant la rudesse de ces mœurs barbares; telles sont les mœurs vraiment épiques auxquelles il n'a manqué que le pinceau d'un Homère. »

Rien n'est plus vrai et on ne saurait mieux dire. La conformité générale entre l'âge héroïque des Grecs et l'âge héroïque des temps modernes se caractérise aussi par des traits de détail. On sait comment, dans Homère, les hommes et les choses sont perpétuellement accompagnés d'épithètes et d'appositions toutes faites qui reviennent sans cesse. Il en est de même dans nos vieilles chansons de geste. Ulysse est l'homme de grand sens, Briséis est la fille aux belles joues, Nestor est le vieillard dompteur de chevaux, Achille le héros au pied rapide, Diomède le guerrier irréprochable.

En parallèle, nous trouvons dans nos poëtes Olivier le preux et le sené; Blanchefleur, la reine au clair vis; Charlemagne, le roi à la barbe fleurie ; Roland, le chevalier à la chère hardie; Turpin, le preux et l'alosé. La France est France la louée, comme dans ce vers :

Voyez l'orgueil de France la louée.

Si Achille, oisif auprès de ses vaisseaux, soupire après le tumulte des combats, la vieille poésie a un mot spécial pour exprimer ce cri de guerre par lequel les peuples primitifs cherchent à effrayer leurs ennemis et avec lequel les romans de Cooper nous ont familiarisés :

Lors recommence la noise et la huée

est un vers qui se rencontre fréquemment. Pour Homère, l'armée est toujours l'ample armée des Grecs, semblablement l'armée de Charlemagne ou de Marsile est la grant ost banie (ornée de bannières).

Pour peu qu'en lisant Homère on ne fasse pas abs-

traction complète des habitudes modernes, on es
tainement fatigué du retour incessant de ces épit
qui semblent oiseuses. Toutefois l'oreille s'habit
cilement à de pareilles répétitions, et l'esprit, d
côté, accepte cette simplicité naïve. D'ailleurs il
en fait d'art comme dans le reste, se mettre à un
de vue relatif et ne pas croire à des règles abs
C'est grandement desservir Homère que de d
comme fait pour nous et applicable à notre
tique ce qui fut imaginé et chanté il y a pr
trois mille ans. Si Homère et nos vieux poëte
compagnent constamment les noms de leurs
d'épithètes vagues et sonores, c'est que la poési
mitive aime et réclame ce genre d'ornements. On
dire que cela tient radicalement au goût des pe
barbares ou demi-barbares, qui sont si passionnés
les armes et les parures éclatantes. Ce goût s'e
fléchi dans la poésie, et le poëte, obéissant à ce
ment général, ne fait jamais paraître ses héros d
de la riche et pompeuse toilette des épithètes. Le
moderne, plus sévère, s'attachant plus au fond q
forme, tend à supprimer, aussi bien dans les
tudes de la vie que dans la poésie, les ornemen
cessifs, et, quand de nos jours la poésie a voulu
venir descriptive et pittoresque, il est bien é
qu'elle a employé un tout autre procédé. Je com
rais volontiers les épithètes dont les héros d'Ho
et de nos vieux poëtes marchent toujours affublé
plumes et aux pendants d'oreilles dont se pare
sauvages. Si on dit que c'est un art dans l'en
qui use de tels moyens, on a raison; mais, si on

tend que ces moyens enfantins, qui sont d'accord avec le ton général, ne méritent pas considération, et n'ont pas, à leur place, un certain charme, on se trompe certainement.

C'est à la langue du treizième siècle que je me suis généralement conformé dans cette traduction du premier chant de l'*Iliade*. Il est de fait qu'elle se prête facilement à suivre la pensée homérique, à tel point qu'il m'a été possible de rendre l'original vers pour vers. Cela même est peu : dans chaque vers, j'ai conservé les détails caractéristiques de la phrase, les épithètes courantes, et généralement aussi la marche de la période. Je ne sais pas si un pareil travail pourrait réussir dans le français moderne : il est trop peu souple et flexible pour accompagner la libre allure de la langue archaïque d'Homère ; mais parvînt-on à triompher de ces difficultés, on n'aurait encore que la plus infidèle des traductions, car qu'y a-t-il de plus étranger à la pensée primitive que le vêtement moderne?

C'est surtout à rendre avec rapidité et légèreté les détails de récit et de conversation qu'excelle le français ancien, détails insupportables en vers s'ils s'avancent avec des articles, des particules et des conjonctions ; lourdes béquilles dont le langage moderne ne sait pas se passer. Aussi la langue poétique moderne est peu habile à raconter, et, par une coïncidence qui n'a rien d'étrange, à mesure qu'elle perdait ses qualités narratives, la poésie, de son côté, se transformait et s'idéalisait de jour en jour davantage. Le côté lyrique prenait le dessus, et ce qui lui plaisait surtout, c'était non plus de chanter la colère d'Achille

ou bien les combats et le héros troyen, mais de rêver et de faire rêver aux choses infinies, heureuse d'en saisir une couleur et d'en retracer une ombre. Aussi, quand la poésie moderne veut raconter, elle change de ton, et c'est surtout à force d'esprit et de finesse qu'elle se tire des longs récits, comme on le voit dans Voltaire et dans Byron. La poésie primitive n'y met pas tant de façons ; grâce à une langue plus maniable et plus svelte, grâce à ces épithètes avec lesquelles elle emplit l'oreille et l'imagination, elle peut sans effort raconter les hauts faits d'Achille et de Roland. Au sortir de l'enfance, on aime surtout les grands coups de lance dont Homère est si prodigue ; plus tard, la poésie rêveuse saisit l'imagination ; plus tard encore, on reprend intérêt à la poésie primitive, sorte d'histoire dont rien ne peut tenir lieu, et, non sans charme, on écoute cette musique qui nous arrive d'un passé lointain.

La langue du treizième siècle fut européenne, car ce n'est pas du siècle de Louis XIV que date la faveur dont le français a joui parmi les nations étrangères. Il m'a toujours paru ridicule d'essayer d'établir une prééminence entre les peuples qui composent la république occidentale ; chacun a ses mérites et a contribué pour sa part à l'avancement des sciences et à la splendeur des lettres. Cependant il est certain que ce fut un attribut particulier de la langue française de pénétrer dès un temps reculé chez les étrangers. « Au treizième siècle, l'Anglais Mandeville, dit M. Mas de Latrie [1], écrivait en français ses pérégrinations suspectes, comme

[1] *Bibl. de l'École des Chartes*, 2e série, tome II, p. 544.

le Vénitien Marc Paul ses voyages consciencieux, Brunetto Latini de Florence son *Trésor*, Rusticien de Pise son roman de *Meliadus*, le Moraïte sa *Chronique*, Martin de Canale son *Histoire de Venise*, *pour ce que*, dit ce dernier, *langue françoise court parmi le monde et est plus delitable à lire et à oüir que nulle autre*. » Tel était l'état des choses au treizième siècle. Il y eut sans doute une diminution dans cet état littéraire au quatorzième et au quinzième siècle, à la suite des horribles malheurs et des dévastations inouïes qu'amena la guerre des Anglais. Toutefois la tradition se reprit au temps de Louis XIV, mais ce ne fut rien de nouveau, et de nos aïeux du dix-septième siècle on doit seulement dire ce que dit l'Hector d'Homère (on me permettra d'employer ici, par anticipation, le vieux français), qu'ils

> Soutinrent le grant loz de leurs peres et d'eux.
> (ἀρνύμενος πατρός τε μέγα κλέος ἠδ' ἐμὸν αὐτοῦ.)

5. — *De la grammaire.*

Bien que le vocabulaire du français moderne ne soit pas complétement celui du vieux français, bien que des mots soient tombés en désuétude et que quelques-uns aient changé de signification, cependant ce n'est pas là que gît la dissemblance la plus considérable ; elle tient à la grammaire, qui a dans la vieille langue des particularités presque complétement effacées dans la nouvelle. On peut très-brièvement indiquer ce qu'il y a de plus saillant.

Le point essentiel, c'est que l'ancien français a une

déclinaison. Sans doute elle e
sente qu'un débris de la décli
n'en existe pas moins et elle i
de la phrase et l'arrangement
simple à expliquer et à retenir
masculins ou ceux qui ont un
prennent une *s* quand ils sont
et n'ont point d'*s* quand ils so
minins sont invariables. Pour
sont sans *s* au sujet et pren
seconds prennent l'*s* dans t
phrase moderne : *l'homme n*
rendre de deux façons, sans q
bologie : *li homs mene le che*
homs ; de même au pluriel, *le*
vaux se dira : *li homme mène*
chevaux) ou *les chevals mène*
quera que le mot *homs*, avec s
resté dans la particule *on* : *on*
existence d'un signe pour le ré
comme en latin, la possession
sans intermédiaire de préposit
filia regis, peut se dire, dans
le roi. Quand Berthe dit :

Fille sui le roi Flore, qui tan

cela signifie : *Je suis la fille du*
de l'*s* au mot *roi* indique qu'
régime avec le mot *fille*. Il nou

[1] Voyez, pour une notion plus compl
p. 14 et 15 de ce volume.

tion l'*hôtel-Dieu*, qui signifie : l'*hôtel de Dieu*, et *de par le roi*, qui signifie *de la part du roi*. Beaucoup de choses dans la langue moderne sont un débris de la syntaxe ancienne et ne peuvent s'expliquer que par là.

Cette manière de construire deux noms ensemble permet d'en renverser la position, et de dire aussi bien *Dieu-hôtel* que *hôtel-Dieu*. Cette construction existe dans l'anglais ; elle peut y être venue soit du français par la conquête des Normands, soit de l'allemand, qui a aussi cette tournure. Dans ce vers :

> Belle Idoine se sied dessous le vert olive
> En son pere verger...

les derniers mots signifient : *dans le verger de son père ;* et dans cet autre vers :

> Cest premier coup son nostre, Dieu aïe,

cela veut dire : *ces premiers coups sont nôtres par l'aide de Dieu.*

L'influence du latin se fait sentir d'un autre côté, à savoir dans la suppression des pronoms personnels, *je*, *tu*, *vous*, *il*, etc. Cette suppression, qui est facultative et non obligatoire, allége beaucoup la phrase et ne jette aucune obscurité, car le pronom peut reparaître dès que le sens l'exige. Il faut à ce sujet noter une irrégularité du français moderne que n'a pas l'ancien : nous disons *moi qui parle*, *toi qui veux*, *lui qui vient*, *eux qui demandent ; moi*, *toi*, *lui*, *eux*, sont des formes de régime employées ici comme sujets. Le vieux français ne commet pas cette faute, et dit : *je*, *qui parle*, *tu*, *qui veux ; il*, *qui vient ; il*, *qui demandent*.

Les adjectifs qui, en latin, ont une seule terminaison

pour le masculin et le féminin, présentent dans l'ancien français cette particularité, que la terminaison est la même pour les deux genres. Il nous en est resté *grand'mère*, et, dans le style de l'ancienne chancellerie, *lettres royaux*.

L'article peut se supprimer quand l'objet est suffisamment déterminé. Dans ces vers :

> Quand François voient venir leur enemis,
> Par la Dieu grace, qui en la croix fut mis,
> Fut chascuns preux, courageux et hardis;

le mot *François* n'a pas d'article, et peut s'en passer. Il en est de même du mot *soleil*, ici:

> Contre soleil flamboie ses écus (son écu).

On peut encore, dans l'ancien français, supprimer la conjonction *que*, et dire aussi bien *je veux vous alliez* que *je veux* que *vous alliez*. De la même façon, on supprime le *qui* relatif, et l'on dit comme dans ce vers :

> N'en y a un tout seul n'ait la table quittée,

pour *qui n'ait quitté la table*. Enfin il n'est pas jusqu'à la préposition *à* qui ne puisse se sous-entendre, et cela sans dommage pour le sens ; en voici un exemple entre mille :

> Mandez Charlon l'orgueilleux et le fier
> Foi et salut par votre messager;

C'est-à-dire : Mandez à Charles... foi et salut.

Ce sont là les différences principales qui séparent le français ancien du français moderne. C'est une grammaire, on le voit, bientôt apprise. Et de fait, l'erreur est grande de regarder le vieux français comme une langue

gré le vêtement sous lequel ils nous sont p
Comme l'orthographe est une pure affaire d
tion, j'ai incliné, dans cet essai de traduct
l'orthographe moderne, qui a l'avantage d'
lière à nos yeux ; mais j'y ai incliné sans altér
ment l'orthographe ancienne.

La différence d'orthographe, sans touche
des choses, n'en gêne pas moins beaucoup l
de notre ancienne langue. Toute représen
sons par des lettres est une convention. Or,
entre dans les textes du moyen âge, on renc
convention toute différente et qui déroute
ment les yeux d'abord, l'esprit ensuite. A
représentons généralement le son *eu* par *eu*
le moyen âge le représente fréquemment p
puet ; cuer est *cœur*, *ues* est *œufs*. *Eux*, du lan
derne, est d'ordinaire, dans les manuscrits,
yex est *yeux*, *Diex* est *Dieu*, *miex* est *mieux*.
pour la finale *aux* : *chevax* est *chevaux*, *beax*
etc. Ou bien encore le moyen âge conserve
logie ; la syllabe *au*, il la représente par *al*
autre, *halt* est *haut*, *helme* est *haume*. Pour se
idée de l'erreur dans laquelle nous jette pr
vitablement cette différence d'orthographe.
qu'à supposer qu'on ignore les conventions
quelles nous donnons un son spécial à certa
binaisons de lettres, et alors notre mot *dieu*
dra *diëüs*, et *autre* deviendra *aütre*, et to
d'être reconnaissable. C'est ce qui ne manqu
river quand on lit un texte du moyen age
nonce les lettres telles qu'elles sont écrites

derne représentait la prononciation ancienne, et que le nombre des différences était bien plus restreint que ne pouvait le faire penser la différence des orthographes. Appliquez ce principe à la lecture d'un morceau ancien, ne tenez aucun compte de l'écriture et prononcez les mots comme s'ils étaient figurés avec l'orthographe moderne, et vous verrez comme l'intelligence en sera facile même pour les personnes qui n'ont aucune habitude de notre vieux langage. Prononcez au contraire *diex*, *yex*, etc., comme cela nous semble écrit, et vous produirez un jargon horriblement barbare et tout à fait méconnaissable, même aux oreilles les plus exercées. Je dis barbare; en effet, d'où veut-on qu'un *x* soit venu dans la prononciation du mot *iex?* Ce mot dérive d'*oculus*, et l'étymologie montre que l'*x* est aussi muet dans l'ancien français que dans le français moderne. En agissant autrement, on commet un manifeste barbarisme et on introduit dans la prononciation une lettre qui n'a jamais été qu'orthographique. Nos aïeux avaient pour convention d'écrire la syllabe *eux* par *ex*, méconnaître cette convention c'est leur faire autant de tort qu'on nous en ferait si l'on articulait l'*x* dans *yeux* ou *mieux*. Ainsi, quand on donne aux mots anciens la prononciation moderne, bien loin de les altérer, du moins en bien des cas, on les conserve dans leur intégrité et on leur restitue leur véritable physionomie.

Si la féodalité avait subsisté plus longtemps, si les trouvères avaient continué à chanter leurs poëmes de château en château, et surtout si un de ces poëmes avait, par ses beautés éminentes, conquis une fa-

veur permanente, la transcription aurait suivi les modifications de la langue parlée, et l'œuvre serait restée constamment intelligible. C'est ce qui est arrivé à Homère. Transmis de bouche en bouche par les rapsodes, écouté avec admiration par les populations helléniques, le vieux poëte se rajeunissait de siècle en siècle, et, à mesure que la langue se modifiait, le vers antique se modifiait aussi autant que le rhythme le permettait. De nombreuses traces sont encore visibles qui témoignent que la prononciation d'Homère différait notablement de celle qui prévalait au moment où son texte a été fixé définitivement. Un érudit a essayé de rétablir d'après ces indices la vieille prononciation, la vieille orthographe d'Homère. On peut affirmer que, mieux cette entreprise de restauration aurait réussi, plus le texte ainsi rétabli aurait paru étrange et méconnaissable aux contemporains d'Alexandre, de Platon et de Sophocle; mais l'intérêt que les Grecs attachaient à ces récits d'autrefois, le charme puissant de cette poésie toujours si simple et quelquefois si sublime, et le chant traditionnel des rapsodes, empêchèrent l'*Iliade* et l'*Odyssée* de rester ensevelies dans la langue du neuvième siècle avant l'ère chrétienne et de devenir inintelligibles pour les Grecs des temps postérieurs, comme le devinrent les poésies saturnines pour les Romains de Cicéron et d'Auguste, comme le sont devenues pour nous nos vieilles poésies.

Mon intention n'est pas de bannir l'étude de l'ancienne orthographe, étude qui reste toujours digne d'intérêt. L'orthographe ancienne fournit des renseignements utiles soit sur l'étymologie, soit sur la gram-

maire, elle fournira aussi, quand on le voudra, de bonnes indications pour la réformation de notre orthographe moderne, qui offre tant de surcharges, d'inconséquences et de pratiques vicieuses. Ainsi l'habitude commune dans les anciens textes de ne pas écrire les consonnes doublées qui ne se prononcent pas, et de mettre *arester*, *doner*, *apeler*, etc., mériterait d'être transportée dans notre orthographe. On écrit dans les anciens textes au pluriel sans *t* les mots *enfans*, *puissans*, etc., cette orthographe, depuis longtemps proposée par Voltaire, est un archaïsme bon à renouveler. Ceux qui s'effrayeraient du changement d'orthographe ne doivent pas se laisser faire illusion par l'apparente fixité de celle dont ils se servent. On n'a qu'à comparer l'orthographe d'un temps bien peu éloigné, le dix-septième siècle, avec celle du nôtre, pour reconnaître combien elle a subi de modifications. Il importe donc, ces modifications étant inévitables, qu'elles se fassent avec système et jugement. Manifestement le jugement veut que l'orthographe aille en se simplifiant, et le système doit être de combiner ces simplifications de manière qu'elles soient graduelles et qu'elles s'accommodent le mieux possible avec la tradition et l'étymologie.

5. — *Du vers et de l'hémistiche.*

Le système poétique des anciens est essentiellement le même que celui des modernes; cependant il a subi quelques modifications qu'il convient ici de signaler. Il va sans dire que, dans cet essai, j'ai suivi le système ancien et non le système moderne.

La plus notable différence est relative à l'hémistiche. Aujourd'hui toutes les règles qui déterminent la rencontre des mots dans l'intérieur d'un hémistiche s'appliquent d'un hémistiche à l'autre dans le vers entier. Autrefois l'hémistiche était considéré comme une fin de vers. Ainsi, dans un poëme du treizième siècle, il est dit de Berthe :

> Oncque plus douce chose ne vi ne n'acointai;
> Ele est plus gracieuse que n'est la rose en mai.

Et dans un poëme du douzième siècle, il est dit d'un guerrier blessé à mort :

> Pinabaux trebucha sur l'herbe ensanglantée,
> Et fors de son poing destre lui eschapa l'espée.

Cette habitude est constante, et, si on la juge sans aucun préjugé et indépendamment de nos règles modernes, on reconnaît qu'elle est irréprochable. L'oreille est satisfaite, et, en matière de vers et de rhythme, c'est le seul juge qui doive être consulté. Au dix-septième siècle, quand on réforma les règles de la versification, on fit intervenir à tort, à très-grand tort, l'œil, l'écriture, l'orthographe, dans une affaire qui ressortit à un tout autre tribunal. On ne connaît, chose singulière, que depuis très-peu de temps la vraie constitution du vers français. C'est un Italien, M. Scoppa, et, après lui, M Quicherat, dans son traité de *Versification française*, qui ont fait voir que notre vers est construit, comme la plupart de ceux des langues modernes, sur le principe de l'accent. La langue française est accentuée comme toutes les langues ses sœurs; seulement l'accent, au lieu d'occuper des places varia-

bles, est toujours sur la dernière syllabe, quand la terminaison est masculine, et sur l'avant-dernière, quand la terminaison est féminine. Voyez ce que peut le préjugé classique pour fermer les yeux à l'évidence! Parce que le grec a l'accent souvent très-reculé, on s'est imaginé que notre idiome n'était pas accentué; parce que les gens de quelques provinces et particulièrement du Midi donnent aux finales une autre tenue que celle du bon usage, on a dit qu'ils *avaient de l'accent;* et *parler sans accent* est devenu un éloge de bonne prononciation. Mais il y a ici confusion entre deux sens du mot accent, l'*accent provincial* et l'*accent proprement dit*. L'*accent provincial* est celui qui, traînant ou hâtant certaines finales, modifie en cela l'*accent proprement dit;* mais celui-ci, étant l'intonation qui élève la voix sur une syllabe déterminée d'un mot polysyllabique et laisse les autres dans un demi-ton et une sorte de demi-teinte, existe dans le français comme dans les autres langues romanes, comme dans le latin et le grec. Objectera-t-on que, l'accentuation se faisant sentir à une place toujours la même, il en résulte uniformité et monotonie? Cela n'empêcherait pas l'accent d'exister; mais il n'y a ni monotonie ni uniformité; les mots réunis en phrases fournissent les combinaisons d'accents les plus variées. Voyez ces vers de Racine, où je souligne les syllabes accentuées:

> Ja*mais* vaisse*aux* par*tis* des *ri*ves du Sca*man*dre
> Aux *champs* Thessal*iens* osèrent-*ils* des*cen*dre?
> Et ja*mais* dans La*ri*sse un *lâ*che ravis*seur*
> Me vint-*il* enle*ver* ou ma *fem*me ou ma *sœur?*

Il est impossible de trouver une intonation plus mar-

quée; elle ne l'est pas davantage dans le grec ou l'italien.

Notre vers le plus ancien est le vers de cinq pieds, c'est-à-dire de dix ou onze syllabes, suivant la terminaison. C'est aussi le vers des Italiens, de Dante, du Tasse, de l'Arioste. Il a deux accents nécessaires; l'un à la dixième syllabe, l'autre à la quatrième; c'est ce dernier qui marque l'hémistiche. Dans le vers italien, il faut un accent à la dixième et à la sixième, ou bien, en place de la sixième, sur la quatrième et la huitième. On ferait, si l'on voulait, sans aucune difficulté, des vers français dans le système italien; mais Scoppa observe que le vers français vaut mieux ayant l'hémistiche plus marqué. A quoi M. Quicherat répond qu'en revanche le vers italien est plus varié, n'étant pas assujetti à un arrangement des accents toujours le même. Quoi qu'il en soit de la prééminence entre les deux systèmes, c'est justement cette manière si nette de marquer l'hémistiche qui a déterminé nos anciens poëtes, ne consultant que l'oreille, à le traiter comme une véritable fin de vers.

De même que les enfants acquièrent, dès les premières années, d'eux-mêmes et par le seul usage, une masse incroyable de notions, se familiarisant avec la connaissance des objets, avec les mots et même avec la syntaxe de la langue, de même l'enfance des peuples novo-latins fut singulièrement occupée, créant de nouveaux idiomes et un nouveau système de poésie. Il est bon d'avoir présent à l'esprit ce grand exemple de productions spontanées, cette preuve des aptitudes naturelles de l'esprit humain, pour comprendre com-

ment, dans les âges beaucoup plus reculés et plus éloignés de la lumière de l'histoire, des phénomènes tout semblables ont surgi, et comment la Grèce, cette sublime et féconde institutrice de l'Occident, s'est fait sa langue, sa poésie et sa littérature. De quelque côté que l'on considère le développement des sociétés humaines, on reconnaît toujours et partout une seule et unique cause, les dispositions innées et la nature de l'homme.

Au début de l'histoire grecque et dans le demi-jour de la Fable se présente une légende qui émeut les imaginations. Une ville antique et puissante, bâtie de la main des dieux, secourue par toutes les populations environnantes, succomba, après une guerre de dix ans, sous les efforts de la Grèce conjurée. Ce thème fournit un nombre considérable de vieilles chansons de geste, aujourd'hui perdues, et parmi lesquelles a survécu la plus belle, le poëme héroïque d'Homère. De la même façon, au début du moyen âge, un homme renouvela les exploits des Alexandre et des César, dompta jusque dans ses profondeurs la Germanie indomptée, atteignit les musulmans par delà les Pyrénées, réunit l'Italie à sa domination, et fut couronné empereur dans la ville éternelle. Un court éloignement dans le temps suffit pour transfigurer ce personnage; ses proportions grandirent, les faits se confondirent, et, dès le onzième siècle, il était l'objet des plus merveilleuses légendes. C'est alors que naquirent ces chansons de geste qui charmèrent tant nos aïeux, et, pour me servir de l'expression de notre grand chansonnier au sujet d'un personnage qui, lui aussi, serait, dans un

autre temps, devenu bien vite légendaire, le manoir féodal *ne connut plus d'autre histoire.*

A cette admiration a succédé le plus profond oubli. Il leur arriva un malheur qui n'est pas arrivé à l'*Iliade*, c'est que, derrière ces poëmes, reparut la véritable histoire, qui avait quelque temps sommeillé. Quand on vit ce que la légende avait fait de Charlemagne, on s'éloigna avec dédain de ce tableau si bizarre et si mensonger, et il n'en rejaillit rien de favorable pour les chansons de geste; mais, si, postérieurement à Homère, les documents relatifs à la guerre de Troie (à supposer qu'il y ait eu une guerre de Troie) avaient été retrouvés, quel tort l'histoire n'eût-elle pas fait au poëte ! Devant la réalité, quel rôle eussent joué Achille et sa colère, Minerve qui dirige les coups de Diomède, Apollon qui conduit Hector, et Jupiter qui donne la victoire aux Troyens? Dans nos vieux poëmes, la légende a été prise en flagrant délit de fiction; au contraire, dans le poëme, d'Homère, elle est tout ce qui reste de l'histoire, et c'est un titre de plus à l'intérêt et à la curiosité.

A le bien prendre cependant, nos vieux poëmes ont aussi un grand intérêt historique, mais par un autre côté : ils éclairent singulièrement la formation de la légende. D'abord, ils nous montrent combien il faut peu de temps pour la constituer; en second lieu, nous connaissons par là que l'âge a beau être pleinement historique, la légende ne s'en crée pas moins si les documents historiques font défaut ou s'obscurcissent; enfin, ils nous apprennent que d'un récit légendaire il n'y a, pour ainsi dire, rien à tirer qu'un fait excessive-

ment vague. Si nous n'avions sur Charlemagne pas plus de renseignements que sur la guerre de Troie, que saurions-nous de positif sur ce prince à l'aide de nos anciens poëmes? Le vrai et le faux y sont tellement confondus, que les démêler serait chose impossible. Aussi, quand, sur un point quelconque, on n'a qu'un récit légendaire sans contrôle de la part de documents historiques, tout, aux yeux de la critique, est frappé de suspicion. Nos poëmes, pour lesquels nous possédons à la fois l'histoire et la légende, sont un curieux témoignage de ce travail des imaginations populaires sur les événements et les personnages; nous y voyons comment la réalité se dénature, comment le merveilleux s'invente, et l'exemple qu'ils nous offrent s'applique, par une conséquence rigoureuse, à tous les cas où, l'histoire faisant défaut, la légende s'y est substituée.

J'ai dit plus haut que la poésie moderne avait pris de plus en plus le caractère lyrique et idéaliste. L'impossibilité actuelle de la légende en est une des grandes causes. Tant que la poésie a pu façonner l'histoire à sa guise, elle s'y est complu, et les hommes s'y sont complu avec elle; mais aujourd'hui que l'histoire a cessé d'être malléable et qu'il n'est pas plus permis de créer ou l'Achille de l'*Iliade* ou le Charlemagne des chansons de geste que de faire reculer le soleil pour le festin d'Atrée ou de l'arrêter sur Gabaon pour la défaite des Amorrhéens, la poésie a forcément abandonné des routes devenues impraticables et cherché ailleurs les aliments du sentiment et de l'imagination.

6 — *Rime*

J'ai suivi l'usage de notre poésie antique, qui ne s'inquiète pas de la succession alternative des rimes masculines et féminines. Ce n'est pas que cet entre-croisement lui soit étranger; mais, chez elle, il est facultatif : on ne s'étonnera donc point de voir dans cet essai la règle que s'impose la poésie moderne fréquemment violée. D'ailleurs, il faut le remarquer, cette règle de la poésie moderne est tout à fait illusoire, et, si elle satisfait l'œil, elle trompe complétement l'oreille; or, en fait de rime, c'est là une véritable absurdité.

On appelle rime masculine, par exemple, *mer* avec *enfer*, et rime féminine, par exemple, *mère* avec *il enferre*. Il n'y a qu'à prononcer ces mots pour reconnaître que le son en est identique, que la différence n'est que pour l'œil, et qu'à l'oreille la prétendue rime masculine sonne vraiment comme une rime féminine. On appelle rime masculine *essor* et *or*, et rime féminine *éclore* et *aurore*. Si on ne le savait pas par l'orthographe, je demande comment le son pourrait le faire reconnaître. On appelle rime masculine *rois* et *lois*, et rime féminine *joies* et *soies;* l'écriture est dissemblable, mais la prononciation est identique. Ces simples faits rappelés, que devient la distinction de rime qu'admet le système moderne? L'entre-croisement n'existe pas, ou du moins il est à tout instant interrompu par des anomalies. De vraies rimes féminines sont données pour masculines, de vraies rimes masculines sont données pour féminines; mais l'œil est content, et cette puérilité gram-

maticale l'a emporté sur le jugement de l'oreille. Au reste, la distinction des terminaisons masculines et féminines est un legs de notre ancienne langue, mal compris et mal employé lors de la réformation de notre système de versification. Je vais m'expliquer davantage.

On connaît ces rimes devenues défectueuses, et qui cependant se trouvent encore dans Boileau et dans Racine. Le premier a dit :

> La colère est superbe et veut des mots altiers ;
> L'abattement s'explique en des termes moins fiers.

Nous lisons dans l'autre :

> Attaquons dans leurs murs ces conquérants si fiers ;
> Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers !

Ou encore :

> Eh bien ! brave Acomat, si je leur suis si cher,
> Que des mains de Roxane ils viennent m'arracher.

Ces rimes ne valent plus que pour l'œil, c'est-à-dire ne valent plus rien; mais il y a eu certainement un temps où elles étaient bonnes. Mais comment l'étaient-elles, c'est-à-dire prononçait-on *altier* comme *fier*, ou *fier* comme *altier*, *arracher* comme *cher*, ou *cher* comme *arracher*? Génin a prétendu que l'*r* finale s'éteignait, et qu'on disait *fié*, *ché*, comme *altié*, *arraché*. Il paraît certain que l'extinction des consonnes finales a été plus générale à une certaine période de l'ancienne langue qu'elle ne l'est dans la moderne. Mais a-t-elle été jamais complétement rigoureuse, comme l'a prétendu cet ingénieux auteur? Je ne sais; quoi qu'il en soit, il est raisonnable de faire

dans cet essai comme ont fait les anciens, et de ne pas distinguer les rimes féminines et masculines, d'autant plus que, même dans notre poésie moderne, qui se pique de s'y astreindre, la différence est purement nominale. Il ne suffit pas d'appeler masculine ou féminine une terminaison, il faut encore que la prononciation s'y accorde; or, la prononciation actuelle donne un fréquent démenti à une règle uniquement fondée sur l'orthographe.

Nos anciens poëtes n'ont pas connu la recherche de la rime riche, et ils se sont contentés de la rime la plus pauvre, pourvu qu'elle sonnât à l'oreille. En ceci encore j'ai suivi leur exemple. Quelque intérêt qu'on ait attaché à la rime riche, je ne puis y voir que le mérite de la difficulté vaincue. Ce mérite, à vrai dire, me touche peu; je ne suis pas de ceux qui admirent *du sonnet les rigoureuses lois*, et je pense que notre vieille poésie a satisfait, sans les dépasser par un labeur inutile, aux exigences de l'oreille.

En cet état, quelles que fussent les facilités de la rime, nos anciens poëtes les ont encore augmentées par les licences multipliées qu'ils se permettent. Ils modifient les voyelles finales, ils changent les consonnes, ils ajoutent des syllabes, ils en retranchent; aucun scrupule ne les arrête, et il est manifeste qu'entre leurs mains les mots sont une argile qu'ils peuvent pétrir à leur gré. Pour des esprits habitués, comme les nôtres, aux rigueurs de la grammaire, rien n'est plus étrange que de pareilles libertés, et l'on prend pour autant de barbarismes toutes ces déviations. C'est pourtant une erreur, car c'est appliquer les habitudes d'une langue

faite à une langue qui se fait. A ce titre, Homèr
serait plein de barbarismes. A chaque instan
trouver la mesure de son vers, il change les l
en brèves, il modifie les terminaisons, il allo
mots, il les raccourcit, il substitue une voyell
autre; il n'est peut-être pas une seule des lice
nos vieux poëtes dont on ne retrouvât l'équivale
l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et encore n'avons-nous pas
grecque dans son état primitif; il ne reste de c
gularités que ce qui en a été conservé par la n
de la mesure, tout le reste s'effaçant à mesure
langue changeait. Le cas du grec naissant et c
français naissant s'expliquent l'un par l'autre.
souvent demandé d'où venait la confusion des
chez Homère. Dans l'explication qui a été donnée
pas suffisamment tenu compte de l'incertitude,
puis parler ainsi, de la mollesse des mots tar
sont à l'état naissant; l'exemple de nos vieux
prouve qu'il a fréquemment modifié à son gré,
son oreille et sous la condition de rester comp
formes de la langue qui était usuelle de son ter
a accusé nos vieux poëtes de barbarie, pour av
vent remanié les formes et les avoir accommo
vers; l'exemple d'Homère prouve que c'est no
une barbarie, mais une licence attachée aux c
des idiomes.

Un autre écrivain célèbre montrera qu'il n'y a
d'arbitraire et que tout dérive des conditions
de l'instrument qui est mis en œuvre; c'est Da
aussi, comme nos anciens poëtes, se donne les l
les plus étendues et semble jouer avec la for

mots. On trouve chez lui, tantôt pour la rime, tantôt pour la mesure, *foro* pour *furono*, *soso* pour *suso*, *lome* pour *lume*, *vincia* pour *vincea* ou *vinceva*, *vui* pour *voi*, *fenno* ou *fer* pour *fecero*, *offense* pour *offese*, *cherci* pour *chierici*, *parlasia* pour *paralisia*, etc. On pourrait recueillir un nombre considérable de ces altérations, et elles formeraient un bon et curieux parallèle avec celles de nos auteurs. On ne lui fait aucun blâme de ces tortures auxquelles il a soumis les mots; ses licences ne sont pas jugées des barbarismes, et elles n'ôtent rien à la très-juste admiration qu'inspire son épopée. Mais il faut être équitable et à des cas identiques appliquer une mesure égale : ce qui est excusé chez Dante ne doit pas être condamné dans nos vieux poëmes. Je ne compare pas ici le génie dans la composition ni les beautés dans le style; je compare seulement les allures des deux langues à une époque presque la même, et je trouve que les Italiens, captivés par l'admiration, ont donné droit de bourgeoisie aux archaïsmes de leur poëte, tandis que nous, oublieux de notre passé littéraire, n'avons plus vu que jargon et patois dans des archaïsmes tout semblables.

Au reste, l'habitude masque pour nous, dans notre langue, bien des anomalies de même genre. De *strictus* et de *spissus*, on avait fait *estroit* et *espois*, ou, suivant une autre prononciation, *étret* et *épais;* de *regem* et de *regina*, *roi* et *roine*, ou, suivant une autre prononciation, *rei* et *reine;* de *pensum*, *poids* et *poisant*, ou *peis* et *pesant*. On voit, par la prononciation qui est aujourd'hui adoptée, que nous avons fait comme nos vieux poëmes, c'est-à-dire que nous avons pris à droite et à

gauche et accommodé à notre guise des fo[illegible] sont pas similaires.

Il est évident que le sentiment n'est p chez ceux qui usent d'une langue fixée qui usent d'une langue naissante. Dans le des règles positives existent, elles sont ens jeunesse, de grands écrivains en ont consa A ce terme, les mots ont acquis des formes auxquelles personne ne peut plus toucher. une langue commence, point de règle, p gnement, point de modèles. Les mots son insectes qui, se dépouillant de la chrysali à la fois de leur état ancien et de leur ét L'arbitraire que les grammaires tendent restreindre est alors au plus haut degré que l'on respecte l'analogie la plus géné nière à demeurer intelligible, les analog lières sont sacrifiées sans scrupule. Le guère été écrit que vers le onzième siècl temps auparavant le latin était encore la l rale. On comprend sans peine comment l auteurs se sentaient peu assujettis et pe par la forme d'un mot. Cette forme ne avoir une grande consistance, et l'usage en a fait prouverait par soi seul que tel timent intime de ceux qui s'en servaient. L choses le veut : ce qui est naissant n'est p ce qui se forme n'est point fixé. Il faut ap condition et n'y voir ni un sujet de blâme, d'éloge. Peu à peu cependant les règles s' les formes deviennent définitivement im

aujourd'hui, de toutes ces licences il ne nous reste plus que ce que nous appelons licences poétiques, dernière trace de l'indifférence archaïque sur la fixité des mots.

7. — *De l'hiatus.*

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée,

a dit Boileau. Cette règle n'est pas ancienne dans notre pensée; nos vieux poëtes l'ignorent complétement; chez eux, les hiatus sont perpétuels. Dans cet essai de traduction, j'ai suivi leur exemple, et il est facile de faire voir que la règle ancienne est bonne et que la règle moderne est mauvaise. D'abord remarquons que pour cette question encore se présente la même absurdité qui existe au sujet de la prétendue distinction des rimes féminines et masculines. De même que dans la tragédie anglaise la prédiction des sorcières s'accomplit dans les mots, mais trompe l'espérance de celui qui les avait consultées, de même notre règle moderne de l'hiatus tient parole à l'œil, mais déçoit l'oreille. Ainsi ce vers de Racine :

Rendre docile au frein un coursier indompté

passe pour correct à causer de l'*r* qui termine le mot *coursier;* mais cet *r* ne se prononce pas, la rencontre n'est sauvée que pour l'œil, et, si l'hiatus doit être banni de la versification, on voit que Racine a péché contre la règle. Même remarque pour ce vers de la Fontaine :

Le loup en fait sa cour, daube au coucher du roi.

Le *p* dans *loup* est muet, et cependant on
règle de l'hiatus n'est pas violée. On convi
ces exemples, qu'on pourrait multiplier à
l'hiatus existe même dans notre poésie m
qu'il y est soumis aux conditions les plu
celles qui résultent de l'orthographe, no
nonciation. Et, comme le remarque M. Q
son *Traité de Versification*, pour rendre
ces deux désagréables vers de la Fontaine

> Quand l'absurde est outré, l'on lui fait trop
> Une vache était là, l'on l'appelle, elle vient

il suffit de supprimer *l'* ajouté devant *on*
l'hiatus :

> Quand l'absurde est outré, on lui fait trop
> Une vache était là, on l'appelle, elle vient.

Au reste, Voltaire, dans sa *Correspond*
avec goût et avec son indépendance habit
préjugé cette question de l'hiatus, et il en
inconséquences, faisant remarquer que l'
dans le corps des mots. Si la langue crai
contre des voyelles et si l'oreille française
tuée au genre d'euphonie qui résulte de l'
constante des consonnes, il eût été rai
suivre en ceci l'analogie et de ne pas p
les sons concourussent autrement dans le
bien loin qu'il en soit ainsi, le françai
l'accumulation des voyelles, non-seulem
deux, mais même trois à trois. Ainsi, *tuer*
louer, *loua*, *louons*, *louant*; *haïr*; *créer*,
frayer, *effroyable*, etc., montrent que l'h

sente sans cesse. En cet état, s'il y avait une règle à faire, c'était non de le bannir, mais de le prescrire. Cependant, à vrai dire, il n'y avait d'autre précepte à donner que celui qu'indique Voltaire lui-même : admettre les hiatus qui plaisent et repousser ceux qui déplaisent à l'oreille, par conséquent laisser tout au goût et au jugement de l'écrivain.

Ainsi, à côté de sa rudesse et de sa simplicité, on reconnaît, dans notre vieille poésie, de l'originalité et de la justesse, et, sans se tromper, on peut attribuer cette justesse à son originalité même. Sans institutrice, et dédaignée de tous ceux qui usaient du latin, elle se créa un art particulier, elle se fit un vers indépendant des règles antiques, elle puisa aux sources qui jaillissaient de la société renouvelée, et, s'élevant sur ce monde qui semblait un chaos, sur cet empire romain ruiné, sur ces populations barbares qui se l'étaient partagé, elle se fit écouter de tout le moyen âge européen, qu'elle berça au bruit des chants de guerre, de chevalerie et d'amour. La France du Midi, la France du Nord, l'Espagne, l'Italie, virent fleurir de toutes parts l'art *du gai savoir*, et, quel que soit le jugement porté sur ces compositions, on peut leur appliquer sans trop d'effort ces deux beaux vers que notre chansonnier a, dans sa pensée, appliquées à l'origine de l'histoire et de la poésie :

> Soudain la terre entend des voix nouvelles,
> Maint peuple errant s'arrête émerveillé.

On est très-indulgent pour Homère, on est très-rigoureux pour nos vieux poëtes, et cependant il est bien des points où lui et eux ont besoin des mêmes

excuses devant l'esprit moderne. Il suffit, en effet, de se placer au point de vue qui est devenu le nôtre et de ne pas vouloir se prêter aux conditions mentales qui étaient celles des hommes passés, pour être vivement blessé du merveilleux grossier, inconséquent, inintelligible, qui est le fondement des poëmes antiques. C'est en effet en partant de là que, dans la célèbre querelle des anciens et des modernes, et plus tard encore, on a fait d'Homère le but d'une foule de critiques parfaitement justes et fondées pour un moderne, injustes et illusoires pour un ancien. Mais, si cette excuse est admise pour Homère, elle doit l'être aussi pour nos chansons de geste.

Toute espèce de merveilleux est absurde, je ne dis pas seulement en ce que le merveilleux choque directement notre expérience, désormais certaine, de la régularité naturelle des choses, mais parce qu'il implique nécessairement des contradictions inintelligibles. Prenez seulement le premier chant de l'*Iliade* : Achille, dans sa colère, va frapper du glaive Agamemnon; Minerve, envoyée par Junon, descend, arrête le bras du héros et l'apaise en lui promettant que celui qui l'offense lui payera l'affront au triple et au quadruple. Il semble donc que les deux déesses ont connaissance de l'avenir et savent d'avance à quel prix Achille reviendra prêter son secours aux Grecs. Tout aussitôt, comme si elles ignoraient ce qui vient de se passer, elles s'opposent à Jupiter, qui veut donner la victoire aux Troyens et satisfaire ainsi à la promesse qu'elles mêmes ont faite à Achille. Tout cela est un tissu de contradictions, et il serait facile de montrer que,

Telle est la tournure générale des conceptio
mitives ; tandis que, pour nous autres moder
qui constitue la grandeur d'un homme, c'est la
tration de son esprit, l'élévation de son carac
l'habileté avec laquelle il use des circonstanc
contraire, dans l'histoire légendaire, c'est l'
que prennent à lui les puissances supérieures
la force qu'elles lui prêtent, c'est le succès qu'e
assurent. On crée ainsi une sorte de rouage
naire dont l'impulsion décide de tout. L'histoir
tive et l'histoire légendaire diffèrent entre elles
la magie et la science. Pour les peuples enfa
merveilleux, c'est l'imaginaire ; pour la raison
le merveilleux, c'est le réel.

8. — *Du couplet*

Les poëmes de chevalerie sont divisés en s
d'un nombre variable de vers ; ces sections ont
nom de couplet et elles sont monorimes. Ce n'
que l'entre-croisement des rimes fût ignoré ou
à la même époque : les poésies légères des tro
offrent, en fait de croisement, des combinaisor
variées ; mais un usage tout différent avait
pour les chansons de geste : là aucune variété
rime, qui ne changeait que de couplet à couple

J'ai cru ne devoir complétement ni suivre n
donner cet usage. J'ai divisé, il est vrai, en cou
premier chant de l'*Iliade* ; mais il m'a semblé
système monorime était monotone, et, tout
conformant dans certains couplets très-courts,

général admis deux ou trois rimes sur lesquelles roule tout le couplet. Ce procédé a l'avantage d'échapper à la monotonie, et cependant d'atteindre le but que se proposaient instinctivement nos anciens poëtes, celui de conformer les consonnances au sentiment, à l'idée qui prédomine dans un certain morceau. De la sorte, chaque fois que le sentiment et l'idée changent, les rimes changent en même temps, et en cela je crois avoir suivi, sinon la lettre, du moins l'esprit de la vieille poésie.

Un ton nouveau est donné de couplet à couplet, car la poésie n'est pas sans affinités avec la musique. Tandis que l'une, emplissant l'oreille de sons harmonieux, a besoin, pour les soutenir, d'éveiller dans l'âme ces sentiments qui n'ont pas de paroles et n'atteint que vaguement la pensée, l'autre frappe directement la pensée et flatte en même temps l'oreille par une cadence qui la satisfait. Toutes deux s'adressent à un de nos sens, mais elles partent de là, l'une pour faire vibrer nos dernières fibres, l'autre pour toucher l'intelligence par le charme de la beauté abstraite et du langage qui, seul, sait la révéler. Toutes deux mettent l'ouïe dans leur intérêt; mais l'une déploie tout ce qu'elle a de puissance et d'habileté pour la captiver, l'autre s'en assure seulement par une sorte de murmure musical.

C'est pour suivre le besoin d'approprier les sons au sujet traité que nos vieux poëtes ont imaginé le couplet. Celui qui étudiera les commencements de notre poésie pour en rechercher historiquement les causes, les conditions et le caractère, sera amplement payé de sa peine. On s'est beaucoup épuisé en conjec-

tures sur la manière dont la langue et la poésie de l'antiquité classique s'étaient formées ; mais les tentatives de ce genre n'ont pas toujours été bien conduites. Il ne faut pas s'engager directement dans le problème, il faut l'attaquer par la voie de la comparaison. Il se trouve que, dans un temps historique, il y a eu production spontanée de toutes ces choses qui, pour l'antiquité, sont reculées hors de la portée de notre vue. C'est là qu'on doit demander des renseignements sur la part que prennent, dans ce travail, les aptitudes naturelles de l'esprit humain, sur celle qui appartient aux conditions de l'époque, et sur celle enfin qui est du fait de l'âge antécédent. Après l'examen soigneux du grand avénement des langues et des littératures novolatines, on peut partir de ces données comme d'une base solide pour étudier la formation plus inconnue des langues et des littératures classiques. Cette manière de procéder rétrécit grandement le champ des hypothèses, et, dans une comparaison historique bien menée, la lumière ne manque jamais de se refléter des deux côtés.

Je l'ai déjà dit, le grand intérêt n'est pas à la Renaissance, vers laquelle se sont détournés nos préjugés classiques : il est à l'origine de toutes les choses modernes, dans cette immense rénovation qui succéda à une ruine immense. C'est alors qu'apparurent tant de véritables créations ; c'est alors, pour me tenir dans mon sujet, que les langues et les poésies modernes vinrent remplacer les langues et les poésies de l'antiquité détruite. Le vieil arbre reçut une greffe qui bientôt l'ombragea de rameaux vigoureux. Les

mmes de Rome et de la Grèce n'ont pu (tant pour
l'histoire était courte) se douter qu'il en dût jamais
e ainsi; mais nous, dont désormais le regard plonge
is un passé plus profond, nous apercevons l'arbre
t entier chargé, comme celui de Virgile, d'un
illage nouveau et de fruits qui ne sont pas les siens:
vas frondes et non sua poma.

Comme la légende de la guerre de Troie est à l'ori-
e de toute la poésie antique, même de la poésie
ne, de même ici la légende du grand empereur
l'Occident inspire tous les récits. Le souvenir s'en
it surtout fixé alors que, parvenu au plus haut point
sa puissance et couronné à Rome, il approchait du
me de sa vie. Aussi est-il représenté d'ordinaire,
me au plus fort de ses expéditions, comme un vieil-
d à la barbe blanche; mais c'est le vieux guerrier de
on, aux membres de fer, avec qui peu de jeunes
is pourraient lutter :

Though aged, he was so iron of limb
Few of our youth could cope with him.

une conséquence toute naturelle, la troupe d'élite
l'accompagnait était composée de barons à la tête
nche et à la *barbe fleurie*, comme disent les chansons
geste. Au milieu des Normands, des Bretons, des
mands, des Lorrains, des Allemands, qui compo-
ent l'armée de Charlemagne, ceux-là étaient parti-
ièrement les guerriers de France:

lime eschelle (le dixième escadron) est des barons de France;
mille sont à une connoissance (un même blason),
ps ont bien faits et fiere contenance,
chefs fleuris, mainte barbe i ont blance (blanche).

Chose singulière ! l'histoire réelle a offert une fois ce que la légende a rêvé, le spectacle d'une armée de vieillards. La phalange macédonienne, qui avait fait les guerres de Philippe et d'Alexandre, figura encore dans les luttes qui suivirent. Parmi ces vétérans qui n'avaient jamais été vaincus, la plupart avaient soixante-dix ans, aucun n'en avait moins de soixante. A une dernière bataille, *ces barons à la barbe fleurie*, comme ceux de Charlemagne, se rangèrent au poste le plus dangereux, et, dans une charge décisive, dispersèrent tout ce qui leur était opposé.

9. — *Conclusion. De l'archaïsme.*

L'érudition, en exhumant des choses oubliées, a soulevé ici, comme en beaucoup d'autre cas, une question et renouvelé un procès qui semblait vidé. L'arrêt de Boileau était adopté et faisait loi universellement. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi, et l'on se demande si notre antiquité doit dater de Villon et du seizième siècle ou s'il faut la reporter à l'origine de notre langue et de notre littérature. Les textes abondent : chansons de geste, poésies légères, fabliaux, histoires originales, romans, chroniques, tout se trouve avant l'époque fixée par Boileau. D'autre part, la langue antique n'est nullement le patois grossier et informe que l'on prétendait. Ni l'une ni l'autre ne font honte à l'orgueilleuse descendante qui les dédaigne, et, si leur *vêture* (qu'on me permette ce vieux mot) est simple, même parfois enfantine, ce n'est pas de haillons qu'elles sont couvertes.

Ce cas n'est pas le seul où l'érudition bien conduite ait obtenu d'importants résultats. Il lui est arrivé plus d'une fois de dissiper des préjugés, d'exhumer des vérités oubliées et de trouver des démonstrations auxquelles on ne serait arrivé par aucune autre voie. Grâce à elle, il commence à s'établir que nous avons aussi un passé littéraire et que l'arrêt porté au dix-septième siècle est à reviser. C'est certainement un notable triomphe que d'avoir ainsi ébranlé des opinions qui paraissaient fixées irrévocablement. On aurait tort de penser que cette étude des débris de l'antiquité, des vieux textes et des vieux monuments, soit stérile et sans portée ; elle a une action sur les intelligences, elle les modifie, et coopère aussi pour sa part aux mutations successives qni affectent les sociétés. Voir le passé sous un plus véritable jour importe grandement à l'intelligence que l'on a du présent et à l'usage qu'on en fait.

Un penchant naturel conduit l'homme à la contemplation du passé. Les vieux monuments, les vieux livres, les vieux souvenirs, éveillent chez lui un intérêt profond. Les récits traditionnels de la famille et de la tribu enchantèrent les populations primitives, et l'effet des histoires positives n'est pas moindre sur les populations civilisées. La rupture avec les âges antérieurs, qui serait un méfait contre la science, serait aussi un méfait contre le sentiment moral; et, si l'esprit humain s'est complu aux traditions alors même que ces traditions étaient bien courtes, il se sent de plus en plus captivé à mesure que s'agrandit l'espace qu'il aperçoit derrière lui. Le temps est une étendue qui ne s'ouvre à

nous que dans une seule direction, et encore à l
dition que nous la parsèmerons de jalons et qu
emploierons notre industrie à y entretenir quelque
qui nous éclaire. Tout ce qui fait un peu reculer
nèbres est bien venu de l'esprit humain. Lorsque
composa son *Anatomie comparée*, ce livre ne fut qu
les savants ; mais, quand il exhuma des entrail
la terre une histoire plus ancienne que l'histo
l'homme, toutes les imaginations l'accompagn
dans ses recherches et jouirent avec lui des merve
résultats de cette nouvelle archéologie.

De tout ce qui reste des siècles écoulés, les r
ments des arts et en particulier ceux de la littér
nous mettent le plus directement en rapport av
hommes qui ont vécu jadis. Quelle histoire po
aussi bien que les poëmes d'Homère nous faire
trer au sein de l'âge héroïque ? Quand dans une
pages éclate une pensée sublime ou une harmoi
que le charme nous pénètre, alors nous nous se
transportés au milieu d'un temps qui n'est pas le
et c'est le suprême effort de cette poésie antique
mère, en une de ses plus belles comparaisons qui
suggérée par les feux de l'armée troyenne al
dans la plaine, se représente les astres splendid
brillent au ciel autour de la lune radieuse. La nu
paisible ; les sommets aigus, les pentes escarpé
forêts, les vallons apparaissent sous cette lumière
turne ; les profondeurs du ciel elles-mêmes s'en
vrent devant le regard, et le berger qui contemp
grand spectacle sent son cœur ému d'une jo
crète. De même pour le lecteur, quand rayonne

Du jour où la querelle [7] se leva [8] primerin
D'Atride rôi des hommes, d'Achile le divin

[1] La colère. *Ire* se trouve encore dans les auteurs du dix-septième siècle.

[2] Fils de Pelée. Le rapport que les Latins rendaient par le génitif s'exprimait dans l'ancienne langue par le cas régime sans préposition. *Fil* au régime, *fils* au nominatif.

[3] Qui fait souffrir. Tant fai por lui greveuse penitence, *Couci*, XI.

[4] *Ens en*, préposition composée qui signifie au sein de, au fond de.

[5] Séparée du corps. Nous avons gardé le simple en un sens spécial, *sevrer*.

[6] Li quinze an furent acompli et passé, *Raoul de Cambrai*, p. 16.

[7] S'éleva. Vers Durandal est li chaples (combat) levés, *Roncisvals*, p. 41.

[8] En premier. *Primerain* est un adjectif qui s'emploie aussi adverbialement. Il vous convient primerain despoiller, *Raoul de Cambrai*, p. 293. Il est ici écrit *primerin*, pour rimer à l'œil avec *divin*, les trouvères ayant en effet l'habitude d'introduire dans l'orthographe des modifications qui ne changeaient pas le son.

II

D'entre les immortels qui troubla leur [1] courage?
[2] Apollons. [3] Vers le roi si [4] eut-il [5] mautalent,
Que mit la peste en [6] l'ost et perissoit la gent,
Puisqu'Atride à Chrysès [7] prouvere fit outrage.
Chrysès s'en vint as nefs [8] qui font lointain voyage,
Jeter à raançon sa fille [9] de servage,
Du dieu de longue [10] archie entre ses mains portant
[11] Bandel et sceptre d'or, et tous les [12] Greux priant,
Surtout les deux Atrides, qui tant ont [13] seignorage.

[1] Ce mot, qui a ici le sens que nous donnons au mot cœur, a conservé cette signification jusque dans le dix-septième siècle, et ne l'a pas encore complétement perdue.

[2] L'*s* indique ici le nominatif singulier, comme dans beaucoup d'autres mots; cette remarque est faite ici une fois pour toutes.

[3] Envers. Onques vers lui n'oi (je n'eus) faus cuer ne volage, *Couci*, XIX.

[4] La forme la plus fréquente est *ot*; cependant on trouve aussi *eut*: Car en lui eut des biens planté (abondance), *Jehan de Condet*, p. 94.

Li arcs d'argent sona d'un mout horrible bruit.
Mulets et chiens [9] isnels prent premiers à occire;
Puis, tournant sur les Grecs flesche aportant [10] marti
Les frappe... Pour les morts maints buschers tost r

[4] *Si* veut dire ainsi. Dans l'ancien français, on écrit *parla i* et il est certain, par la mesure des vers, que dans *aime il* la ciation n'intercalait pas un *t*, comme nous l'intercalons auj Cependant il est certain aussi que la prononciation d'un *t* fort haut; peut-être même était-elle collatérale, bien q usitée.

[5] Généralement on omettait le *t* aux troisièmes personnes rit. De cet usage nous n'avons conservé que la suppressio prétérit de la première conjugaison, *parla*, *aima*.

[5] En sommet cele tour, sur ce pilier de marbre, *Travels* v. 607.

[6] Locution très-usitée qui signifie voilà que.

[6] Faire du bruit. Nous n'avons gardé que le composé *re-t*

[6] Ressemblant à la nuit.

[7] En arrière, à l'écart des vaisseaux.

[8] *Traire*, lancer des flèches des dards; *tire à tire*, sans tion.

[9] *Isnel*, rapide — *Premiers*, d'abord.

[10] Tant demene angoisseus martire Du duel (deuil) et d qu'elle a, *Roman de Couci*, v. 8130.

VII

[1] Li dieu carrel volerent neuf jours sans [2] arrestée.
Achile [3] semont l'ost à la [4] disme ajournée;
Si [5] l'inspiroit Junons, la deesse aus bras blans,
[6] Pensive des Gregeois qu'ele voyoit mourans.
Quant fu [7] l'oz assemblée et pleine l'assistance,
[8] En pieds se dresse Achile, si sa [9] raison commence

[1] Les carreaux (flèches) du dieu.

[2] Sans interruption, sans s'arrêter

[3] Convoque.

[4] Dixième.

[5] Tant furent espiré del felon susduiant (par le félon t *Thomas le Martyr*, 156

[6] Songeant à, pensant à. Et je reviendrai ci pensis de vostre afaire, *Gautier d'Aupais*, p. 14.

[7] L'orthographe complète de ce mot au nominatif serait *osts;* mais, pour éviter l'accumulation de consonnes qui ne se prononçaient pas, on écrivait *os* ou *oz*. Ce mot était du féminin.

[8] Li rois se dresse en piés, n'i volt plus demorer, *Berte*, XVII.

[9] *Raison* avait fréquemment le sens de discours: il commence ainsi son discours. L'italien a aussi ce mot: Ed io: maestro, assai chiaro procede La tua ragione, *Dante*, *Inferno*, XI, 67.

VIII

« Je[1] croi, [2] maugré la mer, qu'alons [3] tourner ariere,
« Atride, se de mort pouvons jà nous [4] retrere,
« Nous que dompte à la fois et la peste et la guerre.
« Mais [5] sus! querons devin, [6] songeor ou [7] prouvere
« (Uns songes quelquefois vient du maistre des dieus),
« Dont Apollons a pris courrous si [8] merveilleus,
« Se l'a pris pour oub'i d'hecatombe ou de veus,
« Et se pour chair bruslée, agneaus, chevres [9] eslies
« De nous veut esloigner les flesches ennemies. »

[1] La première personne n'a point d'*s* (à moins que l'*s* n'appartienne au radical), ce qui est conforme au latin.

[2] Avec le mauvais gré, le courroux de la mer.

[3] Nous en retourner.

[4] Retrere ou retraire, retirer.

[5] Sus est ici notre particule d'encouragement.

[6] Celui qui a des songes (qui révèlent l'avenir).

[7] Voy. II, note 7.

[8] Merveilleux est continuellement employé en ce sens: Merveilleus cops se donent ez escus communaus, *Roncisv.*, p. 16

[9] Choisi, d'élite.

IX

Ainsi dit et s'assit. [1] Ore en pieds se dressa
Calchas fils de Thestor; [2] meilleur devin n'i a;

Il connoit ce qui est, ce qui fut ou sera,
Et les nefs des Gregeois devant Troie amena
Par son très grant savoir qu'Apollons lui dona,
Et [3] si, leur bienvoulant, à parler comença:

[1] Ore ou or signifiait : maintenant. L'italien l'a conservé : Uomini fummo, ed or sem fatti sterpi, *Dante*, *Inf.* XIII, 37.

[2] *Meilleur* au régime, *mieudre* au nominatif. La locution *i a* ou *il i a* gouverne le régime : Ja plus gentil de lui un seul n'i a, *Roncisvals*, p. 8.

[3] Ainsi. *Si* a toujours la signification de : ainsi, de telle sorte que

X

« Tu, cher à Jupiter, Achile, veus [1] je die
« Le courous d'Apollon, seigneur à longue [2] archie.
« Le dirai ; mais [3] promet et me fai [4] serrement
« Me defendre de vois et de bras [5] ensement.
« Car je faire [6] douloir [7] cuide un homme puissant
« Entre les Argiens, et a Grece [8] en baillie.
« Rois [9] qu'hom privés courouce, pouvoir a mout trop grant ;
« Auroit-il [10] dévoré [11] s'ire sur le moment,
« Il la tient vive au [12] cuer si que l'ait assouvie.
« [13] Voi donc se me [14] donras [15] si faite garantie. »

[1] Tu veux que je dise. *Die* est encore dans les auteurs du dix-septième siècle.

[2] Voy. III, note 8.

[3] Impératif; nous écrivons : promets et fais.

[4] Ce mot était de trois syllabes : Salomon de Bretagne le serrement dicta, *Roncisvals*, p. 192.

[5] A la fois, également. Henaut ont trespassé, Vermandois ensement *Berte*, IX.

[6] *Faire douloir*, causer de la peine, du courroux.

[7] Je pense. Car tel cuide engeigner autrui, Qui souvent s'engeigne soi-même, *la Fontaine*, *Fabl.*, IV, 11.

[8] Il a la Grèce sous son autorité. Puisque je sai mon cuer en sa baillie, *Couci*, II. Italien *balia* : Che purgan se sotto la tua balia, *Dante*, *Purgat.*, I, 66.

[9] Un homme privé, un particulier. *Homme* faisait au nominatif singulier *hom*.

[10] Dévorer était en usage: Li lions en a tel despit, Que li keurt sus sans nul respit, Et si l'estranle et le deveure. *Jehan de Condet*, p. 10.

[11] Sa ire. Nous dirions son ire, sa colère.

[12] Cœur.

[13] Impératif. Vois.

[14] Forme contracte pour donneras.

[15] Une garantie de cette nature. *Si fait* est une locution très-fréquente et qui signifie tel, de telle façon. Il y a une locution parallèle dans l'italien, *cosi fatto*: Intesi ch'a cosi fatto tormento.... *Dante*, *Inf.*, v, 7.

XI

Achile aus pieds legers lui respondit ainsi:
« [1] Di de [2] mout bon courage [3] quanque li dieus t'inspire.
« J'en atteste Apollon de Jupiter cheri,
« A qui tu fais priere pour [4] droit oracle dire:
« Moi vivant et voiant sur terre, nuls ici
« Auprès des creuses nefs ne metra main à [5] ti,
« Nuls... quant tu [6] nomeroies Atride enorgueilli
« D'estre ore [7] enmi les Grecs tant le plus [8] seigneuri. »

[1] *Di* est l'impératif de dire.

[2] De mout bon courage, qui rend bien le grec, est une expression fréquente dans nos vieux poëmes: Li fils Geoffroi d'Anjou recovra sa vertu, Et de mout bon courage a reclamé Jesu, *Roncisvals*, p. 196.

[3] Tout ce que. C'est une locution courte et commode.

[4] L'adjectif *droit* était fréquemment employé. On le trouve aussi chez Dante avec le même sens: Là dove'l purgatorio a dritto inizio, *Purgat.*, vii, 39.

[5] Ne mettra main sur toi. Tai toi, vieille, fait ele; n'en ferai rien pour ti, *Berte*, lxxxix.

[6] La conjugaison du conditionnel est: Je nomeroie, tu nomeroies il nomeroit.

[7] Parmi.

[8] Qui a l'autorité de seigneur. Ne mais que li sept comte, qui tant sont signori, *Roncisvals*, p. 191.

XII

Calchas prit bon courage et si dit sa raison :
« Pour hecatombe ou veus n'est l'ire d'Apollon,
« Mais pour Chrysès prouvere, honi d'Agamemnon,
« Qui ne rendit la fille [1] ne ne prit raançon.
« Pour ce nous fait li dieus et nous [2] fera douloir
« Et la peste greveuse ne voudra [3] remouvoir,
« Se n'est sans raançon la [4] pucelle à l'œil noir
« Rendue, et n'est conduite hecatombe sacrée
« A Chryse; pour [5] itant sera l'ire [6] apaïée. »

[1] Notre *ni* était jadis *ne*, comme notre *si* était *se*.
[2] Et s'ele me fait doloir, *Couci*, XV.
[3] Écarter, éloigner. Certes ce dit Gauthiers, removoir ne m'en quier, *Gauthier d'Aupais*, p. 30.
[4] Pucelle était l'ancien mot pour dire jeune fille.
[5] Pour autant, à ce prix.
[6] Apaïer, aujourd'hui apaiser.

XIII

Si dit, se siet. En pieds se dresse en l'assemblée
Agamemnons puissans, li heros fils d'Atrée,
[1] Dolens et tout pleins d'ire en la noire [2] courée,
Et les deux ieus semblans à feu vif et charbon;
[3] Premiers parle à Calchas [4] o regart de [5] felon.

[1] Peiné, courroucé.
[2] Courée signifiait ce que les Latins nommaient *præcordia*, les viscères de la poitrine. Tout le pourfend de ci qu'en la courée, *Roncisvals*, page 66. *La noire courée* est mot à mot le grec φρένες ἀμφιμέλαιναι. Les anciens plaçaient le siége des passions dans la poitrine. Ce mot est dans l'italien : La corata pareva e'l triste sacco, *Dante, Infern.*, XXVIII, 26. Il est aussi dans le patois bourguignon : Aujodeù que Noei devro regaudi no corée (Aujourd'hui que Noël devrait réjouir notre cœur), *Lamonnoye, Noel* XVI.

[3] D'abord il parle.

[4] O, avec.

[5] Felon, méchant. Sorcil ot grant et regart de felon, *Roncisvals*, p. 20.

XIV

« Oncque [1] n'oi, [2] mauprophete, de toi parole [3] lie;
« A predire le mal toujours tu te complais;
« Aucun bien tu n'as dit, tu n'as fait [4] oncques mais.
« Et or tu prophetises es fils de l'Achaïe,
« [5] Pour ce les fait douloir li dieus de longue archie,
« Que raançon n'ai prise pour la fille Chrysès.
« [6] Oïl, sui desireus l'avoir en ma [7] maisnie;
« M'est plus [8] de Clytemnestre à [9] cuer et [10] encherie,
« Qu'ai à [11] moillier et pair; et moindre elle n'est mie
« Pour [12] l'ouvrer, pour le sens, pour la face [13] escherie.
« Mais qu'ele soit rendue, se mieus est, je [14] l'otrie;
« J'aime mieux soit la gent sauve que [15] maubaillie.
« Ore tost querez moi un lot pour [16] amendie:
« Car [17] n'est droit je demeure seul à main [18] desgarnie,
« Et tuit m'estes temoin que ma part m'est ravie. »

[1] Je n'eus.

[2] Mauvais prophète. C'est ainsi qu'un certain personnage fut surnommé Mauclerc.

[3] Joyeuse. Nous ne disons plus que faire chère lie.

[4] Jamais. Que il fasse nul bien ne die, *Fabliaux et Contes*, t. III, p. 17.

[5] Que pour cela. Le *que* est sous-entendu. *Li dieus*, au nominatif, le dieu.

[6] Oui.

[7] Famille, maison, compagnons. Dante s'en est servi : E poi rigiugnerò la mia masnada, *Inf.*, xv, 41.

[8] Plus que Clytemnestre. L'ancien français mettait *de* après le comparatif, au lieu de *que*, comme l'italien met *di*.

[9] Cœur.

[10] Chérie. Et lor enfant trestuit l'orent si encherie, *Berte*, LX.

[11] Que j'ai à femme et à égale. Car cele vuel avoir à moillier et à pair, *Berte*, III. On traduit ordinairement κουριδίης ἀλόχου par jeune épouse; mais Buttmann rejette cette interprétation, et il regarde

κουριδίη comme étant, dans Homère, une épithète de la femme légitime par opposition à la concubine. Si l'interprétation de Buttmann est juste, l'expression de nos vieux poëtes rend très-bien la locution homérique. D'après l'ancienne grammaire, *pair* est du féminin aussi bien que du masculin.

[12] Travail à l'aiguille. Tous les infinitifs pouvaient se prendre comme des substantifs.

[13] Gracieuse, belle.

[14] Je l'octroie. Les verbes ainsi terminés avaient deux formes: otroier et otrier. De cet usage il nous reste ployer et plier.

[15] Détruite, perdue. Toute la gent menue et morte et maubaillie, *Romancero*, p. 12.

[16] Compensation. Ces peaus de martre vous doin pour amendie, *Roncisvals*, p. 16.

[17] Car il n'est pas juste que je demeure.

[18] *Romancero*, p. 13 : Mais ja ere pour vous de mon cuer desgarnie.

XV

Or fut dit par Achile mqut [1] isnel et divain:
« Atrides li loués, convoiteus de [2] gaain,
« Comment lot te [3] donront li courtois Acheain?
« Plus n'avons en commun [4] quanque prit nostre main;
« Partagée est la proie des [5] cits qu'avons gastées;
« Et n'est droit les part soient par la gent raportées.
« Rent donc au Dieu la fille; à toi, nous Acheain,
« Rendrons triple et quadruple, [6] s'à Jupiter agrée
« Qu'à mal soit mise Troie la ville bien murée. »

[1] Rapide. L'italien a gardé ce mot, *isnello*. *Divain* (divin) pour l'œil.
[2] Gaain, de deux syllabes.
[3] Dorénavant.
[4] Tout ce que.
[5] Des cités.
[6] S'il agrée à Jupiter.

XVI

Lores si [1] parola li rois Agamemnon:
« Achile, noble fils [2] Pelée le [3] baron,
« Ne [4] t'engeigne en ton cuer: ne croirai ta raison.
« Tu veus, gardant ton lot, que sans lot [5] me gesisse,
« Et qu'ainsi bonement la fille je [6] guerpisse?
« Non pas: à moi donront li Acheen courtois
« Un lot qu'en leur pensée jugeront come est drois;
« Ou [7] se non, de ma main je me ferai justice,
« Prenant le lot de toi, ou d'Ajax ou d'Ulysse;
« [8] Qui que visiterai, de cuer aura douloir.
« Mais de ce reparler en temps nous doit [9] chaloir.
« Sus! en la mer divine metons [10] navire noir,
« Hecatombe et rameurs, au mieus nostre pouvoir;
« Chryseis au [11] vis clair renvoions au manoir.
« Qu'à home [12] de barnage soit remis li [13] conrois,
« Ajax, Idomenée, ou le divin Ulysse;
« Ou tu [14] meïsme, Achile, qui as si grant [15] bufois,
« Apaie nous le dieu, faisant droit sacrifice. »

[1] Parla. Parler est contracté de *paroler;* nous avons *parole.*

[2] Pelée est de trois syllabes; l'*e* muet non élidé comptait.

[3] Baron, homme de vaillance et de haut rang. *Ber* au nominatif, *baron* au régime.

[4] Ne t'abuse en ton cœur. Engeigner est rappelé par la Fontaine (*Fables*, IV, 11), qui le regrette.

[5] Le verbe gésir, latin *jacer;* d'où *ci-gît...*

[6] Guerpir, laisser aller, quitter. Nous avons le composé dé-guerpir.

[7] Sinon.

[8] Quel que soit celui que je visiterai. De la tournure ancienne si courte et si élégante, nous avons gardé : qui que vous soyez, quoi que vous fassiez.

[9] Nous devons tenir à reparler de cela en temps propice. J'i consens, dit la dame, me plaist et doit chaloir, *Berte*, LXV. De ce verbe très-usité, nous avons conservé: il ne m'en chaut.

[10] Navire était souvent féminin, quelquefois masculin.

[11] Au beau visage. C'est une locution toute faite de nos anciens poëmes, qui répond à la locution d'Homère, toute faite également.

Nous avons gardé le mot *vis* dans vis-à-vis, c'est-à-dire visage à visage.

[12] Barnage signifiait le corps des barons consultés par les rois. Enseignez-moi un home de barnage (βουληφόρος ἀνήρ), Qui à Marsile os (ose) porter mon message, *Roncisvals*, p. 13.

[13] Préparatif, disposition, expédition. De retorner ariere fu tost pris li conrois, *Berte*, LXI.

[14] Même, qui est la forme contracte de meïsme.

[15] Orgueil, arrogance. Cis (celui-ci) fu fils Justamon, moult fu de grant bufois, *Berte*, LXI.

XVII

Achile [1] l'esgardant de hautaine maniere:
« Hé! tu qui n'as [2] vergogne et as pensée [3] avere!
« Qui de nous à ta voix s'en ira debonere
« Faire aguet ou combatre en bataille [4] pleniere.
« [5] Je certes, ci ne vin-je aus Troyens courageus
« Guerroier pour raison qui me fust encontre eus.
« Jamais [6] il ne ravirent mes chevaus et mes beus
« Et jamais dans la Phthie, en nos champs plantureus,
« Ne porterent degast; car gisent entre deus
« La mers au flot bruiant et tant de monts ombreus.
« Mout impudens! ci vinmes pour liesse te faire,
« Conquerant [7] es Troyens honeur à Menelas,
« Et à toi, œil de chien! mais souci tu n'en as,
« Et de ta main menaces le [8] guerredon me traire,
« Octroi des fils de Grece, conquis à grant [9] pourchas.
« Je n'ai oncques un lot qui à ton lot [10] s'afiere,
« Quant de cité troyenne bien [11] garnie est [12] eschas.
« Aus travaus de la guerre plus fait œuvre [13] mes bras;
« Mais ta part, au partage, est mout grant et pleniere;
« Et je part ai petite, et aus nefs [14] m'en repaire,
« Contens, [15] jà soit que j'ai tant [16] peiné dans la guerre.
« Or je vai dans la Phthie; car plus j'aurai [17] soulas
« [18] Atout les creuses nefs m'en aller en ma terre.
« Ci, je croi, grant avoir, moi honni, m'acquerras. »

[1] Le regardant. Chascuns i est corus la merveille esgarder, *Berte*, III.

ɔgne était, en ce sens, le mot le plus usité; honte signifiant nent déshonneur.
. Berte la debonaire qui n'ot pensée avere, *Berte*, IV. Dans rançais, *aver* était formé d'*avarus* comme nous formons cher e *carus* et d'*amarus*.
lète, rangée. La bataille est pleniere et adurée, *Roncisvals*,

dirions *moi*, moins régulièrement, puisque *je* est sujet et ɡime.
onom *il* n'avait point d'*s* au pluriel, venant du latin *illi*.
les Troyens.
edon, de trois syllabes, dont guerdon est la contraction.
, travail.
e compare. N'est feme qui à eles de grant biauté s'afiere,

r le maintient on à Paris la garnie, *Berte*, LX. Cela répond à l'*εὐναιόμενον* d'Homère.
s au nommatif, eschac au régime : butin, prise de guerre.
bras. Notre pronom *mon* faisait *mes* au nominatif singulier, ɡime singulier, *mi* au nominatif pluriel, et *mes* au régime

'en retourne, je me retire.
que, quoique. On le trouve d'ordinaire avec l'indicatif.
ste amor qui tant me fait peiner, *Couci*, X.
faction, aise.
Atout est encore conservé en Bourgogne.

XVIII

ɜ, rois des homes, si lui fit repartie:
i-t-en, [4] s'ainsi t'agrée; [5] remanoir ne te prie.
fiudra qui m'honore en ce besoin d'aïe,
ɜurtout Jupiter, qui droit conseil [5] otrie.
rois issus des dieus tu m'es li plus haïs;
ɛe, guerre, bataille, à ce te plais [6] tous dis.
ɪnt [7] par es vassals, d'un Dieu c'est la mercis.
ɒurnant au manoir [8] o tes nefs et maisnie,
oin des champs troyens regner en Thessalie.
re [10] me touche [11] peu; de toi ne me soucie.
ɔ entent ma menace : [12] com du dieu m'est ravie
ɒseis, que rendrai o ma nef et maisnie,

« J'irai prendre en ta tente Briseis au [13] clair vis,
« [14] A main ton guerredon, si que te soit apris
« Combien sui plus [15] de toi, et qu'on soit [16] alentis
« A moi se faire egal et dire contredis. »

[1] Fuir était, dans l'ancienne poésie, tantôt monosyllabe, tantôt dissyllabe. Fui de ci, rois, tu aies encombrier, *Raoul de Cambrai*, p. 205.
[2] S'il t'agrée ainsi.
[3] Demeurer.
[4] Il ne manquera pas gens qui m'honorent en ce besoin de secours. Qui lui faudra à ce besoin d'aïe, *Romancero*, p. 93.
[5] Octroie.
[6] Toujours, *totos dies*. Nous avons gardé le composé analogue, tandis, *tantos dies*.
[7] Par-vassal, très-vaillant. *Par* était une particule qui avait avec les adjectifs le sens superlatif, et qui pouvait se séparer. Nous n'avons gardé de cet usage de *par* que par trop.
[8] Avec. *O* est encore usité dans plusieurs provinces.
[9] Ta ire, ton ire, ta colère.
[10] Toucher était en usage : Et puis (l'amour) le touche de la flame, Dont son cuer esprent et enflamme, *Jehan de Condet*, p. 106.
[11] La forme la plus commune était *poi*, et aussi *pou* et *poc;* mais on trouve *peu:* Et un peu vous reposerés, *Jehan de Condet*, p. 83.
[12] Comme. *Com* était aussi usité, au moins, que *comme*.
[13] Voy. XVI, note 11.
[14] Avec la main, de force.
[15] Que toi.
[16] Retardé, découragé. Les fenestres ovrirent, ne sont pas alenti, *Berte*, LXXXIX. Alentir est dans Molière : Et notre passion alentissant son cours.

XIX

Si dit. Tant à ces mots Achile fu dolens,
Que dans son sein [1] velu en balance ot le sens,
Se, le [2] brant [3] esmoulu [4] lez sa cuisse prenans,
Iroit enmi les autres [5] tuer le fil d'Atrée,
Ou [6] freindroit son courage, tiendroit [7] s'ire domptée.
Pendant qu'il balançoit ainsi dans sa pensée
Et [8] traioit le grant glaive, Pallas vint empressée
Des cieux d'où l'envoyoit la deesse aus bras blans,

ns, [9]d'andeus pensive et andeus les aimans.
e prit [10]la lui chevelure dorée,
ut, à lui [11]veüe, à tout autre celée.
vous se tourne Achile [12]esbahis ; et [13]à tant
conut, cui regars flamboioit fierement ;
: sa bouche ainsi vint parole [14]empennée.

ait que j'ai conservé jusqu'aux plus petites particularités du nérique.

ulu est l'épithète que les trouvères donnent constamment s et aux lances.
a cuisse.
ou meurdrir étaient les verbes les plus employés. Cependant aussi tuer : Et dit Ybers : amis, frere ne tu, *Raoul de Cam-*7.
t violence à sa passion. Damoisele, fait ele, freignez vostre *Romancero*, p. 14.
, son ire, sa colère.

us ou ambedeus, au régime, andui ou ambedui, au nomina-ait ce que nous exprimons aujourd'hui moins correctement nution composée *tous les deux*. Pour *pensif*, voy. VII, note 6.
prit la chevelure dorée de lui. La lor terre, *Chanson de Ro-*3. *Doré* était usité : Et il out les deux (coffres) dorés pris, ennent de grignour pris, *Jehan de Condet*, p. 17.
, contracté en vu.
a que. Voy. VI, note 4.
lt ai esté longuement esbahis, Qu'onques n'osai chanson em-à faire, *Couci*, v.
insi, cela fait, aussitôt. Ce mot nous manque, il est resté dans Tesifone è nel mezzo ; e tacque a tanto, *Dante, Inf.*, IX, 48.
reconnut, elle à qui le regard flamboyait. Connaître s'em-lans cette acception : Lorsque li garçons l'aperçut, Sans bien la connut, *Roman de Couci*, v. 3011.
rrei ne saete empennée, *Benoît, Chr des ducs de Normandie,* Ἔπεα πτερόεντα, dans Homère les paroles ont des ailes.

XX

le [1]au dieu de l'egide, pourquoi [2]jus es [3]saillie ?
ns tu [4]veoir combien Atride [5]m'humelie ?

« Mais je te di parole qui tost sera [6] complie :
« Sa grant [7] desmesurance va lui couster la vie. »

[1] Fille à, locution usitée. Vous fustes fils au bon conte Renier, *Roncisvals*, p. 99.
[2] En bas. Les Italiens ont le mot correspondant, *giuso*.
[3] Saillir, sauter. De plaine terre est saillis en l'arçon, *Roncisvals*. p. 52.
[4] Voir.
[5] M'humilie. L'ancienne langue n'aimait pas la même voyelle dans deux syllabes consécutives : *Fenir* au lieu de finir
[6] Accomplie.
[7] Oubli de toute mesure. Or est mort Pinabel par sa desmesurance, *Roncisvals*, p. 197. Ce mot nous manque, il n'a point d'équivalent exact.

XXI

La deesse aus ieus bleus ainsi lui va disans
« Je sui, pour ton courrous [1] freindre, [2] s'à moi entens,
« Jus saillie ; or m'envoie la deesse aus bras blans,
« Junon, [3] d'andeus pensive et andeus vous aimans.
« [4] Coise-toi ; du [5] fourrel jà ne soit [6] trais li brans.
« Mais [7] laidi, tant que vaille, de langue [8] enfelonie.
« Or entent ma promesse, qui tost sera complie ;
« Viendra jours où le triple donra qui t'humelie ;
« Mais à nous [9] obeï, tien ton cuer en [10] baillie. »

[1] Voy. XIX.
[2] Si tu entends, obéis à moi.
[3] Voy. XIX.
[4] Calme-toi. Bossuet se servait encore d'accoiser.
[5] A ces grosses vielles as despenez forriax, *Chanson de Roland, préface*, p. LXIX.
[6] L'épée ne soit tirée.
[7] Injurie.
[8] Devenue felone, furieuse.
[9] Obéis, tiens.
[10] Tiens ton cœur sous ton autorité, commande à ton cœur. Pour baillie, voy. X.

« Un jour [22] tuit li Gregeois d'Achile auront desir,
« Un jour... et tu, dolent, ne pourras les servir,
« Quant Hector homicide en viendra maint [23] meurtri
« Lors, au dedans, ton cuer rongeras à loisir,
« Tu à qui [24] n'a chalu le plus vaillant honir. »

[1] Laidanger ou dire laid, dire des injures.
[2] Querelle.
[3] Voy. II.
[4] Ces injures ont de la ressemblance avec certaines scè Cooper a tracées dans ses romans sur les sauvages de l'Amér Nord; les Grecs d'alors étaient, il est vrai, notablement au-de Mohicans; mais il leur restait encore beaucoup de la sau c'est une chose qu'il faut toujours avoir présente à l'esprit Homère.
[5] Cœur.
[6] Avec.
[7] Baron, dans nos vieux poëmes, désigne un homme de vaillance et de haut rang; il rend donc exactement ἀριστῆας ginal.
[8] L'aguet ou l'embûche était, comme chez les sauvages de une des grandes épreuves de la vaillance et de la patience du g
[9] Vassaument ou vassalment, avec vaillance, bravement
[10] *Eü*, de deux syllabes; nous disons par contraction *eu*. L de Paris dit *éu*.
[11] Cela ne te convient pas. *Talent*, comme *talento* dans l'it gnifie désir, volonté. Quant la vieille l'entend, ne lui vint *Berte*, LXXXII.
[12] La *grant ost gregeoise* est mot à mot le grec στρατ Ἀχαιῶν. C'est aussi une locution de nos vieux poëmes: Bie ans, vostre grant oz banie (à bannières)... *Roncisvals*, p. 10
[13] *Rober*, priver, dépouiller
[14] Lâche, sans énergie. Puis dit: Or sui trop fols et de c faillis, *Gaulhier d'Aupais*, P. 12. Failli en ce sens est encore plusieurs provinces.
[15] Honir, faire injure, outrage.
[16] Fois.
[17] Serrement, aujourd'hui serment, de *sacramentum*.
[18] J'affirme.
[19] Les instruments tranchants étaient, du temps de la gu Troie, en airain.
[20] *Ex parte*, de la part de; nous écrivons *de par*.
[21] Dont tu vois que je me lie. Le *que*, quand le sens le sans peine, pouvait se supprimer.
[22] Tous. *Tuit*, du latin *toti*, est le nominatif pluriel.

« Vous en guerre et conseil qui tenez seigneurie.
« Escoutez : estes jeune, et je sui chargés d'ans;
« [6] O plus vaillans de vous ai vescu dans mon tems,
« A cui mepriser moi ne fut onque avenans.
« Tels homes jà ne vi ne verrai de ma vie,
« Comme Pirithoüs, Dryas pasteur de gens,
« Cenée, et Polypheme, et le fier Hexadie,
« Et [7] l'egide Thesée, qui aus dieus fu semblans.
« Très-vaillant, il faisoient la guerre à très-vaillans,
« Les centaures des monts, occis à grant [8] baudie.
« Et je fu un des [9] leur, de loin à leur [10] aïe
« Requis par eus [11] meïsmes et de Pylos venans.
« Des combats [12] j'oi ma part, et ne combattroit mie
« A ces homes passés uns des homes vivans.
« Ma voix il escoutoient au conseil, sans [13] envie;
« [14] A tant escoutez la; escouter est [15] dusans.
« Tu, ne reprend la fille, ja soit ce qu'es puissans,
« Mais laisse [16] ester le don des fils de l'Achaïe.
« Tu, Achile, le roi en face ne desfle;
« Car [17] n'ot ja tel honeur rois un sceptre portans,
« A cui par Jupiter fu donés li haus rans.
« [18] S'es nés d'une deesse et as force et baudie,
« Il qui comande à plus a plus grant seigneurie.
« Tu, Atride, croi-moi, soit [19] laissés mautalens;
« Et lui, je le suplie que son cuer il [20] maistrie;
« Lui en guerre [21] felone rempart de l'Achaïe. »

[1] Exclamation de surprise et de douleur. Ce n'est mie lasse, dolente, ami! *Berte*, LXXXIV.

[2] Se réjouiraient On en fait maint repas Dont maint vois d'être, *la Fontaine*. Ne vous éjouissez pas de vos miracles,

[3] Lamonnoye, *Noel* v: « Grand seule ne meignie. »

[4] Chère veut dire visage, et notre expression « faire chèr gnifie proprement faire visage joyeux.

[5] Querelles.

[6] Avec plus vaillants que vous.

[7] Fils d'Égée

[8] Hardiesse. Préface de la *Chanson de Roland*, p. LIV: chevauchent à joie et à baudie.» Nous avons conservé le s'ébaudir.

[9] Leur, lor, venant d'*illorum*, ne prenait aucune flexion.

XXVII

Si li divins Achile à parler recomence :
« Couard me diroit on et [1] failli sans doutance,
« Se [2] j'avoie en toute œuvre à tes dits complaisi
« Comande autres que moi par tel outrecuidar
« Car je ne [3] cuide plus te rendre obeissance.
« Je di autre parole, l'aie en ta [4] remembrance
« Pour la fille, arme en main, ne ferai de defe
« La donastes, l'ostez; ainsi soit, sans balance.
« Mais près les noires nefs ce que j'ai de chevan
« A ce ne toucheras [5] maugré moi par puissan
« Pourtant essaie, et soit [6] l'oz tesmoin [7] la che
« Tost coulera sans noirs au grant fer de ma [8]

[1] Voy. XXIII.
[2] La conjugaison était : J'avoie, tu avoies, il avoit.
[3] Tel cuide engeigner autrui... a dit la Fontain vieux dicton.
[4] En ton souvenir. Les Anglais, qui tiennent ce mo gardé.
[5] Malgré.
[6] Le camp, l'armée.
[7] Témoin de la chance. Cheance, dissyllabe : Outre, tels est vostre cheance, *Chanson des Saxons*, CLIII.
[8] D'or en avant au grant fer de ma lance Est vost sans faillance, *Raoul de Cambrai*, p. 71.

XXVIII

S'estant [1] combateüs de parole [2] ambedeus,
Se levent, [3] dessevrant le [4] plait en la [5] navie.
As tentes et vaisseaus Achile, fils des dieus,
S'en retourne [6] o Patrocle et sa [7] franche mainie
Atride met en mer nef [8] isnele et eslie,
Chryseis au vis clair, vingt rameurs vigoureus,

Hecatombe vouée au dieu de longue archie.
Ulisses i comande, li [9]senés et li preus.
En la nef, [10]cil voguoient es chemins escumeus.
Ore Atrides semont [11]la gent se purifie;
Si font, et [12]ordes choses en mer jetent loin d'eus.
A Phebus hecatombes de choix, chevres et beus,
Il offrent sur la rive de la mer infinie;
Tournans o la fumée, l'odeurs en monte aus cieus.

[1] Combattus.
[2] Voy. XIX.
[3] Séparant, congédiant. Nous avons le simple dans un sens spécial: sevrer.
[4] L'assemblée du peuple.
[5] Flotte. Plus grant navie ne fu appareillées, *Roncisvals*, p. 118. Les Anglais ont gardé ce mot, qu'ils ont de nous, et que nous avons perdu: *Navy*, flotte, marine.
[6] Avec.
[7] Franchie maisnie, savez moi conseiller, *Raoul de Cambrai*, p. 61.
[8] Rapide.
[9] Qui a du sens. Nous avons gardé forcené, qui serait mieux écrit forsené. Dit Oliviers: Li preus et li senés, *Roncisvals*, p. 46.
[10] Ceux-ci.
[11] Ordonne que.
[12] *Ord*, sale, souillé, est un mot vieilli qui, pourtant, est encore dans le dictionnaire de l'Académie.

XXIX

Ainsi l'oz [1]besognoit. Or ne fait longue atente
A sa menace Atride, et ne s'en [2]destalente.
Il apele Eurybate et Talthybie, [3]andeus
Qui [4]erent [5]si heraut et [6]sergent mout [7]soigneus:
« Ensemble alez vous en vers Achile à sa tente,
« Et prenez de vos mains Briseis bele et [8]gente.
« S'il refuse, j'irai la prendre à ban nombreus,
« Je [9]meïsme; et à lui sera plus douloureus. »

[1] L'armée, le camp s'occupait.
[2] Il n'en perd pas le désir. Durement lui deplaist, et moult lui destalente, *Berte*, CXXXIV.

[5] Tous deux. Voy. XIX.
[4] Étaient, du latin *erant*.
[5] Ses, au nominatif pluriel.
[6] Serviteurs, officiers. A cui j'ai esté vrais amans, Et en tout lieu vostre sergeans, *Roman de Couci*, v. 7626.
[7] Or soiez bien soigneuse de son respassement, *Berte*, XLVII.
[8] Espousa rois Pepins Berte la bele et gente, *Berte*, X.
[9] Moi-même.

XXX

Si les envoie et parle à mout grant violence.
[1]Cil à regret aloient au long la mer immense;
Tost s'en vinrent as tentes et nefs des Myrmidons.
Près tente et noire nef [2] sis estoit à plaisance
Achile, qui devint, les voiant, tout [3] embrons.
Mout troublé et portant au roi grant reverence,
Debout il demeuroient devant lui en silence.
Ore il, le comprenant, à parler si comence:
« Heraut, vous messager Jupiter et les [4]homs,
« Vous salue, aprochez; à vous n'est ma raisons,
« Mais à qui vous envoie, li rois Agamemnons.
« Amene et [5]met, Patrocle fils de divin lignage,
« Briseis en [6]leur mains... mais ferez [7] tesmoignage,
« Vous [8]dui, devant les dieus [9]joians en leur [10]manage,
« Devant les homs mortels, devant ce roi sauvage,
« [11] S'onque la gent me quiert la sauver de domage
« Car [12]cis est emportés d'un malfaisant courage,
« Et [13] pourpenser ne sait en baron droit et [14]sage
« [15]Com Gregeois combatront à salut en la plage. »

[1] Ceux-ci.
[2] Assis.
[3] Triste, affligé.
[4] Messagers de Jupiter et des hommes. *Homme* fait au régime pluriel *hommes;* cependant on trouve parfois, bien que rarement, homs Perdu ai de mes homs la flor et la bonté, *Roman de Rou*, v. 4055. Toutefois, ici, cette leçon n'est pas sûre; car il serait très-aisé de remacer *homs* par *homes*, qui satisferait aussi à la mesure. Mais *homs*,

au régime pluriel, se trouve d'une façon indubitable dans *Girart de Rossillon*, poëme du commencement du quatorzième siècle.

[3] Mets, à l'impératif.

[4] *Leur* ou *lor* ne prenait pas la marque du pluriel.

[7] Marie de France, *le Chien et la Brebis:* Faus tesmoignage avant traient.

[8] Deux. *Dui* au sujet, *deus* au régime.

[9] Heureux, jouissants.

[10] Manoir, séjour. En la terre hongroise, en un leur bel manage, *Berte*, LXX.

[11] Si jamais la gent me requiert de...

[12] Celui-ci.

[13] Méditer, préparer dans la pensée. Ne trahison ne fit, ne ne la porpensa, *Roncivals*, p. 192.

[14] Rolanz est preus, et Oliviers est sage, *Chanson de Roland*, LXXXV.

[15] Comment

XXXI

Tost obeit Patrocle à [1]son ami comant,
Fait [2]issir de la tente Briseis au corps [3]gent,
Et la done aus heraus, qui, près le flot bruiant,
S'en revont [4]o la femme à regret les suivant.
Pleurant se siet Achile arriere sa mainie,
L'œil sur la mer profonde, près la rive blanchie,
Et, les bras estendus, [5]reclaint sa mere amie:
« Mere, tu m'engendras à mout peu longue vie.
« Jupiter Olympien, qui tone au haut des cieus,
« Promit du moins honeur; sa promesse est faillie;
« Car outrage m'a fait Atrides orgueilleus:
« Il tient mon guerredon, l'a [6]tollu par [7]maistrie. »

[1] Au commandement de son ami. En son pere verger, *Romancero*, p. 11.

[2] Sortir.

[3] A sa suer prent congé, Berte qui ot cors gent, *Berte*, II.

[4] Avec.

[5] Réclame, implore. *Reclamer* se conjuguait: *je reclain, tu reclains, reclaint*, comme *amer* (aimer), *j'ain, tu ains, il aint*.

[6] Pris, enlevé, du verbe *toldre* ou *tollir*, du latin *tollere*.

[7] D'autorité.

XXXII

Si parla il pleurant. Bien l'entendit sa mere,
Assise au font des floz près du vieillart son pere;
Tost saillit hors de l'onde come brume legere,
S'assit au devant lui, qui versoit larme amere,
A main lui fit caresse, et lui dit debonere.
« [1] Beaus fils, qu'as à gemir? [2] Dont viens tant [3] deuil à fere?
« Di, ne me cele rien, si qu'à nous deus [4] apere. »

[1] Beau fils est une locution d'amitié très-fréquente dans nos vieux poëmes.

[2] D'où, pourquoi.

[3] Faire deuil, être affligé et exprimer son affliction. Pourquoi faites tel duel? n'i poez recovrer, *Chanson des Saxons, Préf.*, p. XXVII.

[4] De sorte que cela nous apparaisse, nous soit connu. Le subjonctif d'*aparoir* était *apere*. Ainz que guere de jour là en droites apere, *Berte*, XLIV

XXXIII

Achile lui respont, qui gemit tout pleins [1] d'ire:
« Tu le sais; ce que sais, à quoi bon tout redire?
« Nous primes Thebes sainte, la [2] cit d'Eetion;
« Et tout en raportames grant [3] eschac [4] à bandon.
« Entre eux la gent en firent droite [5] division;
« Chryseis au vis clair eut Atrides en don:
« Tost vint Chrysès, li prestre du dieu de longue archie,
« Es vaisseaus des Gregeois aus tunique d'airain
« Offrir grant raançon pour sa fille cherie;
« Et, tenant sceptre d'or et bandel en sa main
« De Phebus Apollon, tous les Gregeois [6] suplie,
« Surtout les deus Atrides, qui ont grant seigneurie.
« A ce très bien s'assentent [7] tuit li autre Acheen,
« Faire honeur au [8] prouvere et prendre l'amendie.

« Li [9] seus Agamemnon n'i a le cuer enclin,
« Durement l'arraisone, et mal le congeïe.
« Couroucés s'en reva li vieillars ; mais ouïe
« Sa voix est d'Apollon, qui l'aimoit [10] en certain.
« Sur nous li dieus [11] vengere lança flesche enemie ;
« Ore à foule mouroit la gent ; et tout [12] à plein
« [13] Li dieu carrel [14] feroient la grant ost d'Achaïe.
« Le dieu vouloir nous dit devins de grant [15] clergie.
« Tost premiers je comande soit l'ire au dieu flechie.
« [16] Lores [17] esrage Atride, et, se levant soudain.
« Il m'adresse menace qui jà est accomplie ·
« Acheen aus yeus noirs, avec ofrande eslie,
« Ramenent Chryseis à Chryse la [18] garnie,
« Et [19] orains de ma tente par heraus est ravie
« Briseis, que je tien des enfans d'Achaïe.
« Mais tu, prent, se tu peus, ton [20] fil sous ta baillie ;
« Implore Jupiter, en l'Olympe [21] saillie,
« Se de fait ou de vois lui donas onque [22] aïe.
« [23] Ens au manoir mon pere t'ai mainte fois ouïe
« Te vanter que tu, seule de [24] l'immortel mainie,
« Le dieu des noirs nuages, fil Saturne, sauvas,
« Quant Junons et Neptune et Minerve-Pallas
« Et li autre tenterent de le charger de [25] las
« Mais tost des las tu vins delivrance lui faire,
« En l'Olympe apelant le geant aus cent bras,
« Qui Briarée au ciel, Egeon sur la terre
« A nom, et si est il plus vaillans que [26] son pere ;
« Près Jupiter s'assit à contenance fiere ;
« Li dieu fortuné tremblent, et il laissent les las.
« Va, prent-lui les genous ; et, pour ce souvenir,
« Qu'il fasse grant vigueur as Troyens [27] revestir,
« Et Gregeois jusqu'aus poupes de leur vaisseaus s'enfuir
« Sanglans, si que bien puissent de leur roi s'esjouir,
« Et qu'Atrides son dam reconnoisse à loisir,
« Il à qui n'a chalu le plus vaillant honir. »

[1] Ire avait aussi bien le sens d'affliction que celui de colère.
[2] La cité
[3] Butin.

[4] Sans réserve, avec ardeur. Puis il chevauche à force et à bandon, *Roncisvals*, p. 85.

[5] Qu'il nous en fasse voire division, *Roncisvals*, p. 155.

[6] Et qu'eus veulent tuit suplier, *Chronique des ducs de Normandie*, v. 1587.

[7] Tous. Voy. IV

[8] Prêtre. Voy. IV.

[9] Le seul. Voy. IV.

[10] Certainement. Soissante sous cousta, un an a, en certain, *Berte*, LXXIII.

[11] Vengeur. *Vengere* au nominatif, *vengeor* au régime.

[12] Pleinement. De qui la gent se plaignent de toutes pars à plein, *Berte*, LXXIII.

[13] Les carreaux du dieu.

[14] Frappaient. *Le dieu vouloir*, la volonté du dieu.

[15] De grand savoir

[16] Lores ou lors.

[17] Se courrouce.

[18] Pour *garnie*, voy. XVII.

[19] Tout à l'heure. Uns ermites me dit orains tout doucement, *Berte*, XLVII.

[20] Ton fils. *Fis* ou *fils* ou *fieus* au nominatif, *fil* au régime.

[21] Étant montée en l'Olympe.

[22] Aide, secours. Voy. XVIII.

[23] Dans le manoir de mon père.

[24] Immortel est au féminin, comme le serait *immortalis*.

[25] Lacs, que d'ailleurs on prononce là.

[26] Les érudits ne savent pas au juste ce qu'Homère entend par le père de ce géant.

[27] Moult refu Blancheflors de joie revestie, *Berte*, CXXVIII.

XXXIV

Or en versant des pleurs lui respondit Thetis :
« [1] Hemi ! [2] mar t'engendrai, mar te nourri, beaus fils!
« Que n'es-tu ci seans sans larmes ni soucis,
« Tu à qui par destin peu de temps est promis !
« Mais as tant moins à vivre et tant plus à douloir;
« Par [3] male destinée t'engendrai au manoir !
« J'irai porter au dieu qui se plaist au tonerre,
« En l'Olympe neigeus ta plainte à bone fin.

'u, sis aus noires nefs, en ton courous ariere
emeure, et de la guerre evite le chemin.
i dieus est [4] o les autres, [5] hier allés repas fere
Es bons Ethiopiens vers l'Ocean lointain,
louze jours [7] en aprés à l'Olympe il [8] repere.
'irai lors en sa sale, dont li [9] seuils est d'airain,
mbrasser ses genoux; il m'entendra, j'espere. »

. XXV.
mot, très-fréquent dans les vieux poëmes, signifie d'une manuneste, à la male heure. Guenelon sire, mar fustes engendrés, *als*, p. 18. *Mar* paraît être une contraction de *mala hora*, et a pposé *buer*, qui veut dire d'une manière heureuse, à la bonne

ns Guis amis, com male destinée... *Romancero*, p. 37.
c.
r. est toujours monosyllabe dans nos anciens poëmes; Molière souvent monosyllabe.
z les bons Éthiopiens.
en après Gerart de Rousillon, *Roncisvals*, p. 88.
'etourne.
ele un jour s'asist sur le seuil, Marie de France, *la Souris et la* (grenouille).

XXXV

es moz se partit de son fil, qui endure
nt courous pour la dame à la bele ceinture,
dame qui lui fut ravie à male injure.
Ulysse [1] aprochoit Chryse en droite aventure.
t dans le havre où l'eaue est profonde et [2] seüre
gent amene et range en la nef la voilure,
che [3] haubans, abat au [4] coursier la masture,
s, rame en main, [5] acoste le navire en droiture,
e [6] pieres à fond, lie amares à bort,
[7] à tant met le pied sur la berge du port.
la sainte hecatombe, Chryseis [8] la louée
st de la nef couriere en la mer azuré
Ulysse à l'autel est la fille menée;

Il la remet au pere et dit sans [11] demeurée:
« [12] J'amein de part Atride à toi ta fille aimée,
« Chrysès, et à Phebus hecatombe sacrée,
« Si qu'uns drois sacrifice apaise le seigneur
« Qui versa sur Gregeois et mal et grant douleur. »

[1] Approchait de Chryse.
[2] Sûr, qui est une contraction de l'ancienne forme: *seür*, d
[3] Estrems traire, hobens fermer, *Roman de Brut*, v. 11488.
[4] On appelait coursier, dans les galères, le passage entre rangs de rames, dans lequel on couchait le mât. Tous les ter techniques.
[5] Les nefs fist à terre acoster, *Roman de Brut*.
[6] Au lieu d'ancres on se servait de grosses pierres.
[7] Cela fait. Voy. XIX.
[8] Avec.
[9] Cette épithète est fréquente dans nos vieux poëmes: V gueil de France la loée, *Chanson de Roland*.
[10] Sort.
[11] Sans retard. Dites moi se c'est vrai sans longue « *Berte*, CXV.
[12] J'amène.

XXXVI

Si dit et la remit dans les mains de son pere,
Et [1] cil reçut à joie sa fille [2] qu'il eut chere.
Tost l'hecatombe est [3] lez l'autel en bele piere.
On se lave les mains, on prent l'orge; à vois claire
Fait Chrysès, bras levés, pour les Gregeois priere:
« Entent-moi, tu dont l'arcs est d'argent, emperere
« En Tenedos et Chryse, et sire debonere,
« M'as ci-devant ouï, quant, pour me croistre honeu
« Durement sur Gregeois s'est ta mains estendue.
« Que de toi soit encore ma priere entendue:
« Detourne des Gregeois tes flesches de douleur. »

[1] Celui-ci.
[2] Car je l'ai en couvent Margiste que j'ai chere, *Berte*, XX.
[3] A côté de l'autel.

XXXVII

Quant [1] jus vint li soleils et que la nuit fut close,
Tout le long des amares chascuns lors s'endormit.
Mais quant parut au ciel l'aurore aus doiz de rose,
De la grant ost gregeoise le chemin on reprit.
Apollon leur envoie un vent qui leur agrée.
Tost ont le mast dressé, toile blanche larguée;
La brise enfle les voiles; et la [2] vague empourprée
Gronde aux flans du navire, qui fuit [3] sans arestée.
Faisant route la nefs si couroit sur les floz.
Retourné quant il furent où se tient la [4] grans oz,
Haut fut la noire nefs [5] au rivage tirée
Es sables, et en place calée à lons rouleaus;
Puis il se [6] departirent es tentes et vaisseaus.

[1] En bas : quand le soleil descendit.
[2] Vagues crurent et reverserent, *Roman de Brut*.
[3] Se leve li messages, n'i veut faire arestée, *Berte*, LXVII.
[4] La grande armée. *Oz* au nominatif singulier, *ost* au régime.
[5] Cil virent la flotte au rivage, *Chronique des ducs de Normandie*, v. 1329.
[6] Ce mot, avec cette acception, est dans l'italien E della schiera tre si departiro, *Dante, Inf.*, XII, 59.

XXXIX

Ore esrageoit, assis près de la [1] flote ailée,
Achile as pieds [2] isnels, li vaillans fils Pelée;
Plus n'aloit aus conseils de la gent [3] honorée,
Plus n'aloit à la guerre, se rongeant [4] d'aïrée,
Oisifs, mais desirant et bataille et [5] huée.
Cependant en l'Olympe, la douzieme [6] ajournée,
[7] Tuit ensemble revinrent li dieu qui toujours sont,

Et Jupiter en teste. N'oubliant sa pensée,
Thetis saillit, dès l'aube, hors de l'onde azurée
Devers le vaste ciel et l'Olympe en amont.
Seuls [8] ert li dieus dont l'œils voit toute [9] chose née,
Sis au [10] som le plus haut de l'Olympe à maint som.
Devant lui s'assit ele, et lui prit, mout grevée,
Genous à main senestre, à main destre menton,
Si au roi fil Saturne, priant, dit sa raison·

[1] Cil virent la flote au rivage, *Chronique des ducs de Normandie*, v. 1329.

[2] Rapides. *Rapide* était dans le vieux français, mais sous la forme de *rade*.

[3] Franc, dit Rolans, bone gent honorée, *Roncisvals*, p. 48. Cette locution de nos vieux poëmes rend exactement le χυδιάνειρα de l'original. Dante a dit aussi, *Purg.*, VIII, 128: Che vostra gente onrata non si sfregia.

[4] De ressentiment. Geris lait courre par moult grant aïrée, *Raoul de Cambrai*, p. 117.

[5] Lors recomence li cris et la huée, *Roncisvals*, p. 143. *Huée*, dans nos anciens poëmes, est le cri de la bataille.

[6] L'ajournée, bon mot que nous avons perdu, est la venue du jour. L'endemain, à matin, droit après l'ajornée, *Berte*, LXVIII.

[7] Tous ensemble.

[8] Était.

[9] *Toute chose née*, locution familière à nos vieux poëmes.

[10] Sommet. Notre mot est le diminutif du mot ancien. *Som* a été gardé dans le nom de quelques montagnes du Dauphiné: le grand Som, le petit Som. Si m'emporta en som un pin moult grant, *Roncisvals*, p. 164.

XL

« [1] Dieux pere, se jamais ou de fait ou de vois
« T'ai servi dans le ciel, ma priere [2] m'octrie:
« Honore moi mon [3] fil, né à peu longue vie;
« Honni l'a malement Agamemnons li rois,
« Tient [4] le lui guerredon, l'aiant pris par [5] maistrie.
« Mais tu, fai lui honeur, dont li conseils est drois;
« Et [6] graante aus Troyens grant vigueur et baudie,

« Tant que [7] croissent barnage à mon fil li Gregeoïs.
Li dieus qui nue assemble ne lui respondoit mie,
Mais demeuroit taisans. Or dit ele autre [8] fie,
Lui tenant les genous [9] com s'en estoit saisie :
« Fai moi promesse vraie, et de teste [10] l'afie ;
« Ou bien (car tu n'as crainte) tout à plein me denie ;
« Qu'entre les dieux je sache que sui la plus honnie. »

[1] Dient Franceis : Dieus pere, que ferons? *Roncisvals*, p. 71.
[2] Octroye moi.
[3] Mon fils. Voy. XXXIII.
[4] Il tient son guerredon.
[5] Voy. XXXI.
[6] *Graanter*, accorder. — *Baudie*, hardiesse, voy. XXV.
[7] Honneur de baron, haut rang, dignité. Croistre vous velt d'honor et de barnage, *Roncisvals*, p. 159.
[8] Fois. Voy. IV.
[9] Comme.
[10] Et donne-moi assurance par un signe de tête. Que jamais prendrai femme, je vous afie... *Berte*, CVIII.

XLI

Li dieux qui nue assemble respondit mout [1] marris.
« Grans sera li meschefs, quant m'auras mis contraire
« A Junon, se me [2] point de sa parole amere.
« Jà [3] el, de soi [4] meïsme, parmi les dieux [5] tous dis
« [6] Tense à moi, disant [7] j'aide aus Troyens en la guerre.
« Mais, pour n'estre [8] veüe, en ta demeure [9] ariere
« Retourne ; et que du reste li soins ne soit remis.
« De teste à toi [10] donrai, si que te soit plevis,
« Un signe, le plus grant qu'on puisse à moi [11] requerre ;
« Onque mais n'est [12] retrais, decevans ne faillis
« Chez les dieux [13] quanque j'ai de la teste promis. »
A ces moz inclina li dieus ses noirs sourcis ;
En sa teste immortel li chevel à lons plis
Ondoierent, trembla [14] l'Olympes bien assis.

[1] Affligé. *Marri*, qui est encore dans le dictionnaire de l'Académie, vieillit, et c'est dommage. La Fontaine s'en est servi.

XLIII

« Quels dieux, [1] fel Jupiter, t'a fait tantost devise?
« Loin de moi tu te plais en secret et feintise
« Te conseiller tousjours, et par bone franchise
« Une tienne pensée oncque ne m'as aprise. »

[1] *Fel* au nominatif, *felon* au régime, méchant, faux rusé.

XLIV

Si li pere des hommes et des dieus fist [1] respons
« Savoir tous mes conseils n'espere pas, Junons;
« Seroit, [2] meïsme à toi, ma [3] moillier, mout à faire.
« Conseil qu'entendre [4] esteut, tu le sauras premiere
« Avant aucun des dieus, avant aucun des [5] homs;
« Mais conseil que je [6] veuil sans les dieus prendre ariere,
« Sur ce n'essaie pas de me [7] metre à raisons. »

[1] Réponse.
[2] Même à toi.
[3] Femme, épouse.
[4] Qu'il est convenable qu'on entende. *Esteut* est l'indicatif présent du verbe *estouvoir*.
[5] Des hommes. Voy. XXX.
[6] Je veux.
[7] Mettre à raison, c'est demander compte.

XLV

De la dame aus grans yeux, Junon, fut repartis:
« Quels mots, tant [1] pesme [2] fis de Saturne, as-tu dis?
« Je guere de long tems à raison ne t'ai mis.
« Tout en paix tu pourpenses quanque faire t'est [3] vis.

XLVII

Si dit il, et trembla Junons, dame aus grans yeus,
Se tut, s'assit, domtant son [1] cuer imperieus.
Ore aus dieus en la sale fut la [2] chere esmarie;
Et tost prit à parler Vulcains l'industrieus,
Pour consoler Junon aus bras blans, mere amie:
« Grans sera li [3] meschefs, à ne suporter mie,
« Se noise pour mortels se leve entre vous deus,
« Et se trouble et [4] grevance jetez [5] en mi les dieus.
« Bons repas est sans joie, quant [6] li mals a maistrie.
« Je conseille à ma mere, sans qu'ele m'en [7] desdie,
« Porter au pere ami [8] douceur, si qu'autre [9] fie
« Li pere, par [10] tenson, repas ne trouble es cieus.
« Jupiters Olympiens, qui lance esclair et feus,
« S'il veut briser nos sieges... sa force est infinie.
« Mais tu, flate son cuer de parole adoucie;
« L'Olympiens tost après nous sera gracieux. »

[1] Tant a vers els le cuer felon, *Chronique des ducs de No* v. 605.

[2] Le visage attristé. La chere, c'est le visage. Blancheflors est forment esmarie, *Berte*, xc.

[3] Meschef ou méchef, qui signifie mal et désordre, pou nous n'avons pas d'équivalent, que nous perdons et que le ont conservé, *mischief*.

[4] Ce qui est grief, affliction. Ne me doit pas trop torner à *Couci*, xvii.

[5] Parmi.

[6] Quand le mal a domination.

[7] Sans qu'elle m'en dédise. Onc n'ot que deux enfans, n qu'on m'en desdie, *Berte*, ii.

[8] Chascuns li porte honor, douçor et compaignie, *Berte*, ix

[9] Une autre fois. Voy. IV.

[10] Par querelle.

Uns ris inextinguibles se leve es dieus [2] joians,
Quant Vulcains par la sale est veûs clopinans.

[1] Alors lui.
[2] Doux. Voy. XXIV.
[3] Heureux, jouissants.

L

Si [1] il, le jour entier jusqu'à soleil declin,
Festinent ; et ne [2] faut ne la pars au festin,
Ne la lyre mout bele qu'Apollons tient en main,
Ne les chanson des Muses se respondant à plein.

[1] Ainsi eux.
[2] Manque.

LI

Quant [1] jus est du soleil la tant bele clartés,
Il s'en vont, pour dormir, aus manoirs [2] dessevrés,
Que d'un très grant savoir à chascun a dressés
Li renommés Vulcains, [3] clopins des deus costés.
Li dieus qui lance esclairs est à son lit alés,
Où, quant vient dous someils, [4] seut estre [5] reposés
Là se git ; et Junons à trone d'or, [6] delez.

[1] Est en bas, est descendue.
[2] Séparés.
[3] Boiteux.
[4] Il a coutume; du verbe souloir, mot très-digne de regret encore employé par la Fontaine.
[5] Dist la dame : Vous mangerés, Et un peu vous reposerés *Condet*, p. 83.
[6] A côté. Chascun ira al regne où il fu nés, Ou à Estampes ou à Paris delés, *Roncisvals*, p. 3. Li rois Hues li fors et sa moillier *Travels of Charlem*, v. 401.

Ce poëme, sombre, difficile, hérissé d'allusions aux choses et aux hommes du temps, tout empreint des passions politiques, tout enchevêtré de théologie, n'en captive pas moins d'âge en âge les esprits de ceux qui, l'ayant lu, le relisent et ne se lassent pas d'en contempler certaines beautés singulières. D'où lui vient donc ce charme qui jamais ne s'épuise? d'un style qui, dans ses excellences, n'est la prérogative que des plus grands maîtres. Mais quoi! Dante n'a-t-il pas écrit en 1300? n'est-il pas du treizième ou du quatorzième siècle, comme on voudra? n'appartient-il pas au moyen âge et pouvait-il trouver dans ce moyen âge quelque grand style digne de rivaliser avec tout ce qu'on connaît de plus beau avant ou après? n'y a-t-il pas là une contradiction entre la splendeur de la diction et la barbarie attribuée généralement à cette époque?

C'est donc du grand style au moyen âge, style dont le type est dans le poëme de Dante, que je veux m'occuper. Mais peut-être, sous l'influence d'une erreur très-répandue, objectera-t-on que l'Italie échappa aux ténèbres du moyen âge, ou du moins que, si elle s'y enfonça quelque peu, elle y échappa longtemps avant les autres, de sorte que Dante est le poëte souverain (je me sers ici du titre que lui-même donne à Homère), venant couronner une époque de culture et de préparation inconnue ailleurs. Il n'en est rien, l'Italie n'a point devancé les autres populations latines, la France du moins. Le préjugé est fortement soutenu, je le sais, soit par la gloire des trois noms de Dante, de Pétrarque, de Boccace, dont les œuvres sont restées classiques, soit par l'éclat des arts dans le seizième siècle, soit

par le souvenir de l'incontestable prééminence de l'Italie antique sur le reste de l'Occident, soit par l'opinion qui, confondant jusqu'à un certain point le latin avec l'italien, admet que tel mot que nous avons dans notre langue a d'abord été italien avant d'être français. Non, la langue française n'est pas fille de la langue italienne, toutes deux sont sœurs et se sont développées par un travail contemporain. Mais ce qui est vrai, et ce qui heurte directement la croyance générale, c'est que le développement poétique fut antérieur dans la France. Il y eut dès le onzième siècle, et surtout dans le douzième, un épanouissement incroyable de poésie dans la langue d'oc et dans la langue d'oïl. L'Italie n'a rien de pareil à montrer pour une date si reculée. Ces poésies provençales et françaises, ces grandes compositions qui redisent les gestes des preux carlovingiens ou les exploits des chevaliers de la Table-ronde, ces romans rimés où l'on raconte les aventures de héros imaginaires, ces fabliaux malins, ces chansons d'amour, de guerre et de courtoisie, ont alors joui, dans toute l'Europe, de la plus grande faveur. L'Italie elle-même ne les a ni ignorés ni méconnus; Dante, dont nous parlons, était très-versé dans la connaissance du français et du provençal et dans toute cette littérature, et des critiques ont même dressé une liste de gallicismes trouvés en ses écrits.

Les textes et les témoignages établissent donc l'antériorité de la France, antériorité qui d'ailleurs est en rapport avec la teneur de toute l'histoire de cette époque. Mais, cela posé, j'ai hâte de déclarer que, si Dante n'est pas le plus ancien, il est le premier parmi

ces poëtes, et que son génie, pour me servir d'une comparaison empruntée à celui qu'il nommait son maître, s'élève parmi eux *autant que les cyprès parmi les viornes flexibles*,

Quantum lenta solent inter viburna cupressi.

Je ne veux pourtant pas dire trop de mal des troubadours et des trouvères. Il y a là une page de notre histoire, page qu'on a crue longtemps blanche et vide, et qui ne l'est aucunement. Elle mérite d'être lue. A la vérité, je me suis jeté dans ces études non sans ardeur, et l'on peut me soupçonner d'une certaine faiblesse partiale. Mais il est en France et hors de France nombre d'hommes bien plus autorisés que moi et qui en reconnaissent le prix. Puis si, comme on voit, il serait facile de citer, en faveur de notre vieille littérature, des noms accrédités, il n'est pas moins facile de citer des raisons bonnes et décisives. Notre histoire, nos lettres, notre langue y sont intéressées : notre histoire, car quelle lumière ne reçoit-elle pas quand on en connaît et qu'on en comprend le développement réel? nos lettres, car quelle négligence barbare n'est-ce pas de dater nos origines du quinzième siècle, époque de décadence, quand elles remontent aux onzième, douzième et treizième siècles avec un succès qui rendit l'Europe entière tributaire? notre langue, car quelle notion profonde en a-t-on si on lui ravit une si bonne part de son passé?

Les Italiens ont, au commencement du quatorzième siècle, leur grand triumvirat, Dante, Pétrarque et Boccace, qui ouvrent merveilleusement pour l'Italie l'ère

es, des écrivains, des artistes, des savants,
ui, malgré ses malheurs, n'a jamais cessé de
haute égalité avec les nations, ses sœurs,
risées par le sort. Ces trois noms ne sont pas
valeur : Pétrarque a certainement du charme;
and on voudra, on trouvera dans notre vieille
sans parler de celle de la Provence, de quoi
sans désavantage avec lui. Les chansons du
uci, de Quenes de Bethune, du roi de Navarre
d'autres, appartenant aux douzième et trei-
ècles, et par conséquent bien antérieures à
, ne craindraient pas la comparaison avec
our la grâce des pensées, soit pour le charme
ession. Quant au conteur Boccace, qui ne
fait faute de puiser aux sources françaises,
ecueil de fabliaux pourrait être mis dans
e. Mais, en venant à Dante, il faut tenir
langage. Dans la foule des chansons de
les poëmes d'Arthur, rien n'est digne de lui
aré. Les plus éminentes parmi ces composi-
arquables par l'invention, par les caractères,
ènes, par le style, montrent un vrai talent;
l'est que du talent; et quelle est la mesure
lent et le génie?

st le modèle suprême de la haute poésie au
. Elle est là dans toute sa sévère et subtile
i veut la connaître ouvrira la *Divine Comé-*
songer à rien ôter à chacune des grandes
s qui depuis la chute de l'empire romain et
e de la Germanie par Charlemagne se parta-
ope, il ne faut pas les croire indépendantes

l'une de l'autre, ni admettre que chacune produise ce qu'elle produit par ses seules forces et sans le concours de toutes. Cela est évident dans la culture des sciences; il n'est pas une science qui puisse se dire italienne, ou française, ou allemande, ou anglaise, ou espagnole, chacun de ces peuples est venu apporter sa pierre à l'édifice commun; et, quand on veut faire l'histoire des mathématiques ou de l'astronomie, par exemple, on voit que l'ensemble de la doctrine, qui n'appartient pas à un seul homme, quelque génie qu'il ait eu, n'appartient pas non plus à une seule nation, quelque favorisée qu'elle ait été. De même pour les lettres, bien que cela soit moins apparent. Des influences secrètes émanent de chacune sur chacune; elles se donnent, sans qu'elles s'en doutent, de puissants secours. Quand un foyer se développe en un point, il échauffe les points circonvoisins, et il y crée des foyers qui à leur tour rayonnent de toute part, sans que jamais s'arrête cet échange réciproque. Elles forment un système dans lequel l'équilibre tend toujours à se rétablir. Les abaissements ne sont que temporaires, non plus que les élévations. Ce ne sont jamais ni des chutes durables ni des grandeurs isolées; tout se tient par une sorte de gravitation intellectuelle qui corrige incessamment ces inévitables perturbations. Pour avoir une vue à la fois exacte et profonde des sciences et des lettres parmi les cinq grandes nationalités de l'Europe, il faut les considérer comme un ensemble infiniment diversifié, mais un essentiellement, dont les parties, assez séparées pour ne s'influencer que de période en période, sont assez liées pour se communiquer la chaleur et la vie.

que de confiance! Dante n'a pas douté de son
Développant un vers de Virgile sur les poëtes pi
dont le parler fut digne de Phébus (*pii vates et digna locuti*), il fléchit quelque peu en leur fa
rigueur du ciel chrétien. Le roi des chants élev
ouvre son école; cette haute compagnie l'adn
son maître en sourit.

Entrons un peu plus avant dans ce beau sty
Dante dit lui avoir fait honneur, et pour leque
accueilli, lui dernier venu, en sixième dans l
cénacle des grands poëtes; et entrons-y par la c
raison. Virgile (car à qui le comparer, sinon à
qu'il nomme son maître et son père?) a qu
vers splendides où il décrit le souffle de l'a
hyperboréen :

> Qualis hyperboreis aquilo quum densus ab oris
> Incubuit, Scythiæque hiemes atque arida differ
> Nubila; tum segetes altæ campique natantes
> Lenibus horrescunt flabris, summæque sonorem
> Dant silvæ, longique urgent ad littora fluctus;
> Ille volat, simul arva fuga, simul æquora verrens.

Delille a traduit ainsi, faiblement et pauvremen

> Tel le fougueux époux de la jeune Orythie
> Vole et disperse au loin les frimas de Scythie,
> Fait frémir mollement les vagues des moissons,
> Balance les forêts sur la cime des monts,
> Chasse et poursuit les flots de l'Océan qui gronde,
> Et balaye en fuyant les airs, la terre et l'onde.

Dans l'original ce morceau, j'allais dire ce pa
est d'une beauté merveilleuse; l'aile du vers
vol de l'aquilon rapide, et, à mesure que l'un et
passent, tout s'émeut à son souffle puissant.

Écoutons Dante à son tour décrivant, lui aussi, le vent qui s'abat sur la terre :

Non altrimenti fatto che d'un vento
Impetuoso per gli avversi ardori,
Che fier la selva, e senza alcun ritento
Li rami schianta, abatte e porta fori,
Dinanzi polveroso va superbo,
E fa fuggir le fiere e li pastori.

Ce qui captive singulièrement dans le tableau de Virgile, c'est la peinture de ce grand mouvement qui se communique de proche en proche, et, si je puis dire ainsi, ce frissonnement qui parcourt successivement toute la nature; l'œil voit tour à tour les nuages s'enfuir, les moissons profondes et les campagnes liquides s'agiter, la cime des forêts s'incliner et les longues vagues rouler vers le rivage. Autre, chez Dante, est le tableau : le vent qu'il décrit est un vent d'orage qui se soulève pendant les chaleurs malignes; rien ne l'arrête en sa course impétueuse; il heurte et fracasse la forêt; roulant des tourbillons de poussière, il va devant soi et fait fuir les troupeaux et les pasteurs. Enfin tous deux, touchant au terme de leur peinture, arrivent à ce point où la pensée poétique, devenant, par le progrès même de l'inspiration, plus vive et plus lumineuse, jaillit en un dernier trait qui achève et couronne. L'un veut figurer la vitesse :

Ille volat, simul arva fuga, simul æquora verrens;

l'autre peint la superbe de l'ouragan poudreux :

Dinanzi polveroso va superbo.

Qui donnerait la préférence entre le Mantouan et le

Florentin? entre le vers latin du siècle d'Auguste et le vers italien du moyen âge?

Encore un exemple, et je finis. Il y a dans Virgile une description de la nuit d'une suavité infinie :

Nox erat, et placidum carpebant fessa soporem
Corpora per terras; silvæque et sæva quierant
Æquora; quum medio volvuntur sidera lapsu;
Quum tacet omnis ager; pecudes pictæque volucres,
Quæque lacus late liquidos, quæque aspera dumis
Rura tenent, somno positæ sub nocte silenti
Lenibant curas et corda oblita laborum.

Le repos silencieux de la nature endormie, pénétrant jusqu'à l'âme du poëte, s'est insinué dans le style et a fait rendre à la langue latine des accents qui glissent de vers en vers comme les sphères célestes et qui semblent respecter le sommeil des créatures fatiguées. Le Tasse, qui ne s'élève jamais à une telle poésie, mais qui manie avec habileté la langue italienne, a traduit ces beaux vers dans sa *Jérusalem* :

Era la notte allor ch'alto riposo
Han l'onde e i venti, e parea muto il mondo.
Gli animai lassi, e quei che' l mare ondoso,
O de' liquidi laghi alberga il fondo,
E chi si giace in tana o in mandra ascoso,
E i pinti augelli nell' obblio profondo
Sotto il silenzio de' secreti orrori
Sopian gli affanni, e raddolciano i cori.

Ceci est une traduction, non une imitation. Si Dante avait imité, il eût voulu ajouter un trait à ce tableau, un son à cette harmonie; et c'est sans doute en ce sens que Virgile trouvait aussi difficile d'arracher un vers à Homère que la massue à Hercule. Le spectacle de la nuit sombre n'est pas retracé dans la *Divine Co-*

médie; mais le soir, cette heure qui change le désir et attendrit l'âme du voyageur; cette heure qui rappelle le souvenir de l'adieu dit aux doux amis; cette heure où la cloche qui sonne au loin semble plaindre le jour qui se meurt, lui a inspiré ces beaux vers :

Era già l'ora che volge il disio
A' naviganti e 'ntenerisce il cuore,
Lo dì ch' han detto a' dolci amici addio,
E che lo nuovo peregrin d'amore
Punge, se ode squilla di lontano,
Che paia 'l giorno pianger che si muore.

Rien n'égale le charme de ces vers et leur douceur mélancolique. Si l'on voulait pénétrer plus avant dans le procédé des deux poëtes, on y apercevrait des différences sensibles. Virgile est visiblement plus frappé des beautés extérieures de la nature; son âme les embrasse dans leur grandeur, son regard en voit toute la lumière, son oreille en saisit toutes les harmonies; et le vers, vibrant à l'unisson, exprime ce que Byron, admirateur, lui aussi, des grandes scènes, disait ne pouvoir ni exprimer jamais ni cacher tout à fait. Dante sent autrement; le flot de poésie que lui apporte la nature, au lieu de se dérouler paisiblement, comme dans Virgile, et d'exposer toutes ses ondes et tous ses reflets, se brise dans son âme comme contre un écueil sonore, et revient sur lui-même. Virgile représente la nuit cheminant dans son solennel silence et s'étendant sur tout ce qui dort. Dante ne peint pas le soir ni ses teintes variées, ni le soleil suspendu au bord de l'horison, mais il entend la cloche qui semble pleurer la fin du jour. Il n'y a point à mettre de préfé-

rence entre les deux manières; mais qui ne
des deux parts la beauté s'idéalise autant qu'
faire par la pensée et par la langue humaine

Les vers de Dante ont éveillé un écho digr
Un grand poëte les a traduits et leur a le
charme infini. Je ne crains pas de citer ici le
Byron; suivant moi, il importe qu'on s'habit
sidérer les littératures des cinq grandes nati
péennes comme un bien commun, comme
moine de chacun de nous. Un des objets d
[illegible] tendre là. Voilà mon excuse
citations que je fais; je demande qu'on la pès
la juge.

> Soft hour! which wakes the wish and melts th
> Of those who sail the seas, on the first day
> When they from their sweet friends are torn ap
> Or fills with love the pilgrim on his way,
> As the far bell of vesper makes him start,
> Seeming to weep the dying day's decay;
> Is this a fancy which our reason scorns?
> Ah! surely nothing dies but something mourns!

Byron, en grand poëte qu'il était, ne s'est
tenté d'imiter son modèle. Je ne dis pas qu'il
belli; car cela me paraît impossible; mais il
inspirer par lui; une tendresse mélancoliq
nètre à son tour et s'exhale en deux vers in
bles et intraduisibles, où, se demandant si
illusion que la raison dédaigne, il s'écrie que
rien ne meurt sans que quelque chose pl
éprouve un plaisir à s'arrêter sur ces vers
italien ou du poëte anglais comme devant u
ou une statue de quelque grand maître;

qu'ils ressentaient en écrivant se communique à celui qui les lit; car c'est leur privilége de transmettre ainsi à travers tous les temps une part de leur âme. Dante songe au soir, aux adieux du matin, au navigateur qui regrette d'être si loin, au pèlerin dont le cœur se serre, et, sous l'empire de ces tristesses pénétrantes, il entend, dans la cloche qui sonne, une plainte pour le jour qui finit, faisant apparaître devant la pensée émue le merveilleux spectacle d'un rapport suprême qu'elle ne soupçonnait pas. Byron à son tour, pour qui Dante a ouvert cette perspective, la prolonge, et, sous le jour poétique, montre dans la nature entière un deuil pour tout ce qui succombe. Ici se fait voir d'une façon sensible l'analogie entre le génie poétique et le génie scientifique, tous deux révélant des rapports que le vulgaire des esprits ne trouve pas. Il serait facile de développer cette comparaison; mais ce n'est pas le lieu, et il me suffit de remarquer comment le beau suscite le beau et comment de siècle en siècle les perfections naissent des perfections. Ainsi parmi les hommes se transmet la tradition d'une beauté qui ne vieillit jamais.

Les grands poëtes donnent la perpétuité à ce qu'il y a de plus fugitif, le sentiment, l'émotion, le charme du moment. Leur œuvre demeure éternellement, et, pour parler la langue de Malherbe, *garde de périr* ces choses frêles et précieuses. Ils emportent une âme aux temps qui ne sont plus, aux âges lointains, aux époques primitives. Ils nous font asseoir au bord de la mer écumante, et entendre ce qu'ils entendaient dans le bruit de ses flots; ils nous introduisent parmi les

joies et les tristesses des hommes disparus; ils nous font toucher ce rapport qui nous émeut si profondément entre une nature toujours la même et une humanité toujours croissante. Dans Homère, le héros troyen, pressentant l'avenir et la gloire, voit les navigateurs futurs longeant les rives du large Hellespont et se montrant du doigt la plage illustrée par ses exploits. L'oracle n'a pas été trompeur. La poésie nous conduit incessamment sur cette plage déserte, la repeuple pour la satisfaction de nos yeux, et jette dans notre vie présente et passagère quelques touchants et suaves reflets d'une vie désormais ensevelie et immobile.

2. — *Différents modes de traduction*

Lamennais a laissé dans ses papiers une traduction de Dante, publiée aujourd'hui par M. Forgues. Ce vigoureux esprit que la vieillesse n'avait pas atteint, employa ses derniers jours à méditer sur l'œuvre du poëte toscan. Mais la vieillesse avait affaissé son corps; et je ne puis pas ne pas me représenter, en ce moment même, ce frêle et débile vieillard attaché à la lecture de la *Divine Comédie* jusqu'à ce qu'il eût achevé ce long et difficile travail qu'il ne devait pas lui-même donner à la publicité. Combien de fois, pour me servir des expressions d'un autre grand poëte italien, dut tomber sa main fatiguée? *Cadde la stanca man*, a dit Manzoni. Combien de fois, en luttant contre son redoutable modèle, a-t-il pu regretter, comme le héros d'Homère, de n'être plus dans la vigueur de l'âge pour mener à terme sa laborieuse entreprise? Mais combien

de fois aussi, sans doute, n'a-t-il pas été ranimé par le souffle inspirateur de son poëte, suscité par la contemplation de ses beautés, encouragé par le désir d'en rendre le trait et le dessin?

Un ancien assurait que celui-là avait beaucoup profité qui se plaisait à la lecture d'Homère. On peut en dire autant de Dante. Ces grands poëmes, à cause de leur grandeur même, ne sont pas d'un accès facile à tous. Une étude y est nécessaire. Ce qui se fait de nos jours entre sans effort dans nos esprits; les compositions présentes sont imprégnés de nos idées, de nos sentiments, de nos goûts, de nos mœurs, de notre histoire entière; nous les comprenons, nous les sentons sans intermédiaire et sans obstacle. Tout cela fait défaut avec Homère ou Dante : idées, sentiments, mœurs, histoire, rien ne se ressemble; et, pour se plaire, il faut se familiariser. Mais que satisfait est celui qui, suffisamment attiré par les premières impressions, se plonge dans ces eaux vives et profondes! Plus croît la familiarité, plus le charme agit. Il n'en est pas autrement qu'avec les compositions musicales des maîtres. On ne les goûte bien qu'à mesure qu'on les entend davantage; loin de lasser, c'en est le propre de devenir plus claires et plus sensibles. C'est aussi le propre de la grande poésie de se faire plus sentir à qui plus converse avec elle; les nuages s'écartent, les lointains se rapprochent, la lumière et l'harmonie se manifestent, et l'âme silencieuse est parcourue par des joies pénétrantes (*tacitum pertentant gaudia pectus*).

Ces joies pénétrantes, c'est justement ce qui disparaît le plus vite sous une traduction. Elles dépendent

d'un certain accord de la poésie avec l'expressi
mot, le son, le rhythme. Traduisez ce vers qu
plaît tant; qu'en reste-t-il? Vous ne trouverez plu
les motś français, quelque bien choisis qu'ils soi
le même nombre ni la même couleur; le charm
évanoui. Comme ces formules magiques qui n'a
d'efficacité qu'étant répétées textuellement et
erreur, de même le vers n'a qu'une forme satisfa
et qui tient complétement parole à l'oreille et au
c'est la forme que lui a donnée le poëte.

Pourtant traduire a son plaisir comme son
Ces luttes assidues avec un modèle, même inimi
sont salutaires et à l'esprit qui les subit, et au l
qui compare, et à la langue qui s'assouplit. I
passage est beau et par conséquent difficile, p
est tenté de s'y appliquer. La pensée n'est pas à
cher puisqu'elle est toute donnée : c'est l'expr
seule qu'il s'agit de trouver. L'expression l ma
échappe quand on croit la tenir : celle-ci est e
mais elle n'a point d'éclat; celle-là est heureuse
l'harmonie n'en est pas suffisante. Ainsi l'on va
chant sans cesse le mot qui fuit; on pèse à c
instant la traduction avec l'original, et, si elle n'
trouvée trop légère, on est satisfait.

Il est aussi une autre raison pour laquelle plu
traducteur a éprouvé beaucoup de peine à se cont
celle-ci s'applique particulièrement aux œuvr
appartiennent à des époques anciennes : c'est la
rence entre une langue moderne et une vieille la
La langue moderne est plus abstraite, les mots
plus éloignés de leur racine, plus réduits au

rôle de signes conventionnels, et par conséquent, si je
ainsi, moins parlants. Les qualités mêmes
sède la servent peu; elle sait à la fois ana-
néraliser; mais son analyse est trop subtile
ncéc, sa généralité est trop élevée et trop
ur s'accommoder facilement aux pensées
. La pensée humaine, telle qu'elle était aux
mère, n'est pas celle des temps de Dante;
ur, celle des temps du poëte florentin n'est
u dix-neuvième siècle. La langue la reflète
n époque; les nuances varient; et, quand on
che et qu'on veut les faire accorder, on est
disparates entre la nuance antique et la
derne.

nt, afin de conserver, s'il était possible, une
eur d'antiquité, quelques-uns ont tenté de
rofondément le système de la traduction.
Courier, très-fin connaisseur des beautés de
grecque, ne trouvait pas qu'on pût rendre
moderne le livre d'Hérodote; non pas que
ût rien d'intraduisible, puisqu'il s'agissait
ien, sorte de Froissard grec, qui conte avec
traditions et les hauts faits de son peuple.
nt lui, quand la phrase de son auteur fa-
nise dans l'idiome actuel, elle perdait sa
un peu enfantine, sa grâce un peu naïve, sa
non cherchée, enfin tout ce qui en faisait
du cinquième siècle avant l'ère chrétienne
se commençant à se former. Aussi, pour
quelqu'une de ces qualités, pour jouer
, et pour reproduire quelques-uns des

effets qu'il sentait si bien, il essaya de *translater* (je me sers exprès de ce terme vieilli) un chapitre d'Hérodote en français du seizième siècle; non sans succès à mon avis, mais il est vrai que je suis un juge partial en cette affaire.

Peut-être même eût-il eu plus de facilité à réussir si, remontant plus haut, il avait pris la langue de Froissard. Les récits si vivants du vieux chroniqueur français, les aventures du temps qu'il a racontées, les *emprises* guerrières et les batailles sanglantes, les prouesses des chevaliers, les agitations des communes de Flandres, leurs orageuses libertés et leurs vaillantes corporations d'ouvriers constituaient un texte où Courier aurait eu à choisir pour rendre les récits du vieux chroniqueur grec. On ne se méprendra pas, j'espère, sur la portée de ma comparaison. La lutte entre la France et l'Angleterre, que le livre de Froissard a pour sujet, quelque grave qu'elle ait été, n'a pas, il s'en faut de beaucoup, l'importance historique de la guerre médique et des journées de Marathon et de Salamine; aussi l'essor de l'écrivain grec est-il plus élevé. Je veux dire seulement que des analogies nombreuses permettraient d'user du style de l'un pour imiter le style de l'autre.

Lamennais n'a point suivi l'exemple de Courier; c'est à une autre manière qu'il a demandé des effets qui accusassent, plus que ne fait la traduction ordinaire, les os et les muscles du modèle. La construction française ne se prêtait pas; il l'a brisée. Les tournures équivalentes ne le satisfaisaient pas; il a adopté une sorte de mot-à-mot. Puis, faisant choix d'expressions

vives, brillantes, énergiques, il a pu les disposer de manière à correspondre aux endroits lumineux du poëte. Le lecteur est à chaque instant arrêté par cette espèce de mot-à-mot et par cette construction brisée. L'art du traducteur est alors de disposer la phrase de manière que ces arrêts du lecteur, ces sortes d'achoppements tombent justement sur les points qu'il veut relever et faire remarquer. Par cet arrangement, l'attention est dirigée. Si bien que, malgré son apparence rude et négligée, malgré le mot-à-mot auquel elle est astreinte, cette traduction comporte mille artifices dont la combinaison exige une grande connaissance des ressources de la langue, beaucoup d'habileté à les manier, et non moins d'audace à les employer. Lamennais avait tout cela à son service.

A côté de noms comme ceux de Paul-Louis Courier et de Lamennais, il est hasardeux de se citer; et certes je ne me citerais pas si la question des traductions, ainsi envisagée, n'était pas un terrain où très-peu de gens encore se sont engagés, et où il est permis aux moindres de rappeler ce qu'ils ont tenté. Il y a une dixaine d'années, j'essayai, dans une dissertation, de montrer qu'Homère ne pouvait être traduit dans le français moderne; que toute cette beauté archaïque s'effaçait, et que, de deux choses l'une, ou l'on était traducteur inexact, et alors on donnait ce qui plaît au dix-neuvième siècle en place de ce qui plaisait dans les temps héroïques; ou bien l'on était traducteur exact, et les procédés d'un art aussi antique, mis à nu dans une langue qui ne les comporte pas, manquaient tous leurs effets et s'approchaient de la puérilité. J'ajoutai

que le français du treizième siècle, accoutumé, dans les chansons de geste, à chanter les hauts faits des chevaliers, appartenant, lui aussi, à une sorte d'époque héroïque, et étant dans la fleur de la simplicité, offrirait des affinités dont on pourrait user; et, poussant jusqu'au bout l'argumentation, je traduisis un chant de l'*Iliade* en ce vieux langage. C'était le système de Courier, mais étendu à un autre ordre de compositions et employant un autre instrument. Il est clair que cet instrument peut s'appliquer surtout à Dante. Dante est né en 1265; l'Italie et la France avaient les communications les plus suivies, il connaissait très-bien la langue d'oïl, et la langue d'oïl sa contemporaine a des ressources toutes naturelles pour se prêter aux tournures et aux expressions de la langue italienne de ce temps-là.

Les premiers vers de la *Divine Comédie*, lesquels je prends pour exemple, peuvent donc se traduire dans trois systèmes différents. Voici ces vers, pour que le lecteur apprécie plus facilement:

Nel mezzo del cammin di nostra vita,
Mi ritrovai per una selva oscura,
Che la diritta via era smarrita.
Ahi quanto a dir qual era è cosa dura,
Questa selva selvaggia ed aspra e forte,
Che nel pensier rinnova la paüra;
Tanto era amara, che poco è più morte.

Lamennais traduit :

« Au milieu du chemin de notre vie, ayant perdu la droite voie, je me trouvai dans une forêt obscure: Ah! que chose dure est de dire combien cette forêt était

:e, épaisse et âpre; dans la pensée cela renouve-
peur. Si amère elle était, que guère plus ne
mort. »

·aduirais à peu près ainsi qu'il suit:

In mi chemin de ceste nostre vie,
Ie retrouvai en une selve oscure;
Lar droite voie ore estoit esmarrie.
Ah! ceste selve, dire m'est chose dure,
Com ele estoit sauvage et aspre et fort,
Si que mes cuers encor ne s'asseüre;
Tant ert amere que peu est plus la mort.

noindre regard montre que le vieux français est
ı français; il n'est pas difficile de passer de l'un
·e; et quelques mots suffiront pour expliquer
celte traduction peut avoir d'obscur. *Ore* signi-
ntenant. *Fort* et non pas *forte*, quoique se rap-
l à *selve* qui est féminin, parce que, les adjectifs
:n *is* n'ayant qu'une forme pour le masculin et
nin, les adjectifs français qui en dérivaient n'a-
non plus qu'une forme pour les deux genres;
ırchaïsme longtemps conservé en chancellerie ·
royaux, où *royaux* est au féminin, non au mas-
Mes cuers (le son que nous peignons par *eu* se
t alors le plus souvent par *ue*) est au sujet et
mon cœur; au régime il faudrait dire *mon cuer*.
:r est notre mot *assûrer*, où l'accent circonflexe
la fusion des deux voyelles anciennement dis-
: *securus*, *seür*, *sûr; maturus*, *meür*, *mûr; rotun-*
nd, *rond*, etc. *Ert* est l'imparfait du verbe être,
mparfait avait deux formes : *je estoie*, *tu estoies*,
, et *je ere*, *tu eres*, *il ert* (de *eram*, *eras*, *erat*).

La versification de ces temps anciens, bien que mère de la nôtre, en diffère cependant en quelques points, par exemple la liberté de mettre à l'hémistiche (voyez *selve*, *amere*) une syllabe muette non élidée; liberté excellente, qu'on aurait dû garder, que l'on devrait reprendre, puisque l'oreille est satisfaite; et en versification, c'est l'oreille qui doit commander.

M. Mesnard a traduit : « A moitié du chemin de la vie, ayant perdu la bonne voie, il arriva que je m'égarai dans une forêt sombre, forêt sauvage, âpre, immense, dont le souvenir renouvelle ma terreur! Raconter ce qu'elle était serait une tâche si cruelle, que la mort seule me paraît plus affreuse. »

Ainsi rapprochées, ces traductions montrent aussitôt en quoi elles l'emportent l'une sur l'autre. Celle que je propose et qui est un jeu d'esprit et un essai littéraire se recommande par son extrême exactitude; elle suit de très-près le mouvement de l'original; et, comme à ce moment de leur évolution les deux langues étaient plus voisines, plus sœurs qu'elles ne le sont devenues, parfois le vers français est un calque du vers italien. A la vérité, une telle conformité ne pourrait pas toujours être atteinte; dans maint passage l'équivalence entre les deux idiomes ferait défaut, et il faudrait recourir à des artifices de traduction. Toutefois, quelque succès que l'on obtînt dans ce genre de reproduction, avec quelque fidélité que fût reflété l'original, on n'échapperait pas au vice qui y est inhérent, c'est qu'elle n'est pas facilement intelligible à la plupart, et qu'une pareille traduction a besoin d'une traduction à son tour. Cela est vrai; néanmoins le vieux français, tout

obscur qu'il peut paraître à une première lecture, ne l'est point autant que l'est la langue étrangère la plus voisine de la nôtre, par exemple l'italien ou l'espagnol. L'homme le moins familier avec nos anciens auteurs comprend tout d'abord, sans étude préalable, la moitié, les trois quarts des mots et des tournures. Le vieux français n'est donc pas une langue absolument morte. Puis voyez : il n'est personne qui ne prenne un vif plaisir à la lecture de Montaigne, d'Amyot, de Rabelais et de tant d'auteurs du seizième siècle; cette langue pourtant n'est plus exactement la nôtre; elle en diffère notablement. Faites un pas de plus; allez à Froissard, cet auteur favori de Walter Scott, qui y a puisé une bonne part de son inspiration générale; vous aurez plus de peine sans doute, car la langue s'éloigne encore davantage; cependant cette lecture vaut la peine d'être faite, et nul ne se repentira de l'avoir menée à bout. Eh bien! pourquoi ne pas franchir un degré de plus? Pourquoi ne pas aller aux écrivains des treizième et douzième siècles, à cette grande époque littéraire de la France du moyen âge, à ces œuvres diverses qui furent alors traduites dans toute l'Europe, et qui procurèrent dès ces temps reculés un tel crédit à notre langue et à notre littérature? C'est une gradation non interrompue et facile à remonter. Dans une certaine mesure, l'archaïsme, dont le goût s'oblitère quelquefois mais ne s'éteint jamais, est salutaire à l'âme et à l'esprit.

Autant une traduction du genre dont je parle ici rebute par son obscurité, autant celle de M. Mesnard attire par sa facilité Elle est claire et coulante : une

élégance suffisante y est répandue; rien ne trouble l'arrangement de la phrase; aucune aspérité n'y arrête, et elle est un bon échantillon de la traduction en français actuel. Pourtant combien, à mon gré, elle s'écarte de son original, et combien elle lui est peu fidèle! D'abord j'y perçois une dissonance : *Une tâche si cruelle*, ainsi employé, est une locution moderne, et le vieux poëte florentin ne s'en est pas servi. Puis l'ordre des phrases n'est pas suivi. Remarquez que je fais ici non pas tant la critique de ce passage en particulier que du français moderne en général, qui, appliqué à rendre un vieil auteur, exige beaucoup de sacrifices. C'est dans un sacrifice de ce genre qu'a péri jusque dans son dernier reflet le sentiment de ce vers si singulièrement beau :

Ahi quanto a dir qual era è cosa dura,

où l'émotion profonde se fait sentir dans l'interruption qu'y éprouvent la construction naturelle et la marche des idées. Ce n'est pas que je songe à attribuer à Dante le dessein formel d'arranger ses mots en vue d'un certain effet. Non, je conçois autrement comment les grands poëtes parviennent à mettre leur parole en harmonie avec leurs sentiments, ce qui est le don suprême. L'émotion qui les saisit s'incorpore dans l'expression, fait bégayer le vers, si, comme ici, il s'agit de trouble et d'épouvante, ou le fait rouler impétueux et rapide, ou l'adoucit en un suave murmure. C'est elle, non la réflexion, qui produit les effets; seulement, quand ils sont trouvés, le goût et la correction viennent y retoucher quelques traits. Le poëte sait spontanément

faire frémir la parole mesurée, comme son âme frémit elle-même au pressentiment du beau qui va naître.

est l'aspect de la traduction de Lamennais. ɔénible à lire; car la phrase en est heurtée, irrégulière; mais ces bosselures, si je puis ner ainsi, doivent indiquer, et dans le fait, y a réussite, indiquent quelque vigoureux l'original. Puis cette teneur d'un style à moi- ais et dantesque chez un homme qui, on le ɹrrait si bien trouver le bel arrangement des est pas sans captiver l'attention. On s'y fami- t en s'y familiarisant on y sent de la saveur. ne une fois admis, j'ai quelques observations . Au fond, Lamennais a entendu certainement aduction fût un mot-à-mot relevé çà et là par essions éclatantes; et c'est de la sorte que je s; mais, par cela même, je désire un mot-à- ·rigoureux, plus rigoureux même que celui amennais s'est astreint. Ainsi, dans le pre- s de l'inscription de l'enfer,

me si va nella città dolente,

is met : *Par moi l'on va dans la cité des pleurs.* terais pas à mettre : *Par moi l'on va dans la nte.* Pour le troisième vers:

me si va tra la perduta gente,

ennais rend : *Par moi l'on va chez la race per-* l'hésiterais pas non plus à dire : *Par moi l'on la gent perdue.* Dante, parlant des âmes misé- le ceux qui vécurent sans infamie et sans ajoute :

Mischiate sono a quel cattivo coro
Degli angeli che non furon ribelli,
Nè fur fedeli a Dio, ma per se foro.

Ce qui dans Lamennais est ainsi : « Mêlées elles sont à la troupe *abjecte* de ces anges qui ne furent ni rebelles, ni fidèles à Dieu, mais furent pour soi. » *Abjecte* est de facture trop moderne et ne va pas ici. Le mot-à-mot vaut mieux : *à la troupe chétive*. Ces remarques tiennent par un certain côté à l'emploi des termes archaïques. Lamennais en a usé, et avec grande raison suivant moi. J'aurais même voulu qu'il en usât davantage, avec discrétion, c'est-à-dire en ne se servant que de mots qui, bien qu'en désuétude, sont cependant compris sans peine, car pour lui, dans sa manière, là est la limite.

Traduire un auteur contemporain est chose simple, bien que parfois très-difficile; la grande conformité de pensée entre les nations européennes donne aux langues une conformité correspondante; mais traduire un auteur de l'antiquité héroïque ou du moyen âge est une entreprise qui se complique de la différence des temps. C'est surtout en traduisant qu'on s'aperçoit qu'un écrivain du treizième ou du quatorzième siècle, par exemple, ne pense ni ne s'exprime comme nous faisons. A chaque instant il nous surprend par ses idées, ses tournures, ses locutions inattendues. Tant qu'on a cru qu'il n'y avait qu'une bonne manière, qui pour nous était celle du dix-septième siècle, il n'y a eu qu'un mode de traduction : rendre les auteurs anciens non tels qu'ils étaient, mais tels qu'ils auraient dû être, c'est-à-dire les conformer à ce type unique

ction et d'élégance; aujourd'hui l'histoire, en
omprendre le rapport nécessaire entre les
les formes, a changé le goût et montré la
des types de beauté. Aussi les traductions
saient à nos aïeux nous déplaisent, et l'on
voies diverses pour satisfaire davantage à ce
le sentiment de ces vieilles compositions.

— *Grandeur et caractère de la* Divine Comédie.

on étudie le Dante, dit M. Mesnard dans sa
plus on admire la puissance de son génie, et,
e qu'on l'admire davantage, la séduction de-
is forte de reproduire dans un autre idiome
és encore si neuves de la *Divine Comédie*.
rsion paraît incomplète, infidèle, et chacun
soi, selon sa manière de sentir, le besoin
duction nouvelle. Il semble toujours que
nge et magnifique épopée, qui résume toutes
ptions du moyen âge, où tout est mêlé, la
a théologie, les guerres civiles et la philoso-
rieil Olympe et le Ciel chrétien, n'a pas en-
ivé d'interprète d'un esprit assez patient ou
ible pour se prêter aux formes si variées d'un
ti touche à tout, d'une poésie qui chante sur
tons. On se persuade que faire autrement,
e mieux, et on se laisse aller au plaisir de
ans une langue nouvelle, la pensée tour à
aïve et si raffinée, si gracieuse et si terrible
gibelin. »

Une des plus belles *canzoni* de Dante commence par ce vers que lui-même cite dans le *Purga*

Amor che nella mente mi ragiona,

L'amour qui discourt en mon âme... On pe autant de la *Divine Comédie*. Ce poëme, s'en celui qui le lit et relit, ne cesse de *discourir e* Le volume s'ouvre de lui-même aux end particulièrement aimés; l'oreille, qui s'est fa avec cette poésie si sonore et si forte, rapp propos le vers qui concorde le mieux avec la présente; et la pensée se laisse pénétrer, no sans résistance, par tout ce moyen âge de épopée mystique et merveilleuse. La diffi prême, pour le poëte, est toujours de rendre avec des couleurs comme le peintre, non p marbre comme le statuaire, mais avec des des sons la beauté indécise que l'esprit ap qui, dans son indécision, en paraît d'autan dieuse. L'idéal flotte brillant devant les échappe à qui croit le saisir; saisi, quelq reste encore d'avoir laissé s'évanouir, en le fi part de ce qui semblait vêtu de tant de lum comme il est dit quelque part :

De ces formes sans corps, de ces formes sans nom
Heureux si je pouvais et voir une couleur,
Et saisir un regard, et retracer une ombre!

A leur tour, les beaux vers qui sont sorti lutte du génie avec l'idéal deviennent pour l teur un idéal secondaire avec lequel il faut se Le mérite, c'est d'en approcher; l'impossibi

d'y atteindre et de l'égaler. Tantôt l'expression est au-
'original, tantôt la phrase n'en a pas le
tantôt le son ne remplit pas l'oreille. Le
ils maîtres est une pierre dure qui ou
l'instrument ou bien saute en éclats. Le
pénible et minutieux. La récompense est
r de plus près.

splendeurs que Dante donne aux biens de
donnerais volontiers aux beautés poéti-
ans l'*Enfer* un passage célèbre sur la For-
ropre à montrer l'imperfection de toute
les mérites très-différents des deux tra-
j'ai sous les yeux. Je citerai l'original,
tous ceux qui sont familiers avec la lit-
enne le liront avec plaisir :

cui saver tutto trascende,
ieli, e diè lor chi conduce,
i parte ad ogni parte splende,
ndo ugualmente la luce :
nte agli splendor' mondani
eneral ministra e duce,
utasse a tempo li ben vani
in gente e d'uno in altro sangue,
lifension de' senni umani :
na gente impera, e l'altra langue,
lo giudicio di costei,
ulto, come in erba l'angue.
ver non ha contrasto a lei :
vede, giudica, e persegue
o, come il loro gli altri dei.
rmutazion' non hanno triegue ;
la fa esser veloce,
vien, chi vicenda consegue.
olei, ch'è tanto posta in croce

Pur da color, che le dovrian dar lode,
Dandole biasmo a torto e mala voce.
Ma ella s'è beata, e ciò non ode :
Con l'altre prime creature lieta
Volve sua spera, e beata si gode.

On voit tout de suite que la plus grande difficulté sera de rendre les trois derniers vers. La béatitude éternelle de cette créature supérieure qui va sans nous écouter, tournant sa roue fatale, est épanchée dans cette phrase sereine, dans le choix des mots qui la composent, dans leur son grave et tranquille. Comment faire passer tout cet effet en une traduction? Dante a eu certainement là un ressouvenir des deux vers où Virgile, je ne dirai pas dépeint, mais fait sentir le calme pur et infini du paradis des païens :

Devenere locos lætos et amœna vireta
Fortunatorum nemorum sedesque beatas ;

et, dans une lutte aussi redoutable, c'est beaucoup que de n'être pas vaincu. Dante excelle toujours à représenter l'âme dominatrice, sereine en soi-même, fermée à ce qui l'assaille, et non sans dédain pour les choses inférieures. C'est ainsi que l'ange qui vient forcer à la soumission les démons révoltés et ouvrir à Virgile et à Dante le chemin ultérieur, écartant de la main l'air impur qu'il traverse, ne paraît fatigué que de cette seule angoisse :

Dal volto rinnovea quell' aer grasso,
Menando la sinistra innanzi spesso,
E sol di quell' angoscia parea lasso.

Ou bien encore Farinata, couché comme hérésiarque dans les tombes ardentes, quand il ouït le langage

toscan, se lève pour interroger le voyageur des lieux sombres : il se dressait de la poitrine et du front comme s'il eût eu l'enfer à grand mépris :

> Ed el s'ergea col petto e colla fronte,
> Com' avesse lo inferno in gran dispitto.

Lamennais, cherchant le mot-à-mot, a ainsi traduit, non sans succès : « Celui dont la science s'élève au-dessus de tout, a fait les cieux, et leur a donné qui les conduise, de sorte que sur chaque partie resplendisse chaque partie, distribuant également la lumière. Pareillement, aux splendeurs mondaines il a préposé un chef et ministre général pour transférer de temps en temps les biens fragiles de nation à nation, d'une race à l'autre, quoi que puisse faire pour s'y opposer l'industrie humaine. C'est pourquoi une nation domine et une autre languit, selon le jugement de celle-ci, lequel est caché comme le serpent sous l'herbe. Votre savoir ne peut rien contre elle; elle prévoit, juge et poursuit son règne comme les autres dieux le leur. Nulle trêve à ses changements; la nécessité hâte sa course, d'où vient que si fréquentes sont les vicissitudes. C'est là celle que tant mettent en croix, qui lui devraient des louanges, et qui à tort la blâment et la maudissent. Mais elle subsiste, heureuse, et n'entend rien de cela; avec les autres créatures premières, joyeuse, elle roule sa sphère, et jouit en soi de sa félicité. »

On voit que Dante a fait entrer dans le domaine de son voyage imaginaire la Fortune païenne, devenue un ministre des volontés divines. Il a songé, on ne peut guère en douter, à la Fortune d'Horace qui se complaît

dans son rigoureux office (*sævo læta negotio*), comme le rappelle M. Mesnard dans une note. En outre, je trouve à ce morceau une ressemblance singulière avec un passage d'un auteur qui appartient à une époque de décadence, qui écrit péniblement la langue latine, qui était demeuré païen au milieu du triomphe du christianisme, mais qui se lit avec intérêt comme narrateur des choses qu'il a vu faire et qu'il a faites, Ammien Marcellin. « Adrastée, dit-il (Adrastée est un des noms de Némésis), comme reine des causes, comme arbitre et juge des affaires, gouverne l'urne du sort et alterne les chances des événements. Souvent elle amène à une autre issue que celle où nous tendions les projets de nos volontés, et emmêle par ses changements les actions diverses. Elle enchaîne du lien indissoluble de la nécessité l'orgueil des mortels qui se soulève en vain, et règle comme elle l'entend les moments des succès et des revers; tantôt faisant plier la tête superbe des insensés, tantôt appelant les bons du fond de leur obscurité et les élevant pour bien vivre. » Je n'oserai soutenir que Dante ait connu ce passage, car Ammien Marcellin était peu lu durant le moyen âge. Quoi qu'on en pense, Dante, en de beaux vers dignes d'être mis à côté de ceux d'Horace, a, lui aussi, évoqué une Fortune pour expliquer les instabilités terrestres. La fonction de cette *créature première* est de rouler de main en main les biens tant ambitionnés par les hommes; elle les fait tourner sur sa roue comme les autres anges font tourner les astres radieux, ces *splendeurs* de la voûte éthérée. Voilà pourquoi tout est en un change éternel; voilà pourquoi ni la prudence ne

peut se défendre, ni le savoir ne peut prévaloir contre ses jugements mystérieux; voilà pourquoi enfin c'est folie de s'attacher à des possessions qu'un agent impassible, sourd à toutes nos prières et plus fort que toutes nos résistances, a pour mission divine de ne laisser jamais à qui les tient. Les biens terrestres n'ont pas plus de pause que ces âmes condamnées à un labeur éternel que Dante rencontre : « Tout l'or qui est et fut jamais sous la lune, ne pourrait procurer ne fût-ce qu'une pause à une seule d'entre elles. »

Chè tutto l'oro, ch'è sotto la luna
E che già fù, di queste anime stanche
Non poterebbe farne posar una.

On va voir, en comparant ici M. Mesnard, combien deux traductions d'un même texte peuvent différer. « Celui dont le savoir est au-dessus de tout créa les cieux et les fit se mouvoir par une loi qui, distribuant également la lumière, fait que chaque point lumineux du ciel correspond tour à tour à un point de la terre. Ainsi, pour les splendeurs terrestres, il établit un ministre souverain qui, au moment voulu, déconcertant la résistance et les conseils de la sagesse humaine, fait passer la vanité des biens périssables de telle nation à telle nation, de telle famille à telle famille. C'est ainsi qu'une nation domine et qu'une autre s'éteint, obéissant l'une et l'autre aux secrets desseins de cette puissance invisible comme le serpent caché dans l'herbe, et sur laquelle votre prudence ne saurait prévaloir. Elle pourvoit, juge et gouverne son empire comme les autres divinités; ses révolutions n'ont pas de trêve; et la nécessité, qui la fait si rapide, la précipite

sans cesse à de nouvelles vicissitudes. Telle est cette puissance que mettent si souvent en croix ceux qui devraient le plus la bénir et qui l'accablent à tort de leurs outrages. Mais elle est heureuse et ne les entend pas; sereine au milieu des créatures primitives, elle donne le branle à sa roue et se complaît dans ce mouvement. » Cette traduction est certainement élégante et soignée. Elle s'efforce de rendre justice à l'original : tout en évitant ce qu'une exactitude rigoureuse pourrait avoir de rude, elle ne s'égare pas loin du texte à la recherche d'un éclat étranger. Toutefois, si le lecteur veut me prendre pour guide, je lui indiquerai quelques points où il me semble que, plus fidèle, elle serait plus heureuse. Je voudrais qu'en parlant de la révolution des cieux le mot *loi* fût effacé, mot qui ne se trouve pas dans le vers, et qui est abstrait et moderne en ce sens. Pour Dante, ce n'est pas une loi qui régit les orbites célestes, c'est une *créature première* qui les meut de manière que la lumière d'en haut vienne toujours éclairer les choses d'en bas. Je voudrais encore que *de telle nation à telle nation*, *de telle famille à telle famille* fût modifié; *tel*, ainsi employé, n'est pas de ce style, et est vulgaire : le simple doit être cherché, le vulgaire doit être évité. Enfin je voudrais que le vers *Vostro saver non ha constrato a lei*, si bien détaché, n'eût pas été fondu et mêlé dans la phrase. J'examine de près, et j'entre dans de petits détails. Mais qu'est-ce qu'une traduction? *In tenui labor*.

Quant aux trois derniers vers du morceau, ni Lamennais ni M. Mesnard (ailleurs ils prennent leur revanche) n'y ont réussi. Le *subsiste* de Lamennais est

chétif à côté de l'italien, et M. Mesnard, ajoutant, pour compléter sa phrase, *dans ce mouvement*, n'est pas dans l'intention de son auteur. Tous deux ont manqué à rendre ce que Dante a exprimé, la sérénité tranquille et bienheureuse. Dante, évidemment, a voulu changer le type de la Fortune ancienne; ce n'est pas pour lui la déesse aveugle qui distribue sans y voir les biens aux mortels, et ne s'inquiète que de tourner rapidement sa roue toujours mobile. La Fortune de Dante est un génie sage, une créature première dont les yeux sont vigilamment ouverts sur son immense empire; un peintre qui voudrait la représenter aurait à mettre en cette figure, avec la béatitude infinie, une sagesse sévère et sûre de soi, à ouvrir l'empyrée devant son vol éternel, et à rendre par le trait et la couleur ce que quelques paroles choisies et cadencées expriment à l'oreille.

J'ai cité plusieurs passages de l'une et de l'autre traduction, afin que le lecteur pût se faire son jugement à lui-même, indépendamment de ma critique et de ma louange, et aussi, je l'avouerai, pour donner satisfaction au goût vif que j'ai pour le poëte italien et au penchant qui m'entraîne vers sa poésie. Lui et les autres grands poëtes, les écrivains qui ont illustré la pensée, les savants qui ont fait les découvertes, en un mot, pour me servir d'une de ses expressions, les maîtres de ceux qui savent (*maestri di color che sanno*), j'aime à me les représenter comme des sommets élevés qui resplendissent échelonnés dans le long espace des temps. Tout est autour d'eux dans l'ombre et le silence; mais eux, assis dans leur gloire éternelle, lais-

sent, comme les monts sourcilleux, tomber les eaux vives et fécondantes. Les générations y mouillent leurs lèvres et passent; mais le flot, désormais perpétuel, apporte à celles qui suivent la saveur toujours nouvelle des hautes et lointaines régions d'où il descend. Ainsi en est-il de Dante, à la fois type de beauté antique pour tous les Occidentaux, et type de langue pour les Italiens. Nul plus que lui n'a contribué à fixer ce bel idiome, que j'appellerais avec Byron *le doux bâtard du latin*, si je ne prétendais que l'italien, avec les autres idiomes romans ses frères, l'espagnol et le français, sont des fils légitimes qui, ayant été livrés pendant leur minorité à la violence des voisins, ont fini par reprendre le rang dû à leur haute origine. C'est grâce à lui que les Italiens entendent couramment leur langue du quatorzième siècle; nous qui n'avons pas eu de Dante, nous avons vu la nôtre, dont alors la culture était plus ancienne et plus étendue, tomber rapidement en désuétude, si bien qu'elle est reléguée aujourd'hui dans le domaine de l'érudition. Dante a défendu le vieil italien contre la vieillesse; Dante, et non comme on dit d'ordinaire présentement, mais à tort, le Dante; dans le seizième siècle, nous ne mettions pas l'article à son nom; c'est plus tard que cette mauvaise habitude s'est introduite, par une fausse connaissance de l'usage italien : les Italiens mettent l'article devant le nom de famille, l'*Alighieri*, *il Tasso*, mais jamais devant le prénom; et comme *Dante*, contraction de *Durante*, est un prénom, il ne prend pas l'article en italien et ne doit pas le prendre en français.

L'extrême exactitude, cela est certain, me plaît par-

dessus tout. Mais il faut définir ce terme et ne pas l'entendre au sens étroit. L'exactitude ne porte pas seulement sur les mots, elle comprend aussi la reproduction, autant que cela se peut, du mouvement, de la couleur, de l'harmonie, en un mot, de l'effet. Un soin y est de quelque secours, du moins, dans les traductions d'auteurs aussi anciens que le poëte de Florence, c'est d'éviter les mots qui ont une marque de néologisme, soit qu'ils proviennent de fabrique nouvelle, soit qu'appartenant au domaine purement scientifique, ils aient été depuis peu introduits dans le langage ordinaire. Il faut puiser rigoureusement dans le vocabulaire de nos classiques; par quoi on évitera plus d'une dissonance. C'est à ce titre que je ne suis pas satisfait du mot *affluent*, employé par M. Mesnard dans la traduction de ces deux vers :

..... La marina, dove'l Po discende,
Per aver pace co' seguaci suoi.

(*La mer où se jette le Pô pour se reposer avec ses nombreux affluents*). Et, à vrai dire, j'ai un plus grave reproche à faire à cette phrase, c'est que le sens de l'auteur n'a pas été bien saisi. Lamennais, qui met : *La mer où descend le Pô pour s'y reposer avec son cortége*, a commis même erreur. A mon avis, le sens est : *Le rivage où descend le Pô pour avoir paix avec sa suite de fleuves.* Dante a voulu peindre et a peint, en effet, ces eaux rapides qui, venant derrière le grand fleuve, ne lui laissent la paix qu'autant qu'il s'achemine d'un cours précipité vers la mer. Un mot, et c'est là un de ses suprêmes mérites, un seul mot lui suffit pour

tracer un tableau immense. J'ai rencontré d
auteur anglais un très-heureux emploi de ce
tourné de sa signification propre pour représo
mouvement progressif de la civilisation, et l
fleuve de l'humanité roulant ses ondes :

Per aver pace co' seguaci suoi.

Dante est subtil, et il l'est non-seulement
pensée, mais aussi dans l'expression, et c'est là
caractères de son style, trouvant maintes fois la
dans la subtilité. Ainsi, quand il se peint, lu
guide, mettant le pied sur les ombres vaines é
par terre sous la pluie froide et éternelle :

..... Ponevam le piante
Sopra lor vanità, che par persona,

l'expression est subtile, mais belle. Lamenna
culé devant le mot-à-mot, disant : « Nous pos
pieds sur leur vide apparence qui paraît une per
Et M. Mesnard a détruit la fine trame de c
« Nous mettions les pieds sur ce vide qui sim
corps. » Mais peut-être n'y a-t-il pas moyen
faire. A cet égard, quand on examine Dante
on comprend que la scolastique a façonné les
des Occidentaux pendant des siècles et leur
une empreinte durable. Comparé avec Homère
différence! Le vers d'Homère est une eau tran
pure qui laisse aussitôt arriver le regard j
fond; tout est simple et droit; la pensée et l'ex
sont limpides, car il était le chantre inspiré d'
qui n'avait pas encore une longue histoire. Lon
contraire, était l'histoire des races romanes,

leur tour elles eurent leur chantre inspiré; l'homme avait fait sur lui-même ce grand retour qu'on nomme le moyen âge; et cela se marque dans la pensée comme dans l'expression. On a souvent rapproché Dante et Milton. Les Anglais, fiers, à juste titre, de leur grand poëte, sont disposés à le mettre au-dessus de l'illustre Toscan; ils lui trouvent un essor plus élevé, une sublimité plus vraie, plus de puissance poétique. Malgré ma profonde admiration pour Milton, je ne puis souscrire à ce jugement. On cède en ceci, je crois, à une illusion, prenant l'agrandissement de la pensée générale au dix-septième siècle pour une marque qui fixe l'infériorité du poëte du quatorzième. Qu'on les mette tous deux à leur temps, qu'on les rapporte tous deux à leur type de beauté, et l'on ne trouvera chez Dante ni moins d'essor, ni moins de sublimité, ni moins de puissance poétique.

On a dit, et cela est vrai, que Dante, dans ses peintures de démons, n'a rien qui soit comparable au Satan de Milton. Mais remarquons ici l'influence des temps et des milieux sur les génies les plus puissants. Milton est sans doute un chrétien pieux et convaincu; toutefois il appartient au protestantisme qui a brisé l'antique unité catholique; il s'est trouvé mêlé aux luttes politiques, et il a figuré parmi ces révolutionnaires ardents qui, au dix-septième siècle, tentèrent de fonder une république anglaise. Eh bien! qu'est Satan, sinon un révolté indomptable que Milton condamne comme l'ennemi du Très-Haut, mais qu'il n'aurait jamais conçu dans sa funeste et sombre grandeur si lui-même n'avait vécu, le cœur palpitant et déchiré, dans ce

tourbillon d'insurrections opiniâtres, de
inébranlables, de pensées indépendantes
par lequel son poëme, véritablement ép
son époque; mais ce côté, tout effectif qu'
splendide, combien moindre paraît-il qu
immense où Dante nous déploie le moy
mennais a raison de dire : « Le poëme ent
nombreux aspects, politique, historique,
que, théologique, offre le tableau comple
que, des doctrines reçues, de la science v
née, du mouvement de l'esprit, des p
mœurs, de la vie enfin dans tous les ordr
juste titre qu'à ce point de vue la *Divine C*
appelée un poëme encyclopédique... Dan
conception, Dante toutefois ne pouvait
limites où son siècle était enfermé. Son
tout un monde, mais un monde corre
développement de la pensée et de la s
point du temps, et sur un point de la ter
du moyen âge. Si le sujet est universel, l'
de la connaissance le ramène en une
bornée que l'était, comparée à la science
celle qu'enveloppaient dans son étroit
langes de l'école. » Cette dernière restr
dique Lamennais, je voudrais non pas l'e
l'expliquer. La vraie philosophie de l'hist
vant que le moyen âge, héritier de la
gréco-romaine, fille elle-même des civilis
ques, enferme en substance et représent
le précède, conçoit aussi qu'à ce titre
Dante est universelle, du moins jusq

TABLE

DU PREMIER VOLUME

Introduction. . . . . .

I. De l'étymologie de la langue française, de la gramm
la correction des vieux textes . . . . .

§ 1. Remarques générales sur la langue d'o
§ 2. Considérations générales sur l'étymolo
§ 3. Quelques discussions étymologiques. .
§ 4. Continuation du même sujet. . . . . .
§ 5. Peut-on étudier la langue française dan
le sanscrit et avec les autres langues e
est ce rapport. . . . . .
§ 6. Examen d'une grammaire de la langue
§ 7. Continuation du même sujet. . . . . .
§ 8 Continuation du même sujet. . . . . .
§ 9. Analyse de cinq chansons de geste : *le
Louis; le Charroi de Nimes; la Prise
de Virien*, et *le Bataille d'Aleschans*.
§ 10. Suite du même sujet. . . . . .
§ 11. D'un recueil de poésies en langue d'oïl
procédés de la critique. . . . . .